SERIALS DIVISION

Guide Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14429 – 6 F

JEUDI 20 JUIN 1991

BOURSE ★★

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Règlements de comptes au Koweït

LES dirigeants du Koweït semblent n'avoir rien appris ni rien oublié. Alors que chacun attendait d'eux qu'ils tournent la page de la guerre du Golfe et s'attellent à la reconstruction économique et à la démocratisation de la vie politique, les cheikhs de l'émirat préfèrent régler des comptes en condamnant à mort ceux qu'ils accusent – à tort ou à raison – d'avoir collaboré pendant huit mois avec l'occupant irakien. Sourd à l'appel à la clémence lancé mardi par le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, le tribunal d'exception koweïtien, chargé des basses besognes, vient de prononcer, de manière expéditive, huit nouvelles condamnations à la peine capitale.

En multipliant les condamnations à mort – vingt et une à ce jour, – les gouvernants du Koweït souhaitent apparemment banaliser leur funeste entreprise, menée en violation de toutes les normes de justice puisqu'ils ont abondamment recours aux témoignages anonymes. Cette tactique semble payer. Après avoir, jusqu'à présent, jugé sévèrement l'«iniquité» de ces procès sommaires, l'administration Bush s'est contentée, mardi, d'estimer qu'«il n'est pas approprié» de commenter les récentes condamnations, en arguant qu'elle «n'était pas en possession de tous les faits concernant les cas spécifiques».

POURTANT, les journalistes américains présents à Koweït, passant outre les pressions dont ils font l'objet de la part du ministère de l'information, multiplient les témoignages sur le climat de terreur qui entoure ces procès. Les victimes de cette véritable chasse aux sorcières sont surtout des non-Koweïtiens – en majorité des Palestiniens et des «bidouns» (apatrides) – à qui on reproche, la plupart du temps sans aucune preuve, d'avoir constitué une «cinquième colonne».

Il est indéniable que des Palestiniens ont, pendant la crise du Golfe, collaboré avec la puissance occupante. Mais ils étaient, pour la plupart, venus de Bagdad dans les convois de l'envahisseur et sont repartis avec lui. Ceux qui passent actuellement en jugement à Koweït sont, pour la plupart, de simples boucs émissaires que l'on châtie pour l'exemple, afin de pousser vers un nouvel exil les quelque 170 000 Palestiniens encore présents dans l'émirat.

CETTE intimidation commence à atteindre son objectif. Terrorisés par ces procès, mais aussi par les exactions des milices princières (enlèvements, assassinats, passages à tabac, tortures), beaucoup de Palestiniens du Koweït ne pensent plus qu'à partir pour sauver leur peau.

Cette campagne anti palestinienne est aussi injuste pour ses victimes que dangereuse pour ses inspirateurs. Injuste, car les Koweïtiens oublient un peu vite que, sans l'aide technique apportée dans tous les domaines pendant de longues années par les immigrés palestiniens, ils n'auraient jamais pu construire le Koweït moderne que l'invasion irakienne a dévasté. Dangereuse, car elle prive l'émirat d'une main-d'œuvre qualifiée dont il a besoin pour sa reconstruction et sème les germes d'une haine inexpiable entre Koweïtiens et Palestiniens. Déjà, certains de ceux-ci ont juré de se venger si les sentences des tribunaux d'exception sont mises à exécution.

Lire nos informations page 3

M 0147 - 0620 0 - 6,00 F

La réunion de la CSCE à Berlin

Les Etats-Unis proposent une communauté euro-atlantique

A la veille de la séance d'ouverture, le mercredi 19 juin, à Berlin, de la première réunion ministérielle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a lancé l'idée d'une «communauté euro-atlantique de Vancouver à Vladivostok». Mercredi matin, à l'ouverture de leurs travaux, les ministres des affaires étrangères de la CSCE ont décidé d'admettre l'Albanie en leur sein.

Lire page 8 l'article de HENRI DE BRESSON

Avant les arbitrages de Mme Cresson

Le PS réclame une forte augmentation du SMIC

Le Parti socialiste a relancé, mardi 18 juin, le débat sur le SMIC, en demandant qu'il soit «revalorisé de manière significative au 1er juillet afin de permettre une progression du pouvoir d'achat pour les bas salaires». Le premier ministre n'a pas encore arrêté sa décision, le sujet devant faire l'objet de nouvelles délibérations ministérielles avant la réunion de la commission nationale de la négociation collective, le 24 juin, et le conseil des ministres du 26 juin.

En attendant la reprise...

par Patrick Jarreau et Michel Noblecourt

Un mois après son arrivée à l'hôtel Matignon, Mme Cresson ne paraît pas pressée de dissiper l'équivoque qui caractérise ses premiers discours, sinon ses premières décisions. Elle veut être à la fois le premier ministre du combat économique dans la perspective de 1993 – rigueur maintenue et aide aux entreprises – et celui d'un tournant «à gauche», attesté par la bienveillance que lui manifeste le Parti communiste.

Les socialistes, eux, ont besoin de signaux clairs du gouvernement en direction de leurs électeurs, qu'ils devront mobiliser pour les élections régionales. Ils voudraient éviter que le départ de M. Rocard, fermant la période «France unie» qui, depuis 1988 avait permis à la gauche de tenir l'opposition en lisière, ait pour effet de faciliter l'offensive de cette dernière. Pour jouer leur partie dans le débat *«fracassant»* souhaité par M. Mitterrand, les socialistes ont besoin d'arguments. Il leur serait difficile de réveiller les ardeurs partisanes, en vantant une politique qui ne serait marquée par aucune inflexion dans le sens de ce qu'ils réclamaient déjà de M. Rocard.

Lire la suite page 9

M. Le Pen sera candidat dans les Alpes-Maritimes
Le président du Front national conduira la liste de son parti aux élections régionales dans le département abandonné par M. Médecin page 10

« Première » syndicale chez Renault
Un militant CFDT secrétaire du comité central d'entreprise page 32

Le financement des logements
Les propositions du rapport demandé par M. Rocard page 29

La charte de l'Ile-de-France
Répondant aux projets du préfet, la région veut garder la maîtrise de son développement. page 12

Le réveil des Amérindiens de Guyane
Deuxième volet de l'enquête d'Alain Rollat sur « Les dessous d'Ariane » page 10

Un article de Mme Edwige Avice
Un an après le sommet de La Baule, le ministre de la coopération et du développement fait le bilan des relations entre la France et l'Afrique. page 2

EDUCATION ◊ CAMPUS

■ Tableau d'honneur pour les exclus de la réussite. ■ Le désarroi des écoles d'art. ■ Apprentissage : la solide mécanique allemande. ■ Les lycées privés à l'abri du bac. ■ Point de vue : Education nationale, l'impossible statu quo, par Gérard Delfau.
pages 13 à 15

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 46

La renaissance de la Russie

Boris Eltsine, qui est reçu jeudi par George Bush, est devenu le chef d'une grande puissance

par Daniel Vernet

Une élection présidentielle au suffrage universel ne fait pas encore une démocratie, beaucoup de précédents historiques sont là pour le montrer, mais elle apporte au vainqueur une indéniable légitimité. Dans le cas de Boris Eltsine, elle marque une étape fondamentale dans le transfert de pouvoir en cours en URSS, du «centre» soviétique vers les Républiques. Et en l'occurrence pas n'importe laquelle : la Russie, qui est en passe de retrouver une personnalité historique que le communisme avait effacée.

En un sens, Boris Eltsine n'est pas un « rival » pour Mikhaïl Gorbatchev; car il ne lui dispute pas la direction de l'Union soviétique; il se contente, si l'on peut dire, de la présidence d'une République, mais de la plus puissante, espérant vider largement de contenu la présidence de la fédération. Les réformateurs soviétiques pensent en effet que l'Union soviétique – ou ce qu'il en restera quand le droit à l'indépendance aura été effectivement accordé aux Républiques qui le souhaitent – doit être une confédération aux liens très lâches, et son chef n'avoir pas plus de pouvoir que la reine d'Angleterre dans le Commonwealth. Le nouveau traité de l'Union dont les grandes lignes ont été adoptées lundi montrera jusqu'à quel point le «centre» est prêt à faire des concessions, quand il aura été passé au crible de la discussion parlementaire. Mais la tendance fondamentale est bien celle-là.

Lire la suite et l'article de SYLVIE KAUFFMANN page 6

Iran : des mollahs contre l'ouverture

La ferveur islamiste s'est atténuée et la population aspire à mieux vivre. Mais les « durs » n'ont pas dit leur dernier mot

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

A la fraîcheur du soir, le parc Mellat grouille de monde. Le long de ses allées parfaitement entretenues et autour des massifs de fleurs abondamment arrosés, des familles pique-niquent et des jeunes déambulent tranquillement. Très fréquentés, les parcs de Téhéran donnent à cette ville tentaculaire, nettoyée depuis peu de la plupart de ses slogans révolutionnaires, un air attrayant qu'arrive à peine à démentir le strict accoutrement des femmes. Si, comme l'affirment certains, le port d'un foulard coloré et peu conforme au modèle classique – parce que ne dissimulent pas toute la chevelure – est une manifestation silencieuse de contestation de l'ordre islamique, il faut admettre que celle-ci est très largement répandue. D'autre part, les longs imperméables qui battent les chevilles remplacent le plus souvent, dans les classes aisées, le tchador noir.

Deux ans après la mort de Khomeiny, la ferveur révolutionnaire s'est bien atténuée. Même les cérémonies commémoratives de la disparition de l'imam n'ont pas remué les foules téhéranaises, qui contemplaient avec quelque commisération les nombreux autocars, acheminant de province ou de l'étranger des dizaines de milliers de pèlerins.

Depuis la fin de la guerre contre l'Irak, les Iraniens veulent revivre et boudent ces rituels de mort à répétition si ancrés dans le chiisme. Comme nous l'avouait une jeune étudiante, au milieu des sanglots orchestrés de la foule, le jour anniversaire du décès de l'imam, *«au lieu de passer notre temps à pleurer les malheurs du monde, on ferait mieux de se mobiliser pour reconstruire le pays»*.

Objectif avoué du régime, la reconstruction signifie avant tout, dans l'esprit des Iraniens, de meilleures conditions de vie et, plus ou moins implicitement, la levée du carcan social et culturel imposé par une révolution qui n'a plus de prétexte extérieur pour justifier des comportements jamais véritablement acceptés.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite et l'entretien avec l'hodjatoleslam Mohtachemi, l'un des chefs de file de l'aile radicale, page 3

Le pari de la Turquie

Après dix années de libéralisation économique et d'ouverture extérieure, la Turquie a changé de visage. L'industrie assure les trois quarts des exportations, tandis que les banques se modernisent à vive allure. Toutefois, pour améliorer la vie de ses soixante millions d'habitants et se rapprocher de la Communauté européenne, le pays doit encore accroître sa compétitivité.

Lire pages 35 à 38 notre supplément

GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADEMIE FRANCAISE

FRANÇOIS SUREAU
L'INFORTUNE
roman
nrf
GALLIMARD

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 200 DR; Irlande, 1,10 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Coopération

Vents de démocratie en Afrique

par Edwige Avice

L'AFRIQUE est entrée dans une période de transition comparable, par son ampleur et ses motivations profondes, au mouvement des indépendances des années 60. Il est frappant de constater que cette mutation s'effectue dans l'incompréhension et l'indifférence quasi générale et que les opinions publiques des pays industrialisés n'en perçoivent que les soubresauts violents, lorsqu'il s'agit, par exemple, de rapatrier leurs ressortissants. Pourtant, la mutation est en cours et, en même temps, l'image de l'Afrique s'affirme sur le plan culturel comme en témoignent les influences musicales, littéraires ou encore la montée d'un cinéma africain original lors du dernier Festival de Cannes.

Parmi les raisons qui expliquent cette mutation fondamentale du paysage politique africain, il y a bien entendu le contexte international et, notamment, les évolutions de l'Europe de l'Est ou de l'Afrique australe. C'est toutefois la crise économique et financière qui frappe les Etats depuis le début des années 80 qui constitue le principal défi de notre époque. Quelques chiffres permettent de mesurer l'ampleur de la crise : le taux de croissance moyen en Afrique subsaharienne au cours des années 80 a été de 2,5 % alors que celui de l'accroissement de la population est resté supérieur à 3 %, ce qui signifie le doublement de celle-ci dans vingt-cinq ans ; le poids de la dette atteignait 150 milliards de dollars début 1990, soit l'équivalent du produit national brut global des pays et trois fois et demi leurs recettes d'exportation. Les causes de cette crise sont à la fois externes, avec la détérioration des termes de l'échange et l'alourdissement de la dette, mais également internes avec l'incapacité de maîtriser un secteur public devenu omniprésent.

Dépourvus de leurs possibilités de redistribution de la croissance, les gouvernants ont vu se rompre le fil du dialogue avec les acteurs du changement que sont les jeunes, les femmes et les autres groupes représentatifs de l'opinion. L'absence de consensus politique et social face à la crise économique s'est traduite par de fortes revendications et par la croissance du secteur informel, manifestation de l'instinct de survie des populations.

Dans ce contexte, le discours prononcé par le président de la République il y a un an au sommet franco-africain de La Baule a eu un effet d'accélération. Plus de la moitié des Etats africains du champ du ministère de la coopération et du développement se sont engagés dans un processus de démocratisation et de dialogue qui s'est traduit par l'instauration du multipartisme – qui existait déjà, notamment, à Maurice et au Sénégal – et la tenue d'élections libres pour désigner les dirigeants.

Une dynamique est désormais en marche. A ce stade, le Bénin a été, en quelque sorte, le précurseur en appliquant le schéma « conférence nationale, révision des institutions, élections libres », repris ensuite par le Gabon, le Congo et le Niger. La majorité des autres pays ont adopté le multipartisme avant de procéder à des élections libres et permis ainsi soit de réélire les dirigeants, soit de faire jouer l'alternance. Enfin, certains Etats, comme les Comores, le Tchad ou le Mali ont mis en place des régimes se recommandant de la démocratie après le changement des dirigeants.

Faciliter la démocratisation

Cette diversité de mise en œuvre d'un nouveau mode de relation entre gouvernants et gouvernés montre clairement que le changement démocratique n'a pas été imposé de l'extérieur, mais a répondu aux aspirations profondes des populations. La France, dans la ligne du discours de La Baule, a soutenu cette démarche par conviction de la valeur universelle de la démocratie et des droits de l'homme, mais aussi par conviction que le changement politique est la clé du redressement économique. A cet égard, le message du président de la République comportait plusieurs thèmes qui tous avaient trait à l'« Etat de droit ».

Tout d'abord, il s'est agi de faciliter le processus de démocratisation. Ce soutien s'est traduit par des appuis techniques à la gestion et à la mise en place des nouvelles institutions, ainsi que des modes électoraux. En même temps, une attention particulière a été apportée à des projets sociaux et de développement afin de rendre plus supportables les conséquences des ajustements économiques ; cet appui s'est également traduit par des aides aux finances publiques destinées à permettre à nos partenaires d'assumer leurs charges impératives face à la diminution des rentrées fiscales et à la nécessité de concéder des avantages salariaux. Dans cette perspective, un des soucis permanents a été de permettre le succès de régimes démocratiques obligés de gérer la période de transition.

La préoccupation majeure d'assurer l'efficacité, dans le temps, de ses interventions a ainsi conduit la France à insister sur la rigueur budgétaire et fiscale, dont le président de la République rappelait la valeur à la fois politique et financière. Il est également apparu nécessaire d'asseoir le redressement économique par la conclusion d'accords avec le Fonds monétaire international, afin de mobiliser ultérieurement les concours financiers indispensables. La mise en place progressive de la démocratie ne se fait pas sans des difficultés et des efforts qu'il faut comprendre. Mais celle-ci doit se concilier avec le rétablissement des équilibres économiques et financiers, car sinon le processus serait voué à l'échec.

Le second thème concernait l'appréciation du rôle de l'Etat, ainsi que la moralisation des finances publiques, et, plus largement, des relations gouvernants-gouvernés. Comment, en effet, concilier l'émergence d'une initiative privée dynamique, facteur de croissance, avec un Etat par trop prédominant sans assurer un minimum de transparence ? La réflexion a été multiforme. Elle a concerné le rétablissement de la compétitivité des économies africaines, qui passe par l'amélioration de l'environnement de l'entreprise, par une meilleure motivation de l'initiative privée et par la sanction effective des erreurs de gestion. Elle a aussi débouché sur la réhabilitation des systèmes judiciaires et la restructuration des secteurs financiers qui apparaissent comme des préalables à l'instauration de l'« Etat de droit ». Ce sont les conditions mêmes de l'existence d'un consensus politique et social encore plus nécessaire lorsqu'il y a des efforts à partager.

L'objectif d'un marché unique

Le troisième thème développé par le président de la République était celui de l'intégration régionale. La conférence des ministres des finances de la zone franc qui s'est tenue le 25 avril dernier à Ouagadougou a montré l'attachement de nos partenaires à cette notion : à partir d'une monnaie commune, l'objectif est de parvenir à un marché unique grâce à l'harmonisation des finances publiques, de l'épargne et de l'environnement juridique. Cette volonté de dépasser les particularismes nationaux vient d'être réaffirmée par l'ensemble des dirigeants africains lors du récent sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Abuja. Cette évolution est encourageante, car elle montre qu'une solidarité économique se dégage entre des pays voisins, qui connaissent des évolutions politiques comparables.

Enfin, un autre thème contenu dans le discours de La Baule reposait sur l'amélioration du dispositif français de coopération. Le principe du don a été adopté pour le financement des pays les moins avancés ; les conditions accordées aux pays à revenu intermédiaire ont été, d'autre part, adoucies. Il a été constitué, en octobre 1990, un Comité d'orientation et de programmation (COP), qui a pour vocation d'assurer la coordination effective de l'aide française pays par pays. Dans le même esprit, a été engagée une profonde réforme des conditions d'intervention de l'assistance technique française afin d'adapter ses missions aux nouveaux besoins de nos partenaires.

Indéniablement, depuis La Baule, de grands chantiers sont engagés chez nos partenaires et dans notre dispositif de coopération. Il est primordial d'assurer la continuité de l'action entreprise, même si tout processus démocratique provoque son cortège de difficultés et de tensions. Nouveau ministre de la coopération et du développement, il m'appartient de mesurer les changements réels qui sont intervenus, de les accompagner dans leur progression sans jouer les donneurs de leçons, de mieux les faire comprendre à l'opinion française, de manière qu'elle encourage une démarche de l'Histoire qui traverse maintenant tous les continents.

J'ai le sentiment que la jeunesse française et la jeunesse africaine sont capables de comprendre ce discours et d'être motivées par des projets concrets de développement à travers un partenariat exprimant la solidarité Nord-Sud. Elles disposent désormais de nouveaux espaces d'expression et de coopération qui demandent à être consolidés.

► **Edwige Avice est ministre de la coopération et du développement.**

TRAIT LIBRE

Religion

Le pape, l'avortement et l'Holocauste

L'ALLOCUTION du pape à Radom, le 5 juin, traitant, à propos du cinquième commandement de la Bible (*« Tu ne tueras point »*), de l'Holocauste et de l'avortement, a suscité beaucoup de réactions. Le pape a-t-il fait ou non l'amalgame ? Pour permettre au lecteur de se faire une opinion, voici quels ont été ses propos exacts :

« Notre siècle est endeuillé par la mort de millions d'innocents. Cette mort a été provoquée par une nouvelle manière de faire la guerre, incluant la destruction de populations civiles. Il suffit de rappeler les bombardements aériens, les camps de concentration, les déportations de masse. Parmi les nations d'Europe, la Pologne a pris une part exceptionnelle à cette offrande du sang. Sur le sol polonais, le commandement « Tu ne tueras point » *a été violé par des millions d'outrages et de crimes. Parmi eux, apparaissent en particulier les meurtres systématiques de nations entières – de juifs en particulier, – mais aussi d'autres groupes ethniques, comme les Tsiganes, meurtres motivés seulement par l'appartenance à cette nation et à cette race.*

» Ces programmes de haine ethnique et raciale (...) sont issus d'idéologies démentes. Ils ont rompu avec le dogme universel et absolu du commandement « Tu ne tueras point ». *Ils ont donné à des institutions humaines le droit de décider de la vie et de la mort d'individus et de groupes entiers de peuples et de nations. Le divin* « Tu ne tueras point » *a été remplacé par le* « Vous êtes libres de tuer » *ou* « Tuer est dans l'ordre des choses ».

» Ainsi, des zones entières de notre continent sont devenues des tombes de populations innocentes (...). Ce cimetière des victimes de la cruauté humaine de notre siècle inclut un autre vaste cimetière, celui des enfants non nés, innocents sans défense (...). Voici des autorités séculières, tous ces groupes et corps législatifs, qui rendent légale la privation de la vie des êtres humains non nés. Quelle institution humaine, quel Parlement a le droit de légaliser le meurtre d'un être humain innocent et sans défense ? Quel Parlement a le droit de dire « Vous êtes libres de tuer » *ou même* « Tuer est dans l'ordre », *alors que les plus gros efforts devraient être faits pour protéger et aider la vie en premier lieu. »*

D'un drame à l'autre...

« L'avortement des femmes constitue le nouvel Holocauste ! » Je n'en crois pas mes oreilles de psychanalyste, pourtant habituées à bien des paroles ! Et le discours du pape de se déployer sur le thème des « perversions » plus ou moins *attribuées au système communiste* et de la promotion enthousiaste des valeurs fondamentales et... perdues que seraient les fiançailles, le mariage, la procréation et autres exhortations intégrées à un retour nécessaire du catholicisme...

A l'emphase du verbe, se joint le *decorum* ambiant. Le tout se déroulant devant une population galvanisée et recueillie ne pouvait manquer d'évoquer d'autre lieux et circonstances où le même recours aux valeurs « morales » était prôné comme seul moyen de retrouver une prétendue dignité humaine ! (Rappelons les trois « K » hitlériens : *« Kirche, Kinder, Küche »*. Ce qui veut dire : « Eglise, enfants, cuisine »).

La conjoncture associe, d'une part cet appel vibrant de la papauté, dont l'ambiguïté devant la « Shoah » ne peut être niée, et, d'autre part, le pardon imploré par M. Walesa en Israël pour le rôle joué par une certaine partie de la Pologne dans l'extermination des juifs. De tels propos à forte coloration antisémite, présentés comme une *simple stratégie de campagne* électorale, ne pouvaient que soulever mon indignation et ma colère.

Docteur VICTOR REINER
psychiatre-psychanalyste (juif)

Les embryons cosmétiques

Quand je vois certains milieux juifs s'indigner que le pape apparente la banalisation de l'avortement au génocide dont les juifs ont été victimes, je me demande si les protestataires ne prennent pas l'autoroute dans le mauvais sens. Car enfin :

1) Nul n'ignore que, dans cette affaire, le pape est du côté des embryons supprimés. Il vole au secours de ces millions d'êtres humains potentiels qu'il considère comme les plus pauvres d'entre les pauvres, les plus innocents d'entre les innocents. Est-ce infamant pour les martyrs d'Auschwitz ?

2) Chacun sait que le principe de la « Shoah » et de tout génocide est la décision rationnellement prise qu'une certaine catégorie d'êtres humains ne sont plus des hommes et ne se voient plus reconnue une inaliénable dignité. N'est-ce pas ce qui se passe dans l'avortement systématique, où les embryons se voient refuser la qualité d'êtres humains même potentiels et servent à fabriquer des cosmétiques ?

JEAN BASTAIRE
Meylan (Isère)

Bonheurs

Prendre congé

par Albert Memmi

DE son balcon, H.G. Wells lançait des noyaux sur les voitures ; lorsqu'il les atteignait, il éclatait de rire. Freud manquait rarement la partie de cartes hebdomadaire avec ses amis. Ionesco possède un musée des horreurs où il range les objets les plus laids qui lui tombent sous la main.

Lorsqu'on rappelle ce goût du jeu chez des gens éminents, on suscite au mieux un étonnement indulgent : est-ce bien digne d'esprits qui devraient être uniment graves ?

« Du pain et des jeux ! » Cette formule romaine illustre le mépris des politiques envers la populace ; le Tour de France cycliste serait une ruse pour mettre la France en sommeil un mois par an.

∴

Le joueur irrite ou inquiète. Dans le roman de Dostoïevski, son étrange passion lui fait perdre la tête et bientôt son âme, sinon la vie. Guetté par des aigrefins, il se ruine et ruine les siens ; il trahirait ses devoirs les plus sacrés. C'est dessiner le diable au mur.

La condamnation du jeu vient plutôt de l'apparente futilité de son objet : comment peut-on se disputer une balle ! Jouer à la guerre ! Vaut-il donc mieux la faire ? On oublie que la philosophie, la science, l'art, sont des activités désintéressées. On dit bien jouer de la musique.

Pascal exclut tout divertissement, lequel nous détournerait du sens de notre condition. Devons-nous, et pouvons-nous, fixer continuellement notre destin ? Pourquoi refuser ces aimables recours, qui ne nous trompent même pas sur leur gratuité ?

∴

Le jeu est un psychodrame où notre espèce inquiète éponge son agitation. On le voit mieux avec nos petits, qui répètent leurs rôles futurs. Le joueur échappe, provisoirement, aux normes communes : jouer, c'est se mettre en congé.

Au pays des quakers, la prohibition des jeux, autant que de l'alcool, fit la fortune des truands ; aujourd'hui encore, pour échapper à la juridiction des Etats, les joueurs se réfugient dans les trains.

Faut-il enfin rappeler la part du plaisir ? Si toute vie contient du tragique, pourquoi renoncer à ce qui peut l'adoucir ?

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

Vous n'êtes pas abonné : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

Vous êtes déjà abonné : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de nos
2 semaines	115 F	165 F	13
3 semaines	170 F	245 F	19
1 mois	210 F	310 F	26
2 mois	330 F	550 F	52
3 mois	460 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION. NOUS CONTACTER AU : (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

• VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ______
du ______ au ______
• VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
Nº ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
PAYS ______
• VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT ☐ CARTE BLEUE
• Nº CB
Expire à fin ______ Signature obligatoire
• VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

111 MON 04

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

IRAN

« Toute ouverture va dans le sens des complots de nos ennemis »

nous déclare l'un des chefs de file de l'aile radicale

TÉHÉRAN

de notre envoyée spéciale

Député de Téhéran, l'hodjatoleslam Mohtachemi est un des chefs de file de la tendance radicale en Iran. Il ne cache pas les *« différences de point de vue »* qui existent au sein de la République islamique. Pour cet homme encore jeune, qui a eu l'avant-bras droit arraché et la main gauche mutilée par l'explosion d'une lettre piégée alors qu'il était ambassadeur à Damas, la lutte continue, et ce sont les acquis de la révolution qu'il voit menacés par la politique d'ouverture pratiquée par le gouvernement iranien. Réfutant toutefois le terme de *« bataille acharnée »* qui opposerait les « durs » aux « modérés » qui se rangent derrière le président Rafsandjani, il s'explique sur ces divergences en affirmant : *« Depuis longtemps, nous sommes de ceux qui disent qu'il faut résister avec force à nos ennemis, car c'est par notre résistance que nous pourrons bâtir une société saine à l'intérieur. Les autres estiment que nous devons vivre dans ce grand village qu'est le monde, avec de bonnes relations politiques et économiques avec tous. Mais ceci implique alors que nous acceptions les lois et règlements internationaux. Or nous pensons que ces lois sont simplement faites pour l'esclavage du tiers-monde. (...) Nous croyons que derrière les Nations unies, il y a en fait la volonté politique américaine. »*

L'hodjatoleslam va plus loio encore. *« Je crois,* dit-il, *que c'est une honte pour nos Etats islamiques que les soldats américains se promènent dans la région en sécurité, sous la protection de ces mêmes Etats. Si nos jeunes luttent contre ces soldats par quelques opérations, même symboliques, dans le Golfe – dans la presqu'île arabe, au Koweït, à Bahrein – ils vont commencer à comprendre qu'ils ne sont pas protégés. S'il y o une résistance qui crée un climat d'insécurité, on peut empêcher les Etats-Unis d'exploiter cette région. Si nous acceptons notre devoir islamique, l'ennemi ne peut nous résister. »*

« L'Europe a peur des Etats-Unis »

M. Mohtachemi conteste même, sans toutefois proposer de solution alternative, la nécessité d'une « ouverture » pour les besoins de la reconstruction. *« Nous avons survécu pendant dix ans alors que nous étions encerclés. Nous avons réussi à résoudre tous nos problèmes internes, économiques, industriels, etc., sans avoir jamais recours à l'étranger. Cela est un indice que notre peuple peut bâtir son économie... Si nous continuons l'ouverture, nous tomberons dans la même situation que l'Egypte. Nous aurons une économie sous domination américaine. Ici, en Iran, avec l'ouverture nous avons déjà de graves problèmes économiques; les prix montent sans arrêt. Pendant la guerre et l'encerclement, le peuple vivait mieux que maintenant. »*

S'il se montre totalement réfractaire à tout rapprochement avec les Etats-Unis, il est moins réticent envers l'Europe, dans la mesure, dit-il, *« où une alliance avec les pays européens qui ont une indépendance politique pourrait servir à contrer les Etats-Unis dans la région ». « Le problème,* ajoute-t-il toutefois, *est que les Etats-Unis exercent une domination sur tout le monde et que l'Europe a peur des Etats-Unis, comme les pays du tiers-monde. »* Dans le même ordre d'idée, l'hodjatoleslam Mohtachemi se prononce contre toute participation de l'Iran à un quelconque accord de sécurité régionale, car *« tout système imposé avec la participation des Etats réactionnaires de la région sera sous domination américaine ».*

Y a-t-il quand même une possibilité de compromis entre les deux tendances du régime iranien? *« Si nos buts révolutionnaires peuvent être atteints par des compromis, nous sommes d'accord. Si nous pouvons protéger les mouvements de libération du tiers-monde et exporter l'islam, pourquoi pas? »* Cette volonté de propager l'islam, qui, comme le soulignait récemment un député modéré au Parlement, *« ne devrait pas signifier exporter du TNT »*, l'hodjatoleslam Mohtachemi tente de la mettre en pratique en voyageant beaucoup. Il s'étonne à ce sujet que les médias n'aient pas rendu compte de son récent voyage de *« dix jours en Algérie »* (avant les derniers évènements dans ce pays), au cours duquel il affirme avoir *« pris contact avec les forces combattantes qui veulent arracher le pouvoir au colonialisme ».* Il s'est rendu aussi en Tunisie pour inviter le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, à une conférence sur la Palestine qui devrait se tenir en Iran à l'initiative du Parlement. *« La question palestinienne,* dit-il, *doit devenir une question directement liée à nos problèmes internes et ceci dans tous les Etats islamiques. En Iran, nous avons proposé qu'une ligne de crédit spécial, d'un montant de 20 millions de dollars, soit inscrite au budget pour que notre peuple comprenne que cette question est liée aux intérêts iraniens, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. »*

Contestant le fait que les Iraniens veulent aujourd'hui mieux vivre et sont las d'une révolution qui, avec la guerre, a laissé le pays exsangue, l'hodjatoleslam Mohtachemi estime au contraire que *« toute ouverture va dans le sens des complots »* menés par les *« ennemis »* de l'Iran et aura pour effet d'*« étouffer de nouveau »* son *« peuple ».*

F. Ch.

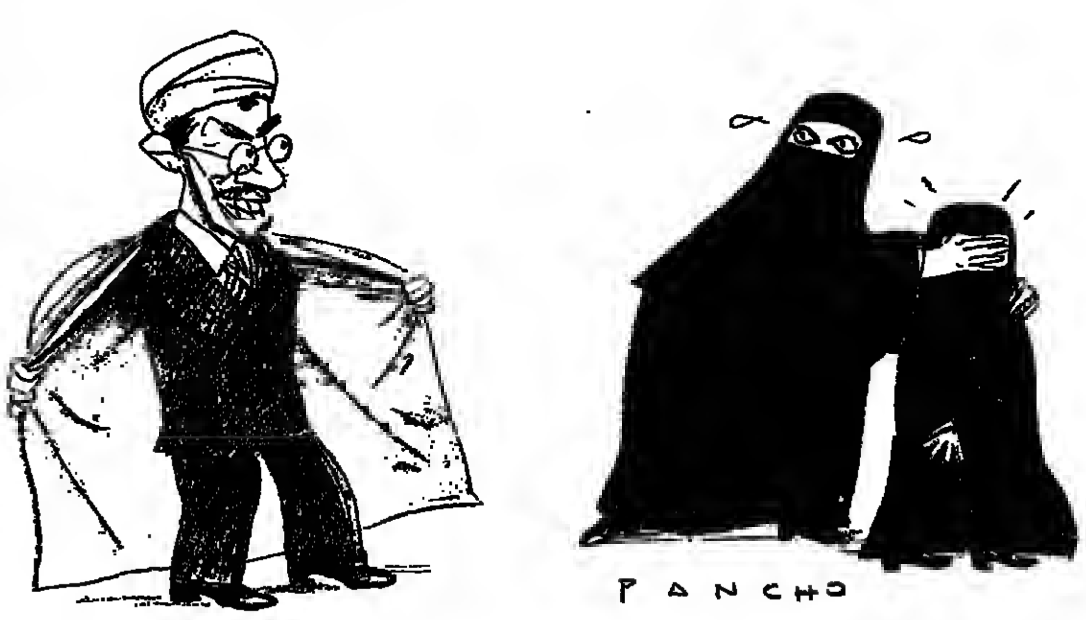

La résistance des mollahs

Suite de la première page

Dans ce contexte, il est évident que les teotatives d'ouverture faites par le président Rafsandjani et ses fidèles sont mieux accueillies que les appels à la poursuite de la rigueur révolutionnaire lancés par les « *durs* » du régime . *« Certes c'est un mollah, mais il est mieux que les outres »* affirment en chœur certains Iraniens qui voient dans cet *« homme providentiel »* la seule possibilité de faire bouger les choses. ....

La tâche du président Rafsandjani, qui bénéficie, pour l'instant, de l'appui indispensable du guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, apparaît toutefois d'autant plus délicate que les blocages politiques demeurent nombreux et que les *« durs »* du régime ne sont pas prêts à se laisser écarter sans broncher, même si leur cote de popularité semble très nettement en baisse.

Le Parlemeot restant la priocipale tribune des radicaux, la lutte entre les deux tendances s'est fortement accentuée à l'npproche de la campagne électorale pour les élections législatives de 1992, entretenant dans le pays un climat d'incertitude peu propice au retour de la confiance pour séduire à la fois les exilés et les étrangers.

L'improbable retour des exilés

Emmenés par une vingtaine de députés, les radicaux ne se privent plus d'attaquer quasiment toutes les décisions ou initiatives du gouvernement qui vont dans le sens de l'ouverture. La persoone du président n'est pas épargnée dans une campagne qui se poursuit anssi à travers deux nouveaux quotidiens créés, l'un, *Salam* (Salut) par l'bodjatoleslam Mohammed Moussavi Khoeniba, un des meneurs de l'occupation de l'ambassade américaine en 1979, et l'autre le *Jahan-e-eslam* (Monde de l'islam) par Hadi Khaménei, le frère du guide de la République, qui affirme être dans *« la ligne révolutionnaire »* de l'imam. Le ton plus modéré des deux grands quotidiens *Keyhan* et *République islamique* est à l'origine de ces créations qui donnent aux durs l'occasion de se faire entendre au moins de leurs proches, car le public ne prête guère attention à ces deux nouvelles publications.

De l'appel aux capitaux étrangers et au retour des exilés, à l'ouverture tous azimuts sur le monde, afin de reconstruire et de développer le pays, tout cela n'est pour les « durs » que déviations de la ligne de l'imam que chacun interprète aujoord'hui eo sa faveur, pour légitimer soo action, tant l'héritage de l'imam reste le seul patrimoine commun des dirigeants de la Révolution.

Le retour des exilés, qu'appelle de ses vœux le gouvernement qui, à cet effet, a organisé plusieurs réunions à Téhéran ou à l'étranger, se beurte aux violentes critiques des « durs » tel l'ayatollah Kbalkhali qui déclarait récemment : *« C'est moi qui ai saisi les biens de ces gens là sur l'ordre de l'imam Khomeiny. Nous sommes encore là. Les tribunaux révolutionnaires aussi sont encore là et nous ne les loisserons pas faire. »* Quelles garanties peuvent être données à ces émigrés quand, par exemple, les Comités révolutionnaires, en principe rattachés depuis plus d'un mois à la police et à la gendarmerie, continuent d'opérer en toute impunité?

Retranchés dans leur siège de la rue Khaled Istambouli – du nom de l'assassin d'Anouar El Sadate – une grande partie des membres de ces comités refuse ce regroupement. Ils poursuivent à bord de jeeps japonaises leurs « chasses » à toutes les femmes qui ne respectent pas scrupnleusement leur interprétation très personnelle dc l'Islam. Devant ce vaste bâtiment hérissé d'antennes, les familles n'ont plus qu'à aller attendre, qui une fille, qui une épouse, qui une mère, brutalement interpellées dans la rue et n'ayant souvent pas même l'autorisation de prévenir leur famille.

Farah, dix-huit ans est ainsi restée cinq jours dans ce sinistre lieu avant d'être relaxée par un juge trop occupé pour étudier son cas. Son crime : avoir porté des chaussettes trop fines au goût des « barbus ». Pendant leur séjour, deux jeunes femmes enceintes ont été condamnées à quioze coups de fouets pour un maquillage trouvé trop agressif. L'intégration dans la police et la gendarmerie de ces *« révolutionnoires »* ne rassure pas les Iraniens, qui craignent que leur *« enthousiasme »* ne décourage les vrais policiers ou ne contamine les plus jeunes.

Au moment où on laisse entendre de source officielle que *« l'Iran ne pourra rester éternellement sans relations avec les Etats-Unis »*, si ceux-ci font des gestes de nature à prouver leur volonté d'établir des rapports *« égalitoires »*, les « durs » rejettent toute idée de rapprochement avec le *« Grond Saton »*. Aux modérés qui soolignent que l'Imam n'a pas interdit à jamais les relations avec Wasbington – mais seulement avec Israël et l'Afrique du Sud –, l'bodjatoleslam Mohtachemi répond : *« Ces deux pays sont des bâtards des Etats-Unis, le conflit de principe est avec l'Amérique. »*

Le soutien incertain du clergé

Majoritaires au Parlement, les « durs » ont récemment introduit une proposition de loi qui vise à annuler la référence à *« la croyance et à l'engagement pratique envers l'Islam et le régime islamique »*, nécessaire pour être éligible, et qui dénie au Conseil de surveillance (Conseil constitutionnel), aux mains des modérés, le droit de se prononcer sur la compétence des candidats. Les radicaux, dont certains ne reconnaissent pas l'autorité du Guide, craignent en effet que cette référence ne serve à rejeter leur candidature et à les exclure de leur dernier bastion qu'est le Parlement. Il est quasi certain que cette loi ne passera pas et que le président Rafsandjani pourra sans doute obtenir avec les prochaines législatives une chambre qui lui soit docile et vote sans rechigner les modifications constitutionnelles indispensables à la remise sur pied d'une économie moderne. Mais cela ne sera pas suffisant pour rassurer tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir d'un processus encore très fragile.

La bataille contre les durs ne pourra être durablement gagnée que si le président réussit un redressement économique. Mais peut-il y parvenir sans prendre des mesures dracooiennes contre ces radicaux dont les diatribes perpétuelles sont un frein au retour de la confiance ? *« Si Rafsundjani donne l'impression aux masses qu'il vo vraiment oméliorer leur vie, elles ne seront plus tentées par les sirènes des rodicaux : mois, dans le cas contraire, dans un pays où la corruption est lorgement répandue, il ne sera pas difficile pour eux de faire passer le gouvernement pour une bande de menteurs ou de voleurs »*, affirme ainsi un expert étranger. *« Pour l'instont,* renchérit un autre, *les durs attendent, dons l'espoir d'un changement de conjoncture régionale ou internationole qui opporteroit de l'eau ò leur moulin. Ils n'ont pas renoncé à leur quête du pouvoir et pourroient se montrer dongereux s'ils se sentent en voie d'élimination totale. »*

La lutte entre l'Etat et la Révolution n'est pas tranchée même si l'appareil du premier semble actuellement l'emporter sur celui de la seconde. Le soutien apporté à M. Rafsandjani par les membres du clergé de Qom (ville de l'imam) ou les prédicateurs de la prière du veodredi reste fonction de leur croyance en la capacité du président à réussir la libéralisation de l'économie sans toucher aux fondemenis de leur pouvoir. Or, s'il arrive à éliminer les radicaux, le président ne sera-t-il pas obligé d'ouvrir le régime à des personnalités qui n'appartiennent pas au sérail islamique, maître du jeu aujourd'bui?

Conscient sans doute de la précarité de sa situation, le président semble ehercher dans une réconciliation de l'Iran avec lui-même une nouvelle légitimité. Pour cela, il joue sur la corde nationaliste persane. Dans un voyage remarqué, en avril dernier, à Persépolis, où se rendait pour la première fois depuis la Révolution un haut dignitaire du régime, il déclarait : *« Au milieu de ces ruines millénaires, j'ai senti que la dignité notionale est une chose copitale qu'il faut renforcer. Notre peuple doit savoir qu'il n'est pas sans passé. »*

Quadrature du cercle

Reste qu'il n'est pas évident que la partie la plus développée de la société civile iranienne puisse retrouver sa grandeur perdue avec des mollahs qui n'en finissent pas de régler leur comptes. *« Certes,* estime un diplomate, *il n'en foudrait pas beaucoup pour que les intellectuels se rallient plus ou moins ou régime : un peu de reconnaissonce, de liberté et aussi un peu d'argent pour les payer en fonction de leurs bagoges intellectuels. »* Mais comment ramener les professeurs dans les universités alors qu'y sévissent encore les *« révolutionnaires »* et qu'il faut toujours subir *« un exomen de bonne conduite »* pour y avoir accès.

Symboliquement concentrée dans un ensemble de bâtiments du centre de Téhéran, la République islamique reste un cercle fermé où l'on s'épie pour profiter du moindre faux pas . Certes, l'absence de solution alternative crédible sert M. Rafsandjani qui, tant qu'il bénéficiera du soutien du Guide, peut sans doute continuer sa prudente marche en avant. Mais, tant que ne sera pas rétabli un Etat de droit qui assure au minimum quelques garanties civiles, il parait difficile que l'Iran puisse retrouver un équilibre nécessaire à toute gestion saine du pays, seule chose à laquelle aspirent les Iraniens, qui voient chaque jour se dégrader davantage leurs conditions de vie.

Garder l'héritage de l'imam Khomeiny, le rendre suffisamment attrayant pour que tous participent au renouveau, et que l'Iran redevienne une puissance régionale : telle est la quadrature du cercle que doit résoudre le président Rafsandjani.

FRANCOISE CHIPAUX

KOWEÏT

Brève visite du président Moubarak pour discuter de la sécurité dans le Golfe

Le président Hosni Moubarak a effectué, mardi 18 juin, une brève visite au Koweït, au cours de laquelle il a confirmé qu'un contingent égyptien participerait à une future force arabe de sécurité régionale. *« Nous discuterons des besoins de nos frères arabes et prendrons les mesures qui conviennent. Nous sommes d'accord, sur le principe, pour participer à cette force »*, a-t-il notamment déclaré.

Le cbef de l'Etat égyptien, en visite dans l'émirat pour la première fois depuis la fin des hostilités, a eu un entretien avec l'émir Jaber, qui l'a accueilli à son arrivée à l'aéroport de Koweït. Cette visite n'avait pas été annoncée au préalable.

Quelque 35 000 soldats égyptiens ont participé à la coalition qui a chassé l'armée irakienne du Koweït, fin février. Ils ont quitté l'émirat le mois dernier. Un accord signé en mars par les ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Syrie et des six Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG) – Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Bahreïn, Oman et Qatar – prévoit que Le Caire et Damas formeront le noyau d'une force arabe de maintien de la paix dans la région. La mise en place de cette force a cependant été retardée, notamment par des divergences sur la composition et le rôle des contingents égyptien et syrien ainsi que sur la participation éventuelle de forces occidentales.

Dans un entretien publié lundi par le journal cairote *El Akhbar*, le prince héritier du Koweït, Cheikh Saad El Abdullahel Sabah, a pour sa part déclaré que la sécurité du Golfe reposait sur la présence de troupes arabes et non occidentales. Parallèlement, des experts des huit pays signataires de l'accord de mars se sont retrouvés lundi à Doha, au Qatar, pour préparer la prochaine réunion de leurs ministres des affaires étrangères, en juillet à Koweït. L'émirat avait fait savoir la semaine dernière qu'il se sentait toujours menacé par son voisin irakien. – *(Reuter.)*

Prochaine livraison de la première cargaison de pétrole raffiné dans l'émirat

L'agence koweïtienne KUNA a annoncé, mardi 18 juin, qu'un navire devait quitter *« dans les vingt-quatre heures »* le port d'El Ahmadi pour livrer la première cargaison de pétrole raffiné au Koweït depuis l'arrêt du pompage dans l'émirat à la suite de l'invasion irakienne. Un responsable de la compagnie pétrolière koweïtienne, cité par KUNA, a indiqué que son navire, battant pavillon américain, déchargerait au Japon 60 000 tonnes de produits pétroliers raffinés. – *(AFP.)*

BDDP

PARIS - SÉOUL
NON-STOP EN 13 H

LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI, DIMANCHE

KOREAN AIR
RÉSERVATION ☎ (1) 42 61 51 74

PROCHE-ORIENT

JORDANIE : après la guerre du Golfe

Un nouveau premier ministre pour un nouveau départ

La page de la guerre du Golfe est définitivement tournée en Jordanie. En chargeant, mardi 18 juin, M. Tahar Masri de former un nouveau gouvernement qui succède à celui, démissionnaire, de M. Moudar Badrane (nos dernières éditions du 19 juin), le roi Hussein veut sans aucun doute marquer sa volonté de voir la Jordanie prendre un nouveau départ, tant au plan extérieur qu'intérieur, après l'adoption de la charte nationale.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La nomination de M. Masri intervient alors que la Jordanie, sortie affaiblie de la guerre du Golfe, où son attitude jugée pro-irakienne lui a valu à la fois les reproches de Washington et les foudres des pays du Golfe, se déclare disposée à participer au processus de paix que tentent d'engager les Etats-Unis. Le choix de M. Masri sera sans nul doute bien accueilli par Washington car, tout au long de la crise, il a été plus modéré dans le ton que le premier ministre démissionnaire et, récemment, a été, en tant que ministre des affaires étrangères, le promoteur de la politique de soutien aux efforts de paix américains. Sa désignation est aussi un signal en direction des monarchies pétrolières, en particulier l'Arabie saoudite et le Koweït.

Le nouveau chef du gouvernement est d'origine palestinienne – c'est une première depuis 1970 (1). Il est né à Naplouse, en Cisjordanie, dont il était député jusqu'à la rupture des liens entre les deux rives du Jourdain en juillet 1988, avant de se faire élire député d'Amman lors des élections de novembre 1989.

D'origine palestinienne

M. Taher Masri est un exemple parfait de l'intégration de la haute bourgeoisie palestinienne au royaume hachémite. Son slogan lors des dernières élections – « *La Jordanie aux Jordaniens, la Palestine aux Palestiniens* » – était sur ce point clair et son choix évident. Il n'empêche que la décision du roi Hussein ne fera pas plaisir à tout le monde et introduit un incontestable élément d'ambiguïté au moment où Américains et Israéliens cherchent à susciter une délégation jordano-palestinienne pour les négociations de paix, ce que, pour l'instant, refusent à la fois l'OLP et la Syrie. Le frère de M. Masri, M. Maher Masri, nationaliste reconnu dans la ville très militante de Naplouse, a participé à plusieurs reprises à la délégation palestinienne reçue par le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, à Jérusalem.

Sur le plan intérieur, M. Masri, qui a commencé ses consultations pour la formation d'un gouvernement avec le bloc parlementaire des Frères musulmans (24 sièges sur 80 à la Chambre), devra mettre en pratique le pluralisme politique dont le principe est inscrit dans la charte nationale, c'est-à-dire, notamment, établir les lois légalisant les partis politiques et renforcer la démocratie, en abolissant par exemple la dernière survivance d'un passé récent comme la loi martiale, dont l'application n'a été que gelée.

A un moment où les critiques se faisaient de plus en plus vives dans la presse, notamment contre la présence des Frères musulmans au gouvernement, et où ceux-ci faisaient paraître des placards publicitaires pour dénoncer toute tentative de négociation dans la crise palestinienne, ce changement devrait signifier la fin de leur présence dans le cabinet. Bien que les ministres islamistes n'aient jamais protesté contre les rencontres avec M. Baker, on laisse entendre à Amman que le roi aurait pu choisir de mettre fin à l'expérience avant que les Frères musulmans « *ne claquent eux-mêmes la porte* ». Dès mardi soir, le chef de ces derniers, M. Mohammad Abdel Rahman Khalifa, affirmait dans un entretien à l'AFP que « *la confrérie ne participera à aucun gouvernement dont le programme inclura des négociations avec Israël ou son allié, l'Amérique, sur l'affaire palestinienne* ».

M. Masri, qui devrait faire connaître très rapidement la composition de son gouvernement, poursuivait mercredi ses consultations avec les autres groupes parlementaires.

FRANÇOISE CHIPAUX

(1) Le dernier premier ministre d'origine palestinienne en Jordanie a été le général Mohammed Daoud, qui avait dirigé dix jours, en septembre 1970, un cabinet militaire alors que les combats faisaient rage entre l'armée jordanienne et les combattants palestiniens.

ISRAËL : lors d'une élection à Hébron

Le courant islamiste palestinien confirme son influence dans les territoires occupés

A l'occasion d'une des très rares élections organisées dans les territoires occupés par Israël, le mouvement islamiste a confirmé son importance, mardi 18 juin, dans l'un de ses fiefs traditionnels, la très conservatrice cité de Hébron (El Khalil), dans le sud de la Cisjordanie.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La liste islamiste – en fait, des sympathisants du mouvement Hamas, une branche des Frères musulmans – a remporté six des onze sièges à pourvoir lors d'un scrutin pour le renouvellement de la direction de la chambre de commerce locale. L'autre liste – celle des proches de l'OLP – obtient quatre sièges, le onzième revenant à un « indépendant ». C'est la première fois depuis 1967, début de l'occupation de la Cisjordanie par Israël, qu'un scrutin de ce type a lieu. Il donne une idée des forces les plus influentes dans une ville comme Hébron, alors que les dernières élections municipales en Cisjordanie remontent à 1976 (les listes apparentées à l'OLP l'avaient, alors, emporté à peu près partout).

Depuis le début de l'Intifada, plusieurs élections syndicales ont eu lieu dans les territoires occupés, mais, contrairement à celle de mardi, aucune n'était de nature à dégager une tendance globale pour une ville ou une région. Organisée dans le plus grand calme, après une campagne active des différents candidats, le scrutin de Hébron devait servir de « test » avant que les autres villes de Cisjordanie et de la bande de Gaza soient appelées à leur tour à renouveler leurs chambres de commerce. L'ensemble de l'exercice pourrait être le prélude à l'organisation de nouvelles élections municipales.

Alors que la presse et la gauche israéliennes annoncent tous les jours de nouveaux programmes d'implantation israélienne – avec confiscations de terres – dans les territoires occupés, M. Itzhak Shamir a redit, mardi, qu'il n'entendait aucunement ralentir la colonisation. « *C'est un processus normal, ordinaire, qui ne peut pas être arrêté* », a déclaré le premier ministre en fêtant le dixième anniversaire d'une implantation dans le nord de la Cisjordanie. En général, les dirigeants israéliens ignorent, ou ne prennent pas au sérieux, les avertissements venus ces derniers jours de Washington et soumettant l'aide du gouvernement américain pour l'installation des juifs soviétiques à un arrêt des implantations.

ALAIN FRACHON

LIBAN

Quatre morts dans l'explosion d'un dépôt de munitions

Selon la milice chrétienne des Forces Libanaises (FL) quatre personnes ont été tuées et 24 autres blessées, mardi 18 juin, par une explosion d'origine criminelle dans l'un de ses dépôts de munitions.

L'explosion s'est produite dans la localité côtière chrétienne de Maameltein (23 km au nord de la capitale). Un porte-parole des FL a affirmé qu'une charge télécommandée, placée dans un camion chargé de munitions a explosé au moment où le véhicule sortait du dépôt, provoquant des explosions en chaîne dans les camions qui suivaient. Le porte-parole a précisé que ces munitions étaient destinées à être convoyées hors du Liban ou à être livrées à l'Etat dans le cadre du processus de désarmement des groupes armés. – *(AFP.)*

□ RECTIFICATIF. – Dans l'article sur l' « université de printemps » du Parti radical français à Beyrouth, publié dans *le Monde* du 18 juin, une erreur de transcription a entraîné un contresens. Il fallait lire : M. Nordmann a refusé de placer (et non « a placé ») sur le même plan les occupations israélienne et syrienne.

□ RECTIFICATIF. – Une erreur s'est glissée dans l'article bibliographique intitulée « L'Histoire en face » et consacré au livre de Maurice Stroun et Michael Harsgor (*le Monde* du 13 juin). Il fallait lire que les juifs devinrent majoritaires à Jérusalem – à partir de 1865 – et non en Palestine.

AFRIQUE

ALGÉRIE : après la formation du nouveau gouvernement

Le président du Front islamique estime que « le pays s'oriente vers l'apaisement »

Une deuxième femme, Mme Leila Aslaoui, magistrat et militante des droits de la femme, a été nommée, mardi 18 juin, ministre de la jeunesse et des sports. Elle siégera, au sein du cabinet formé par M. Sid Ahmed Ghozali, aux côtés de Mme Nafissa Lalliam, ministre de la santé.

Les membres de ce nouveau gouvernement ne seront pas candidats aux prochaines élections législatives, a annoncé un communiqué publié après un premier conseil des ministres réuni, mardi, sous la présidence de M. Chadli Bendjedid. Celui-ci a souligné « *sa détermination à respecter le choix qui résultera de l'expression de la volonté populaire* » et a invité le gouvernement à « *réunir les meilleures conditions* » pour permettre l'organisation des consultations à venir « *dans la liberté, la transparence et la crédibilité propres à réinstaurer un climat de confiance* ».

Au cours d'une conférence de presse, M. Abassi Madani, le président du Front islamique du salut (FIS), a demandé au gouvernement de « *faire preuve de sagesse* », estimant sa mission « *très difficile* ». Après avoir fait remarquer qu'« *aucun élément du FIS n'y figure ni de près ni de loin* », il lui a néanmoins souhaité du « *succès* » en considérant que « *le pays s'oriente vers l'apaisement et la sortie de la crise politique* ».

De son côté, M. Ali Benhadj, numéro deux du FIS, a qualifié de « *mensongères* » et de « *dénuées de tout fondement* » les accusations de la gendarmerie sur son implication dans un projet de « *déstabilisation de l'Etat* ». Mais, assurant que l'islam autorisait les musulmans à détenir des armes et à les utiliser pour combattre leurs ennemis, il a affirmé : « *Je suis les commandements et la charia de Dieu. Quant au droit positif* [celui des hommes], *je le piétine.* »

D'autre part, M. Didier Roger Guyan, ressortissant français arrêté le 12 juin pour avoir été mêlé à l'agitation islamique, a été déféré, mardi, devant le procureur de Tissemsilt, en même temps que « *plusieurs personnes présumées complices* », dont l'identité et la nationalité n'ont pas été révélées. A cet égard, les forces de l'ordre ont fait état de l'interpellation, depuis samedi dernier, de 469 personnes dont 244 ont été déférées au parquet et 116 placées sous mandat de dépôt. D'autre part, selon le Syndicat islamique du travail (SIT), plus de 12 000 grévistes qui avaient répondu, fin mai, à l'appel à la grève générale, n'ont pas été réintégrés dans leurs entreprises. – *(AFP.)*

M. Aït Laoussine, ministre de l'énergie

Un gage d'ouverture internationale

La nomination de M. Nordine Aït Laoussine au poste de ministre de l'énergie a fait l'effet d'une bombe dans les milieux pétroliers internationaux. Bien qu'il n'ait que cinquante-cinq ans ce sportif souriant, passionné de football et de jogging, passe, en effet, pour l'une des « figures historiques » du pétrole et l'un des meilleurs experts mondiaux de l'OPEP. Son retour en Algérie à un poste de premier rang, après douze années de mise à l'écart, apparaît comme un symbole de l'esprit d'ouverture du nouveau gouvernement.

Né le 4 avril 1936, à Alger, ce brillant technocrate, formé dans les universités américaines – il est docteur en géologie pétrolière de l'université du Michigan – est placé très tôt sous le feu de l'actualité. Il n'a que trente-quatre ans lorsque, après une rapide carrière au sein du ministère des mines et de l'énergie, M. Belaïd Abdessalam, patron de l'industrie et de l'économie, le nomme vice-président de la Sonatrach aux côtés de M. Ghozali. Chargé des hydrocarbures, il devient l'un des principaux négociateurs des accords qui, en 1971, aboutiront à la nationalisation du secteur pétrolier.

Deux ans plus tard, le choc pétrolier de 1973 le place au cœur du feuilleton qui, pendant près de dix ans, tiendra le monde entier en haleine. Chargé du commerce et des négociations internationales à la Sonatrach, il participe à toutes les réunions de l'OPEP, remplaçant, à plusieurs reprises, « ses » ministres, M. Abdessalam puis M. Ghozali, à la tête de la délégation algérienne. Egalement responsable des négociations sur le gaz, il signe la plupart des contrats qui placent l'Algérie parmi les premiers exportateurs de gaz naturel liquéfié.

En 1979, cette carrière est brutalement cassée. Victime de la disgrâce qui toucha toute l'équipe de M. Abdessalam, après l'élection du président Chadli et la nomination d'un nouveau ministre du pétrole, M. Belkacem Nabi, il doit quitter l'Algérie. De Genève, où il a fondé sa propre société de consultants, Nalcosa, il assiste, au renversement complet de la politique commerciale de son pays : au mépris des lois du marché, Alger tente d'imposer des conditions jugées exorbitantes et se prive, de la moitié de ses clients pour le gaz.

Vivement attaqué par la presse algérienne qui l'accuse de « trahison », il n'en continue pas moins à suivre de près les travaux de l'OPEP, dont il est l'un des meilleurs experts. Le départ en 1988 de M. Nabi met fin à sa disgrâce. Réhabilité, M. Aït Laoussine n'en reste pas moins « en réserve », se contentant de conseiller discrètement le nouveau ministre du pétrole, M. Sadek Boussena.

Son retour aux affaires témoigne de la volonté de M. Ghozali, dont il est un ami fidèle, de rassurer les milieux économiques internationaux. Apolitique, jouissant d'un crédit important auprès des compagnies pétrolières, M. Aït Laoussine est sans doute le plus qualifié pour convaincre clients et investisseurs de reprendre le chemin de l'Algérie. Politique d'ouverture, amorcée par son prédécesseur depuis deux ans, qui risquait de subir un coup d'arrêt après les troubles provoqués par les islamistes.

La tâche du nouveau ministre de l'énergie, responsable du « nerf de la guerre », c'est-à-dire des recettes en devises du pays, n'en est pas moins fort délicate. Le niveau actuel des prix internationaux du brut n'est, en effet, pas suffisant pour permettre au pays de régler les échéances de sa dette et de faire face à ses besoins vitaux. Mais, isolée au sein de l'OPEP depuis la guerre du Golfe, l'Algérie a peu de moyens pour convaincre les autres pays producteurs de défendre des prix plus rémunérateurs. En dépit de ses compétences, M. Aït Laoussine aura fort peu de temps, d'ici aux prochaines élections, pour renverser la tendance.

VÉRONIQUE MAURUS

36.15 LMBAC et 36.15 EDUC corrigent le Bac et le Brevet des collèges dès le soir des épreuves !

Pour toutes les académies, **Le Monde** et **Educ** vous proposent sur minitel un corrigé de vos épreuves.

POUR VOS CORRIGÉS TAPEZ 36.15 LMBAC 36.15 EDUC

⇨ **BACCALAURÉAT**
- **Philosophie**
- **Français** (élèves en 1re)
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques** avec l'Association des professeurs de Mathématiques
- **Sciences Physiques** avec l'Union des physiciens
- **Sciences Naturelles** avec l'Association des professeurs de biologie et de géologie
- **Allemand (LV1)**
- **Anglais (LV1)**
- **Espagnol (LV1)** avec l'Association des professeurs de langues vivantes

⇨ **BREVET**
- **Français**
- **Histoire-Géographie**
- **Mathématiques**

Le service des corrigés vous est proposé par :
HACHETTE Éducation · Onisep · MNEF · Libération · ESIG L'école

هكذا من الأصل

Où va la route ?

Le monde change. Mais la route évolue-t-elle dans le même sens ?
On peut se poser des questions sur l'avenir de la route, comme : quelles politiques de développement ? Quels désenclavements régionaux ? Vers quels projets pour l'environnement ?
Mais aussi quelles sécurités sur les voies de communications routières ?...
Toutes ces questions pour montrer que la stratégie routière dépasse largement le cadre de la réfection des nids de poules.
C'est parce que COLAS, premier de la construction routière, connaît les enjeux économiques, politiques, technologiques et sociologiques que COLAS a décidé de poser les vraies questions dans un livre blanc de la route.
Vous pouvez l'obtenir en nous téléphonant au : 05.11.13.15.
Chez COLAS, nous sommes pour la route, c'est pour cela que nous la mettons en questions.

COLAS

Pour la route

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : le débat sur le « fédéralisme » européen

Mme Thatcher annonce qu'elle va sortir de son silence...

En accusant Mme Thatcher de proférer des « mensonges » à propos de l'Europe, l'ancien premier ministre conservateur, M. Edward Heath, a piqué la « Dame de fer » à un point tellement sensible que celle-ci a renoncé à observer le silence qu'elle s'était imposé depuis sa démission en novembre dernier. Cette querelle homérique entre deux ex-dirigeants « tories » risque de relancer la « guerre civile » dans les rangs du parti, entre partisans et adversaires de la construction européenne.

LONDRES

de notre correspondant

M. Heath parlait à Londres. Mme Thatcher est en voyage aux Etats-Unis. Les règles du club très policé qu'est la Chambre des communes ne jouaient donc plus. Le mot le plus fort qu'on puisse utiliser dans cette enceinte pour attaquer un autre parlementaire est celui de *« mensonge »*. Généralement d'ailleurs, la *speaker* intervient alors pour demander à l'honorable parlementaire de retirer son propos et de s'excuser auprès du collègue qu'il a ainsi insulté. Un député britannique ne *« ment »* pas. Il peut tout au plus *« avancer une inexactitude »* ou selon la formule consacrée *« être parcimonieux avec la vérité »*.

M. Heath n'a que faire de ces politesses. Il a déclaré à la chaîne de télévision privée *ITV* que Mme Thatcher, quand elle parlait de l'Europe, *« énonçait des choses fausses, c'est-à-dire, en anglais courant, des mensonges »*. Et M. Heath d'énumérer les sujets sur lesquels la « Dame de fer » ment, selon lui, à ses compatriotes : les institutions de Bruxelles (*« un super-Etat »*), la future monnaie européenne (*« unique »*), le rôle de la Commission et celui de son président (« autocrate »), M. Jacques Delors...

Le pire était encore à venir. M. Heath estime que ces contre-vérités sont dues tout simplement à l'ignorance crasse de Mme Thatcher, qui n'est toujours pas parvenue à comprendre que *« nous [Britanniques, NDLR] avons une culture européenne au même titre que nous avons des traits nationaux distinctifs »*. Il serait temps que l'intéressée prenne conscience du fait qu'elle a été mise à la porte *« sans cérémonie »* du 10 Downing Street précisément *« à cause de ses propos sur l'Europe et de sa façon de se comporter en Europe »*.

Mme Thatcher a déclaré à New-York qu'elle allait retrouver sa liberté de parole. *« J'ai été très silencieuse jusqu'ici, ce qui a représenté un gros effort pour moi »*, a-t-elle dit. Il est temps, selon elle, d'en revenir à un *« débat franc et ouvert »* sur l'énorme problème que constitue l'avenir de l'Europe. Elle s'exprimera, si l'on comprend bien, lorsqu'elle remettra le pied sur le sol britannique.

La *« guerre civile »*, pour reprendre l'expression utilisée à l'occasion par le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, semble donc rallumée. M. John Major croyait avoir calmé les esprits avec ses déclarations pro-européennes modérées devant les conservateurs gallois réunis le 14 juin à Swansea pour leur congrès annuel. Il n'en est rien apparemment et les petites phrases volent de nouveau de toute part.

Mme Thatcher a ajouté un élément supplémentaire à la polémique en cours. Elle a laissé entendre, à sa façon, qu'elle avait eu tort, en octobre dernier, d'écouter le conseil de son chancelier de l'Echiquier et d'accepter de faire adhérer la livre au mécanisme de change du Système monétaire européen. Les Britanniques ont suffisamment de mémoire pour se rappeler que son chancelier, à l'époque, était un certain John Major...

Un défi pour M. Major

On en revient donc à un schéma relativement classique à l'intérieur du parti conservateur, dans lequel la droite et l'extrême droite (Mme Thatcher, M. Nicholas Ridley, la centaine de députés intéressés par le « Groupe de Bruges ») font face à une « gauche » pro-européenne majoritaire (MM. Heath, et Hurd, Sir Geoffrey Howe, l'ancien chancelier Nigel Lawson, etc.). L'événement est certainement un défi pour l'autorité de M. Major. Mais il constitue peut-être aussi l'occasion pour ce « jeune » premier ministre, sempiternellement accusé d'être *« gris »* et *« ennuyeux »*, de montrer de quoi il est capable.

M. Major est en effet exactement au centre du parti à propos de l'Europe. Il n'a rien, dans son passé, qui le désigne à la vindicte des partisans du *« grand large »*. Il est hostile à la monnaie unique européenne, mais il est favorable à une monnaie commune. Il est totalement opposé au *« fédéralisme »* politique, mais il est prêt à des abandons de souveraineté, raisonnables et concertés. La limite est invariable. Il appartiendra, le jour venu, au Parlement de Westminster de se prononcer sur l'ensemble de ce processus.

Le décor est donc en place pour un grand débat national sur le rôle de la Grande-Bretagne en Europe. M. Major estime que son pays doit être *« au cœur »* de celle-ci. Il s'est abstenu jusqu'ici de polémiquer avec l'illustre dame qui a fait sa carrière politique, mais il n'a pas non plus fait vœu absolu de silence. Si l'Europe tourne au cauchemar d'un *« super-Etat »*, il a la certitude que le coup d'arrêt sera donné par *« le pays, le Parlement et moi-même »*. Le message adressé à Mme Thatcher est poli mais ferme. Il est le patron. Si elle veut parler, elle est totalement libre de le faire. Mais il se réserve le droit de lui répondre.

DOMINIQUE DHOMBRES

URSS : le conflit de pouvoir au Kremlin

M. Gorbatchev va affronter les conservateurs au Parlement soviétique

Le vote du Parlement soviétique sur les pleins pouvoirs demandés par le premier ministre, M. Valentin Pavlov, dans le cadre de la nouvelle offensive des conservateurs, a été reporté au vendredi 21 juin. Mais la nouvelle alliance, en faveur des réformes, entre MM. Gorbatchev et Eltsine, qui est actuellement en visite à Washington, bute déjà sur des interprétations différentes du traité de l'Union.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Si le triomphe de M. Eltsine à l'élection présidentielle russe a permis d'éclaircir l'horizon politique en Russie, la confusion s'accroît en revanche au niveau du pouvoir soviétique – ou de ce qu'il en reste – manifestement pris dans un véritable vent de panique.

On savait le Soviet suprême (Parlement) d'URSS, très nerveux depuis qu'il devenait clair que le processus des « 9 + 1 » qui redessine l'URSS nouvelle, compromet à terme son existence : deux nouvelles Chambres plus représentatives des Républiques doivent le remplacer dans la future configuration. Depuis lundi, le bastion d'honneur du Soviet suprême a trouvé le soutien d'un nouvel allié : le premier ministre Valentin Pavlov, jusque-là fidèle à M. Gorbatchev, qui visiblement ne se résout pas, lui non plus, à la perspective d'un gouvernement central affaibli. Au cours d'une séance à huis clos la *« troïka de l'ordre »* (le chef du KGB Vladimir Krioutchkov, le ministre de la défense Dimitri Iazov et celui de l'intérieur Boris Pugo) auraient appuyé les revendications de M. Pavlov. On voit donc émerger un front conservateur *« Parlement-gouvernement »*, contre la nouvelle alliance *« président-Républiques »*.

Ce n'est pas la première fois que M. Gorbatchev se trouve confronté à ce genre de situation et comme d'habitude, il va de nouveau tenter de sauver les meubles en conciliant l'inconciliable, plutôt que de provoquer la rupture. Passablement excités, les députés du Soviet suprême ont finalement accepté, mardi soir 18 juin, de reporter à vendredi le vote sur les pleins pouvoirs demandés par M. Pavlov afin que le président soviétique, dont l'emploi du temps est trop chargé jusque-là, puisse venir y exposer son point de vue.

Cette volonté de ramener la paix a donné lieu mardi à quelques scènes cocasses, comme celle du porte-parole présidentiel, M. Vitali Ignatenko, s'escrimant à convaincre les journalistes que M. Pavlov ne lance pas de *« défi »* à M. Gorbatchev et qu'il *« ne faut pas dramatiser »*, au moment où les *Izvestia* sortaient en kiosque avec, étalés à la une, les propos on ne peut plus clairs de M. Pavlov : *« Il est normal qu'au poste que j'occupe, j'aie mon propre point de vue sur de nombreuses questions (...) La journée de travail du président n'a que quatorze heures et il ne doit pas vouloir tout faire (...) Non, je n'ai pas parlé avec lui cette fois-ci* [de mon intention de demander les pleins pouvoirs] ».

Mieux : la position officielle est que le programme anti-crise présenté au printemps par M. Pavlov et qui n'avait impressionné personne, ni en URSS ni en Occident, n'est pas *« contradictoire »* mais *« complémentaire »* du nouveau plan de réforme économique soviéto-américain défendu par M. Gregori Iavlinski. Commentant ces différents projets à l'issue de la dernière réunion des « 9 + 1 » à Novo-Ogarevo (*le Monde* du 19 juin), M. Gorbatchev a indiqué qu'il *« fallait faire une synthèse de toutes les orientations »* pour *« former la base des propositions »* avec lesquelles il se rendra au sommet du G 7.

Le même épais brouillard entoure le projet de traité de l'Union : si l'on écoute les représentants du pouvoir central, il est totalement ficelé, à quelques détails mineurs près, mais pour ceux des Républiques les plus volontaristes, c'est-à-dire la Russie et l'Ukraine, le projet bute encore sur des divergences de fond. Ainsi, M. Gorbatchev a longuement expliqué mardi soir à la télévision soviétique qu'il y avait *« un très large accord »* et que les questions requérant des consultations supplémentaires, comme celle de l'impôt fédéral, ne constituaient pas des *« barrières insurmontables »*.

Mais interrogé sur les résultats de la même réunion avant de s'envoler pour les Etats-Unis, le président russe, M. Boris Eltsine, répondait, selon l'agence Tass, qu'un *« accord n'avait pu être trouvé sur certains points du document : la répartition des compétences entre le centre et les Républiques, le système fiscal et la question des sujets de l'Union »*. Cela équivaut au cœur du problème... Peut-être M. Gorbatchev espère-t-il que ses interlocuteurs américains sauront convaincre M. Eltsine des contraintes du fédéralisme...

SYLVIE KAUFFMANN

La renaissance de la Russie

Suite de la première page

Quelles que soient les solutions finalement retenues, la Russie émergera dans les prochaines années comme la pièce maîtresse de ce nouvel ensemble.

Il faudra alors reconnaître le caractère non pas passéiste mais prophétique de de Gaulle, qui ne cessa de parler de la Russie quand il s'agissait de l'Union soviétique et qui, lors de son voyage triomphal à Moscou en 1966, salua du balcon de la mairie *« la Russie puissante, prospère et remplie d'ardeur pacifique »*.

Par son histoire, sa culture, sa religion, la Russie est la grande puissance de l'URSS. Par son potentiel économique aussi : elle représente 76 % du territoire, compte 51 % de la population, produit 91 % du pétrole, 76 % du gaz, 70 % du charbon, 53 % des céréales, 58 % de l'acier, etc. Elle regroupe la majeure partie de l'industrie militaire (85 %) et de la recherche et développement dans ce domaine. C'est en soi un véritable empire, avec seize Républiques autonomes aux peuples divers plus ou moins satisfaits de la tutelle russe, qui peut rassembler autour de lui les Biélorusses et les Ukrainiens, voire les Républiques d'Asie centrale, qui resteront encore longtemps dépendantes des largesses slaves.

Contrairement aux craintes émises ici ou là en Occident pour soutenir même artificiellement « l'unité » de l'URSS, l'indépendance des Républiques périphériques ne ferait pas tomber dans les mains de petits potentats locaux plus ou moins imprévisibles une partie des armes nucléaires soviétiques, car c'est la Russie qui en contrôlerait l'essentiel. Est-ce rassurant? La Russie restera en effet une grande puissance nucléaire, y compris après les mesures de désarmement actuellement discutées entre Soviétiques et Américains, et elle aura la plus forte armée en Europe. Si menace il y a, elle vient du potentiel militaire en tant que tel, pas d'une éventuelle dissémination.

« Le début du siècle prochain promet de devenir l'aube d'une grande renaissance russe », écrit un jeune économiste russe de l'Académie des sciences soviétique, en vantant l'esprit d'entreprise et d'initiative de ses compatriotes manifesté notamment avant la guerre de 1914-1918 à un moment où l'autocratie tsariste faiblissait (1). C'est dire que les données de base des rapports entre Moscou et les Occidentaux risquent de demeurer inchangées, à moins que la nature du régime russe n'ait été fondamentalement modifiée en faveur de la démocratie.

Boris Eltsine peut-il être le porteur de ce changement? Il s'y est engagé. Ses foucades, son ton populiste, voire son long passé d'apparatchik communiste, ne plaident pas toujours en sa faveur. Toutefois, il n'y a pas que ses déclarations d'intention. Le mouvement qui le soutient milite pour une démocratie de type occidental et une économie de marché; il a rassemblé autour de lui les Russes qui veulent rompre sans compromission avec le régime soviétique; son programme préparé avec des conseillers issus des milieux réformateurs et démocrates apparaît beaucoup plus radical et beaucoup plus proche des demandes occidentales que les velléités gorbatchéviennes.

Tout reste à faire, et d'abord créer les bases institutionnelles de la démocratie politique et de la liberté économique, et ce ne sera pas possible sans aide de l'Occident. Mais il serait paradoxal que les dirigeants de l'URSS – en Russie, dans les municipalités comme Moscou ou Saint-Pétersbourg, et dans d'autres Républiques – qui prennent au sérieux la démocratisation ne soient pas aidés dans leur tâche.

Cet engagement indispensable ne signifie pas une méconnaissance des mérites de Mikhaïl Gorbatchev, ni *a fortiori* une rupture avec lui. Il impose cependant une attitude plus diversifiée face à ce qu'il reste de l'Union soviétique (*le Monde* du 24 avril). Les experts américains l'ont compris depuis longtemps et le président Bush l'a admis en recevant officiellement Boris Eltsine à la Maison Blanche. Les Européens auraient tort de rester en retrait, d'autant plus qu'un jour ou l'autre la Russie frappera à la porte de l'Europe. A-t-elle, pour y entrer, plus de droits à faire valoir que l'URSS? C'est une autre histoire.

DANIEL VERNET

(1) *Newsweek* du 24 juin.

□ **Visite à Paris du maire de Leningrad.** – M. Anatoli Sobtchak, maire réformateur de Leningrad, reconduit à son poste, le 12 juin, par un vote des habitants de la ville, fait actuellement une visite à Paris à l'invitation du ministre du tourisme, M. Jean-Michel Baylet. Au cours de cette visite, il devait discuter du développement touristique de sa ville et prendre la parole, jeudi 20 juin, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Il s'est entretenu avec le directeur d'Europe au ministère des affaires étrangères, M. Jacques Blot, et le délégué à la mission interministérielle pour la coopération avec l'Europe centrale et orientale, M. Ramov.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Accord politique sur la Constitution

PRAGUE

de notre correspondant

Après cinq mois de réunions bimensuelles, les chefs des partis tchèques et slovaques sont parvenus à un accord sur les principes de base d'une loi fondamentale de la « République fédérative tchèque et slovaque ». Le président Vaclav Havel a finalement réussi à faire accepter, lundi 17 juin à Kromeriz (Moravie), son projet de compromis : un maintien de la Fédération, comme *« union volontaire »* confirmée par un traité entre les Parlements des Républiques tchèque et slovaque. Une rencontre précédente avait été suspendue à la suite du décès du chef des autonomistes moraves, M. Boleslav Barta, frappé d'une crise cardiaque pendant les discussions...

Le compromis a toutefois été rejeté par le Parti national slovaque, indépendantiste, qui a recueilli 14 % des voix aux élections de juin 1990. Selon de récents sondages, 16 % des Slovaques se prononcent actuellement pour l'indépendance, 9 % pour une confédération, tandis que 75 % sont favorables au maintien d'un Etat commun. Le traité, réclamé par les Slovaques et finalement accepté par les Tchèques, sera préparé par les deux Conseils nationaux, qui adopteront aussi leurs propres Constitutions et devront ratifier une Constitution fédérale, le tout avant les élections de juin 1992, espère M. Havel. L'accord conclu à Kromeriz entre les partis tchèques et slovaques demeure fragile car il ne concerne que des principes, alors qu'une radicalisation est en cours en Slovaquie, en proie à des difficultés économiques croissantes.

M. P.

ALLEMAGNE : la controverse sur le siège du gouvernement

Les partisans de Bonn semblent assurés d'une courte majorité au Bundestag

BONN

de notre correspondant

Si Bonn devait l'emporter, jeudi 20 juin, sur Berlin à l'issue d'un débat-marathon au Bundestag, la cité rhénane devra une fière chandelle à M. Wolfgang Clement (SPD), ministre à la chancellerie de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Cet homme, que l'on dit bien placé pour succéder à M. Johannes Rau comme ministre-président du Land le plus peuplé d'Allemagne, a été à l'origine de la petite phrase dans le traité d'unification entre la RFA et la RDA qui a vraisemblablement sauvé les chances de Bonn : *« Berlin est la capitale de l'Allemagne. Le siège du Parlement et du gouvernement sera fixé par les organes législatifs. »*

On aurait très bien pu imaginer que, sans la vigilance de M. Clement, le transfert des institutions majeures de la République vers Berlin aurait pu être acquis dans l'euphorie de l'unité retrouvée, à une période où les images de la chute du Mur étaient encore présentes dans tous les esprits. Mais l'Allemagne ne serait pas l'Allemagne si elle ne s'offrait pas, de temps à autre, une de ces *« querelles d'Allemands »* bien difficile à suivre pour qui n'est pas accoutumé au rituel des chicanes d'outre-Rhin. *« Lorsque nous, Allemands, nous nous emparons d'une question pour la discuter, on peut être sûr que l'herbe n'y repoussera plus »*, ironisait un chansonnier...

A la veille du scrutin décisif, on ne prend même plus la peine, dans le camp berlinois comme dans le camp bonnois, de répéter ses arguments. Ils ont été tant ressassés pendant les neuf derniers mois que l'on n'a plus qu'un souhait : en finir au plus vite avec cette controverse qui mobilise une bonne partie de l'énergie de la classe politique dans une période où elle pourrait être beaucoup plus utilement appliquée à la solution de problèmes autrement plus importants.

Chacun puise donc dans la liste des arguments exposés ceux qui viennent conforter une conviction acquise par avance. Etre « Bonnois » ou « Berlinois » n'est affaire ni de parti ni de religion. La ligne de partage serait plutôt géographique, le nord et l'est de l'Allemagne étant favorables à Berlin, l'ouest et le sud à Bonn, même si l'on compte de notables exceptions comme le chancelier Kohl (originaire du Palatinat) pour Berlin, et le nouveau chef du Parti social-démocrate (SPD), M. Björn Engholm, homme du nord partisan de Bonn.

Dans la population, ce partage géographique est très net : en Bavière, en Bade-Wurtemberg, en pays rhénan, on a vu remonter la vieille méfiance à l'égard d'une Prusse dominatrice à l'occasion du débat sur le siège du gouvernement. Au nord et à l'est, on n'épargne guère les quolibets pour cette capitale fédérale *« deux fois plus petite et deux fois plus morte que le cimetière de Chicago »*. Au total, les sondages marquent une nette préférence pour Bonn : 56 % des personnes interrogées par le sondage le plus récent sont en faveur du maintien du gouvernement et du Parlement dans leur lieu de résidence actuel.

La grande force de Bonn, c'est de n'apparaître menaçante à personne, d'être le symbole d'une Allemagne fédéraliste prospère mais modeste, ancrée à l'Ouest tout en pouvant mener, depuis les bords du Rhin, une Ostpolitik active. Berlin compte, pour l'emporter au finish, sur la force de conviction et l'autorité morale des plus éminents de ses partisans : le président de la République, M. Richard von Weizsacker, l'ancien chancelier Willy Brandt, le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher. Il faudra à ces deux derniers, au cours du débat de jeudi au Bundestag, déployer des trésors de persuasion pour renverser la tendance qui se dessine et qui donne, selon un pointage de l'hebdomadaire *Bild am Sonntag*, 310 députés résolument pour Bonn, 250 inconditionnels « pro-Berlin », et une cinquantaine d'indécis sur les 662 députés du Bundestag.

LUC ROSENZWEIG

POLOGNE : ancien porte-parole du gouvernement communiste

M. Jerzy Urban jugé pour « pornographie »

L'ancien porte-parole du gouvernement communiste, M. Jerzy Urban, devenu directeur de l'hebdomadaire satirique *Nie* (Non), a été jugé mardi 18 juin à huis clos par le tribunal de Varsovie pour diffusion d'*« image à caractère pornographique »*. Dans son deuxième numéro, en octobre 1990, *Nie* avait publié une photo de femme nue dans une attitude jugée obscène par la justice. M. Urban risque jusqu'à deux ans de prison ou une peine d'amende, mais le tribunal a décidé de faire appel à des *« experts »* avant de rendre son jugement.

Le magazine *Nie*, dont le style iconoclaste tranche sur le conformisme de la presse polonaise, connaît un large succès et est diffusé à 200 000 exemplaires. Ses cibles favorites sont la religion et le pape Jean-Paul II, ainsi que le président Lech Walesa. A la sortie du tribunal, M. Jerzy Urban, dénonçant le fait que son procès ait eu lieu à huis clos, a déclaré aux très nombreux journalistes présents : *« C'est un procès politique. Je suis rédacteur en chef d'un journal politique et non pornographique »*. – (AFP.)

هكذا من الأصل

Rolf Blum, qui a sauvé une petite fille de trois ans d'une maison en flammes.

Il s'en est fallu de quelques secondes... Nous les lui avons données.

Pour Rolf Blum, il y a des secondes qui valent une vie. Pour lui comme pour tous les pompiers du monde, pouvoir rester quelques instants de plus au contact du feu est vital. Quelques secondes de plus... qui ont demandé plusieurs années de collaboration entre Du Pont de Nemours et les services de sécurité. Le résultat : Le NOMEX* III, une fibre légère, résistante à la chaleur et aux flammes, qui permet de travailler au plus près du foyer.

C'est un équipement en NOMEX III qui a permis à ce pompier de sauver cette petite fille.

Aujourd'hui, les brigades de sapeurs-pompiers de nombreuses villes comme Francfort, Milan et Londres sont équipées de vêtements en NOMEX III.

Du Pont et la vie...

La sécurité est précisément un des domaines dans lequel Du Pont réalise d'importantes innovations. En consacrant un budget de Recherche et de Développement de plus de 7 milliards de francs par an et en travaillant en étroite collaboration avec les spécialistes de domaines aussi variés que l'industrie, l'agriculture et la médecine... Du Pont de Nemours met la technologie au service de la vie.

Pour toute information, contacter : Du Pont de Nemours (France) S.A. ; 137 rue de l'Université, 75554 Paris Cedex 07 - Tél : (1) 45.50.63.81.

* Marque déposée de Du Pont de Nemours

De meilleurs produits pour une vie meilleure. DU PONT

DIPLOMATIE

En prélude à la première réunion ministérielle de la CSCE

M. James Baker prône la création d'une communauté euro-atlantique « de Vancouver à Vladivostok »

Le chancelier allemand Helmut Kohl a ouvert mercredi matin 19 juin dans l'ancien Reichstag de Berlin la première réunion du conseil des ministres des affaires étrangères de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le début des travaux devait être consacré à un débat sur les perspectives d'une nouvelle architecture paneuropéenne avant d'aborder la coopération en matière économique puis de sécurité.

BERLIN

de notre correspondant

Dans un discours prononcé en avant-première, mardi soir, dans un grand hôtel berlinois, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a invité les Soviétiques à prendre leur place dans une grande communauté euro-atlantique que *« qui s'étende vers l'est de Vancouver à Vladivostok »*. Le chef de la diplomatie américaine était allé, au cours de la journée à Halle, avec le ministre allemand des affaires étrangères, M. Genscher, se rendre compte des problèmes de reconstruction de l'économie est-allemande. Avant de quitter Berlin pour la Yougoslavie puis l'Albanie, il doit rencontrer son homologue soviétique, M. Bessmertnykh, afin de discuter des dernières propositions du président Gorbatchev sur la réduction des armements stratégiques.

En décembre 1989, quelques semaines après l'ouverture du mur de Berlin, M. Baker était venu dans la capitale de la future Allemagne réunifiée pour lancer l'idée d'une nouvelle vision de la coopération atlantique prévoyant une redéfinition des relations entre l'Amérique du Nord et l'Europe de l'ouest. Il s'agissait alors d'anticiper sur les conséquences d'une réunification allemande, encore dans les limbes, et des bouleversements en URSS.

Une perspective pour les pays de l'Est

Tout en se félicitant de l'adoption du système de valeurs de la démocratie occidentale dans les pays de l'Est, les Américains s'inquiètent aujourd'hui des disparités économiques persistantes et de la réémergence des nationalismes. L'objectif de Washington, indiquait-on lundi dans la délégation américaine, est de donner à ces pays une perspective pour les quinze à vingt ans à venir.

Le message de M. Baker vise à convaincre les Européens de l'Est, y compris les Soviétiques, qu'ils ont leur place à terme dans une grande structure euro-atlantique basée sur l'expérience de la coopération entre les démocraties occidentales et de l'intégration ouest-européenne. *« Il nous faut offrir une inspiration, un objectif à ces peuples qui redécouvrent de nouvelles valeurs sur lesquelles ils peuvent construire des sociétés pluralistes, démocratiques, ouvertes au marché libre. Il nous faut leur montrer leur place dans l'architecture nouvelle »*, a déclaré le secrétaire d'Etat.

Selon M. Baker, cette communauté transatlantique sera incomplète tant que *« l'URSS hésite au dehors »*. *« La perestroïka*, a-t-il estimé, *est un concept soviétique, un objectif soviétique, fondé sur la prise de conscience que seul le changement peut mettre fin à la stagnation, à la détérioration. C'est dans l'intérêt du peuple soviétique d'adopter une économie de marché, la démocratie, le respect de la loi. C'est dans notre intérêt de les y aider »*.

« Nous pouvons servir de catalyseur », a poursuivi M. Baker, en rappelant que les Etats-Unis préparent un ensemble de mesures pour aider l'URSS. Mais, a-t-il ajouté aussitôt, c'est aux Soviétiques de décider d'aller de l'avant en prenant des mesures courageuses. *« La porte de la communauté euro-atlantique leur est ouverte. Mais c'est à eux seuls qu'il appartient de décider de franchir le seuil »*, a-t-il dit.

Cette communauté renouvelée, le secrétaire d'Etat la voit reposer sur trois piliers : une Alliance atlantique ouverte aux nouvelles démocraties de l'est de l'Europe et prête à coopérer avec l'Union soviétique sur le plan de la sécurité ; une communauté ouest-européenne dont l'intégration progressive doit servir de modèle et qui puisse assumer en Europe un rôle de leader ; enfin, le renforcement d'une CSCE qui doit devenir le toit de cette communauté euro-atlantique.

M. Baker attribue à la CSCE un rôle essentiel en matière de sécurité pour aider à maintenir la stabilité sur le continent européen. Elle doit, a-t-il souligné, *« contribuer à créer les conditions politiques, économiques et sécuritaires qui puissent empêcher les conflits »*. Elle doit disposer *« de systèmes pour prévenir des dangers potentiels, de mécanismes pour tenter de faire des médiations, et de moyens pour aider à les résoudre »*.

HENRI DE BRESSON

Les propositions du secrétaire d'Etat américain

M. Baker a fait mardi certaines propositions pour renforcer le processus de la CSCE :

Sécurité et prévention des conflits

– Afin *« d'institutionnaliser la transparence »* dans le domaine militaire, il propose d'intensifier les efforts pour parvenir à un traité *« ciel ouvert »* permettant la surveillance aérienne des territoires nationaux.

– Il se prononce pour l'établissement d'un dialogue régulier sur les forces militaires, les budgets et les doctrines militaires ainsi que pour la mise en place de mesures d'alerte en cas de renforcement anormal des forces et des arsenaux.

– A propos de problèmes régionaux, comme dans les Balkans, il suggère des *« mesures de confiance et de désarmement »*, mais celles-ci pourraient aussi avoir un aspect politique comme des *« missions d'enquête »* ou des *« capacités de maintien de la paix »*. Les Etats membres seraient aussi appelés à faire preuve de retenue dans leurs ventes d'armes.

Droits de l'homme : il approuve l'idée soviétique de création d'un organisme permanent de contrôle des droits de l'homme et propose en complément l'établissement de *« missions d'enquête »*.

Démocratisation : tenue d'une réunion spéciale de la CSCE sur la liberté de la presse et transformation du bureau des élections libres, basé à Varsovie et chargé de la surveillance de la régularité des élections, en un bureau permanent *« des institutions démocratiques »*, pour aider à la marche vers la démocratie.

Immigration : convocation d'une réunion d'experts pour définir des *« principes humanitaires »* afin de faire face à d'éventuels mouvements massifs de populations.

Economie : création de chambres de commerce de la CSCE dans les pays se dirigeant vers l'économie de marché et organisation d'un séminaire sur les implications de la reconversion à des fins civiles d'industries militaires. – *(AFP.)*

Négocié entre les Douze et les pays de l'AELE

Le traité instaurant un espace économique européen devrait être paraphé en juillet

LUXEMBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le traité instaurant entre les douze Etats membres de la CEE et les sept pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) (1) un espace économique européen (EEE) devrait être paraphé au cours du mois de juillet. Les ministres de ces dix-neuf Etats, qui étaient réunis mardi 18 juin à Bruxelles, se sont finalement mis d'accord sur un « paquet politique », comme l'a qualifié M. Jacques Poos, ministre luxembourgeois des affaires étrangères, qui présidait le camp communautaire. Il a ajouté que c'était la dernière réunion ministérielle de négociations à dix-neuf, même s'il reste encore un travail technique considérable à accomplir, d'où l'impossibilité de parapher le traité, comme on l'avait prévu initialement, le 25 juin à Salzbourg.

Ce contretemps illustre l'âpreté des pourparlers, qui ont principalement porté mardi sur les droits de pêche. En contrepartie de la possibilité pour la Norvège, l'Islande, la Suède et la Finlande de commercialiser leur poisson sur les marchés de la CEE, l'Espagne et le Portugal réclamaient pour leurs propres pêcheurs des facilités d'accès aux eaux islandaises et norvégiennes. Les Islandais, surtout, ne voulaient rien savoir.

La question a bloqué la discussion jusqu'au moment où les Norvégiens ont soumis une proposition où ils prenaient en charge l'essentiel de l'effort exigé. Cette concession a permis de sortir de l'impasse. Il reste que l'arrangement sur la pêche devra être précisé ; que le budget et les modalités d'intervention du « Fonds de cohésion » – financé par l'AELE au profit des quatre pays les moins nantis de la CEE, à savoir l'Islande, la Grèce, l'Espagne et le Portugal – n'ont pas été définis ; que, surtout, il n'existe pas l'ombre d'un accord entre la Communauté, d'une part, la Suisse et l'Autriche, d'autre part, sur les modalités du transit routier au cours des années à venir.

Le dossier du trafic routier

Les propositions présentées par les deux pays alpins ont été considérées comme beaucoup trop restrictives par les Douze, et M. Karel Van Miert, commissaire aux transports, a reçu mission d'obtenir davantage d'ici à vendredi. *« Aucun accord ne pourra être signé sans que ce problème de transit soit résolu »*, a averti M. Poos.

Le caractère laborieux, ultra-technique, des négociations ne peut faire perdre de vue l'importance de l'accord qui est sur le point d'être conclu. Importance politique, d'abord : l'espace européen se structure toujours davantage autour de la Communauté et de ses règles, et les pays de l'AELE – qui comptent parmi les plus prospères de la planète – sont les premiers clients de la Communauté. Ils lui sont liés par des accords de libre-échange datant de 1973, au lendemain de l'adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande, et qui ont déjà été renforcés en 1984. La création d'un EEE qui concrétise l'extension aux pays de l'AELE du marché unique rendra ces liens encore plus intimes, même si, s'agissant des points des plus sensibles, des périodes de transition ont été prévues.

Quels avantages concrets la France peut-elle attendre de l'exercice ? Tout d'abord, un meilleur accès pour ses produits agricoles vers des marchés jusqu'ici ultra-protégés. L'espace commercial n'est pas négligeable, car les échanges de la France avec chacun de ces pays, à l'exception de la Suisse, sont fortement négatifs ; Paris espère également une amélioration de la situation pour les résidents français en Suisse, et surtout pour les frontaliers. Les entreprises françaises, enfin, devraient pouvoir soumissionner en Suisse, en Autriche, en Norvège, à des marchés publics qui leur étaient le plus souvent fermés.

Faiblesse de l'EEE, au moins pour les partenaires de l'AELE : tout en étant étroitement associés au processus de décision, ceux-ci n'y participeront pas pleinement, et n'auront donc qu'une influence indirecte et limitée. Pour plusieurs des Sept, l'EEE apparaît déjà comme un galop d'essai avant l'adhésion à la Communauté, l'occasion de s'y préparer et de faciliter la future négociation. L'Autriche et la Suède sont officiellement candidates, d'autres suivront.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) L'AELE est composée de l'Autriche, de la Suisse, du Liechtenstein, de la Finlande, de la Norvège, de la Suède et de l'Islande.

EN BREF

□ **ÉTATS-UNIS : la Louisiane adopte une législation anti-avortement très stricte.** – Le Parlement de Louisiane a adopté mardi 18 juin une nouvelle législation anti-avortement, parmi les plus restrictives à ce jour aux Etats-Unis. Repoussant à une écrasante majorité le veto opposé par le gouverneur, les élus ont prévu de lourdes peines de prison et d'amende pour les médecins effectuant des interventions illégales. L'interruption de grossesse est désormais interdite, sauf dans les cas de viol, d'inceste et de menace pour la vie de la mère. – *(Reuter.)*

□ **ETHIOPIE : dissolution de l'ancien parti unique.** – Le gouvernement intérimaire a ordonné, mardi 18 juin, la dissolution de l'ancien parti unique, le Parti des travailleurs éthiopiens (PTE), qu'il a déclaré illégal. Il a aussi décidé la réorganisation des ministères de la défense et de l'intérieur. D'autre part, l'aéroport d'Asmara, capitale de la province de l'Erythrée, a été rouvert, de 8 heures à 15 heures, après avoir été fermé au trafic pendant vingt-cinq jours. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE : deux morts lors d'une manifestation à Conakry.** – Une femme et un jeune étudiant ont été tués par balles, lundi 17 juin, lors d'un incident entre les forces de l'ordre et un groupe d'opposants devant les locaux de la police judiciaire à Conakry. Les manifestants protestaient contre l'arrestation du secrétaire général du Rassemblement du peuple guinéen, M. Alpha Condé, qui était interrogé dans ce commissariat. – *(AFP.)*

□ **MADAGASCAR : l'opposition demande le départ du président Ratsiraka.** – Le « Comité des forces vives », qui groupe les mouvements d'opposition au régime du président Didier Ratsiraka, ira jusqu'au bout de son action, qui doit entraîner le départ du chef de l'Etat, a affirmé, mardi 18 juin, à Antananarivo, son président, le professeur Albert Zafy. Lors d'une nouvelle manifestation qui a rassemblé plus de 100 000 personnes dans la capitale, il a ajouté que le mouvement de protestations et de grèves s'amplifiait avec *« l'entrée en scène des entreprises privées »*. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : répit sur le front social.** – Les syndicats ont maintenu leur mot d'ordre de grève générale pour mercredi 19 juin, mais les manifestations qu'ils avaient organisées, mardi, n'ont réuni que quelques milliers de personnes à Bucarest. Le premier ministre, M. Petre Roman, s'est rendu à l'usine Faur, où la grève devait être suspendue pour laisser une commission gouvernementale examiner dans les dix jours la situation financière de l'entreprise. – *(Corresp.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES

AMÉRIQUES

Salvador, Guatemala, Colombie

Reprise des pourparlers de paix en Amérique centrale

Reprise générale des pourparlers pour la recherche de la paix en Amérique centrale : les négociateurs des différents gouvernements et guérillas concernés se sont retrouvés dès dimanche 16 juin au Mexique pour le Salvador et le Guatemala. Un nouveau round de discussions est prévu le 20 juin à Caracas pour la Colombie. De violents affrontements ont eu lieu lundi et mardi au Salvador entre forces de l'ordre et guérilleros. Ces derniers ont attaqué la principale prison du pays, libérant plus cent prisonniers, dont trente-cinq politiques. Dix personnes ont trouvé la mort au cours de l'attaque.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Dans l'ensemble des grandes manœuvres pour la paix qui se déroulent en ce moment en Amérique centrale, on parle peu du Guatemala. L'insurrection armée d'extrême gauche a pourtant commencé dans ce pays (où 50 % de la population est indienne) en 1954, en riposte au renversement, avec l'aide de la CIA, du gouvernement progressiste du colonel Arbenz. Depuis, des violences sporadiques mais particulièrement cruelles ont fait au moins cent mille morts. Principales victimes : les paysans indiens des hauts plateaux pris entre deux feux.

Première véritable lueur d'espoir pour une pacification : des pourparlers entre les délégués du gouvernement Serrano et ceux de l'UNRG (Union révolutionnaire de la guérilla, formée par l'Armée de la guérilla des pauvres, les Forces armées rebelles, le Parti guatémaltèque des pauvres et l'Organisation révolutionnaire du peuple en armes) ont été engagés en avril dernier à Mexico. Les deux délégations se sont retrouvées dès dimanche 16 juin à Cuernavaca, près de la capitale mexicaine. A l'ordre du jour : les violations des droits de l'homme, la situation des populations indigènes, la recherche d'un cessez-le-feu. Mgr Rodolfo Quezada, président d'une commission nationale de réconciliation, est le médiateur pour ce nouveau round de négociations qui doit durer une semaine.

La violence armée au Salvador n'a pas connu de trêve pendant les années 80. Bilan de onze années de guerre : soixante-dix mille morts et un million de réfugiés (sur une population totale de cinq millions d'habitants). Les exploits des Escadrons de la mort, liés aux forces armées, ont défrayé la chronique. L'assassinat, en 1980, de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador, l'exécution de plusieurs religieuses nord-américaines et, plus récemment, des jésuites de l'université catholique de la capitale, restent des thèmes dominants pour les pourparlers entre le gouvernement et le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), qui ont commencé en avril 1990 sous l'égide des Nations unies.

Le principe d'une commission *ad hoc* de l'ONU, chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'homme, a été acquis au cours des pourparlers qui ont eu lieu en avril dernier à Mexico. Un accord prometteur, mais implicitement remis en question au cours d'une nouvelle rencontre au début de juin à Caracas. Le gouvernement Cristiani souhaite que des militaires salvadoriens soient associés aux travaux de la commission de l'ONU. Le Front Farabundo Marti rejette cette requête, réclamant une démocratisation et une restructuration des forces armées, ainsi que le jugement des responsables des crimes et exactions. Refus du gouvernement, qui propose un accord immédiat de cessez-le-feu. C'est, en principe, l'impasse et, sur le terrain, la guerre continue ; les forces armées ont engagé des opérations dans les principales zones de guérilla : Chalatenango au Nord, Usulutan et Morazan à l'Est.

Milices populaires à Medellin

Présents à Caracas, les mêmes négociateurs (M. Santamaria représente le gouvernement et M. Schafick Handal, leader du PC salvadorien, dirige la délégation du Front) se sont retrouvés le dimanche 16 juin à Mexico pour un nouveau round difficile car la méfiance et les difficultés restent très grandes. Mais la lassitude de la population salvadorienne et les pressions de Washington (qui vient, sous conditions, de renouveler son appui au président Cristiani) sont des facteurs essentiels en faveur d'une accélération du processus de paix.

Pas de pressions internationales directes, en revanche, sur les délégués du gouvernement de Bogota et de la Coordination Simon Bolivar (regroupant les FARC, l'ELN et une très modeste dissidence de l'EPL), qui doivent renouer, le 20 juin à Caracas, un dialogue suspendu le 14. Là aussi, il faudra répondre aux aspirations ferventes d'une population unanime, fatiguée par une violence insurrectionnelle qui dure pratiquement depuis quatre décennies. Une violence qui a, d'autre part, connu une relance dramatique depuis juillet 1989 avec la « guerre ouverte » entre les autorités et le cartel de Medellin.

Car tout est interdépendant en Colombie : la violence délinquante en hausse spectaculaire, la guérilla, les agissements des groupes paramilitaires, et le narco-terrorisme. L'apparition, cette semaine, dans les quartiers pauvres du nord-est de Medellin de milices populaires qui prétendent éliminer physiquement revendeurs de drogue, violeurs et autres délinquants mineurs, en est la dernière illustration.

Après deux semaines d'un premier round de pourparlers les négociateurs colombiens butent toujours sur le premier point de leur ordre du jour : le cessez-le-feu. Il y a accord de principe de part et d'autre, ce qui est déjà beaucoup. Et c'est la première fois que guérilla et représentants du gouvernement acceptent de se retrouver officiellement hors de Colombie. Mais les divergences restent importantes.

Le gouvernement est en faveur d'un regroupement des guérilleros (au moins dix mille dans tout le pays) dans des zones rurales très précises et limitées. *« Il n'est pas question*, dit M. Bejarano, qui dirige la délégation de Bogota, *que l'armée renonce à ses possibilités d'intervention sur l'ensemble du territoire national. »* La Coordination Simon Bolivar estime, elle, que ses groupes armés doivent rester dans leurs secteurs d'activité (c'est-à-dire, selon elle, dans au moins un tiers du territoire colombien). Et la Coordination demande, en outre, que les militaires évacuent ces zones-là. *« Il y a des convergences et la volonté de progresser »*, affirme-t-on de part et d'autre.

Il y a aussi des anecdotes illustrant le climat plutôt bon des pourparlers. C'est ainsi que la délégation gouvernementale a dû emprunter, à sa grande confusion, la carte des délégués de la guérilla (bien meilleure et plus précise, semble-t-il) afin d'étudier au mieux les localisations des groupes insurgés...

MARCEL NIEDERGANG

هكذا من الأصل

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Mme Cresson engage la responsabilité du gouvernement sur le projet de réforme hospitalière

Les députés ont examiné, mardi 18 juin, une série de textes de nature très différente. Le plus important d'entre eux, le projet de loi portant réforme hospitalière, qui avait déjà fait l'objet en première lecture, le 29 avril dernier, d'une adoption sans vote, grâce à la procédure prévue par l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, devait entraîner un nouvel engagement de responsabilité du gouvernement. Après l'échec de sa dernière motion de censure, l'opposition a renoncé à répliquer à ce nouveau recours à l'article 49-3.

● **La réforme hospitalière.** – Dernier texte à avoir fait l'objet de la procédure du « 49-3 » sous le gouvernement de M. Michel Rocard, le projet de réforme hospitalière, présenté par M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, a été profondément remanié lors de son passage au Sénat. La commission mixte paritaire, formée de députés et de sénateurs, n'a pu d'autre part parvenir à un accord. *« Il y avait pourtant des majorités d'idées, que seules des manœuvres politiciennes ont empêché d'émerger. Car il y a parmi vous des docteurs « faut que ça rate »*, a déclaré M. Durieux, mardi 18 juin, lors de l'examen de ce texte, en nouvelle lecture, par l'Assemblée nationale. Tout au long de la soirée, et en dépit de l'opposition conjuguée des groupes RPR, UDF, UDC et PC, le rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Alain Calmat (app. PS, Cher), et les députés socialistes ont veillé à rétablir le projet dans sa version initiale. Le ministre de la santé a demandé, de son côté, la réserve du vote sur l'ensemble des articles et des amendements, en attendant que le premier ministre vienne, mercredi, engager la responsabilité du gouvernement.

● **La chaîne culturelle européenne.** – L'Assemblée nationale a autorisé, après le Sénat, la ratification d'un traité signé le 2 octobre 1990 à Berlin entre la France et onze Länder allemands, prévoyant la création d'une chaîne de télévision culturelle européenne, issue du mariage de la Sept, en France, et de l'ARTE Deutschland TV, en Allemagne. Seuls le RPR et le groupe communiste se sont abstenus.

En complément de ce texte, les députés ont modifié la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, afin de permettre à la chaîne de bénéficier d'une diffusion par voie hertzienne. Cette disposition vise à rééquilibrer l'audience de la télévision culturelle européenne dans les deux pays, dans la mesure où celle-ci reste actuellement très dépendante de l'état de développement des réseaux câblés (600 000 abonnés en France, 8 millions en Allemagne). Le rapporteur du projet, M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) a renoncé à présenter un amendement limitant la durée de cette diffusion hertzienne, pour ne pas déroger au traité franco-allemand (*le Monde* du 13 juin). Seuls les députés socialistes ont adopté cette réforme, les communistes se sont abstenus, les groupes RPR, UDF et UDC ont voté « contre ».

● **La réforme de la fonction publique.** – Adoptée par le PS, tandis que le PC était contre et qu'aucun député de droite ou du centre n'était présent dans l'hémicycle au moment du vote, cette réforme, issue d'un accord en commission mixte paritaire, permet essentiellement aux ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne d'accéder aux emplois de la fonction publique.

● **La réforme des caisses d'épargne.** – Après accord des députés et sénateurs, réunis en commission mixte paritaire, ce projet a été adopté grâce au vote « pour » des socialistes et à l'abstention de l'ensemble des autres groupes de l'Assemblée. Il vise à adapter l'organisation des caisses d'épargne et de prévoyance à leur niveau de développement et à leur nouvelle autonomie. En première lecture, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, avait préféré suspendre et reporter à plus tard l'examen de ce texte, afin de couper court aux polémiques entretenues par l'opposition (*le Monde* du 18 avril).

● **Le règlement du budget de 1989.** – Le ministre délégué au budget, M. Michel Charasse, a fait adopter le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1989. A la manière des comptes administratifs votés dans les communes par les conseils municipaux, cette procédure a pour but de constater la conformité des comptes avec la loi de finances adoptée par le Parlement. Elle a cependant permis aux orateurs de tous les groupes, à l'exception des socialistes, de contester *a posteriori* les choix faits par le gouvernement de M. Rocard lors de son premier budget. Pour sa défense, M. Charasse a notamment relevé que le déficit prévisionnel de la loi de finances de 1989 s'établissait à *100,54* milliards de francs et que le déficit réel, d'un montant de 100,39 milliards de francs, avait donc été conforme aux prévisions.

● **Accord sur les procédures répressives.** – Les députés ont autorisé, mardi 18 juin, l'approbation de deux conventions entre les pays membres de la communauté européenne, sur les procédures judiciaires. La première répond au principe *ne bis in idem*, selon lequel une personne condamnée dans un Etat membre et définitivement jugée, ne peut être poursuivie et jugée à nouveau, pour les mêmes faits, dans un autre Etat de la Communauté.

La seconde convention est une conséquence de l'accord de Schengen, approuvé par l'Assemblée nationale le 4 juin dernier (*le Monde* du 5 juin), autorisant les autorités judiciaires d'un Etat membre, compétentes pour exercer des poursuites à caractère pénal, à saisir les autorités judiciaires d'un autre Etat membre lorsqu'elles paraissent mieux à même d'assurer la procédure.

Cette coopération judiciaire entre les Etats repose sur deux conditions essentielles : le fait dénoncé à l'Etat requis doit nécessairement constituer une infraction au regard de son droit interne; l'Etat requis poursuivra ces infractions selon sa propre législation. Déjà opposé aux accords de Schengen, le groupe communiste a voté « contre », afin de signifier son désaccord avec la *« dérive supranationale »* vers une *« Europe de la répression »*.

J.-L.S.

● **Session extraordinaire du Parlement début juillet.** – M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a annoncé, mardi 18 juin, au cours de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, que le Parlement sera convoqué pour une session extraordinaire d'une semaine au début du mois de juillet. Cette session devrait notamment permettre l'adoption définitive du projet de loi d'orientation sur la ville (loi « anti-ghettos ») et des diverses mesures d'ordre économique et financier (DDOEF), comprenant notamment la réforme du mode de calcul de la part départementale de la taxe d'habitation.

En attendant la reprise...

Suite de la première page

Il y a un an exactement, le PS avait mis à l'ordre du jour la nécessité d'une « nouvelle étape sociale », destinée à combler le déficit qu'il reprochait au gouvernement dans ce domaine.

M. Rocard avait peu apprécié le procès qui lui était ainsi fait, mais il s'était engagé à faire un effort en faveur des bas salaires. La guerre du Golfe l'avait contraint à renvoyer à plus tard le moment de tenir cette promesse, rendue plus aléatoire encore par les mesures de rigueur budgétaire qui s'étaient imposées au premier trimestre de cette année.

Les socialistes estiment que le temps est venu de faire le geste annoncé. Mardi 18 juin, lors de la réunion du bureau exécutif du PS, l'accord s'est fait sur la nécessité d'une revalorisation *« significative »* du SMIC au 1er juillet, question qui sera inscrite à l'ordre du jour du conseil des ministres le 26 juin, de même que celle du montant des retraites. M. Pierre Mauroy en a discuté, le même jour, avec Mme Cresson, à l'occasion de l'entretien qu'il a avec elle chaque semaine. Pour le premier secrétaire du PS, l'enjeu est stratégique, et le premier ministre ne saurait y être indifférent. Il est vrai que Mme Cresson a déjà démontré son souci de compenser des décisions rudes – restrictions budgétaires et hausse des cotisations sociales – par ce qu'elle a présenté comme une *« mesure de justice sociale »*, à savoir le calcul de la part départementale de la taxe d'habitation en fonction des revenus.

Trois solutions

Les éléments du débat sont connus (*le Monde* du 7 juin). Mme Cresson a le choix entre trois solutions. La première consisterait à appliquer strictement la loi, en accordant un accroissement du pouvoir d'achat égal à la moitié du pouvoir d'achat des salaires horaires moyens, soit une hausse de 1,7 % au 1er juillet. Un gain aussitôt grignoté par l'augmentation de la cotisation assurance-maladie des salariés. La seconde aboutirait à respecter l'engagement pris par M. Rocard en juin 1990 d'accorder une hausse équivalant à celle de la totalité du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier pendant l'année écoulée, ce qui provoquerait une progression de 2,3 %.

En 1990, le SMIC avait été ainsi relevé de 2,5 %, M. Rocard ayant appliqué la même méthode, mais sans la théoriser, en 1988 (+1 %) et en 1989 (+1,9 %). Il s'agissait pour M. Rocard d'encourager les partenaires sociaux à ouvrir branche par branche sur la revalorisation des bas salaires des négociations qui doivent être achevées au 31 décembre 1992. La troisième solution consisterait à accorder un coup de pouce au-delà des engagements de M. Rocard.

Si cette dernière hypothèse est clairement écartée, Mme Cresson a semblé préparer l'opinion à une hausse limitée à 1,7 %, en tenant le discours de la rigueur et en expliquant que la situation économique ne permet pas de grandes largesses sociales. Tant au ministère de l'économie qu'au ministère du travail, on souligne que s'il n'y avait pas eu les engagements de M. Rocard, la conjoncture économique commanderait de s'en tenir au strict minimum d'un relèvement de 1,7 %. Mais une telle position est-elle tenable politiquement ?

La décision appartient essentiellement au président de la République et à Mme Cresson, et elle est principalement politique. Un arbitrage purement économique conduirait à une hausse de 1,7 %. La volonté d'illustrer la *« nouvelle étape sociale »* pourrait aboutir à faire ce qu'avait promis M. Rocard. Toute la question pour Mme Cresson est de mesurer l'impact qu'aurait un relèvement strictement limité sur ses relations avec les syndicats. La CFDT parle de *« casus belli »* en cas d'ajustement minimal et FO se plaint déjà, par la voix de M. Marc Blondel, d'une situation où le premier ministre écoute et où le ministre de l'économie décide.

Rumeurs de démission

Cette divergence présumée entre le premier ministre et M. Bérégovoy est démentie d'un côté comme de l'autre. La nouvelle rumeur de démission qui a couru, mardi, au sujet du ministre de l'économie, après celle du 14 juin, est imputée par le Quai de Bercy à des manœuvres boursières. M. Bérégovoy a dit et redit, mardi soir et mercredi matin, qu'on avait, dans le passé, *« saisi la Commission des opérations de Bourse pour moins que cela »* et, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, mardi, M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, affirmait que *« des gens se font du fric avec ça »*. L'Hôtel Matignon est moins convaincu de l'origine spéculative de ces faux bruits. M. Bérégovoy lui-même, d'ailleurs, n'exclut pas une opération venant de l'opposition et destinée à jeter le trouble dans l'esprit des opérateurs financiers.

La méthode qui guide les réflexions du gouvernement consiste à adopter sans tarder les mesures les plus difficiles à faire accepter, sans s'interdire d'en faire porter la responsabilité à M. Rocard au titre de l'héritage que celui-ci aurait laissé à ses successeurs. Mme Cresson a donné l'exemple à cet égard, mardi, sur Europe 1, en déclarant que la découverte du « trou » de la Sécurité sociale avait été pour elle une *« première surprise importante »* lors de son arrivée à l'hôtel Matignon. Dans une seconde phase, à l'automne, les contraintes pourraient être quelque peu desserrées – même si le cadrage budgétaire de MM. Rocard et Bérégovoy n'est, pour le moment, pas remis en question, – un éventuel « coup de pouce » au SMIC pouvant être, dès le mois prochain, un signe annonciateur de cet infléchissement. A l'automne aussi, le plan que Mme Martine Aubry prépare pour l'emploi sera soumis au Parlement.

Cette ligne d'action repose sur la prévision d'une reprise économique attendue pour le second semestre. Les socialistes partagent cette logique, mais ils n'en souhaitent pas moins un discours gouvernemental dès maintenant plus clair. Ils demandent, aussi, que des décisions soient prises rapidement en faveur des petites et moyennes entreprises et que des orientations nettes apparaissent pour le traitement du problème des banlieues. Ils préféreraient un peu plus de mieux-vivre et un peu moins de rigueur, mais, qu'on aille dans un sens ou dans l'autre, ils veulent, surtout, qu'on le dise.

PATRICK JARREAU
et MICHEL NOBLECOURT

Avant d'être entendu par le juge sur le « casse électoral » de Lyon

M. Bernard Sarroca s'affirme victime d'une « machination »

Dix semaines après avoir été inculpé, le 28 mars dernier, de « complicité et recel de vol par effraction et en réunion », M. Bernard Sarroca, ancien chef de cabinet de M. Michel Noir, maire (ex-RPR) de Lyon, a fait savoir qu'il souhaite être entendu « le plus rapidement possible » par M. Jacques Hamy, doyen des juges d'instruction de Lyon.

LYON

de notre bureau régional

Alors que le magistrat instructeur chargé de l'affaire du cambriolage commis dans la nuit du 23 au 24 janvier à la permanence électorale de M. Pierre Botton – gendre de M. Noir et candidat, soutenu par le RPR, à l'élection législative partielle du 27 janvier dans la troisième circonscription du Rhône, – affine son dossier, avant de convoquer les inculpés, Me Alain Ribeyre, l'un des trois avocats de M. Sarroca, lui a adressé une sorte de « lettre ouverte » pour exprimer l'impatience de son client, sur lequel, estime-t-il, *« a été déversé un torrent d'abominations, tendant à faire croire que les éléments recueillis dans le dossier apportaient la preuve indiscutable de sa culpabilité »*. Presque simultanément, M. Sarroca a rencontré deux journalistes de la presse régionale pour se présenter comme la *« victime d'une machination »*.

Le témoignage-confession de M. Didier Lefèvre, jeune cambrioleur à gages, qui, dans un texte de sept pages, remis le 21 mars au procureur de la République de Lyon, mettait en cause deux complices – MM. Bruno Ortega et Antoine Berthault, – un intermédiaire, M. Robert Schwindt, PDG de la société Eurosécurité, et un commanditaire, M. Sarroca, a pourtant été largement corroboré par l'information judiciaire, qui a, très vite, débouché sur cinq inculpations.

Grâce aux aveux circonstanciés de MM. Ortega et Berthault, qui ont fourni une foule de détails concordants sur leur expédition nocturne dans la permanence de la rue de l'Abondance, son montage et ses suites, les enquêteurs disposent, désormais, d'un faisceau d'éléments impliquant MM. Schwindt et Sarroca.

Le premier reconnaît seulement avoir infiltré des « espions » dans la permanence de M. Botton pour se *« faire mousser »* auprès du bras droit du maire, dont il espérait *« des contacts et des contrats »*. Le second récuse toute accusation. La rencontre des deux hommes remonte au mois de juin 1989, lorsque Eurosécurité avait été choisie pour assurer le service d'ordre du rassemblement des « rénovateurs » du RPR à la halle Tony-Garnier, à Lyon.

Afin de justifier ses contacts plus récents avec M. Schwindt – dont l'adresse et deux numéros de téléphone figuraient sur son agenda –, M. Sarroca prétend l'avoir sollicité pour *« organiser la protection des permanences de M. Noir et de M. Dubernard* [concurrent « noiriste » de M. Botton dans la troisième circonscription législative], *suite à une tentative d'effraction commise dans cette dernière en début de campagne »*.

M. Botton étroitement surveillé

L'étroitesse des relations que M. Sarroca entretenait avec l'officine de surveillance et de protection de M. Schwindt est établie par d'autres circonstances. Alors que l'ex-chef de cabinet *« nie formellement »* avoir reçu le 22 janvier, veille du cambriolage, MM. Schwindt et Berthault à l'hôtel de ville, ce dernier, au cours d'un transport de justice organisé, le 2 mai, par le magistrat instructeur, a retrouvé, après de petites hésitations dans la cour d'honneur, le chemin de l'antichambre et du bureau de M. Sarroca.

Le plan Vigipirate, qui renforçait alors le dispositif de sécurité de la mairie centrale, a d'ailleurs rendu un fier service au juge Hamy : M. Berthault s'est en effet souvenu avoir signé un registre au poste de garde. Le magistrat s'est fait remettre par le nouveau chef de cabinet du maire, M. Pascal Parent, le fameux registre, sur lequel figurent bien les noms et signatures des deux hommes, au jour et à l'heure dits. Il a même retrouvé trace d'une autre visite de M. Schwindt à l'hôtel de ville, le lendemain du cambriolage.

Des éléments troublants ont été relevés dans un cahier vert, de marque Conquérant, que M. Sarroca transportait dans sa sacoche de voyage, le 27 mars, au moment où les policiers sont venus le « réceptionner » à l'arrivée du TGV de Paris. Cet aide-mémoire, tenu à partir du 17 janvier 1991, mentionnait, sur plusieurs jours, les faits et gestes très détaillés de M. Botton et de personnes de son entourage. L'ancien directeur de campagne de M. Noir pour les élections municipales de mars 1989 a été, à la veille des législatives partielles et malgré sa peu redoutable position d'*outsider*, l'objet de toutes les attentions.

Manipulation et contre-manipulation

Un ancien conseiller municipal RPR de Lyon, M. René Perrin, ancien trésorier de la campagne de M. Noir en 1983, entendu à titre de témoin après une garde à vue, le 3 avril dernier, avait déjà une informatrice dans la permanence de M. Botton. En outre, dans les bureaux de son agence de publicité, Olympus, 54, rue du Président-Edouard-Herriot, à Lyon (2e), M. Perrin avait organisé le recrutement de M. Ortega comme téléphoniste et s'était entremis pour favoriser celui de M. Berthault comme « électricien ».

Malgré ce double réseau d'informateurs et certains « piratages » opérés sur le matériel, MM. Schwindt et Perrin, un moment concurrents, n'ont fourni que des informations jugées *« très médiocres »*. D'où l'idée de monter un *« casse propre »*, lancée, semble-t-il, par MM. Ortega et Berthault. *« Quand M. Schwindt a proposé le coup à M. Sarroca, il avait branché l'« ampli » de son téléphone*, raconte M. Berthault. *M. Sarroca a donné le feu vert. Il était emballé et voulait qu'on opère le soir même. On a dû attendre, car Lefèvre n'avait pas pu se procurer le matériel nécessaire. »*

Le 23 janvier au soir, toujours sans matériel *ad hoc*, le trio devra forcer plusieurs portes pour faire main basse sur des factures, des répertoires téléphoniques, des relevés de comptes bancaires, des feuilles de paie, du petit matériel et, *« pour faire plus vrai »*, sur le blouson d'un employé découvert, à l'étage inférieur, endormi sur son lieu de travail. Deux des « casseurs » affirment que, le lendemain, M. Sarroca est venu lui-même, dans l'arrière-salle d'un café, prendre livraison du « butin », transféré de la voiture de M. Ortega au coffre d'une Peugeot 205 de couleur beige.

Cette lamentable équipée aurait pu en rester là sans les aveux tardifs de M. Lefèvre, qui s'estimait sous-payé avec ses 1 100 francs, alors que MM. Ortega et Berthault avaient perçu 10 000 francs. Deux mois plus tard, alors que l'affaire est sur le point d'être révélée par la presse, M. Schwindt doit se réactiver fébrilement. Le 23 mars, dans sa Citroën BX, garée devant la halle Tony-Garnier, il donne 5 000 francs à MM. Berthault et Ortega, rameutés d'urgence. *« Il nous a demandé de nous taire*, raconte M. Ortega, *et nous a promis un emploi à 10 000 francs si on s'en sortait, en précisant que M. Sarroca serait très généreux, mais que si on parlait, notre vie serait foutue. »*

« Je te tiens tu me tiens... »

Deux jours plus tard, M. Schwindt tente un dernière pirouette : il remet 50 000 francs, en espèces, à M. Ortega et lui demande de les cacher grossièrement chez lui. *« En cas de perquisition, j'aurais dû dire que cet argent m'avait été donné par Lefèvre de la part de M. Botton et que j'étais donc manipulé »*, confessera pourtant M. Ortega, en indiquant la cachette – un gant de boxe, – aux enquêteurs. *« C'est la manipulation définitive, qui achève le scénario en point d'orgue ! »* s'est exclamé M. Sarroca lorsque les policiers lui ont raconté cet épisode.

Peu avare de confidences sur la victime du cambriolage, le chef de cabinet démissionnaire n'a pas manqué de fournir, sur procès verbal, son éclairage sur l'environnement de l'affaire. *« Après la victoire aux municipales*, déclare-t-il, *Botton voulait tirer un fort profit sur la totalité des marchés publics passés par la ville, la Courly et tous les établissements publics dépendants de ces deux collectivités. Michel Noir a refusé et l'a viré (...) Or, Botton ne vit que par ça; ses relations constituent sa principale source de revenus. Cette rupture est dramatique pour les deux hommes (...). M. Noir m'a donné les instructions, écrites et verbales, de prendre contact avec les PDG de tous les groupes ou sociétés qui travaillaient ou pouvaient travailler avec les collectivités désignées pour interdire toute négociation financière avec Pierre Botton pouvant déboucher sur un marché. J'ai appliqué. D'où la haine personnelle de M. Botton à mon égard. »*

Sur cette thèse, déjà développée par le maire lui-même et vivement contestée par M. Botton, M. Sarroca apporte une précision. *« En ce qui concerne le marché de la Cité internationale de Lyon*, dit-il, *Pierre Botton était sponsorisé par le groupe Bouygues ou, plutôt, soutenu. Or, le jury a choisi comme concepteur et réalisateur du projet le groupe SARI. Cela explique sa déclaration de guerre, lorsqu'il a appelé Mme Noir en disant qu'il allait me « tuer ». »*

La guerre ? le mot est, évidemment, trop fort. Il n'empêche que par émissaires interposés, à coups de sous-entendus, d'indiscrétions habilement dosées, d'évocations de possibles révélations ou représailles, c'est une sorte de guérilla qui se développe actuellement dans le microcosme de la ville. Au jeu du « je te tiens, tu me tiens... », certaines règles élémentaires ont été transgressées avec une impudence et une impudeur bien peu lyonnaises.

ROBERT BELLERET

VO VOYAGES
Des prix à vous faire partir !
Prix à partir de + taxes
NEW YORK 2700 F
SAN FRANCISCO 3600 F
LOS ANGELES 3700 F
Tél. : 40 53 07 11 • 181, bd Pereire, 75017 PARIS

POLITIQUE

Débat sur la défense au Sénat

M. Joxe confirme son souhait d'une loi de programmation militaire à l'automne

Dans la perspective de la discussion de la future loi de programmation militaire, les sénateurs ont entendu, mardi 18 juin, une déclaration du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, sur les orientations du gouvernement à propos de la politique de défense. M. Joxe a réitéré le souhait que le projet de loi soit déposé et examiné par le Parlement au cours de la prochaine session d'automne.

A près de quinze jours d'intervalle, devant les députés, puis devant les sénateurs, M. Joxe s'est livré au même exercice : tirer conformément aux vœux de M. François Mitterrand les enseignements de la participation française à la guerre du Golfe. Au Sénat, il est vrai, la discussion avait été déjà ouverte, à la fin du mois d'avril, par la publication d'un rapport sur le même thème (*le Monde* du 27 avril). Dans ce document, la commission sénatoriale des affaires étrangères, de la défense et des forces armées fixait comme principal objectif une hausse sensible des crédits militaires dans la future loi de programmation.

Ce thème a été martelé à plusieurs reprises au cours de la discussion qui a suivi la déclaration de M. Joxe. Le plaidoyer de M. Jean-Luc Bécart (PC, Pas-de-Calais) en faveur de l'affectation à l'éducation nationale de 40 milliards de francs prélevés sur le budget de la défense, a semblé d'autant plus isolé.

La majorité sénatoriale a été, en effet, unanime. M. Jean Lecanuet (Un. cent., Seine-Maritime), président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et M. Yvon Bourges (RPR, Ille-et-Vilaine), ancien ministre de la défense, ont déploré *« le glissement continu des crédits »*. M. Jacques Genton (Un. cent., Cher) a jugé *« préoccupant »* le budget 1991, alors que M. Xavier de Villepin (Un. cent., Français établis hors de France) a souhaité que *« la conjoncture économique et budgétaire qui se dégrade ne sera pas pas l'élément essentiel »* des décisions prises à propos de ce budget.

Contrairement aux députés (*le Monde* du 8 juin), les sénateurs se sont gardés de faire des propositions chiffrées. M. Joxe l'a, d'ailleurs, souligné, avant de souligner qu'il convient de proportionner l'effort militaire à *« la réalité de la menace »*. Le ministre a repris le chiffre de 3,8 % du PIB (contre 3,37 % aujourd'hui), cité dans le rapport sénatorial, en indiquant que cette hausse représenterait une augmentation de plusieurs dizaine de milliards de francs, un choix qu'il conviendrait d' *« argumenter »* pour le pays. M. Joxe a reçu, sur ce point, le soutien de M. Robert Pontillon (PS, Hauts-de-Seine), dénonçant la *« fausse rigueur »* qui consisterait à dire qu'on est *« soucieux des intérêts nationaux à 4,2 % du PIB, indifférent à 3,8 % et négligent à 3,37 % »*.

Le ministre de la défense s'est efforcé, ensuite, de mettre en évidence le poids des *« contraintes »*, en assurant que les trois programmes conventionnels majeurs – le char Leclerc, l'avion Rafale et le porte-avion nucléaire *Charles de Gaulle* – pourraient, à eux seuls, *« obérer toute ambition nouvelle »* par le volume de crédits qu'ils mobilisent d'ici à la fin du siècle, et au-delà.

Après avoir indiqué que *« la simple reconduction en francs constants sur les dix ans qui viennent, du budget de 1991 ne permettrait pas d'assurer le financement des armées dans les hypothèses les plus basses »*, M. Joxe a ajouté qu'il entend *« redonner toute son autorité »* à la programmation militaire, laquelle, pour être plus efficace, s'inscrira dans le cadre d'une planification de la défense à l'horizon de l'an 2000.

La conscription a été également la matière de nombreuses interventions. Son évocation a donné l'occasion à M. Joxe d'assurer que si les parlementaires approuvaient, au cours de la session d'automne, le projet de loi réduisant à dix mois la durée du service national, cette nouvelle formule pourrait s'appliquer *« à compter du 1er janvier 1992 »*. S'inspirant de *Vers l'armée de métier*, ouvrage publié en 1933 par son père, M. de Gaulle a expliqué qu'il *« vaudrait mieux confier l'armée permanente aux seuls militaires de métier et renoncer carrément à la conscription »*, à une seule réserve : la défense du territoire.

GILLES PARIS

Les élections régionales

M. Le Pen sera tête de liste dans les Alpes-Maritimes

Le suspense est terminé ! La décision n'est pas encore officielle, mais elle est déjà prise intellectuellement et politiquement, si l'on peut dire, par le président du Front national. M. Jean-Marie Le Pen conduira la liste de son mouvement dans le département des Alpes-Maritimes aux élections régionales prévues en mars 1992.

Le chef de file de l'extrême droite ne cache pas son ambition d'inverser en sa faveur le rapport de forces avec l'UDF et le RPR, qui dirigent, sous l'autorité de M. Jean-Claude Gaudin, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. De force d'appoint assurant une majorité à M. Gaudin (UDF), le Front national veut devenir groupe dominant afin de contraindre la droite parlementaire à s'associer à lui sous peine de laisser l'assemblée régionale sans majorité.

Pour atteindre cet objectif, le Front national devrait obtenir une douzaine de sièges de plus qu'à la consultation de 1986. Sur les vingt-cinq conseillers régionaux alors élus sous cette étiquette, il n'en reste plus que quinze aujourd'hui.

M. Le Pen avait cru voir naître une *« histoire d'amour »* entre lui et Marseille en 1988 – un électeur phocéen sur quatre avait voté pour lui au premier tour de l'élection présidentielle, – ce qui l'avait conduit à affirmer : *« Marseille sera lepéniste en 1989. »* Ni les législatives ni les municipales n'ayant ensuite justifié cette euphorie, le département des Bouches-du-Rhône, délaissé par M. Le Pen, avait alors suscité l'attention de M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, qui y conduira la liste de son parti aux régionales.

M. Jacques Médecin, ancien maire de Nice, ayant pour sa part fui la scène politique, le président du Front national a donc jeté son dévolu sur la cité du Carnaval. Ce nouveau flirt consiste à transformer le *«médecinisme»* en *«médecino-lepénisme»* avec le concours objectif de M. Médecin, ainsi que le craint Mme Martine Daugreilh, adjointe au maire et député RPR des Alpes-Maritimes. Celle-ci accuse l'ancien maire de préparer le terrain pour M. Le Pen en vue des prochaines élections municipales (*le Monde* du 19 juin).

OLIVIER BIFFAUD

Guyane : les dessous d'Ariane

II. – La question amérindienne

Derrière la vitrine d'Ariane, qui symbolise le renouveau de la Guyane française, on trouve parfois des bidonvilles qu'alimente une immigration très forte dont le Front national tenta de tirer profit *(le Monde du 19 juin)*. Mais cela ne va pas sans mal pour les partisans locaux de M. Le Pen. A Saint-Georges-de-l'Oyapock, lundi 17 juin, plusieurs centaines de manifestants ont empêché, en occupant la piste de l'aérodrome, l'atterrissage d'un avion transportant Mme Martine Lehideux, député européen du FN *(lire ci-dessous)*. *« Nous, Indiens Palikours, nous ne voulons pas de Le Pen ici »*, disait une banderole. Cette anecdote est révélatrice : l'apparition des Amérindiens sur la scène politique constitue l'un des faits majeurs de la nouvelle donne guyanaise.

MANA

de notre envoyé spécial

L'homme revient de la pêche, un gros poisson à la main. Il a halé sa pirogue sur la plage des Hattes, qui ourle la rive de ce côté-ci de l'embouchure du Maroni. Un instant, il a scruté les traces laissées à l'aurore par les tortues luths, qui viennent pondre chaque nuit dans le sable blanc. Pieds nus, en short, la chemisette ouverte sur son torse trapu, il s'avance en souriant. Ses cheveux, couleur de jais, tombent sur ses épaules. *« C'est un wakalou*, dit-il, en montrant son poisson. *Excusez-moi, je dois le nettoyer tout de suite... »*

Il ne faut pas se fier aux apparences. Ce jeune pêcheur n'est pas n'importe quel Indien. Il s'appelle Félix Tiouka. Porte-parole des Galibis, descendants des Caraïbes, qui vivent depuis les temps immémoriaux sur cette frange littorale de l'Amérique du Sud, il préside l'Association des Amérindiens de Guyane française, qui rassemble désormais les membres de sa communauté mais aussi les cinq autres familles indiennes dispersées dans la forêt amazonienne : les Arawaks, les Emerillons, les Oyampis, les Palikours et les Wayanas (1). C'est un chef. Un grand chef.

Depuis que, avec deux autres jeunes Galibis revenus de métropole auréolés de brevets de techniciens, il a décidé *« de ne plus subir mais d'agir »*, il accumule les succès symboliques. La mention *« réserve indienne »* a disparu des cartes géographiques de la région. Un décret du 14 avril 1987 a reconnu *« au profit des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt »* l'existence de *« droits d'usage collectifs »* pour la pratique de la chasse, de la pêche et de toutes les autres activités nécessaires à leur alimentation. Et les Galibis ont maintenant leur propre commune, Awala-Yalimapo, née en décembre 1988 de la scission du territoire de la commune de Mana.

Félix Tiouka en est à la fois le secrétaire de mairie et l'homme à tout faire, surtout depuis que le maire, Henri Paul, informaticien à Kourou, le premier Galibi élu conseiller régional, a dû réduire ses activités après avoir été blessé par balle à la tête alors qu'il essayait de calmer un forcené.

« Nous n'avons plus besoin d'intermédiaires »

En ce moment, à l'intérieur du hangar propret qui fait office d'hôtel de ville, un groupe de fillettes met la dernière main à une exposition d'objets usuels originaires de leur village natal. Un arc, des flèches de roseau, des flûtes taillées dans des tibias de biches des parures de perles, un tamis à manioc, un masque de « maraké » utilisé lors des cérémonies d'initiation des adolescents à l'âge adulte. Ces écolières passent quelques jours à Awala-Yalimapo dans le cadre d'un échange de classes. Elles viennent d'Antecume Pata, le fief des Wayanas.

Là-bas, sur le haut Maroni, au-delà de Maripasoula, leurs familles vivent en autarcie sous l'influence d'un homme blanc, André Cognat, qui a choisi, il y a vingt-sept ans, de *« devenir indien »* et qui pense que le meilleur moyen d'assurer l'avenir des Amérindiens est de les isoler du reste du monde.

Félix Tiouka entretient les relations les meilleures avec les Wayanas, mais il ne partage pas le point de vue d'André Cognat : *« A ma connaissance, dans l'histoire du monde*, dit-il, *je ne connais pas de communauté qui ait survécu en se refermant sur elle-même. Les gens comme André Cognat étaient nécessaires quand nous ne savions pas parler et écrire nous-mêmes le français, mais aujourd'hui tous les jeunes disent qu'ils n'ont plus besoin d'intermédiaires et qu'ils sont assez grands pour s'exprimer directement... »*

Premiers Indiens à avoir côtoyé les navigateurs venus d'Europe et à avoir compris les mœurs de leurs colonisateurs, les Galibis ont donné le signal du réveil amérindien en intégrant leurs revendications identitaires dans le fonctionnement des institutions de la République, et ils sont suivis par les autres communautés : *« Nous disposons d'une quinzaine d'associations culturelles, opérationnelles depuis deux ans, et dans chacun de nos villages nous avons recréé le conseil des anciens, qui rassemble les représentants des familles, les chefs coutumiers et les chamans* (medecine men), explique Félix Tiouka. *Nous travaillons surtout, avec l'aide des parents, à développer notre culture à l'école. A la maternelle, il faudrait que chaque jeune Amérindien reçoive les connaissances dans sa langue maternelle et que le français intervienne comme deuxième langue au cours primaire. Il va falloir former nos cadres, sans oublier que dans notre commune il n'y a quand même pas que des Galibis. La commune, nous l'avons réclamée pour avoir à notre disposition un outil qui va nous permettre d'avoir plus de pouvoirs. Nous allons diriger nous-mêmes le développement de notre communauté. Ce sera très important pour défendre notre droit à la terre. Nous voulons que l'Etat nous reconnaisse la propriété collective du sol pour interdire certaines parties de nos forêts aux forestiers et aux chasseurs professionnels, qui déciment le gibier. »*

« D'abord galibi, puis français »

Il n'y a aucune velléité d'indépendantisme dans la démarche de Félix Tiouka, même s'il arrive que certains jeunes, déçus par leur apprentissage de la modernité à l'européenne, se montrent tentés par la violence : *« Je suis d'abord galibi, puis français, mais si la question de la nationalité passe chez nous au second plan, nous essayons de faire comprendre que le bénéfice de la nationalité, comme celui de la commune, nous sert à faire avancer les solutions de nos problèmes. Nous expliquons aux gens que le bulletin de vote peut changer les choses et ils commencent à le comprendre. Nous avons plus de mal quand nous parlons de développement. Ce concept n'existe pas chez nous. Les gens nous disent : « Vous voulez développer quoi ? Nous, on vous demande d'améliorer les choses, d'apporter un plus dans la vie quotidienne... »*

Pas question non plus de faire le jeu des apprentis sorciers d'extrême droite. Félix Tiouka déplore le *« spectacle affligeant »* donné le 1er mai à Paris par Auguste La Bonté, l'ancien chef coutumier des Indiens Palikours de Saint-Georges, converti à la croisade contre les immigrés clandestins brésiliens par les soins d'un retraité de la Légion étrangère promu porte-drapeau du Front national sur les bords de l'Oyapock : *« Ce chef ne représentait que lui-même et il a été victime d'une manipulation politique organisée par un parti xénophobe. Nous condamnons cela »*.

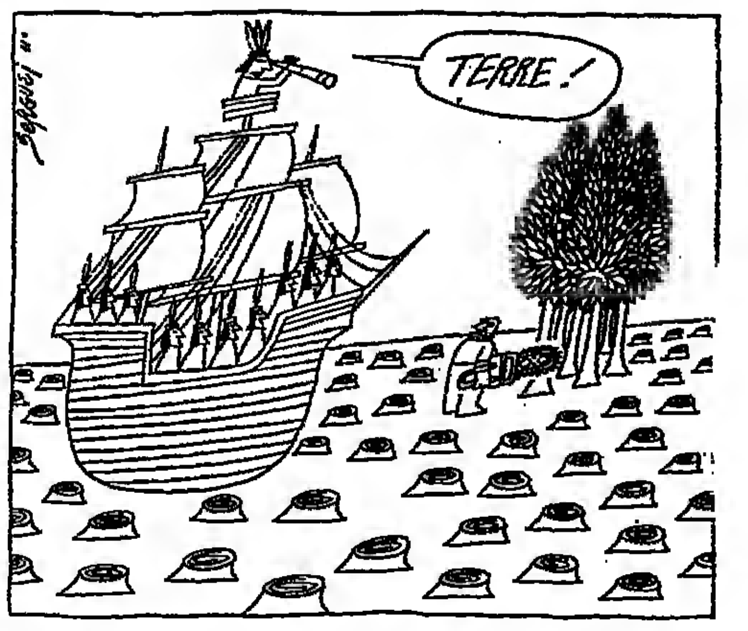

Une première mondiale

La politique, en vérité, fait peur à Félix Tiouka : *« Nous pourrions avoir cinq sièges aux prochaines élections régionales si nous formions une liste amérindienne, mais nous nous méfions des influences et des sollicitations qui pourraient nous diviser. Nous préférerions que le système institutionnel assure automatiquement la représentation des différentes communautés ethniques. »*

Le président de l'Association des Amérindiens, qui revendique une douzaine de conseillers municipaux dans les communes de Saint-Laurent-du-Maroni, Iracoubo, Kourou et Maripasoula, préfère les sentiers de la métapolitique. Il caresse un grand projet dont la concrétisation sera évoquée, en juillet, lors d'une exceptionnelle réunion des derniers chamans de Guyane. Ce « séminaire » aura lieu loin d'Awala-Yalimapo, à Camopi, l'autre commune du département dont le maire, Paul Suitman, est un Indien. Ah ! Camopi... Quatre cents familles d'Emerillons et d'Oyampis, qui rêvent de moteurs pour leurs pirogues, treize fonctionnaires métropolitains héroïques, qui essaient de faire leur travail en étant démunis de tout, et deux gendarmes épiques, André Martin et Régis Chapot, qui font tout le reste : les courses mensuelles de toute la communauté au Mammout de Cayenne, la rédaction du courrier et son transport, la gestion des livrets d'épargne individuels pour une saine utilisation du RMI, les remises obligatoires de déclarations de revenus là où il n'y a aucun contribuable, accessoirement la police et la justice sur un territoire de 17 000 kilomètres carrés parcouru par les redoutables *garimpeiros* brésiliens tueurs d'orpailleurs...

C'est dans ce sanctuaire, à plusieurs jours de pirogue de Saint-Georges, que Félix Tiouka et ses frères amérindiens vont essayer de monter la grande fête internationale à laquelle ils songent pour célébrer à leur façon, au cours de l'été 1992, à Awala-Yalimapo, le cinq-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Des contacts prometteurs ont déjà été pris avec les communautés indiennes francophones du Canada, et Félix Tiouka a personnellement récupéré, il y a quelques jours, des photos de l'Exposition coloniale pour montrer comment Paris voyait les Galibis en 1931.

Le clou de la fête constituera une première mondiale à laquelle les Galibis travaillent depuis deux ans déjà : la mise en scène, dans leur langue, de la première rencontre *« entre l'homme indien et l'homme de fer »*, l'Amérindien et le conquistador bardé de son armure. *« Chez nous*, dit Félix Tiouka en s'excusant presque, *l'expression théâtrale n'existe pas... »*

ALAIN ROLLAT

(1) La communauté amérindienne est estimée à dix mille membres.

Prochain article : **Pionniers et chiffonniers...**

Une délégation du Front national refoulée par des manifestants à Saint-Georges-de-l'Oyapock

CAYENNE

de notre correspondant

En voyage en Guyane, Mme Martine Lehideux, député européen du Front national, a exprimé l'intention de déposer plainte, mardi 18 juin, à la suite des incidents qui se sont produits la veille alors qu'elle tentait de se rendre à Saint-Georges-de-l'Oyapock en compagnie du secrétaire départemental de son parti, M. Jean-Jacques Fanchtein et de deux autres militants locaux.

L'avion d'Air Guyane qui la transportait le matin vers ce village n'avait pas pu atterrir. En effet, plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles des créoles, des Européens mais aussi des Indiens Palikours opposés à la prise de position de certains porte-parole de leur communauté en faveur du Front national, s'étaient rassemblés sur la piste du petit aérodrome à l'annonce de la venue de cette délégation. Le maire RPR de Saint-Georges, M. Romain Garros, avait pris lui-même la tête des manifestants porteurs de pancartes sur lesquelles on pouvait lire : *« Nous Indiens Palikours, nous ne votons pas pour le Front national et nous ne voulons pas de Le Pen ici ! »*, *Nous ne voulons pas de vous !*, *« Charogne, pas d'os !*, *« Lehideux SS ! »*, etc. L'avion avait dû faire demi-tour.

De retour à Cayenne, les émissaires du Front national ont affrété un hélicoptère et sont revenus en début d'après-midi à Saint-Georges où l'appareil a tenté en vain de débarquer ses passagers en trois endroits différents. Mme Lehideux et ses accompagnateurs ont été vivement pris à partie par certains des manifestants qui les ont menacés. Ils ont été contraints de quitter les lieux définitivement après un échange de horions. La présidente du Cercle national des femmes d'Europe s'est personnellement tenue à l'écart de cette échauffourée en restant à bord de l'hélicoptère.

Mme Lehideux a ensuite accusé le Parti socialiste guyanais (PSG) d'avoir organisé cette manifestation composée, selon un communiqué du Front national, *« d'hommes totalement ivres, sans aucun doute venus de l'extérieur dans le but évident de se livrer à des actes de violence, au risque même de tuer »*. Elle a réclamé *« la libre circulation due aux responsables et élus politiques ainsi qu'à tous les citoyens dans leur propre pays »*.

La commission exécutive fédérale du PSG s'était auparavant félicitée *« des manifestations spontanées de la population de Saint-Georges-de-l'Oyapock à l'encontre des représentants du FN »* et elle avait dénoncé *« les vociférations et les manipulations du FN qui conduisent à dresser les unes contre les autres les différentes composantes de la société guyanaise »*.

Le maire de Saint-Georges a réfuté la version des faits exposée par le Front national en affirmant que la « kermesse » improvisée à laquelle cette manifestation a donné lieu avait été uniquement « arrosée » *« d'eau et de limonade »*. Il a expliqué qu'il avait refusé de réunir le conseil municipal pour recevoir la délégation du FN, comme cela lui avait été demandé, parce que cette visite procédait, à ses yeux, d'une *« provocation »*.

EDMOND FRÉDÉRIC

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Dans son rapport sur l'état de l'audiovisuel

M. Jean Cluzel propose des réformes de la redevance et du CSA

M. Jean Cluzel, sénateur de l'Allier, a rendu public son rapport annuel sur l'état de l'audiovisuel. Il donne son analyse de la crise d' Antenne 2 et de FR 3 et suggère notamment que le Conseil supérieur de l'audiovisuel voie ses pouvoirs élargis.

Le traditionnel rapport de printemps du sénateur Jean Cluzel sur l'état de l'audiovisuel tombe à point : six mois après le remplacement de M. Philippe Guilhaume par M. Hervé Bourges à la tête des chaînes publiques, quelques jours seulement après l'annonce d'un vaste plan de restructuration qui met en émoi salariés et syndicats et alors qu' A 2 et FR 3 enregistrent des pertes historiques. Le vice-président de la commission des finances de la Haute Assemblée, qui n'a jamais ménagé ses critiques sur la gestion de l'audiovisuel par la gauche comme par la droite, voit dans le bilan alarmant dressé par M. Bourges une confirmation de ses analyses.

La situation pousse M. Cluzel à compléter la longue liste de maux qui affectent l'audiovisuel français. Aux *« lois, règlements, tutelles, contrôles tatillons, bureaucratisation, remplissages de placards dorés ou non »* s'ajoutent désormais *« disputes, médisances, manœuvres et guérilla »*. Autant de *« dépôts graisseux »* qui, selon le sénateur de l'Allier, entraînent une forme particulière d'artériosclérose : *« la sclérose média »*, qui risque de provoquer à terme la disparition des chaînes publiques par infarctus.

M. Cluzel ne se contente pas de filer la métaphore médicale. Chiffres à l'appui, il analyse en 400 pages les bilans des entreprises publiques, ausculte la gestion d'A 2 et FR 3 et donne son point de vue sur la polémique qui a opposé M. Philippe Guilhaume au gouvernement. Le rapporteur du budget de la communication estime que les dirigeants d' Antenne 2 ont eu tort de ne pas tenir compte des erreurs de prévisions publicitaires et d'engager des dépassements budgétaires sans avertir la tutelle et le conseil d'administration.

Mais le sénateur Cluzel ajoute aussitôt : *« Il est également vrai qu'à aucun moment, d'août 1989 à décembre 1990, la tutelle n'a accepté de jouer le jeu du redressement du secteur public. L'objectif a été, dès le début, d'obtenir la démission des dirigeants que l'Etat ne peut sanctionner directement. Tout a été fait pour les empêcher de mener à bien la politique sur laquelle ils s'étaient engagés et les pousser à la faute. Indiscutablement, cette stratégie fut couronnée de succès. »*

Rembourser les exonérations

Le rapport de M. Cluzel ne se limite pas à l'analyse des maladies de l'audiovisuel. Son principal intérêt réside dans les remèdes qu'il propose. Le sénateur applaudit aux mesures d'urgence prises par Michel Rocard en avril pour renflouer les deux chaînes publiques, mais il s'interroge sur le financement du milliard de francs supplémentaires promis à A2 et FR 3 l'an prochain. Le parlementaire suggère que la redevance soit calculée non plus par foyer mais, de manière dégressive, par postes de télévision. Il milite aussi pour le remboursement par l'Etat des exonérations de redevance, qui concernent aujourd'hui 4 millions de foyers et enlèvent plus de 2 milliards de francs à l'audiovisuel public : *« Cette contribution sociale audiovisuelle ne doit pas être supportée par les chaînes publiques mais par le budget général. »*

Aux mesures budgétaires, M. Cluzel ajoute une douzaine de réformes allant de l'assouplissement des contraintes réglementaires à la moralisation du marché publicitaire en passant par une meilleure structuration du capital des diffuseurs. On y trouve à peu près toutes les demandes exprimées depuis quelques mois par les professionnels, demandes qui ne font pas toutes l'objet de même consensus.

Plus intéressante est la réforme du Conseil supérieur de l'audiovisuel proposée par le sénateur Cluzel. Le vice-président de la commission des finances estime en effet que le CSA ne doit plus nommer les dirigeants des chaînes publiques alors qu'il n'est responsable ni du budget ni des objectifs d'A 2 et FR 3.

En revanche, il milite pour un véritable pouvoir normatif du Conseil. Le CSA, qui doit se contenter aujourd'hui de jouer les gendarmes, pourrait moduler les règles en fonction des chaînes, de leur comportement et de l'état du marché et retrouver ainsi un véritable rôle de régulateur.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

La polémique autour de MGM-Pathé

Le Crédit lyonnais traîne M. Parretti devant les tribunaux

Rien ne va plus entre le financier italien Giancarlo Parretti et le Crédit lyonnais Bank Nederland, qui fut pourtant son fidèle soutien dans l'aventure du rachat de MGM-Pathé. Le Crédit lyonnais et MGM ont en effet déposé devant les tribunaux de l'Etat du Delaware (Etats-Unis) une plainte contre M. Parretti. Après avoir obtenu que ce dernier abandonne la présidence de MGM, puis en cède 40 % du capital (*le Monde* des 18 avril et 9 mai), les plaignants exigent maintenant que M. Parretti quitte le conseil d'administration de MGM-Pathé Communications. Ils estiment en effet que l'homme d'affaires italien ne cesse d'intervenir pour saper l'autorité du nouveau PDG, M. Alan Ladd.

Aussi la banque instruit-elle le procès d'une gestion qu'elle s'était pourtant refusée à mettre en cause pendant de longs mois malgré les accusation de la presse. Le Crédit lyonnais dénonce pêle-mêle la manie du secret de M. Parretti, son inaptitude à établir des procédures comptables claires, ses transactions douteuses avec des sociétés dans lesquelles il possède des intérêts, le licenciement sans remplacement de cadres essentiels au fonctionnement de MGM. Selon le journal britannique *Financial Times*, la banque contesterait aussi la validité d'une réunion au cours de laquelle M. Parretti, sa femme et son associé, M. Yoram Globus, auraient tenté de réélire M. Parretti à la tête du studio hollywoodien et autorisé la vente d'actifs de MGM, comme sa participation dans le consortium UIP.

Le prêt de 145 millions de dollars consenti par le Crédit lyonnais à MGM aurait été consommé en moins de trois mois, et les prévisions de M. Parretti sur les résultats futurs de MGM seraient trop optimistes. En portant l'affaire devant les tribunaux, le Crédit lyonnais cherche à évincer définitivement M. Parretti, avant d'entreprendre le redressement ou la vente de MGM.

La Fondation Hachette reçoit l'oscar du mécénat

Des espaces culturels pour les enfants des hôpitaux

Décerné pour la onzième fois par l'Admical, association d'entreprises mécènes, l'oscar du mécénat récompense cette année l'action de la Fondation Hachette en faveur des enfants hospitalisés. Parmi ses actions en faveur du livre et de l'audiovisuel – soutien au patrimoine écrit, aides à des bibliothèques étrangères, bourses pour de jeunes créateurs... – la Fondation Hachette a en effet contribué à la création d'un espace culturel dans l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. Livres, magazines et enregistrements audiovisuels y sont à disposition des enfants. La Fondation aide également l'édition d'un journal interne fait par les enfants, et compte étendre cette expérience à d'autres hôpitaux de Paris et de province.

Outre cet oscar, le jury a décerné un prix spécial à une PME, Barcode. Spécialisée dans le matériel de lecture des code-barres, elle a demandé à vingt-sept artistes contemporains de « détourner » ces alignements de barres noires, ces œuvres étant réunies dans une exposition.

□ **Hachette associe Donnelley à son imprimerie espagnole.** – Le groupe de presse Hachette et l'imprimeur américain Donnelley vont créer une société commune qui contrôlera 80 % de l'imprimerie espagnole en héliogravure Heliocolor. Donnelley est le premier imprimeur mondial de magazines, catalogues, livres. En partageant avec lui cette filiale qui lui appartenait, le groupe Hachette allège ses besoins d'investissement. Heliocolor, qui fonctionne depuis la mi-mai, imprimera notamment les magazines espagnols de Hachette *Teleprograma* et *Diez Minutos*.

Dimensions: 12x12cm

Voici Ion, de Canon.
(Nous avons souligné tout ce qui est important.)

Grâce à Ion, vous allez - dès aujourd'hui - pouvoir faire
des images photographiques instantanées et,
le plus simplement du monde, les regarder immédiatement sur votre téléviseur.

Grâce à Ion, vous allez également pouvoir regarder sur votre téléviseur
toutes vos images 24x36, professionnelles et privées, négatives et diapositives,
et les stocker sur disquettes (car Ion fonctionne sur disquettes).

De plus, grâce à Ion, toutes vos images (prises avec Ion ou avec votre appareil photo),
vous allez pouvoir les truquer, les animer, les mettre en page,
et les imprimer (car Ion se connecte à votre ordinateur).

Grâce à Ion, vous allez pouvoir emporter n'importe où toute votre banque d'images
(car Ion tient dans une poche, ses disquettes sont miniaturisées,
et chacune peut recevoir 50 images effaçables).

Grâce à Canon, le module de base du Système Ion ne coûte que 6.000 francs
(prix public TTC conseillé).
Enfin, grâce au 05.05.05.33 (appel gratuit), vous pourrez savoir
où rencontrer, manipuler, mieux comprendre et tester vous-même les potentialités infinies
du Canon Ion, avec de vrais spécialistes photo-video.

Canon

En résumé, Ion est une percée technologique réelle et cruciale pour tous les métiers qui utilisent l'image.
Et cela, veuillez croire que nous ne le soulignerons jamais assez.

SOCIÉTÉ

ILE-DE-FRANCE

Le projet UDF-RPR de charte régionale

La région parisienne veut avoir la responsabilité de son développement

Le chantier de l'Ile-de-France, ouvert il y a deux ans par M. Michel Rocard, ne s'est pas refermé avec son départ de Matignon. Après le Livre blanc, l'an dernier, puis l'Esquisse de schéma directeur, présenté en avril par le préfet de région (le Monde du 5 avril), c'est l'exécutif régional, c'est-à-dire la majorité RPR-UDF du conseil régional, qui devait rendre publique, mercredi 19 juin, sa « Charte régionale de l'Ile-de-France». Ce texte est la synthèse des chartes établies par chacun des départements de la région, dont la Charte de Paris proposée récemment par M. Jacques Chirac (le Monde du 4 juin).

La charte régionale se définit, selon M. Pierre-Charles Krieg, président RPR du conseil régional d'Ile-de-France, comme une *«forte contribution»* au débat public ouvert par l'Etat sur l'aménagement de la région. Le document, élaboré sous la direction de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) et qui sera, jusqu'à l'automne prochain, soumis à la réflexion des collectivités, départements et communes, pose quelques principes de base : l'Ile-de-France ne doit plus se concentrer sur elle-même, au risque de devenir une *«mégapole inhumaine»*. Elle doit s'ouvrir sur l'Europe, accepter la concurrence de Londres, Bruxelles, Francfort, Madrid, bientôt Berlin. Elle doit aussi *«respirer»* avec les sept *«régions-trait d'union»* du Bassin parisien qui l'entourent et *«entraîner l'ensemble du territoire national»*. Sa population ne devrait pas dépasser 12 millions d'habitants en 2015 (elle en compte 10,6 millions actuellement).

«Une succession de villages dans la ville»

• La charte *«proscrit toute hypertrophie de l'Ile-de-France qui se ferait au détriment des régions voisines»*. Elle propose une *«francilienne de TGV»* autour de Paris; une liaison entre les villes *«à une heure de Paris»* et les grands pôles franciliens; le projet Lutèce pour aller de banlieue à banlieue sans passer par la capitale : six lignes de RER et une double rocade de métro léger et tramways en spirale autour de Paris (ORBITALE) ; deux grandes rocades autoroutières et la création, en 2010, d'un troisième grand aéroport international.

• L'urbanisme poussera, selon M. Pierre Pommelet, directeur général de l'IAURIF, *«la multipolarité à ses extrêmes limites»*, qui fera de la région *«une succession de villages dans la ville»*. Il conjuguera trois réseaux :

– Le réseau d'espaces naturels avec 40 millions d'arbres supplémentaires, dix étant plantés à chaque naissance de petit Francilien.

– Le réseau urbain avec huit pôles d'excellence européens, dont La Défense, la Seine-amont, Billancourt, les villes nouvelles et les villes anciennes proches, telles que Versailles, Roissy, et soixante pôles locaux.

– Le réseau de transports, ferré et routier, en surface et souterrain, public et à péage. La réalisation des nouveaux projets coûtera 100 milliards de francs pour les transports collectifs, 100 milliards de francs pour les voies routières et 60 milliards de francs pour la voirie souterraine du projet ICARE, soit 10 milliards de francs par an pendant vingt-cinq ans. On ne pourra trouver que 6 milliards de francs par an sur fonds publics; il faudra donc faire appel au privé pour les 4 autres milliards de francs.

• Pour créer 850 000 emplois d'ici à 2015, il faudra mieux accueillir les entreprises internationales, offrir un immobilier d'entreprises abondant et diversifié, affirmer la vocation industrielle de la région, pérenniser l'agriculture, construire un projet régional de télécommunications. Les grandes administrations devront être déconcentrées vers la province.

• L'enseignement supérieur devra être développé, comme l'ont été les lycées, par la région. Six nouvelles universités devront être créées et non pas quatre. Il faudra ouvrir quatre-vingts départements d'IUT supplémentaires et non quarante. Au total, 160 000 places nouvelles seront nécessaires pour accueillir 110 000 étudiants de plus et desserrer les universités parisiennes.

• Les 600 000 logements à construire en dix ans le seront grâce à un Fonds d'action logement, qui soutiendra les *«maires bâtisseurs»*. Il faudra indiquer *«où ne pas construire»*, plutôt que de préciser où bâtir. Les grands ensembles *«en crise»* devront devenir de *«vrais quartiers»*. On améliorera leur desserte; les établissements scolaires seront aidés et des exonérations fiscales accordées aux entreprises qui s'y installeront.

Seule, estiment les auteurs de la Charte régionale, une *«économie performante»* pourra réaliser les investissements coûteux, dans le domaine des transports en particulier. Performante, écrivent-ils, c'est-à-dire *«débarrassée des entraves réglementaires»*, comme l'agrément requis pour la construction des bureaux au centre de l'agglomération. L'Etat serait bien inspiré de *«renoncer pour l'Ile-de-France à son dirigisme, dont l'inefficacité est grandissante»*. La région réclame, une fois de plus, la gestion de la taxe instaurée récemment sur les bureaux et dont elle reproche à l'Etat de n'avoir utilisé, à construire des logements comme prévu, que 300 millions de francs sur le 1,8 milliard perçu. Elle réitère aussi son vœu d'être responsable unique des transports, d'attribuer les concessions, d'accroître ses missions en matière de formation. Elle souhaite mener *«en partenariat avec l'Etat, les départements, les communes, les acteurs privés»*. Une vaste politique à long terme, qui fera d'elle *«la capitale économique de l'Europe du prochain siècle»*.

C. V.

Convergences

par Charles Viol

EN dépit de l'insistance qu'ils mettent à souligner combien leur charte se distingue de l'Esquisse du préfet – sous-entendu «socialiste», – les dirigeants du conseil régional, qui appartiennent à l'opposition nationale RPR-UDF, ne parviennent pas vraiment à marquer leur différence. Ils le voient dans le souci d'alléger les contraintes sur les entreprises étrangères pour les attirer plus en Ile-de-France, allant même jusqu'à envisager des «zones franches». Et, surtout, dans le soin qu'ils prennent à indiquer les coûts et les financements, en particulier à propos des infrastructures de transports.

Mais si les moyens ne coïncident pas, les objectifs ne sont pas diamétralement opposés. Des notions, et parfois des mots, identiques reviennent : excellence européenne, urbanisme en pôles multiples et non en cercles concentriques, rapprochement habitat-emploi, obsession de la sauvegarde des espaces verts, retour de l'industrie, maintien de l'agriculture, priorité des transports en commun et des rocades, région du mieux-vivre. Même le chiffre que la population ne devrait pas dépasser est voisin. Le président du conseil régional, M. Krieg, l'a d'ailleurs reconnu : *«Les oreilles sont moins sourdes»*, a-t-il déclaré, lorsque, il y a peu, le préfet de région avait jugé positive la publication de la charte de Paris.

Est-ce surprenant ? D'abord, tout est sorti du Livre blanc auquel ont collaboré les uns et les autres. Et puis, peut-on imaginer qu'une métropole d'aujourd'hui prenne demain deux visages si dissemblables ? Seuls le FN, que l'immigration inquiète jusqu'à la hantise, et les Verts, qui n'ont cure d'une région capitale de l'Europe et mettent la vie «simple et tranquille» au bout de leurs rêves, ont finalement une vision divergente.

Pourtant, les élections aidant, il est prévisible que le printemps prochain ne verra pas la promesse de ces fleurs. L'Etat veut tout décider sans rien payer, dira-t-on à droite. Tandis qu'à gauche l'on entendra redouter que le profit, à nouveau, ne laisse tout aller. Alors que chacun sait bien que l'*«on ne change pas une région par décret»*, mais qu'il faut aussi, parfois, un arbitre au-dessus des intérêts particuliers. Dans un an, pourtant, le scrutin régional passé, il faudra bien construire une Ile-de-France et pas deux. Peut-être, alors, le texte «du préfet» et la charte «de la droite», qui l'un et l'autre auront essuyé tant de critiques et nourri tant de débats, seront-ils fin prêts pour se compléter et fusionner.

Avec Le Monde sur Minitel

ESC BREST
ESC DIJON
ESC MONTPELLIER
ESC POITIERS
ESC PAU
ESC LE HAVRE - CAEN
ESC CLERMONT
ESC NANTES
ESC RENNES
ESIGELEC
ECRICOME
ESC TOULOUSE

36.15 LE MONDE
Tapez RES

ÉDUCATION

A cause de la crise financière provoquée par son assurance scolaire

La Fédération des conseils de parents d'élèves est menacée d'éclatement

Sept conseils départementaux de la Fédération des conseils de parents d'élèves ont décidé d'assigner en référé M. Jean-Pierre Mailles, président de la FCPE, pour que soit nommé un administrateur judiciaire provisoire (*le Monde* du 19 juin). Trois faits nouveaux pourraient encore creuser la fossé entre les instances nationales, accusées d'avoir commis des fautes de gestion, et les militants.

Que restera-t-il de la principale organisation de parents d'élèves en juillet ? Traversée par une grave crise financière révélée lors de son dernier congrès à Bourges (*le Monde* des 21 et 22 mai), la FCPE est aujourd'hui ouvertement menacée d'éclatement. Le 25 juin, le tribunal de grande instance de Paris jugera en référé la demande de sept conseils départementaux (dont le Pas-de-Calais, le plus important en nombre d'adhérents) qui souhaitent, par la nomination d'un administrateur provisoire, faire la clarté sur les comptes de l'association. Le 30 juin (si la procédure judiciaire échoue), un congrès national *«à caractère exceptionnel»* se réunira pour examiner, une nouvelle fois, le recours à un emprunt de 16 millions de francs, assorti d'une garantie hypothécaire sur les biens immobiliers de la FCPE, que la CASDEN, banque «enseignante», serait prête à accorder. Une souscription auprès des 500 000 adhérents pourrait également être soumise au vote.

A Bourges, les délégués FCPE avaient dû avaler l'échec de leur assurance scolaire autonome, Assurélève, mise sur pied en 1989 avec la Ligue de l'enseignement et son bras assureur, la Mutuelle assurance confédérale (MAC) : une perte sèche de 10 081 584 francs sur deux ans, auquel s'ajoute le remboursement d'un prêt de 5 millions de francs contracté auprès de la GMF-banque et de la CASDEN, qui a couvert les frais d'informatisation de la FCPE. La réponse avait été immédiate et sans appel : rapport financier mis en minorité et rejet du recours à l'emprunt.

Certes, les délégués avaient, dans un premier temps, réitéré leur confiance à l'équipe dirigée par M. Mailles, tout en espérant que cette dernière tienne compte de l'avertissement. Mais la réélection, samedi 15 juin, de l'ensemble du bureau national plonge aujourd'hui la plupart des conseils départementaux dans un profond désarroi. Placés devant le fait accompli, des responsables départementaux estiment ne plus rien devoir à un bureau national à qui l'on reproche pêle-mêle d'être verrouillé par... des enseignants (cinq sur dix élus) et *«d'oublier son rôle fédérateur, en privilégiant les intérêts personnels et le goût du pouvoir»*.

Assurés sans l'être

Trois faits nouveaux pourraient accentuer un peu plus le fossé qui existe entre les départements et les instances nationales :

1. – Il est confirmé que, entre septembre 1990 et mars 1991, l'association FCPE-Solidarité, chargée de collecter les cotisations des parents d'élèves, n'avait pas reversé à son assureur, la MAC, les sommes perçues. Par ailleurs, la MAC n'a reçu la totalité des fichiers d'adhérents pour l'année scolaire 1990-1991 que début juin. En termes clairs, la MAC assurait près de 200 000 adhérents sans pouvoir les connaître et gérait des sinistres sans pouvoir vérifier... que les enfants accidentés étaient bien assurés par ses soins. Légalement donc, elle était en droit de refuser de rembourser les sinistres. Reste aujourd'hui à la FCPE à payer à son assureur 2,5 millions de francs, agios compris.

2. – A en croire les propos tenus en avril 1990 à Toulon par M. René Labes, alors président de la MAE, contenus dans le rapport de son congrès annuel, M. Jean-Pierre Mailles avait dès cette date (soit sept mois seulement après la première rentrée d'Assurélève) *«affirmé sa volonté de renouer avec* [la MAE], *au prix certes d'un examen des modalités, pour la rentrée 1991»*. La direction de la FCPE a toujours soutenu que ses premiers contacts avec la MAE n'avaient repris que vers la Toussaint 1990. Un engagement pris dès le début 1990 prouverait que M. Mailles, prenant conscience de l'ampleur des pertes, avait délibérément caché son rapprochement avec la MAE avant le deuxième exercice pour ne pas perdre toute crédibilité face à sa base.

3. – Enfin, une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 5 millions de francs (un quart du budget annuel de la FCPE), destinée à couvrir les frais d'informatisation de la fédération, aurait été demandée au cabinet de M. Michel Rocard, alors premier ministre. Pour cause de mauvaise conjoncture (fausses factures, gestion douteuse d'associations...), cette demande de fonds, qui avait été transmise aux services de M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, aurait été repoussée. Une telle démarche ne manquera pas de jeter un doute sur la volonté d'indépendance que la plupart des parents d'élèves, même proches de la gauche, ont le souci de garder.

Que diront, dans ces conditions, les adhérents, sommés de rembourser pendant quinze ans à la banque enseignante 2,4 millions de francs d'annuités, soit le quart de leurs cotisations annuelles ? Refusant d'endosser la responsabilité sur le terrain, les militants pourraient voter la scission. Dans ce cas, que répondrait la Ligue de l'enseignement, silencieuse depuis le rapprochement unilatéral de la FCPE avec son assureur initial ? En plus des créances de la FCPE, pour le moment insolvable, la MAC doit encaisser, elle aussi, une perte financière de plus de 8 millions de francs sur deux ans... et garantir les dettes des parents d'élèves liées à l'informatisation.

JEAN-MICHEL DUMAY

SPORTS

A Bastia

Pressions nationalistes sur le club de football

BASTIA

de notre correspondant

A la reprise de l'entraînement de l'équipe de football de Bastia (deuxième division), lundi 17 juin, la moitié seulement des joueurs étaient présents. Roland Gransart, l'entraîneur démissionnaire depuis quelques semaines, avait laissé provisoirement sa place à son adjoint, Christian Villanove. Curieusement, le président du club, M. Jean-François Filippi – lui aussi démissionnaire, – supervisait une séance d'entraînement où les joueurs s'interrogeaient davantage sur l'avenir du club que sur les tactiques de jeu.

En octobre 1989, au plus fort d'une crise qui laissait craindre la fin du football professionnel, un accord tacite avait pourtant été passé entre les supporters, les élus locaux et les joueurs. Les supporters s'engageaient à fréquenter régulièrement le vieux stade Armand-Césari. Les élus locaux décidaient de combler le déficit financier (cinq millions de francs) à la double condition d'une gestion transparente et d'économies substantielles sur les contrats des joueurs. C'est ainsi que M. Filippi, un industriel de la région qui est également maire (UDF) de la commune de Luciana (Haute-Corse) prenait la présidence du conseil d'administration, composé de chefs d'entreprise décidés à financer l'accession du club en première division, espérée au terme de la saison 90-91.

«Pressions politiques»

Si le début de saison était encourageant, dès le mois de décembre 1990 les difficultés de tous ordres apparaissaient. Certains joueurs étaient absents plus souvent qu'à leur tour. La voiture de l'entraîneur Roland Gransart était détruite dans un incendie criminel. Quelques semaines plus tard, le hangar professionnel du trésorier du club était partiellement détruit par un attentat non revendiqué. La rumeur faisait état de pressions exercées par certains joueurs nationalistes sur les non-corses de l'équipe pour qu'ils quittent Bastia.

Récemment, l'entraîneur Didier Notheaux, pressenti pour remplacer Gransart, écourtait son premier séjour sur l'île après avoir reçu plusieurs appels téléphoniques de menaces à son hôtel. Finalement, mercredi 12 juin, le président Filippi convoquait un conseil d'administration extraordinaire et le comité directeur décidait de démissionner. *«Nos décisions techniques et financières font l'objet de pressions politiques, leurs sources sont de caractère raciste et xénophobe»*, commentait le président Filippi.

Sans rien développer des pressions subies et sans apporter d'explications aux violences exercées depuis quelques mois contre les partenaires non corses du club, certains dirigeants laissent entendre que l'un des joueurs de l'équipe dont l'appartenance à un parti politique nationaliste est connue, revendique pour Bastia une équipe constituée à *«100 % de joueurs insulaires»*. *«Mais alors, plutôt que de viser la première division autant jouer en division d'honneur»*, commentent, déçus et irrités, certains responsables du club. Une assemblée générale est annoncée pour le 28 juin. D'ici là, les joueurs se demandent s'ils seront onze à l'entraînement...

MICHEL CODACCIONI

EN BREF

□ **Explosion en vol d'une fusée scientifique américaine.** – Une fusée américaine transportant des appareils d'expérimentation scientifique a explosé en vol au dessus de l'Atlantique, mardi 18 juin, 25 secondes après son décollage de Cap Canaveral (Floride). Le «Prospector», dont le lancement avait été reporté à deux reprises en raison de problèmes techniques, semble avoir dévié de sa trajectoire, déclenchant le système informatique d'auto-destruction. Un des modules de la fusée, qui contenait une dizaine d'appareils d'expérimentation d'une valeur d'un million de dollars, a pu être éjecté à temps et parachuté intact au dessus de la mer. – *(AFP.)*

□ **Un vétérinaire inculpé pour trafic de produits dopants.** – Un vétérinaire connu dans le monde des courses de chevaux, M. Jean-Marie Pitavy, a été inculpé et écroué, jeudi 13 juin, dans le cours d'une enquête sur un trafic de produits dopants menée dans les milieux hippiques de Chantilly (Oise). Inculpé de «trafic de substances vénéneuses et interdites», ce vétérinaire avait notamment suivi le trotteur Ourasi, quadruple vainqueur du prix d'Amérique. Une vingtaine d'entraîneurs et plusieurs éleveurs auraient été entendus dans cette affaire qui a déjà abouti, en mai, à l'inculpation de quatre pharmaciens de la région de Chantilly.

□ **Réclusion à perpétuité pour l'auteur d'un double meurtre.** – La cour d'assises de la Haute-Savoie a condamné, mardi 18 juin, un Algérien, Farid Tahir, vingt-cinq ans, à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une peine de sûreté incompressible de trente ans. Farid Tahir avait tué, à trois semaines d'intervalle en 1989, une mère de quatre enfants Mercédès Giacopelli, quarante-quatre ans, domiciliée à Seynod, près d'Annecy et une jeune fille de vingt ans, Céline Semay, habitant chez sa mère, à Montluel (Ain). Le vol des cartes de crédit des victimes est apparu comme le mobile principal du criminel.

□ **Un cas de «vache folle» dans le Finistère.** – Un cas de d'encéphalite spongiforme bovine (BSE), dite maladie de la «vache folle», a été découvert le 24 mai à Quéménéven, dans le Finistère, a annoncé, le mardi 18 juin, la direction des services vétérinaires du département. Il s'agit du quatrième cas de BSE signalé en France après ceux découverts à Plouha (Côtes-d'Armor), au Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) et à Martinvast (Manche).

□ **Une manifestation de policiers municipaux interdite à Paris.** – Invoquant des *«risques de trouble à l'ordre public»*, le préfet de police de Paris a interdit, mardi 18 juin, le rassemblement des policiers municipaux prévu, le 19 juin, place de la République. Plusieurs organisations professionnelles de policiers municipaux avaient appelé à défiler dans la capitale pour réclamer, notamment, *«une remise à jour des grilles indiciaires et une formation initiale obligatoire»*.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde DES LIVRES

هكذا من الأصل

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Tableau d'honneur pour les exclus de la réussite

Un rapport sur l'avenir de la formation des ouvriers et des employés préconise une véritable révolution dans les priorités éducatives françaises

UN pavé dans la mare de l'éducation nationale. Ni plus ni moins. En présentant sur le bureau de M. Jacques Guyard, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, son rapport sur l'avenir de la formation des ouvriers et des employés, Mme Lucie Tanguy, directeur de recherches au CNRS, appuie sans complaisance là où le bât blesse. Si l'enseignement professionnel ne jouit pas en France, c'est le moins que l'on puisse dire, d'une forte image de marque, l'éducation nationale ne doit s'en prendre... qu'à elle-même.

En commandant ce rapport en décembre 1990, M. Robert Chapuis, prédécesseur de M. Guyard, souhaitait obtenir *« des propositions sur la nature des qualifications à atteindre pour former les ouvriers et les employés, sur la diversité des voies d'accès à ces qualifications et sur la nature et la forme des diplômes qui pourvoient les certifier ».* En un mot, il demandait que soit éprouvé le bien-fondé du maintien des qualifications de niveau V : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et le brevet d'études professionnelles (BEP). L'évolution économique des dernières années, les demandes des entreprises et les études prospectives récentes avaient pu laisser croire en effet que ces qualifications étaient devenues obsolètes et qu'elles étaient condamnées en même temps que les emplois d'ouvriers se raréfiaient.

Mais, en analysant les politiques scolaires de la décennie 80 et en posant un certain nombre de questions pudiquement qualifiées de *« vives »*, le rapport de Mme Tanguy va plus loin et distribue quelques gifles. Cible essentielle de sa diatribe : l'objectif « 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac », un peu trop fortement énoncé avant celui des « 100 % d'une classe d'âge qualifiée au moins en niveau V ». L'étendard des 80 % est présenté comme un véritable trompe-l'œil : tandis que l'élévation du taux d'accès au niveau du bac s'accélérait au cours des cinq dernières années (de 36 % à 54 %), le taux de jeunes sortant de l'école sans qualification restait, lui, sensiblement constant (environ 14 %).

Dévalorisation des formations de base

Pris au piège des réformes, les responsables de l'enseignement professionnel ne peuvent que constater les dégâts. La suppression progressive des CAP en trois ans, la rénovation des contenus et la mauvaise interprétation des textes officiels ont conduit à dévaloriser progressivement le CAP au profit du BEP. Au lieu de favoriser le rapprochement entre deux types de formation qui avaient des valeurs quasi équivalentes sur le marché du travail, le CAP est vite devenu un sous-produit du BEP. Quand celui-ci, métamorphosé en véritable année propédeutique du bac pro, a vite perdu sa valeur « professionnelle » qualifiante initiale. *« La brutalité avec laquelle a été menée cette politique*, note Mme Tanguy, *a contribué à discréditer les formations du type CAP et BEP et à faire croire qu'elles n'avaient plus de légitimité professionnelle. »*

Pis. Sous la contrainte financière – la création des uns se faisant, à moyens constants, en détriment de la réorganisation des autres, – la volonté ministérielle de vouloir tirer vers le haut les qualifications professionnelles, en développant notamment la filière des bacs pro, *aurait contribué à cette dévalorisation* progressive des qualifications de base. Les adeptes du « tout tout de suite » auraient été doublement aveuglés. *« Rares sont ceux qui ont posé la question qui tend aujourd'hui à se présenter sur le mode de l'évidence : savoir si c'était le niveau de formation qui était en cause ou bien le contenu des enseignements qui y sont dispensés.*

Et Mme Tanguy enfonce le clou : *« Aux critiques acerbes faites par le monde professionnel à l'appareil éducatif qui offrait des formations jugées inadaptées, aux accusations excessives provenant de diverses composantes du corps social selon lesquelles le fonctionnement éducatif était un des principaux facteurs génératifs du chômage, les autorités politiques et l'administration de l'éducation nationale ont répondu par un projet d'élévation générale du niveau de scolarisation. »*

En termes savants, c'est là « l'ordre unidimensionnel » des savoirs qui est épinglé. Une spécificité française, qui pose comme postulat que les savoirs techniques sont une application des savoirs scientifiques et les savoirs professionnels une application des savoirs techniques. Résultat : c'est l'enseignement général qui bénéficie de la scolarisation vers le niveau bac. De 1986-1987 à 1990-1991, l'augmentation des effectifs scolarisés en terminale provient à 59 % de la progression de l'enseignement général et pour 17,5 % de l'enseignement technique.

En finir avec les 80 % ?

S'appuyant sur des travaux menés par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), le rapport Tanguy affirme clairement le caractère « incontournable » de savoirs de type professionnel. *« L'évolution automatique substituant des bacheliers aux titulaires de CAP et de BEP, et ceux-ci aux non-diplômés, constitue plutôt l'exception que la généralité. »* A partir de 1988, la reprise des embauches liée à un vieillissement de la population active et au besoin de renouvellement a fait apparaître des difficultés de recrutement dans des emplois d'ouvriers qualifiés que l'on croyait en déclin. Loin d'avoir disparu, les activités ouvrières se sont plutôt transformées en diversifiant les compétences requises.

Devant ces réalités, Mme Tanguy pose une rafale de questions : l'échec de 15 % d'une classe d'âge est-il le prix inévitable à payer dans l'accélération de la lutte pour la compétitivité économique ? Est-il plus urgent pour l'industrie française de qualifier tous ses ouvriers ou de former des techniciens en grand nombre qui travailleront avec des ouvriers peu qualifiés ? Veut-on privilégier les objectifs d'adaptabilité aux changements techniques et organisationnels du travail ou les objectifs d'insertion dans les formes existantes ? Peut-on continuer à définir des diplômes de formation initiale en méconnaissant les politiques de formation continue menées par les branches professionnelles ?

Mme Tanguy avance un certain nombre de recommandations.

1. Répondre à l'échec scolaire sur le terrain où il se manifeste. Qualifier la totalité des jeunes doit être subordonné à un objectif préalable : les doter de connaissances fondamentales et d'outils intellectuels afin qu'ils soient capables de faire des choix professionnels. Or l'acquisition des connaissances fondamentales, rappelle Mme Tanguy, se fait à la maternelle, au primaire et au collège.

2. En finir avec le mot d'ordre des 80 %. Autrement dit, analyser la demande sociale en termes de compétences et y répondre en termes de diversité de contenus et non plus seulement en termes de niveau.

3. Maintenir deux diplômes professionnels de niveau V : le CAP et le BEP. Le CAP, auquel la majorité des branches professionnelles ont recours, ne doit pas être dénaturé en « certificat d'employabilité » et doit rester une certification de qualification de base s'intégrant dans une filière professionnelle. Les agents économiques régionaux pourraient être associés à la définition de ces diplômes et les spécificités régionales y être intégrées. Le BEP, dans sa double fonction de diplôme professionnel et de voie de poursuite d'études, pourrait, sous contrôle de l'établissement scolaire, intégrer des actions de spécialisation relativement courtes effectuées avec ou dans l'entreprise.

Le discours « incantatoire » sur l'alternance

Pour conserver aux cycles de formation professionnelle « leur cohérence et leur globalité », la fragmentation en unités capitalisables doit être rejetée. En revanche, pourraient être mis en place des formes de contrôle en cours de formation, individualisé (et coûteux).

4. Préserver l'autonomie des lycées professionnels, leur donner une identité forte et étendre leurs compétences. Les projets d'intégration progressive des LP au sein de lycées polyvalents sont mis au rebut. *« D'une manière générale, le LP devrait pouvoir offrir toutes les voies d'accès à la qualification ouvrière et employée : celle de l'apprentissage, mais aussi celles qui relèvent de la tutelle du ministère du travail, de la délégation à la formation professionnelle ou des entreprises, dans le cadre de la formation continue. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 14

Dilemme

Depuis des années, le débat sur l'éducation est polarisé par un objectif obsédant : conduire 80 % d'une génération au niveau du bac. Pour faire bonne mesure, la loi d'orientation de 1989 fixe même la barre à 100 % de jeunes titulaires d'un diplôme minimum.

En quelques semaines, le débat vient brusquement de changer de terrain. En agitant le chiffon rouge de l'apprentissage et en brandissant les taux de chômage des jeunes, Mme Cresson a bousculé sans nuance le consensus actuel. Du coup chacun paraît redécouvrir les travers de la diplomite française, l'impuissance des filières professionnelles à construire une image valorisante, le décalage entre diplômes et qualifications.

Le rapport de Mme Lucie Tanguy sur l'avenir des formations d'ouvriers et d'employés vient enfoncer le clou et place le gouvernement devant un vrai dilemme : ou bien il poursuit sur la pente scolaire actuelle et risque de renforcer les exclusions ; ou bien il tente de renverser la vapeur au profit d'une véritable culture de la formation continue.

M. Jacques Guyard, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, a ainsi reconnu, *mardi* 18 juin en *présentant* le rapport Tanguy, que *« le système éducatif ne s'est adapté qu'à une partie des besoins ».* Et il a esquissé une piste de travail actuellement explorée par le ministère de l'éducation nationale : étendre très largement les mécanismes de validation des acquis en entreprise afin de faciliter, à tout moment et à tout niveau (dès le CAP), les retours nécessaires en formation. Un projet de loi est à l'étude et pourrait être présenté à l'automne. Déroutant renversement de perspective pour un pays façonné par ses écoles et ses diplômes.

G. C. et J.-M. Dy.

Le désarroi des écoles d'art

Les projets de réforme et de restructuration annoncés par le ministère de la culture sont loin de soulever l'enthousiasme des étudiants et des enseignants

GRÈVE de la faim à Orléans pendant quelques jours, occupations et manifestations sporadiques, états généraux à Paris le 28 juin : quelle mouche a donc piqué, depuis quelques semaines, les étudiants des écoles d'art de France et de Navarre ? Ne sont-ils pas, ces jeunes artistes, placés sous la tutelle d'un ministre, M. Jack Lang, grand défenseur des Arts et des Lettres ? Idole des jeunes de surcroît, si l'on en croit les sondages. Et qui, comble de sollicitude, propose une réforme de leurs écoles précisément destinée à les renforcer, les moderniser, et leur permettre d'affronter, demain, la concurrence des écoles d'art européennes.

Au point que l'on s'agace fort, dans l'entourage du ministre de la culture, de ce malaise ambiant. Tout cela ne peut résulter, estime-t-on, que d'un malheureux malentendu, tant il est clair que les projets du ministère sont solidement charpentés. Ils s'appuient, à l'origine, sur deux constats.

Tout d'abord, le paysage national des écoles d'art constitue un ensemble très hétérogène ayant hérité de l'histoire, des statuts et des modes d'organisation très disparates. Si l'on met de côté les trois écoles nationales supérieures parisiennes (Beaux-Arts, Arts décoratifs et Ecole de création industrielle) qui font l'objet de projets de rénovation spécifiques, on compte en effet cinquante-deux écoles en province, accueillant environ 10 000 étudiants. Huit ont le statut d'écoles nationales et sont totalement financées par l'Etat. Quarante-quatre sont généralement qualifiées de *« régionales »*, mais sont *en réalité* subventionnées à 90 % environ par les municipalités et à 10 % par l'Etat.

La réforme pédagogique mise en œuvre depuis 1988 pour l'ensemble de ces écoles a certes introduit des obligations et des références communes : harmonisation du recrutement des élèves au niveau du baccalauréat, renforcement de la culture générale, création d'un diplôme de sortie après trois ans d'études (*le Monde* du 13 octobre 1988). Mais il est clair, comme le note M. François Barré, délégué aux arts plastiques au ministère de la culture, qu'il n'existe pas de réel *« ciment »* entre les différentes écoles de cette nébuleuse : la qualité pédagogique de l'ensemble reste très inégale, et un certain nombre d'écoles, y compris de statut national, végètent plus qu'elles ne progressent.

Créer des pôles de calibre européen

Or – c'est le deuxième constat – l'ouverture européenne imposera, demain, une concurrence directe avec les écoles d'art de nos principaux voisins. Aux yeux du ministère, la question est cruciale : face à la quinzaine de pôles d'enseignement artistique allemands, à la vingtaine d'écoles italiennes ou à la cinquantaine de britanniques, notre réseau dense et diversifié constitue autant un handicap qu'un atout, car tous ces établissements n'ont pas les moyens d'assurer une formation de niveau international.

C'est tout le sens du projet proposé par le ministère. *Il s'agit en effet* de créer progressivement des pôles régionaux solides et de calibre européen. Dans un premier temps, une quinzaine d'écoles ont été retenues (1). Par une lettre adressée le 27 mai dernier à M. Barré, M. Jack Lang a toutefois tenté de calmer les inquiétudes des recalés en précisant que cette liste initiale *« demeure bien entendu ouverte ».*

Destinés à structurer le réseau national, ces pôles régionaux seraient sérieusement épaulés. Tout d'abord, l'Etat leur assurerait davantage de moyens en portant sa contribution financière de 10 % à 20 %, voire jusqu'à 30 % du budget des écoles quand celles-ci sont de statut municipal. D'autre part, le ministère prévoit de doter progressivement ces écoles du statut d'établissement public national *afin de renforcer leur* autonomie financière et de favoriser la diversification de leurs ressources, soit auprès des collectivités locales (notamment les régions), soit auprès des entreprises.

Enfin, ces pôles régionaux sont *invités à développer* des *options spécialisées* de haut niveau et à conforter, ainsi, leur identité et leur notoriété. La photographie à Arles, l'art et les nouvelles technologies à Bourges, les arts du feu à Limoges, le design à Nancy et Orléans, les arts du spectacle au Fresnoy, où une école prestigieuse doit ouvrir d'ici à 1994, la recherche à Grenoble ou encore des formations post-diplôme de sixième année, comme celle qui existe déjà à Marseille.

A la grande surprise du ministère, cependant, ces vastes perspectives ont suscité plus de grogne que d'enthousiasme. La première crainte, en effet, a été que le développement des pôles régionaux conduise l'Etat à se désengager des autres écoles. Et le ministère a eu beau multiplier les assurances que son aide continuerait d'être apportée à toutes les écoles agréées, les étudiants et les enseignants les plus mobilisés ne se privent pas d'énumérer les retraits d'agrément et les fermetures déjà effectués ces *dernières années* (*Lille*, Calais, Arras ou Douai) et surtout les menaces qui pèseraient désormais sur Annecy, Mâcon, Poitiers ou Angoulême. Alimentées depuis des mois, voire davantage, ces rumeurs insistantes et rarement formellement démenties ne peuvent qu'entretenir l'anxiété.

Pour Pierre Guislain, professeur aux beaux-arts de Cergy-Pontoise, *« le centre du problème est que ce type d'enseignement supérieur reste le seul, malgré bien des promesses, au début des années 80, qui ne soit pas à la charge de l'Etat ».* Or ces écoles coûtent cher : 15 millions de francs par an à la charge de la municipalité d'Orléans, 37 millions pour celle de Marseille par exemple. Si l'Etat donne l'impression de se désengager, en ne retenant pas les écoles les moins huppées parmi les pôles régionaux, il risque donc de déstabiliser bon nombre d'établissements fragiles et d'inciter les élus locaux à réduire, voire supprimer leurs subventions. *« Après des années de relative expansion, les municipalités y regardent aujourd'hui à deux fois sur leurs investissements*, souligne pour sa part M. Jacques Sauvageot, directeur de l'école de Rennes. *Cette rigueur budgétaire plus grande rend le malaise des écoles d'autant plus vif. »*

« Fantasmes » et soupçons

Le deuxième motif d'inquiétude n'est pas moins aigu. En incitant les futurs pôles régionaux à se spécialiser dans des domaines à finalité professionnelle (design, graphisme, audiovisuel...), le ministère menacerait, en réalité, les options « Art », généralistes et transversales, qui servent de socle pédagogique à la plupart des écoles. Une crainte qui, pour le ministère, relève plutôt du *« fantasme ». « Cas par cas*, reconnaît François Barré, *la réforme peut entraîner la suppression de l'option art. Mais c'est pour la renforcer ailleurs, à Nice, à Grenoble ou à Aix par exemple. »* A quoi, là encore, étudiants et enseignants opposent les fermetures de ces options annoncées à Orléans ou soupçonnées à Brest, Valenciennes, Lyon ou Perpignan.

Lucien Fleury, professeur à Orléans, ne mâche pas ses mots. *« Les spécialisations, c'est très bien pour renforcer les écoles. Nous ne sommes pas contre du tout, mais à deux conditions. Que cela corresponde à la réalité des écoles. Or on a trop le sentiment de projets plaqués sans concertation. Et surtout que cela ne casse pas ce qui existe vraiment. »* A quoi Pierre Guislain ajoute : *« Il ne devrait pas y avoir d'écoles d'art sans option « art », c'est-à-dire sans un enseignement généraliste qui ne soit lié ni à une technique ni à un champ d'application. C'est sans doute moins séduisant que les projets-vitrines du ministère, cela ne fait pas appel à la magie du mot design, mais cela donne aux jeunes cet esprit critique qui fait l'originalité de nos écoles. »*

Derrière cette inquiétude en effet, c'est la survie d'une certaine philosophie, d'une ambiance intellectuelle, d'une liberté de ton et de démarche qui est en jeu, même si bon nombre d'étudiants s'interrogent discrètement sur les débouchés professionnels de leur formation. Pour Pascale Martin, qui termine ses études à l'École des beaux-arts d'Orléans, l'incompréhension est profonde : *« Les gens du ministère ont cru qu'on avait envie d'avoir un job à la sortie, qu'on voulait être des techniciens supérieurs. Ils nous ont parlé moyens, techniques et Europe, alors que les écoles d'art offrent à des jeunes, souvent d'origine modeste et en rupture avec le système scolaire, le temps de réfléchir, de regarder, de se former, de construire une recherche personnelle. Le reste, le fric et les paillettes, ce n'est pas notre problème. »* Même écho à Cergy, où Christine Obrey lance : *« L'école, c'est un vrai espace de liberté. Il serait dramatique qu'il disparaisse. »* Et un étudiant ajoute, sans égards pour le ministre : *« Si dans le domaine culturel, qui est l'apanage de la gauche, on nous réserve cette place-là, si on nous traite avec ce mépris-là, c'est vraiment moche. »* Grinçante amertume...

GÉRARD COURTOIS

(1) Il s'agit des écoles de Bordeaux, Bourges, Cergy-Pontoise, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Orléans, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Tourcoing-Le Fresnoy.

REPÈRES

INSTITUTEURS. Les « instits » sont majoritairement des femmes (73 %), mais les hommes sont de plus en plus nombreux dans les écoles maternelles. Ils représentaient 0,4 % de l'effectif en 1976-1977, ils ont franchi la barre des 4 % en 1987-1988. Au total, en 1989-1990, 307 500 instituteurs et institutrices étaient en poste dans le public. Le travail à mi-temps chez les enseignants du premier degré est très peu pratiqué : il concerne 4,2 % de l'effectif (5,5 % chez les femmes).

► **Rens. : direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), ministère de l'éducation nationale. Note d'information à paraître.**

IUP. Le ministère de l'éducation nationale a annoncé, la semaine dernière, la création à la rentrée prochaine des vingt-trois premiers instituts universitaires professionnalisés (*le Monde* daté 16-17 juin). Neuf IUP sont centrés sur les sciences de l'ingénieur (productique à Evry ; technologie de la santé à Montpellier-I ; chimie appliquée à Orléans ; automatique et génie électrique à Valenciennes ; informatique industrielle à Rouen ; informatique à Avignon ; ingénierie industrielle à Angers ; sciences et technologies de l'information à Paris-IX ; électronique, électrotechnique, automatique à Paris-XI). Quatre IUP seront consacrés à la communication (documentation dans l'entreprise à Lille-III ; études audiovisuelles à Toulouse-II ; sciences de l'information-communication à Bordeaux-III ; communication et relations publiques à Aix-Marseille-I). Trois IUP sont spécialisés dans l'administration (économie sociale au Mans ; administration publique et privée à Nice ; administration générale à Paris-X). Quatre porteront sur des formations commerciales (gestion et distribution à Lille-II ; gestion hotelière et touristique à Perpignan ; commerce international à Clermont-II ; études commerciales à Annecy). Enfin la gestion financière sera à l'honneur à Paris-I et à Caen et la gestion du patrimoine à Paris-IX.

IUP (bis). Une motion proposée par le SNE-Sup lors de la réunion du Conseil national de la recharche et de l'enseignement supérieur (CNESER) du lundi 17 juin a été adoptée à l'unanimité, ce qui est assez rare. Cette motion demande qu'aucun étudiant ne soit inscrit dans les nouveaux instituts universitaires professionnalisés avant que les textes nécessaires à l'existence de ces filières ne soient connus et soumis, pour avis, au CNESER. Le nouveau diplôme d'« ingénieur-maître » suppose notamment un décret de création.

IMMIGRATION. « Immigrés, nouvelles populations et la villa européenne » : l'université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique) organise sur ce thème un cours intensif du 26 août au 6 septambre prochain. Cette session, placée sous l'égide du programma européen Erasmus, sera animée par des enseignants de différents pays de la Communauté. Elle s'adresse à des étudiants de deuxième cycle en sciences humaines et sociales ainsi qu'à des enseignants et des travailleurs sociaux.

► **Renseignements : UCL/GREM Cours Erasmus Migrations, place Montesquieu, 1/21 B-1348 Louvain-la-Neuve. Tél : 19-32-10-47-42-47.**

SCIENCES ET DROIT. Dans le cadre de son dixièma anniversaire, le ministère de la recherche et de la technologie organise à Paris, du 25 au 28 juin, un colloque intitulé « Sciences et droit ». Destiné aux scientifiques, aux juristes, aux industriels et à tous ceux qui participent à la fonction du législatif, ce colloque s'articulera autour de quatre ateliers : le droit sur les résultats de la recherche scientifique et technique ; innovation et création dans le domaine du vivant droit et traitement de l'information ; droit de l'environnement. (Ministère de la recherche et de la technologie, 1, rue Descartes, 75005 Paris.)

Apprentissage : la solide mécanique allemande

Les moyens importants mis en œuvre outre-Rhin ne peuvent masquer les faiblesses du système « dual »

LAHR

de notre envoyé spécial

COMME autant de saint Thomas ayant entendu parler du *Dual System* allemand, les huit professeurs de lycée professionnel en stage à l'Ecole normale nationale d'apprentissage (ENNA) avaient voulu de leurs yeux voir. Et ils ont vu. Des murs propres, fraîchement repeints. Du carrelage au sol, parfaitement briqué. Des plantes vertes dans les couloirs, des vestiaires et des portes de placard nickel. Mais, surtout, des machines-outils dernier cri, des instruments de mesure impeccables, des bancs d'essai de carburation à faire pâlir d'envie les plus « bidouilleurs » de leurs collègues français.

Un quart école, trois quarts entreprise

La *Berufschule* (école professionnelle) du district de Lahr (1), qui forme en quatre ans 900 élèves au *Fohrorbeiterbrief* (l'équivalent de notre CAP), étalait son équipement devant les professeurs spécialisés en mécanique auto comme on feuillette un catalogue sur papier glacé. Histoire de se pincer pour ne pas rêver, les plus curieux auront jaugé la mise aux normes de sécurité, soupesé les moteurs Mercedes « donnés » à l'école. D'autres, encore abasourdis par ce « technique aseptisé », se seront assis dans la salle de « pneumatique ». Pour s'entendre dire : « *Sur cette chaise, nous arrivons à faire travailler vingt-cinq élèves par semaine, de tous les niveaux, de l'apprenti au futur ingénieur, en passant par les techniciens...* » Confiant dans « son » système, le président de la corporation des garagistes du Bade-Wurtemberg, M. Arno Fandrich, responsable de la formation « duale » pour les garagistes, aura même assené le coup de grâce : « *Vos lycées professionnels ? Ce sont des horreurs, une catastrophe. Si mon assureur avait inspecté l'un des établissements que j'ai déjà pu visiter, il vous aurait de suite interdit de travailler...* »

Éclatante démonstration, étayée par un système de financement des plus clairs. Les élèves passent une journée un quart par semaine à l'école et deux journées trois quarts en entreprise. Comme l'emploi du temps, les financements sont strictement étanches. L'école obtient de la collectivité territoriale *(Kreis)* 800 marks (2 700 francs) par an pour un élève « scolarisé » en système dual. 45 % de ces 800 marks sont utilisés pour le fonctionnement de l'école. Restent donc pour le seul budget d'équipement de l'établissement 1 500 francs annuels par élève, alors que ceux-ci ne restent qu'un quart du temps en classe.

A titre de comparaison, un lycée professionnel français obtient un peu plus de 500 francs en moyenne par an et par élève scolarisé à temps plein. En outre, les entreprises offrent parfois du matériel. Ainsi à Lahr, une salle entière de carrosserie a été équipée gracieusement par la corporation des garagistes. Coût du mécénat : 60 000 marks (200 000 francs).

De leur côté, les entreprises, petites ou grandes, assurent la formation des apprentis sans subvention particulière. Le système est à ce point rentré dans les mœurs patronales qu'aucun chef d'entreprise n'est en mesure de fournir avec précision les chiffres d'un budget formation, qui, de toutes façons, n'est pas prévu dans son bilan en tant que tel ! Ainsi à Lahr, l'entreprise INA, fabricante de roulements à billes automobiles employant 1 920 salariés, forme en moyenne entre 80 et 100 apprentis sur quatre années, placés sous la tutelle de 6 maîtres d'apprentissage *(Meisters)*.

Et qu'importe le coût de formation ! M. Alex Hartmann, concessionnaire Mercedes à Lahr, compte pour 50 salariés pas moins de 12 apprentis en permanence (dont 10 en atelier). Il estime que chaque jeune en formation lui coûte environ 50 000 marks (170 000 francs) sur trois ans. « *Former, c'est une nécessité si l'on veut des ouvriers qualifiés !* », s'exclame-t-il naturellement, en expliquant que c'est la corporation qui lui intime l'ordre d'embaucher des apprentis si nécessaire. Sans compensation aucune, il forme ainsi des apprentis qui gagnent, en mécanique auto, entre 673 et 896 marks (2 300 à 3 000 francs), et qui, une fois leur formation terminée, iront travailler chez de plus petits garagistes qui n'ont pas les moyens d'offrir cette formation.

Un système résolument sélectif

Bénéficiant d'une image sociale positive depuis longtemps, l'enseignement technique et professionnel allemand serait ainsi paré des plus grandes vertus. Cependant, le contexte social spécifique à l'Allemagne, lié à un système de cogestion parfaitement rôdé, ne saurait masquer les lézardes du système. Si celui-ci garde autant la cote, s'il affiche par exemple à Lahr 87 % de réussite au *Fahrarbeiterbrief* (CAP), c'est qu'il est dans le même temps résolument des plus sélectifs.

Les candidats à l'apprentissage se présentent à l'entreprise. Celle-ci établit un choix en opérant une sélection par des tests. Puis les deux parties établissent un « contrat » de trois ans et demi. C'est une véritable embauche. Une fois son « contrat » en poche, l'élève frappe à la porte de l'école, sachant qu'au bout de son cursus il n'aura droit qu'une seule fois à l'échec. Pour reprendre les termes d'un professeur de *Berufschule*, « *c'est donc l'entreprise qui fournit des élèves à l'école* »...

Bien que 60 % des titulaires de CAP en mécanique auto rentrent dans la vie active et trouvent effectivement du travail, certains à Lahr seraient prêts à mettre quelques gouttes d'huile supplémentaires dans les rouages éducatifs. Ici, on se plaint de la rigidité des référentiels d'enseignement mis en place par le ministère de l'économie au niveau fédéral. Là, du fait que le système dual, tout en sachant « fabriquer » de bons ouvriers spécialisés et vite responsables, ne sait pas apprendre aux élèves à s'adapter.

M. Hartmann, lui-même pur produit du système dual avant de devenir concessionnaire Mercedes, ne cache pas qu'il serait favorable à l'instauration d'une année pleine d'enseignement avant un apprentissage limité à deux années et demi. En ligne de mire de la critique : la faiblesse des contenus pédagogiques des cours théoriques. « *Que faire en treize heures de cours hebdomadaires une fois les cours d'éducation civique, d'économie et d'allemand dispensés ?* », se demandait un professeur de français.

Et que dire enfin des années de formation professionnelle préparatoire, véritables voies de garage, curieusement absentes du discours des responsables de formation ? A Lahr, quand la proportion d'élèves d'origine immigrée atteint globalement 8 % de l'ensemble des effectifs de l'établissement, elle dépasse facilement la moitié dans ces classes, dont le nombre s'accroît et qui permettent au mieux de revenir tâter du système dual et au pire de livrer les jeunes sans qualification à la vie active. D'où la question angoissée de l'un des stagiaires de l'ENNA : « *Et quid, dans ces conditions, du rôle social de l'école ?* »

J.-M. Dy.

(1) A l'issue de quatre années de primaire, les élèves se répartissent entre trois types d'écoles : le *Gymnasium*, qui mène au bac général *(abitur)*, la *Realschule*, intermédiaire, et la *Hauptschule*, deuxième cycle de l'école primaire. Ce dernier cursus permet aux élèves de 15/16 ans de s'orienter soit vers la *Berufschule* en système dual, soit vers la *Berufsfachschule*, collège technique de deux ans en système traditionnel, afin de poursuivre ultérieurement leurs études vers un lycée professionnel. Actuellement en Allemagne, 500 000 entreprises sont habilitées à recevoir 1,8 million d'apprentis.

Tableau d'honneur pour les exclus

Suite de la page 13

5. L'alternance. Partant du constat que les entreprises ne sont pas prêtes à accueillir la masse des jeunes en formation, le rapport Tanguy place quelques bémols dans le concert gouvernemental sur l'alteroance, « *invoquée sur un mode incantatoire comme si ce principe comportait des vertus universelles* ». Or, selon la sociologue, à l'intérieur du système éducatif, l'alternance ne peut se construire que « *progressivement, dans le temps* ». Il serait souhaitable en revanche et rapidement d'« *institutionaliser* » au plus vite « *différentes formes, diversifiées, de partenariat avec les entreprises* ». Entre autres propositions retenues : intégrer plus activement les représentants des entreprises locales (employeurs et salariés) dans les processus d'orientation au sein du collège.

Cette participation souhaitée plus active doit s'accompagner d'un geste en retour. Les entreprises doivent faire la preuve qu'elles offrent des filières professionnelles incluant des chances de promotion, notamment par le biais de la formation continue.

En clair, le rapport Tanguy expose, suivant les options prises (tirer vers le haut ou qualifier en masse à la base), deux modèles alternatifs. Le premier repose sur l'idée que la formation initiale est l'instrument principal de réponse aux évolutions de l'emploi. Conséquence : formation d'une forte hiérarchie techniciens-ingénieurs d'nne part et ouvriers-employés d'autre part. La deuxième hypothèse repose sur l'idée inverse : « Le destin des individus n'est pas enfermé dans leur cursus scolaire. » Les extrêmes peuvent être réduits si l'on augmente, à l'instar de la plupart des pays européens, la formation continue qualifiante. C'est bien entendu cette solution, aux visées plus démocratiques, qui emporte l'adhésion de l'expert.

Selon que l'on choisit l'une ou l'autre de ces solutions, la part des sortants diplômés de niveau V, qui s'élève aujourd'hui à 45 %, pourrait varier en l'an 2000 de 14 % à 35 %. Celle des bacheliers (18 % aujourd'hui) de 83 % à 64 %. De quoi prévenir, plutôt que guérir. Et relativiser certains mots d'ordre chiffrés.

JEAN-MICHEL DUMAY

Réussir la Fac
Droit ou Sciences-Eco
ça se prépare
IPEC
Quartier Latin
Institut Privé
Tel 46 33 81 23
ou 43 29 03 71

voulez-vous étudier une lan[illegible]ue ori[illegible]inale ?
pourquoi pas le Coréen ?
effectifs réduits - équipe dynamique - débouchés prometteurs
renseignements :
Université Paris 7
Section d'Études Coréennes - UFR Asie Orientale
2, place Jussieu – 75251 PARIS cedex 05
M. Christian AURÉJAC – © 44 27 37 15

Les lycées privés à l'abri du bac

Tenus à l'écart de l'organisation de l'examen les établissements privés terminent sans encombre leur année scolaire

EN ce milieu du mois de juin, l'Exteroat des enfants nantais respire la tranquillité. Bien campé sur sa notoriété et ses taux de réussite, bien protégé par son aspect un peu vieillot, ses murs couverts de lierre et le sourire de Jean-Paul II dont le portrait orne la salle d'attente du pavillon administratif, cet établissement privé sous contrat semble à l'écart des tensions, voire de la désorganisation, qui sont le lot habituel des établissements publics au moment du baccalauréat. A peine s'aperçoit-on, à la sortie des cours, que les groupes d'élèves sont moins compacts que d'habitude.

L'agitation du baccalauréat paraît bien loin. Aucun examen ne se déroule à l'Externat. Et pendant les trois semaines où se déroulent les épreuves, le lycée tourne au ralenti : les élèves de première et terminale sont partis passer leurs épreuves, les élèves de seconde sont en voyage scolaire à Loches et les professeurs semblent presque désœuvrés dans la salle des profs. Il leur reste tout de même les bulletins et les dossiers scolaires à remplir. Dans une semaine, ils devront s'acquitter de leur tâche annuelle, la surveillance d'une épreuve du bac. « *Nous sommes traditionnellement requis une demi-journée. Ce n'est pas une charge trop lourde* », précise Olivier Lelan, professeur de maths.

Pourtant les lycées privés ont aussi leurs petites angoisses. « *Le nouveau calendrier scolaire, avec les vacances d'été qui ne débutent que le 6 juillet et les dates des épreuves qui n'ont pas été reculées, est très perturbant* », explique M. Simon, directeur de l'établissement. « *Qu'est-ce que nous allons faire de nos élèves entre le 24 juin et le 5 juillet ?* » Depuis le 31 mai, les conseils de classes sont terminés pour de nombreuses classes, le troisième trimestre est virtuellement terminé. « *C'est la période de l'année que je déteste le plus*, confie M. Simon ; *les professeurs sont fatigués, les élèves en ont assez ; c'est dur à vivre. Imaginez la tête des professeurs de français qui vont retrouver leurs élèves après les épreuves !* », renchérit le directeur, avant de reconnaître, cependant, que les lycées privés, qui n'ont pas la responsabilité d'organiser les examens, sont privilégiés. « *Je préfère être à ma place qu'à celle des proviseurs du public...* »

Un brin d'envie pour le secteur public

Des classes allégées, un rythme de travail assoupli, plus une copie à corriger, le temps d'aménager les cours, d'organiser des sorties et des travaux en groupe : les professeurs de l'enseignement privé coulent donc des jours tranquilles en cette fin d'année. Avec, malgré tout, un brin d'envie pour le secteur public. Pas tant pour la charge de travail que représentent la correction des épreuves, les oraux et les jurys d'examen, mais pour la reconnaissance professionnelle qu'ils impliquent. Ils vivent mal leur exclusion de ce grand événement qu'est le baccalauréat. « *Je ne vois pas la raison pour laquelle nous ne serions pas sollicités comme correcteurs, nos résultats ne sont pas mauvais* », explique Sylvio Polie, professeur d'anglais. « *Je trouve inique qu'on n'ait pas le droit de corriger le bac*, s'insurge Gaëyane Bailhache, enseignant d'histoire-géographie. *On est bon pour le brevet des collèges mais pas pour le bac.* »

Certains professeurs se retrouvent dans des situations un peu surréalistes, comme Benoît Tiphine, professeur de philo. Chaque année, il est réquisitionné pour corriger les épreuves de philo des bacs G (198 copies à rendre en vingt jours). Mais pour le bac classique, Benoît Tiphine n'est autorisé qu'à surveiller les épreuves. « *Est-ce que le bac technologique est moins bon ou moins important pour qu'on fasse appel à nous ?* », s'exclame-t-il.

Le débat a été lancé par l'ARPAN, Association régionale des professeurs de philo de l'Académie de Nantes, qui regroupe des enseignants du public et du privé. Elle vient de demander que les enseignants du privé classique participent à la correction, pour alléger la charge de travail des professeurs du public. Épineuse question dans une académie où le secteur privé scolarise 40 % des enfants. Avec le surplus des copies du privé, le baccalauréat devient un véritable casse-tête à Nantes. « *Le bac se passe toujours sur la corde raide dans la région*, souligne Jean-Claude Hervé, secrétaire académique du SNES, principal syndicat des professeurs de lycée. *Au point que, pour laisser plus de temps à la correction, les épreuves de philo ont été avancées.* »

Pour tenter de trouver une solution, la section du SNES à Nantes a proposé, lors du congrès national en avril dernier, de demander aux professeurs certifiés et agrégés des établissements privés sous contrat de participer à la correction. Modeste, cette ouverture a pourtant été refusée par le congrès. Le contrôle laïque des examens reste une position de principe. En attendant, les directeurs des lycées privés ont encore des cheveux blancs à se faire pour trouver la meilleure manière d'occuper leurs ouailles en cette fin de mois de juin...

SYLVIA ZAPPI

DES FORMATIONS A L'ÉCONOMIE DE L'INNOVATION A PARIS-DAUPHINE
I) LICENCE ET MAITRISE « SOCIO-ÉCONOMIE DE L'INNOVATION »
UFR d'ÉCONOMIE APPLIQUÉE (Dossiers à retirer en P 035)
Responsable : Danièle Blondel, professeur d'économie.
Admission : pour licence : Deng. Sc. Eco.
pour maîtrise : Licence Sc. Eco. ou diplôme des IEP.
II) DEA « TECHNOLOGIE INNOVATION EMPLOI »
Inscriptions au 3e cycle bur. D 407 jusqu'au 28 juin
Responsable : Danièle Blondel, professeur d'économie.
Secrétariat : Flavie Mallout P 423 poste 22 04
Admission : Maîtrises Sc. Eco. Gestion MASS-AES.
Diplômes d'ingénieurs. Sélection sur dossier et mémoire.
Un partenariat avec les entreprises est organisé pour les stages et les recherches.
Place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
75775 Paris Cedex 16 – Tél. : 45-05-14-10.

Les jeunes loups aux pays des ours

Cinq futurs jeunes cadres de l'Institut supérieur de commerce (ISC) viennent de se lancer dans une aventure inédite : rallier à cheval Yakoutsk, capitale de la Yacoutie (Union soviétique), au lac Baïkal à la rencontre des peuples yacoutes et evenks de Sibérie orientale. Au bas mot, 2 500 kilomètres en totale autonomie de vivres et de matériel, entre juin et septembre.

Pour financer ce projet, ils ont constitué une association, le Raid Institut supérieur de commerce (RISC), et remporté les 100 000 F du grand prix des Bourses de l'aventure de la mairie de Paris, auxquels ils ont ajouté cinq cent mille francs d'apports d'entreprises séduites par l'expédition.

« *Yacoutie 91, c'est un grand bol d'air. Cela nous fait d'autant plus plaisir que l'on n'aura pas travaillé deux ans pour rien sur ce projet* », commente, soulagé, Bruno Thévenin, vingt et un ans et président du RISC. Car l'expédition sera placée sous le signe de la collaboration franco-soviétique et de la recherche ethnologique. Les cinq étudiants parisiens seront accompagnés par quatre étudiants soviétiques des universités d'Yakoutsk et d'Irkoutsk.

Une équipe de chercheurs dirigée par Boris Chichlo, responsable du centre d'études sibériennes au CNRS, effectuera, en parallèle, une mission scientifique sur le thème de la « Sibérie, carrefour des cultures industrielles et traditionnelles ».

En pays toungouze, à côté des chasseurs « chamans » voués à la nature et aux esprits, au milieu des ours bruns et des rennes qui pullulent dans la taïga, il faudra aux jeunes loups de l'ISC toutes les qualités d'adaptation et de décision dont on pare volontiers les meilleurs gestionnaires. « *On va vieillir dans notre tête* », conclut à l'avance Emmanuel Martin, vingt et un ans et chef d'expédition, à la veille du départ.

POINT DE VUE

Education nationale : l'impossible statu quo

par Gérard Delfau

Les plus hautes autorités de l'État viennent de relancer avec vigueur le débat sur l'éducation. La formation en alternance, jusqu'ici considérée comme une voie de relégation, est désormais proposée comme alternative à l'enseignement général ou professionnel. La discussion se focalise autour de la notion d'apprentissage, et les conservateurs de chaque camp y trouvent leur compte, assurés qu'ils sont de pouvoir ainsi enliser la réflexion. Pourtant, dans nos communes, les propos du premier ministre, appuyés par les déclarations du président de la République, ont un réel écho. Les plus conscients des chefs d'entreprise confient leur déception de ne pouvoir participer plus activement à une meilleure formation à l'emploi. Beaucoup d'élus locaux, confrontés à la montée du chômage, cherchent les moyens d'améliorer la relation entre le système éducatif et la production. Nombre d'enseignants et de chefs d'établissement voudraient assouplir la tutelle, obtenir un peu d'autonomie financière et s'engager ainsi dans une réorientation partielle de leur investissement éducatif, en fonction des conditions objectives du marché du travail.

Je sais bien que chaque mot que j'écris sur ce sujet éveille crainte et suspicion. Je n'ignore pas que le rapprochement entre l'école et l'entreprise, au travers de l'enseignement professionnel et grâce à la formation continue, a fait des progrès considérables depuis dix ans ; c'est même l'un des acquis des gouvernements de gauche. Mais plusieurs raisons très fortes nous obligent à presser le pas. La première des raisons, c'est, bien sûr, le haut niveau de chômage en France, malgré un ensemble de résultats économiques encourageants.

Et, en disant cela, je ne veux pas faire porter sur la seule éducation nationale le poids de cette situation. Le patronat a sa lourde part de responsabilité. D'ailleurs, je n'exonère pas non plus la classe politique, qui, en ce débat crucial, n'a pas su dégager les convergences nécessaires. La droite, de ce point de vue, en ravivant sans cesse la guerre de l'école privée, contribue à bloquer toute discussion. Mais le fait est là : le chômage corrode notre démocratie, démoralise et démobilise les citoyens, entretient un climat d'affrontement dans certains quartiers de nos villes.

Sérieuses menaces

D'ailleurs, il suffit d'écouter *enseignants* et *personnels d'encadrement* du service public. Chez les meilleurs d'entre eux, le traditionnel malaise se mue lentement en une forme de ressentiment vis-à-vis d'un Etat dont ils ne perçoivent pas bien les objectifs. Dans ce climat, les mots d'ordre conservateurs et de repli sur sol, sur « sa » classe, « son » établissement, font recette. Mais jusqu'à quand ? La crise de recrutement est le signe alarmant de ce désarroi. L'éducation nationale risque de se vider de l'intérieur.

Il y a plus grave. Je sens monter un peu partout, au Sénat notamment, l'idée qu'il faut *démembrer le système éducatif* pour en assurer la rénovation. L'éducation, en cessant d'être « nationale », trouverait, selon les thèses de la droite, la voie de son renouveau. Il est temps de prendre cette menace au sérieux. D'autant que ces thèmes seront au cœur des prochaines échéances, notamment lors des élections régionales.

A toutes ces raisons, il faut en ajouter une dernière : l'impact prévisible de la construction européenne. L'« objectif 93 » fixé par le président de la République, c'est aussi l'adaptation de notre système éducatif.

Voilà pourquoi, à la suite du premier ministre, je plaide pour un changement de rythme, de style et d'orientation de l'éducation nationale. Là aussi, qu'on me comprenne bien : il ne s'agit pas de faire passer au second plan la fonction éducative qui est au cœur de tout enseignement. Il ne s'agit pas non plus d'oublier tout ce qui vient d'être réalisé, ni d'abandonner les chantiers en cours.

La revalorisation de la fonction enseignante, le vote de la loi d'orientation, la mise en place du plan Université 2000, la prudente élaboration d'une réforme du lycée sont, parmi tant d'autres, des réalisations importantes qui marqueront l'histoire de ce ministère. Mais aujourd'hui il faut un changement de rythme pour accélérer les choix sur les chantiers ouverts dans le second degré et l'université. En effet, le risque, c'est que toute l'énergie dispensée le soit dans cette seule direction. Or il est urgent de s'occuper aussi des personnels.

Changement de style

L'éducation nationale, c'est d'abord un peu plus d'un million de fonctionnaires. Ceux-ci devraient être traités avec la considération que les grandes entreprises accordent à leurs cadres. Or ils sont enfermés dans un système qui tend à les infantiliser, et, sauf exception, empêche les plus dynamiques de donner le meilleur d'eux-mêmes. C'est pourquoi je plaide pour un changement de style : il faut aller un peu plus près des établissements, mettre en mouvement les personnels d'encadrement, renforcer le dialogue avec les enseignants, par-delà les corporations et les bureaucraties. Cela passe par une condition préalable : sur tous les sujets qui ne touchent pas aux grandes orientations, libérer les chefs d'établissement des tutelles a *priori* ; leur accorder une marge de manœuvre financière significative, pour rendre possibles les initiatives et les partenariats ; séparer nettement les activités commerciales et éducatives, afin d'éviter les dérives. Est-ce trop demander ?

Il faut, enfin, un changement d'orientation pour passer de la phase de rapprochement école/entreprise, déjà bien engagée, à une véritable professionnalisation de la formation, tout au long de la scolarité et quel que soit le type d'enseignement. Et quand je parle de professionnalisation du système éducatif, ce n'est pas pour dégager les *chefs d'entreprise* de leurs responsabilités : c'est à eux, et à eux seuls, qu'il incombe de créer des emplois, c'est eux qui produisent la richesse de la nation. Cela leur donne des droits, mais cela leur impose aussi des devoirs : ne pas dévaloriser les diplômes dans le recrutement des salariés ; privilégier sans cesse une formation qualifiante ; mettre en place une gestion prévisionnelle de l'emploi ; assurer une forme de civisme de proximité dans le développement économique local. Ce discours, je le tiens fréquemment devant les comités de bassin d'emploi, où siègent élus, chefs d'entreprise et salariés ; et, en général, il ne soulève pas d'objection. On le retrouve d'ailleurs dans la bouche de certains dirigeants du patronat. Encore faudrait-il qu'il inspirât davantage la pratique.

Ces évidences rappelées avec force, il faut revenir à l'éducation nationale. S'agissant de l'une de ses missions, la préparation à l'insertion professionnelle des jeunes, je dirai : ni modèle allemand ni statu quo. La transposition du système allemand, enraciné dans une organisation sociale différente, serait un leurre et, pour partie, une régression. D'autant que l'organisation du système éducatif de l'ancienne République fédérale montre ses limites, et que des voix s'élèvent depuis quelques années pour regretter les impasses auxquelles il conduit trop de jeunes.

Alternance à la française

Mais le statu quo chez nous est impossible, comme ne cesse de le rappeler le premier ministre. Il faut bâtir progressivement *une formation alternée à la française*, exigeante sur les disciplines fondamentales et l'acquisition des modes de réflexion et capable, en même temps, d'intégrer les savoir-faire et les acquis des entreprises. Une telle accélération de l'évolution actuelle suppose l'*implication* de tous les acteurs ; l'éducation nationale d'abord, qui doit piloter la formation initiale et s'intégrer plus encore dans la formation continue ; les chefs d'entreprise, bien sûr, et pas seulement à l'échelle nationale ; mais aussi les représentants des centrales syndicales, du ministère du travail et de celui de l'agriculture ; et, bien évidemment, les élus locaux.

A ces conditions, nous maîtriserons l'inflation des formations générales qui, à terme, déséquilibrera le système éducatif. A ces conditions, l'éducation restera nationale, tout en cessant d'être centralisée. Les diplômes nationaux seront garantis, la régulation d'ensemble demeurera du ressort de l'Etat ; mais le système trouvera l'adaptabilité et la souplesse qui lui manquent. A ces conditions, les agents de l'éducation nationale, quels que soient leur titre et leur fonction, se sentiront engagés dans une grande mission : faire reculer le chômage, lutter pour la plus haute qualification des Français, contribuer à la construction de l'Europe, tout en développant formation générale et esprit critique.

▶ Gérard Delfau est sénateur de l'Hérault, rapporteur du budget de l'enseignement technique et professionnel, et président du Comité de liaison des comités de bassin d'emploi.

SOURCES

Les premiers cycles à l'aune de l'Europe

A la veille de l'annonce par le ministre de l'éducation nationale de ses projets de rénovation pédagogique des enseignements universitaires, il n'est pas inutile d'aller chercher chez nos voisins européens de quoi mettre en relief les spécificités du système universitaire français, pour mieux comprendre l'origine de ses blocages et évaluer ses capacités à se transformer. A la demande conjointe du ministère de l'éducation nationale et du Commissariat général du Plan, l'économiste Jean-Pierre Jallade s'est donc livré à une étude comparative des systèmes français, allemand, espagnol, suédois et britannique, étayée par de nombreuses contributions étrangères (1).

La présentation très synthétique des traits distinctifs de chacun remet d'aplomb nombre d'idées toutes faites. Il est fort instructif de rappeler, par exemple, que le système allemand est en butte à de graves problèmes de financement et qu'il est très discriminant à l'égard des filles, ou encore que le « modèle » suédois freine considérablement l'accès aux études supérieures de ses bacheliers.

Mais, malgré leurs imperfections, tous ces systèmes étrangers présentent une relative homogénéité dont le système français est a *priori* exclu, caractérisé qu'il est « *par une fragmentation institutionnelle plus poussée qu'ailleurs et une faiblesse notable du secteur universitaire* ».

Traitement de choc

Il y a du pain sur la planche, suggère en particulier Jean-Pierre Jallade, pour améliorer « *le positionnement européen* » de nos premiers cycles. Leur organisation « *à quatre piliers* » (Université, classes préparatoires, IUT et STS) est en effet unique au monde. La « *prégnance* » des lycées à travers la filière des classes préparatoires et « *le positionnement ambigu des IUT* », situés à mi-chemin des premiers cycles universitaires et des formations professionnalisées, en font un cas résolument « *à part* » dans le paysage européen. Et le caractère très « *scolaire* » des études tout comme la moindre place accordée aux stages sont autant d'éléments qui singularisent un peu plus encore les cursus français.

Mais ces derniers se distinguent surtout par des procédures très particulières de sélection et d'orientation des étudiants. En Allemagne, par exemple, la filière universitaire et la filière professionnelle sont clairement séparées ; en Suède, les flux d'étudiants sont strictement régulés par un système de quotas : autant de garde-fous qui empêchent les dérives dont la France s'est fait une spécialité, comme le détournement des filières courtes des IUT par les meilleurs élèves.

En outre, dans les systèmes étrangers, les rigidités institutionnelles ont leur contrepoids. Ainsi les possibilités de retour en formation ou d'études à temps partiel introduisent une marge de souplesse non négligeable dans un système britannique très « *méritocratique* » ; de même la prise en compte de l'expérience professionnelle pour l'accès à l'Université tempère le caractère très sélectif du système suédois. Or, sur ce point encore, la France – tout comme l'Espagne – apparaît d'une grande rigidité.

Dans tous les pays européens, poursuit Jean-Pierre Jallade, « *la sélection-orientation à l'entrée de l'enseignement supérieur tend à se généraliser*, et *aucun pays n'échappe à la régulation de l'offre* et *de la demande par les notes* ». En France, l'interdiction de la sélection jointe aux mauvaises conditions d'encadrement des étudiants paralysent, selon lui, tous les efforts de rénovation des premiers cycles. Et Jean-Pierre Jallade préconise un traitement de choc : diversification des programmes et des établissements, mise en place d'un système d'orientation sélective, création d'un corps séparé d'enseignants de premier cycle, à l'instar de la Suède et du Royaume-Uni, augmentation des obligations de service actuelles des enseignants du supérieur, qui sont les plus faibles d'Europe. Et il conclut sur une note pessimiste : « *Un ingrédient sans les autres, et l'échec est garanti.* »

CHRISTINE GARIN

(1) *L'Enseignement supérieur en Europe. Vers une évaluation comparée des premiers cycles universitaires.* La Documentation française, 127 pages, 75 F.

o **Formation des enseignants.** A trois mois du lancement des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), les actes de deux colloques organisés en octobre et novembre 1990 par l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) en collaboration avec des universitaires sur la formation des enseignants apportent des éléments utiles au débat. Le premier traite de la place de la recherche dans la formation des maîtres, le second confronte les « *stratégies françaises* » avec diverses expériences étrangères.

▶ *La Place de la recherche dans la formation des enseignants*, 171 pages, 80 F ; *les Tendances nouvelles dans la formation des enseignants*, 193 pages, 90 F (INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE - BELGIQUE LUXEMB. - PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
111 MON 03
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

FEDN ifri

LE CONTROLE DE LA PROLIFERATION ET DES VENTES D'ARMES DE HAUTE TECHNOLOGIE

jeudi 4 juillet 1991 - Paris

colloque international organisé par
La Fondation pour les Etudes de Défense Nationale
L'Institut Français des Relations Internationales
avec
Le Monde

Renseignements : 45 55 30 11 poste 56 88

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

La septième conférence internationale de Florence

Les spécialistes s'interrogent sur l'efficacité de certains traitements du sida

L'efficacité des traitements et l'inégalité d'accès aux soins ont été, mardi 18 juin, à Florence, au centre des travaux de la conférence internationale sur le sida, alors qu'une définition plus large de la maladie pourrait être adoptée.

FLORENCE

de notre envoyé spécial

Comment parvenir à mettre au point le traitement d'une maladie aussi complexe que le sida ? Comment concilier les exigences de la rigueur scientifique, les pressions exercées par les malades pour que de nouvelles thérapeutiques soient le plus vite possible mises à leur disposition et les intérêts d'ordre purement industriels et financiers ? Le professeur Ian Weller (University College and Middlesex Hospital Medical School, Londres) – et avec lui de nombreux autres médecins – l'a montré, mardi 18 juin, à l'occasion de la septième conférence internationale sur le sida : seuls des essais thérapeutiques bien conduits parviendront à déterminer la place exacte que tel médicament, ou telle association de médicaments, doit occuper dans le traitement du sida.

Actuellement, un seul médicament, l'AZT, produit par les laboratoires Wellcome, a été autorisé comme indication de traitement du sida. Deux autres produits, le DDI (produit par la firme pharmaceutique multinationale Bristol-Myers Squibb) et le DDC (produit par les laboratoires Roche), également anti-viraux et agissant, comme l'AZT, en inhibant la transcriptase reverse, sont en passe d'être autorisés dans certains pays.

Du fait du contexte particulier à la pandémie, ces autorisations sont intervenues, ou vont intervenir, alors que de nombreuses questions concernant ces médicaments restent toujours sans réponse. Par exemple, depuis plus d'un an, de nombreux médecins affirment que tous les malades séropositifs asymptomatiques et ayant un taux sanguin de lymphocytes T4 inférieur à 500 par millimètre cube doivent être mis sous AZT. Or la seule donnée dont on dispose à ce jour pour formuler pareille recommandation provient des résultats d'une étude menée aux Etats-Unis pendant seulement un an. De nombreuses incertitudes demeurent donc sur la toxicité à long terme, l'efficacité et les phénomènes de résistance virale induits par ce médicament. Et cela, même s'il y a effectivement de bonnes raisons pour vouloir inhiber le plus précocement possible la réplication du VIH.

Difficulté des essais comparatifs

A la différence de l'essai américain, l'essai européen Concorde, mené sous l'égide de l'INSERM et du Medical Research Council (MRC) britannique, n'a pas été interrompu. Il vise à étudier, chez plus de 2 000 personnes séropositives asymptomatiques, l'effet de l'AZT. Les patients ont été suivis en moyenne pendant trois ans. Les résultats de cet essai devraient être connus, dès cet été. Un autre essai, lui aussi mené sous l'égide de l'INSERM et du MRC, est actuellement en cours. Dénommé Alpha, il vise à apprécier l'efficacité et la tolérance du DDI chez des patients intolérants à l'AZT.

Mais la mise en œuvre d'essais comparatifs ne va pas parfois sans difficultés. Dernièrement, les responsables français et anglais des essais Concorde et Alpha ont souhaité mettre sur pied un essai comparant les effets de l'AZT à ceux de deux associations médicamenteuses : AZT plus DDI et AZT plus DDC. Pour des raisons inconnues, et au grand dam des deux présidents du comité de coordination de ces essais, les professeurs Maxime Séligmann et David Warell, les dirigeants de Bristol-Myers Squibb ont préféré que cet essai soit conduit, plutôt qu'en Europe, aux Etats-Unis sous l'égide de l'AIDS Clinical Trial Group.

Pour autant, croit pouvoir affirmer le professeur Weller, *« la guerre des étoiles des médicaments antiviraux »* n'a pas encore commencé. Neuf nouveaux médicaments sur dix expérimentés actuellement ne dépasseront jamais le stade des essais cliniques initiaux. *« Dans ces conditions*, dit-il, *le mieux que nous puissions faire est encore de mener le plus rigoureusement possible des essais cliniques associant différents médicaments sur une large échelle. »*

Quelques progrès ont néanmoins été enregistrés à Florence, en particulier dans le traitement des infections opportunistes liées au sida. Un antifongique comme le fluconazole permet de traiter les candidoses orales et de prévenir l'apparition d'autres infections fongiques. Même chose pour l'acyclovir en ce qui concerne l'herpès. Mais l'emploi à titre prophylactique de ces médicaments risque d'engendrer des phénomènes de résistance à certains champignons ou virus.

D'autres expérimentations ont montré des résultats encourageants : l'utilisation de fortes doses de corticostéroïdes dans le traitement des pneumonies à *pneumocystis carinii* ou l'emploi de certains antibiotiques (les macrolides) pour s'attaquer à des mycobactéries. L'utilisation de nouvelles méthodes diagnostiques, comme la résonance magnétique nucléaire, a permis une prise en charge thérapeutique plus précoce de certaines affections, comme la toxoplasmose cérébrale.

Une définition révisée

Au-delà des derniers progrès thérapeutiques, le problème crucial reste celui de l'inégalité à l'accès aux soins. Ce n'est pas demain que tous les malades atteints de sida dans les pays en voie de développement, et même dans certains pays industrialisés, bénéficieront de ces traitements. Cette inégalité risque même de s'aggraver si les épidémiologistes révisent, comme ils en ont l'intention, la définition du sida. Prochainement, devraient être considérées comme atteintes du sida les personnes ayant un taux de lymphocytes T4 inférieur à 200, même si elles sont asymptomatiques. Cette décision fera augmenter le nombre des malades. En outre, elle devrait inciter les autorités sanitaires à intensifier la pratique des tests de dépistage.

Selon les spécialistes qui les préconisent, de telles mesures se justifient à la fois sur le plan physiopathologique (un déficit immunitaire important chez une personne contaminée signe l'entrée dans la maladie) et par le fait qu'on est en mesure aujourd'hui de proposer à des séropositifs asymptomatiques une prise en charge thérapeutique qui n'existait pas il y a seulement quelques années. Mais, là encore, qui pourra bénéficier de cette prise en charge ?

FRANCK NOUCHI

La contamination par transfusion de sang

Le tribunal administratif de Marseille admet « la responsabilité sans faute » de deux hôpitaux

Le tribunal administratif de Marseille admet la « responsabilité sans faute » de deux hôpitaux, dans la transmission accidentelle du virus du sida par transfusion sanguine.

MARSEILLE

de notre correspondant

Peut-on condamner celui qui n'a pas commis de faute ? Dans un cas très particulier, le tribunal administratif de Marseille vient de répondre positivement à cette étrange question. En 1984, M. Olivier Nothelfer, alors âgé de trente-trois ans, avait été grièvement blessé par balle, après avoir surpris des malfaiteurs dans son jardin. Hospitalisé au CHR de Fon-Pré, à Toulon, le blessé avait reçu la transfusion de cinquante-quatre poches de sang. En décembre de la même année, l'hôpital de Sainte-Marguerite à Marseille lui administrait le contenu de quatre-vingt-trois poches de sang. Lors d'examens prénuptiaux, en mars 1985, on découvrait que M. Nothelfer était séropositif.

Le tribunal administratif de Marseille avait à établir la responsabilité des deux hôpitaux dans la contamination par le virus du sida, après que le commissaire du gouvernement, M. Antoine Blaché, sur la base des résultats d'expertise, eut demandé leur condamnation à 300 000 francs chacun pour réparation du préjudice.

Dans son jugement, rendu mardi 18 juin, le tribunal a admis leur responsabilité *« indépendamment de toute faute »*, puisque, *« en l'état des connaissances et des techniques à la date de l'hospitalisation »*, le dépistage systématique du virus du sida n'était pas obligatoire (il le devint le 1er août 1985). La notion de responsabilité sans faute pouvait donc être retenue à raison des risques courus par le patient. Le tribunal constate cependant *« l'impossibilité de déterminer si une ou plusieurs transfusions avaient été contaminantes »*.

Le tribunal a laissé aux établissements condamnés la possibilité *« d'engager une action récursoire contre les tiers »*, en clair de se retourner *« contre les centres de transfusion sanguine qui ont fourni le sang contaminé »*. Le tribunal laisse en outre à M. Olivier Nothelfer la possibilité de le saisir à nouveau en cas d'aggravation de son état. En revanche, il a rejeté les demandes d'indemnisation des parents et de l'épouse de la victime, qui connaissait la séropositivité de son futur époux.

JEAN CONTRUCCI

Deux députés UDF demandent une commission d'enquête

Le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, député de l'Ain, et le docteur Denis Jacquat, député UDF de la Moselle, ont déposé le 18 juin une proposition de résolution tendant à *« la constitution d'une commission d'enquête sur la commercialisation par le Centre national de la tranfusion sanguine de produits sanguins contaminés par le virus du sida. »* Les auteurs de la propositions relèvent, dans leur exposé des motifs, que *« le gouvernement a demandé à l'Inspection générale des affaires sociales d'enquêter sur ces faits »* mais qu' *« il ne saurait être oublié que, depuis plusieurs années, à une question de responsabilité, de faute lourde, il fut souvent répondu par* « risque thérapeutique » *ou* « contamination accidentelle », *obligeant les victimes qui souhaitaient obtenir la moindre explication à entreprendre une action devant les tribunaux »*. Les deux députés estiment que *« la démission d'un certain nombre de responsables du Centre national de tranfusion sanguine, à commencer par son directeur, ne saurait être la seule réponse satisfaisante »* .

M. Durieux précise les missions du comité de suivi de la sécurité transfusionnelle

Le ministre délégué à la santé a mis en place, mardi 18 juin, au ministère, le comité de suivi de la sécurité transfusionnelle, composé de trois médecins, en leur précisant leurs missions. Le comité devra travailler à la mise en place d'une organisation moderne de la sécurité transfusionnelle, qui soit apte à *« redonner confiance aux donneurs et aux receveurs »*. Il devra faire des propositions *« en vue de la mise en place d'une organisation de pharmacovigilance »* du sang et de ses dérivés, comme il en existe une pour les médicaments. Il devrait avoir un *« rôle d'alerte et de synthèse »* sur les problèmes et les données à considérer pour la prise de décisions concernant la sécurité transfusionnelle. Le comité devra *« avoir une vision prospective »* tenant compte notamment des nouvelles technologies, comme celles issues du génie génétique. Il devra également *« coordonner et développer »* les travaux déjà menés par d'autres instances sur la stratégie du dépistage des maladies transmissibles par voie sanguine, sur la sécurité de la filière transfusionnelle (du donneur au receveur) et sur les *« bonnes pratiques »* de préparation de tous les produits dérivés du sang.

Après les propositions du ministère de la santé

Les médecins-anesthésistes suspendent leur grève

Les médecins-anesthésistes ont suspendu leur grève, à dater du mercredi 19 juin, dans l'attente de la signature d'un protocole d'accord avec le gouvernement. Ils observaient depuis le 21 mai une grève des gardes et astreintes étendue, le 17 juin, à l'ensemble des soins, exception faite des urgences. Ce durcissement, qui avait donné lieu à une forte mobilisation, était intervenu faute d'accord entre le gouvernement et le SNPHAR (Syndicat national des praticiens hospitaliers anesthésistes-réanimateurs) sur la base d'un protocole en quatre points soumis au gouvernement, le 7 juin, par le syndicat.

La direction des hôpitaux a remis, le 17 juin, une version amendée de ce protocole qui a été approuvée par la *« très grande majorité des assemblées régionales »* consultées par le SNPHAR. Ce texte prévoit l'ouverture de négociations avec les différentes catégories de praticiens hospitaliers en vue *« d'une meilleure prise en compte de l'activité liée aux gardes et astreintes »*. Une réflexion sur les normes de sécurité appliquées dans l'accueil des urgences sera conduite par le gouvernement. Les représentants des praticiens hospitaliers seront pleinement associés, dans le cadre d'une commission permanente, *« à la politique de restructuration des urgences »*, qui devrait être mise en place dans un délai de trois mois à partir de la signature du protocole d'accord.

M. L.

CATASTROPHES

□ **Des centaines de réfugiés écrasés sous une église aux Philippines.** – Le maire d'Olangapo, M. Richard Gordon, a annoncé le 19 juin qu'une église servant de refuge à des personnes évacuées des environs du volcan Pinatubo s'est effondrée à San-Marcelino, dans le nord des Philippines. Plusieurs centaines de personnes se trouvaient dans l'édifice quand il s'est écroulé. Le dernier bilan des victimes de l'éruption du Pinatubo publié par la Croix-Rouge fait état de 146 morts et quelque 300 000 réfugiés. Le bilan de l'éruption du volcan Unzen, au Japon, s'établit à 40 morts, après le décès, le 19 juin, d'un homme grièvement brûlé. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Un bidonville emporté par une coulée de boue au Chili.** – Après deux heures de pluies diluviennes tombées le 19 juin dans la région désertique d'Antofagasta, à 1 400 kilomètres au nord de Santiago, au Chili, une coulée de boue a emporté le bidonville de Villa-el-Alto. Selon le ministre de l'intérieur, M. Enrique Krauss, on déplore au moins 41 morts et quelque 650 disparus. – *(Reuter, AP.)*

JUSTICE

L'affaire Europ Show à Nice

M. Lucien Salles est condamné à un an de prison

NICE

de notre correspondant régional

Dans un jugement rendu le mardi 18 juin, le tribunal correctionnel de Nice, présidé par M. Jean-Pierre Ferry, a condamné M. Lucien Salles, gérant de la SARL Europ Show et directeur général de l'Opéra de Nice, à une peine de deux ans de prison dont un avec sursis et 500 000 F d'amende pour abus de biens sociaux et fraude fiscale.

Un mandat de dépôt a été décerné à l'audience contre M. Salles, qui avait été placé, pendant trois mois, en détention provisoire, entre le 10 janvier et le 10 avril, et auquel il reste à purger, sans tenir compte d'éventuelles remises de peine, neuf mois de prison. Le tribunal a déclaré, d'autre part, M. Salles *« solidairement tenu, avec la SARL Europ Show, au paiement des impôts fraudés dont celle-ci est redevable »*, soit, selon l'estimation du Trésor, 1 663 924 F. Le gérant d'Europ Show, qui a été incarcéré à la maison d'arrêt de Nice, a manifesté son intention d'interjeter appel du jugement.

Lors de l'audience du 30 mai (*le Monde* du 2 juin), le substitut du procureur, M. Pierre-Claude Schellem, s'était borné à requérir une peine d'emprisonnement avec sursis tout en demandant au tribunal, compte tenu du *« mauvais état de santé »* du gérant d'Europ Show, *« de ne pas le renvoyer en prison »*. Agé de soixante et un ans, M. Salles, qui est un proche de l'ancien maire (CNI) de Nice, M. Jacques Médecin, était accusé d'avoir détourné, par divers moyens, dans les années 1986 et 1987, 1 880 000 F au préjudice de la société qu'il dirige avec des membres de sa famille.

G. P.

Aux assises de Bobigny

L'excision en procès

Une exciseuse malienne, Mme Aramata Keita, comparaît depuis mardi 18 juin devant les assises de la Seine-Saint-Denis à Bobigny pour avoir excisé dix-sept fillettes, entre 1980 et 1983. Mme Keita a déjà été condamnée en mars dernier (*le Monde* daté 10-11 mars) à cinq ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris, pour l'excision des six filles d'un couple malien, M. et Mme Coulibaly.

Au cours du procès actuel, il sera longuement question d'une des fillettes, une Sénégalaise de trois mois, qui a succombé à une hémorragie provoquée par la mutilation sexuelle. Les parents des fillettes, dix couples venant du Sénégal et du Mali, sont également jugés. Une des mères, mineure au moment des faits, a demandé que le procès, prévu jusqu'au 28 juin, soit *« à publicité restreinte »*, autrement dit, que seules les associations et les personnes ayant un rapport professionnel direct avec l'enfance, soient acceptées dans la salle.

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la vie quotidienne, a rappelé dans un communiqué, mardi 18 juin, à l'occasion de ce procès, que *« tous les étrangers vivant en France doivent respecter les lois de notre pays qui font de l'excision un crime »*. Selon elle, *« seules l'application des peines rigoureuses prévues par le code pénal et une large information permettront d'éradiquer cette pratique barbare qu'aucune culture ne saurait justifier »*.

Dans « l'Humanité »

Le juge Jean-Pierre dénonce « une justice de clan »

« L'affaire Urba marque l'avènement d'une justice de clan, sélective et oublieuse, estime, dans un point de vue publié sur toute une page par le quotidien communiste *l'Humanité* du 19 juin, le juge d'instruction au Mans, Thierry Jean-Pierre, qui fut dessaisi au mois d'avril dans cette affaire. *« Il ne suffit plus, en effet, d'être riche ou notable pour échapper aux lois*, poursuit M. Jean-Pierre, *il faut désormais appartenir à un de ces multiples réseaux d'influence qui, selon les époques et le pouvoir en place, permettent de se soustraire à la vindicte des juges »*. M. Jean-Pierre évoque, d'autre part, les réformes selon lui nécessaires de l'appareil judiciaire : *« Suppression des notations, de la hiérarchie, avancement à l'ancienneté, relèvement des rémunérations des magistrats et surtout des fonctionnaires de justice, recrutement plus exigeant, délais-butoirs pour les décisions à rendre, exigence de simplification des procédures et du vocabulaire juridique et réforme immédiate du code de procédure pénale : les urgences sont là. »*

□ **Ouverture d'une information judiciaire et interpellations à Mantes-la-Jolie.** – A la suite de la plainte déposée par la famille de Youssef Khaïf, le jeune Algérien tué par un policier d'une balle dans la nuque alors qu'il s'enfuyait à bord d'une voiture volée à Mantes-la-Jolie (Yvelines), une information judiciaire a été ouverte pour « coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner », mardi 18 juin, par le parquet du tribunal de Versailles. Les policiers du SRPJ de Versailles ont procédé mardi à six nouvelles interpellations de jeunes du Val-Fourré. Trois d'entre eux – deux Français et un Turc, âgés de seize et dix-sept ans – ont reconnu avoir participé au « rodéo » de voitures volées, au cours duquel une policière avait été tuée après avoir été heurtée par l'un des véhicules. Les autres personnes interpellées sont soupçonnées d'avoir participé au pillage du centre commercial du Val-Fourré, lors de la nuit d'émeutes du 26 mai.

L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES.
LE MEILLEUR POLAR QU'AIT COPRODUIT MITTERRAND.

Les Irlandais de Vincennes
Ca va chauffer le 24 Juin au Tribunal.
Toute l'histoire est aujourd'hui dans

ACTUEL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTION B

ARTS • SPECTACLES

JACQUES BENEICH

Miles Davis l'émotion sardonique

par Philippe Sollers

IL est toujours ailleurs, distant, plus loin que ce qu'on entend, et c'est cela qu'il veut dire : l'au-delà de la pression, l'appel au-dessus de la ligne d'horizon, simple ponctuation décalée, parfois, au milieu de l'immersion ou de la décomposition globale. Pour cela, il faut la trompette, instrument du réveil et de la résurrection. Les saxophones ont beau agiter la vie, la tordre, la tourbillonner en tous sens, il se retrouve avec la batterie et la basse, allons, allons, on n'est pas obligé de se rouler indéfiniment dans les ondes, le bruit, le cri, la profusion psychique.

Il attend, il se fait attendre, va-t-il jouer la prochaine note, ce n'est pas certain. Il reste acide, mat, violent-pondéré, il compte de l'autre côté, à l'envers, il ne retombe pas dans le thème. Sa trompette bouchée est l'écho d'un écho, un métal au deuxième degré, comme si elle était obligée de traverser une énorme masse liquide (les préjugés, les clichés, l'expressivité répétitive). Son obsession est le son qui n'existe pas. Eux jouent la virtuosité qui déborde, ils se ressoudent par rapport à lui, ils le haïssent, ça les fait marcher, ce sont ses hystériques. Il les écoute, il les traite de façon détachée, flottante. Il les laisse à leurs organes et à leurs pulsions, il y touche à peine, il dérape, il revient à la raison de tout ce trafic, je suis la tête, je suis la joie du concept. L'émotion est plus forte d'être un peu sardonique, pas de pathos, j'y suis, j'y suis toujours : *Bye bye blackbird*, 4 juillet 1958, Newport.

Miles Davis, anarchiste chinois, travaille dans le noir et blanc radical. Il me fait penser à Apollinaire, un soir de demi-brume à Londres (*« Je ne chante pas ce monde ni les astres, je chante toutes les possibilités de moi-même hors de ce monde et des astres »*). Pas de plainte, ni maître ni esclave, jamais banal. La révolte totale se marque dans l'art des fractions. Je traîne le son pour le rendre à sa rage vraie, je le fais éclater de manière rentrée. Les phénomènes passent, je cherche les lois. Un tel retrait féminin est un comble de virilité qui féminise les mâles à vue d'œil. Je persiste dans l'engloutissement, je fais signe *quand même*. S'il le faut, je mettrai en scène l'incroyable mauvais goût de l'époque, juste pour dire, à un moment donné : attention, la cour. Jugement tranchant, sans emphase. Si la mort parle, ce doit être, au fond, sur ce ton.

LE TROMPETTISTE AMÉRICAIN INVITÉ DE « HALLE THAT JAZZ » A LA VILLETTE

Les mille vies du Phénix

MILES DAVIS chez lui, il faut attendre. Il veut le moment juste. Il ne veut rien. Chez lui, au-dessus de Central Park West, tnnt l'attirail du visiteur est installé : magnéto, appareils, fiches et notes. Alors, il choisit le coin bien opposé, le coin fenêtre, le plus inconfortable des coins, pour l'autre. Ruse de boxeur. Ring. Il s'y tient d'abord comme un gosse mal embouché. Il a l'air d'avoir nnze ans, et par moments onze mille ans. Il en a très exactement soixante-cinq. Il revient en Europe pour la énième fois depuis quarante ans. Créant à chaque fois, à force de briser le jazz qu'il exténue, la même attente, le même regret, la même passion, le même entrain.

Deux concerts à Paris : l'un avec son groupe actuel, moyenne d'âge vingt-deux ans, le 5 juillet, l'autre, inattendu, plus rare, avec ces Marcus Miller, Herbie Hancock, Chick Corea, Steve Grossmann et autres McLaughlin qu'il a changés, rendus célèbres, avant qu'ils ne changent eux-mêmes la musique du temps.

Sa politesse est là, dans ces grossièretés de gorge qui le font drôle. Dans cette attention folle, hallucinée, épidermique, à la musique qui l'agrippe et le pousse à pousser de jeunes types bien au-delà d'eux-mêmes. L'idée de jubilé lui va trop mal. Il joue déjà demain et on ne le sait pas. Il dit qu'il va quitter la scène et on ne le croit pas. Il ne se voit pas comme une légende. Simplement, il rencontre et il jone pour trouver le rythme comme un secret. Et il peint et il expose pour aller de l'avant.

Quarante ans qu'il diverge. Quarante ans, depuis Bird, qu'il va de *Birth of the Cool* en *Kind of Blue*, et de cette *Espèce de bleu* en brouet de sorcières *(Bitches Brew)* pour disparaître une bonne fois pour toutes et ressurgir enfin, triomphant et changé en lui-même, au bout d'un long silence, avec, à la boutonnière, la fine fleur des musiciens qu'il lance.

Le temps est ainsi fait que Miles joue au phénix avec nnus, mais c'est lui qui gagne. Il a vécu mille vies et ne rejoindra jamais, tous *charts* confondus, les allées de la grosse renommée. Il en souffre. Il ne peut pas plus. Quand on veut jouer une musique, une vraie *musique, même réduite à sa violence première*, à ses idées premières, il faut savnir se condamner à oublier le bruit du monde. Triomphe amer.

Il est grossier, courtois, aimable, pénible, distingué, délicat. Ses mains dansent cnmme des niseaux. Il bouge, dessine, parle de sa vnix cassée. Chaque son de sa vnix sonne comme sa musique. On pourrait dire : comme le blues. C'est vrai. Il sait qu'il en joue. Sa voix sort comme celle, gonailleuse, d'un très vieil hnmme. L'enregistrement ment. Ne vnus y trompez pas. Rien que Miles déteste tant que la répétition, la mort sur lui. Chaque groupe est une aventure. Il est un des trois à avnir lancé les sons et les bruits d'aujourd'hui. Il les maintient. Il joue demain. *(Lire notre entretien avec Miles Davis pages 18 et 19.)*

FRANCIS MARMANDE

LA GRANDE HALLE - LA VILLETTE
DU 5 AU 10 JUILLET
JVC HALLE THAT JAZZ PARIS
RÉSERVATIONS
40 03 39 03
la Villette

RENCONTRE A NEW-YORK

Le jour où Miles Davis

Miles dans sa maison
est comme Miles en scène.
Ni plus ni moins. Il traîne
la jambe et vous fait marcher.
C'est un sorcier, c'est un gentil.
Il a les yeux animaux
les plus humains du monde,
légèrement cerclés d'azur.
Passé le round d'observation,
il change : il se change. Il change
soudain d'habits. Il en a mille.
Un turban sur les cheveux raccommodés.
Il s'en fout. Il a cent mille ans.
Il ressemble à sa vieille mère
depuis longtemps disparue.
C'est lui qui le dit.
Quand il en a fini avec son cinéma
nécessaire, il redevient lui,
très exactement lui : timide, élégant,
délicat à l'extrême, voyou céleste.
On ne se refait pas.

★ *Halle that Jazz, du 5 au 10 juillet.* Miles Davis Group (le 5) et « Miles Davis et ses invités » (Chick Corea, John McLaughlin, Dave Holland, Bill Evans, Steve Grossman, Herbie Hancock, Wayne Shorter, entre autres, le 10). Quatre *autres soirées sont à l'affiche de ce festival* : Gill Evans Orchestra, Jackie McLean Quarter, Steve Grossman/René Urtreger Quartet (le 6) ; Joe Zawinul Syndicate, Andy Summers Group et Bob Berg/Mike Stern Quartet (le 7) ; Chick Corea Akoustic Band, John McLaughling Trio, Dave Holland Quartet, Gary Burton Quintet (le 8) ; John Scofield Quartet, Pat Metheny Group, Herbie Hancock/Wayne Shorter Quartet (le 9). Grande Halle de la Villette. Tél. : 42-49-77-22 ou 40-03-39-03.

« Pourquoi j'aimerais me faire payer pour une interview? Ecoute, je n'ai rien à dire sur le fait d'être payé pour la musique. Alors, de quoi allons-nous parler? C'est difficile pour moi, tu vois? De quoi veux-tu qu'on parle? Si tu as des questions, je réponds. Mais s'il faut que j'en invente... C'est pour ça que je me fais payer. C'est pour ça que je demande du blé : c'est à moi de le faire. Et pour tout ce qui est difficile pour moi, je pense que je mérite d'être payé. Je suis sérieux. Pourquoi au juste es-tu ici?

– Je ne sais plus bien. Pour parler de ce film que vous jouez avec Bernadette Laffont...

– Aucune importance pour moi. C'est la musique qui est *importante*, pas le reste.

– Vous avez dit à un type que vous aimeriez jouer un cow-boy noir, le premier cow-boy noir. Ce n'est pas important pour vous?

– Non. Dans le fond de ma tronche, si jamais quelqu'un me demande ce que je veux faire, je crie que j'aimerais tirer dans un western noir sur trois Blancs.

– Sérieux?

– Peu importe qui. Juste le son : bang, bang, bang. C'est tout.

– *(Devant ses dessins)* Jamais d'autoportrait?

– Non, pitié. J'ai assez vu ma tête comme ça.

– J'en ai vu un, non?

– C'est Jo. Jo Gelbard, ma femme. Je peins avec elle, elle me dessine tout le temps. Tu vois cet œil? C'est mon œil.

– Votre visage, vous le dites, a changé au cours de votre vie.

– Il n'arrête pas de changer. J'ai quarante visages différents. Mon corps change. Il change quand je nage. Il devient comme ça, je ne le veux plus comme ça. Je n'ai plus d'estomac. Je n'arrive plus à prendre du poids comme avant. J'en perds maintenant. Il faut que je nage, que j'aille en Californie. Je ne peux plus venir à New-York, c'est trop triste. Toute cette merde s'enfile dans mes poumons. Si je prends un comprimé pour dormir, mon corps devient comme ça. Dans deux jours, je n'ai plus d'yeux, rien, juste mon visage... sévère, *straight*, comme le visage de ma mère.

– Quelle partie du corps féminin préférez-vous?

– Le cul. Les fesses. Toi aussi? *[Il pianote sur un synthé.]* Je déteste les accords foutus comme ça. Gil *[Gil Evans]* disait toujours que l'accord est perdu. L'accord est très seul. Jusqu'à ce qu'on joue l'accord suivant. Tout premier accord sonne bizarre. Le suivant entre en résonance, c'est bien, on peut à peine commencer à jouer, c'est une affaire très délicate.

– Vous dites de Gil qu'il était si simple qu'il en était complexe.

– Que veux-tu savoir de Gil Evans? Quand il s'agit d'un génie comme Gil! Une nuit, il m'a appelé : *« Adieu. – Putain, de quoi tu parles? »* Il me sort : *« Ce fut un plaisir, you know, l'amitié, les trucs que nous faisons ensemble... »* Je dis à Anita : *« Qu'est-ce qu'il a, Gil? »* Elle me dit : *« Tu sais, il a pris de la marijuana synthétique. »* Je dis : *« Donne-lui un somnifère. »* Quelque temps après, je demande à Gil : *« Merde, mec, qu'est-ce que tu avais? »* Il dit : *« J'étais dans le temps présent. J'étais assis mais je ne voulais pas bouger. J'avais faim mais je ne voulais rien avaler. »* Le présent... quelle connerie! Le présent... Tout au présent. L'an prochain peut-être, oui, l'an prochain. L'an prochain, j'arrêterai de jouer.

– L'an prochain? Non!

– Pourquoi tu dis non? Parce que tu veux que j'en dise plus là-dessus?

JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER/TOP

Gréco et Miles en 1949.

ARCHIVES JAZZ MAGAZINE

Avec Jeanne Moreau en 1957.

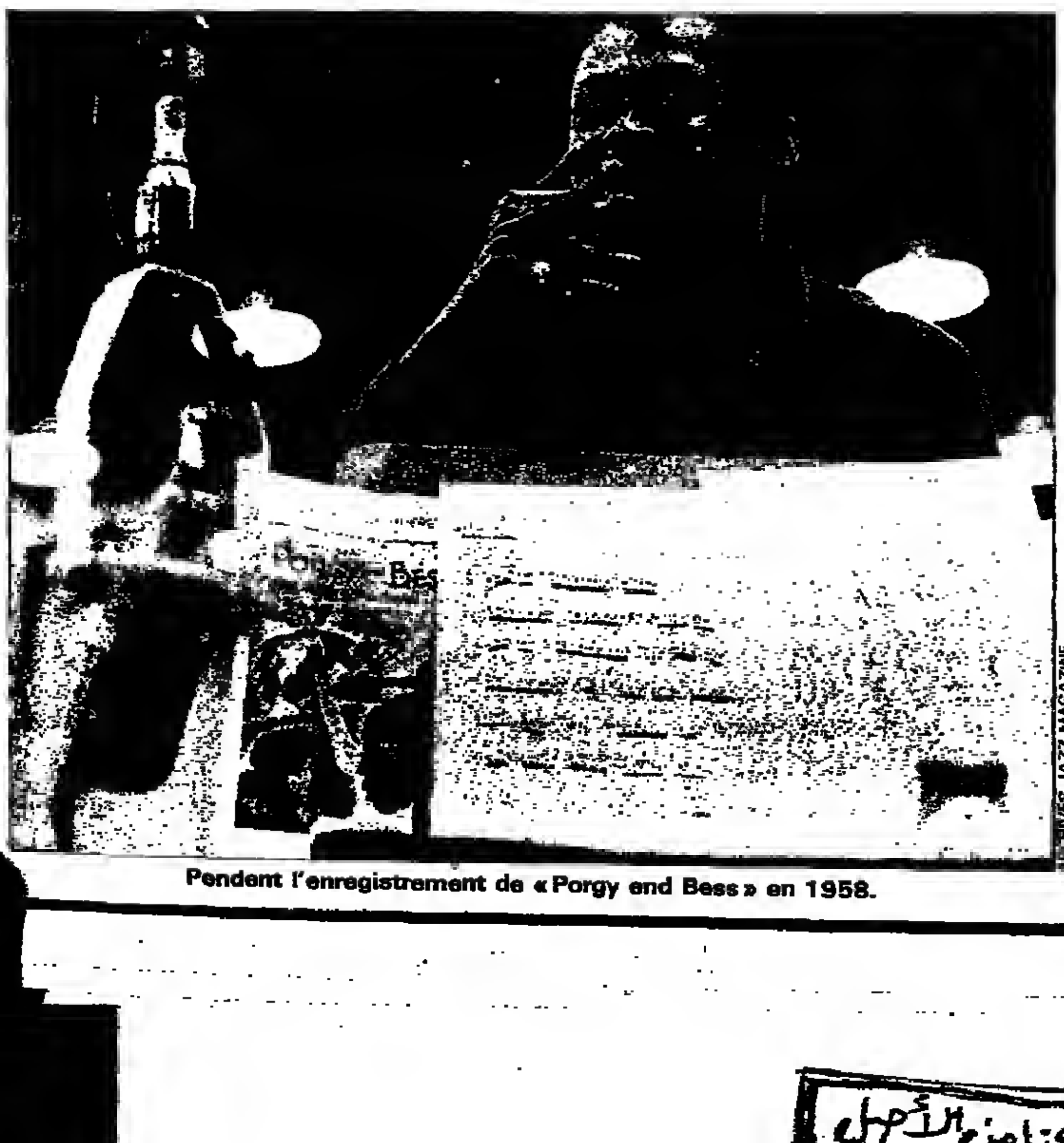

ARCHIVES JAZZ MAGAZINE

Pendant l'enregistrement de « Porgy and Bess » en 1958.

– Non... Parce que je ne veux pas... Je ne sais pas... We want Miles, you know? C'est le titre d'un de vos derniers disques, vous savez : *We Want Miles*.

– Ecoute, l'an prochain sera peut-être ma dernière année de musique. Je suis trop malade après les tournées. Le froid me donne des sueurs. J'ai un point au poumon. Deux hernies à cause de mes batteurs. Un nerf coincé ici. La main bloquée quand je dors. Il y a trop de trucs. Le diabète, les pieds engourdis.

» Tu sais, le seul moment où je me sens vraiment bien, c'est lorsque je *suis sur scène*. Si je pouvais être en scène toute l'année, je n'arrêterais pas de jouer. Sur scène, je sens l'air qui monte dans les poumons ; mais, quand j'arrête, je ne sais pas d'où ça vient. J'ai comme, tu vois, mmmh, ça marche bien en Californie, mais pas ici. En Californie, l'air est clair, sain, *clear*.

– Chaque fois que vous revenez en Europe, c'est fatigant pour vous, toute cette histoire de concerts, de festivals?

– Je n'y pense pas. Je les fais.

– Vous aimez le public?

– Toujours. En France, évidemment. J'ai une histoire d'amour avec Paris depuis 1949, et c'est *tout*. C'est le style des gens. Les artistes, les penseurs, Sartre, tout le monde en France, *mais ça a été comme ça toute ma* vie. Les gens qui me rencontrent et que je rencontre sont des gens qui m'aiment, je le sais aujourd'hui; c'est ainsi, ils m'aiment pour ce que je donne.

» Les musiciens, c'est la même histoire. Que n'importe lequel d'entre eux me dise aujourd'hui *« Espèce de trompettiste à la noix ! »*, ça pèsera, de tout son poids sur moi. Je saurai s'il a *raison ou non. Si c'est vrai ou* pas, sans tristesse. Il me faut longtemps pour devenir triste.

» Je ne sais pas : un coma de cinquante ans, par exemple, me réveiller et essayer de jouer encore avec les gus présents, là, je serai triste peut-être, mais pas maintenant, pas tout de suite, j'aime trop les choses, les gens. Je peux comprendre pourquoi ils pensent ce qu'ils pensent de moi, je ne suis pas con *[full of shit]*, je suis un musicien honnête, tu vois? Je ne fais pas le genre de conneries que fait un type comme Wynton *[Wynton Marsalis, trompettiste prodige de la dernière génération ou presque ; son frère Branford a joué avec Miles Davis]*, ce genre à essayer de jouer comme nous jouions autrefois, comme nous jouions en 46 ou en 45, en 44... Je ne sais même pas pourquoi il gueule, Wynton : quand je lui parle, il est si gentil.

» Beaucoup de musiciens n'auraient rien à jouer s'ils n'avaient pas entendu les musiciens des années x jusqu'à maintenant. Mais, maintenant, on fait tellement de disques qui se ressemblent tous...

– Trop de disques?

– Mais oui, beaucoup trop. Wynton n'aurait jamais pu jouer comme ça s'il n'avait jamais entendu Fats *[Fats Waller]* ou moi-même, s'il avait côtoyé Dizzy au moment où Dizzy était... Comment? Comme un de mes meilleurs amis. Quand on me demande pourquoi j'aime tant Dizzy, je dis simplement : Tu aurais dû l'entendre en 50 ou en 46, pas maintenant, pas aujourd'hui où il a de la peine à fermer les lèvres. *Lui qui m'a* tout appris, il me disait ça, il m'a dit : « Man, *quand j'essaie de jouer sur le* beat, *ça sort en retard, c'est comme ça, ça sort en retard...* »

» Moi, je l'entends son truc, les voix qu'il entend, j'entends tout, ça me fait un triste effet, *shit* ! Maintenant, je l'écoute, mais, tu vois, c'est à peine ce que jouent Wynton ou Terence Blanchard... Evidemment, il faut jouer comme ça. Comment jouer autrement, d'ailleurs? Tu vois ce que je veux dire? Mais ce n'est pas original, nous avons tous fait ça, tous ; ça devient barbant, on a tous fait ce truc, et il faut le jouer dans tous les tons, en majeur, en mineur, la même chose, *shit* ! Des gammes à douze tons, des gammes à cinq notes, des modes égyptiens, chinois, japonais, esquimaux, tu sais, tu peux jouer tout indifféremment. Différemment.

» Mais si tu ne penses pas, si tu ne te mets pas dans la pensée, tu en restes là, au même stade. Tu joues ce que Clifford *[Clifford Brown, l'éclair ébloui de la trompette, plus doigté que Dizzy, plus sonore que Miles, plus aérien que Fats Navarro, envolé, mort, disparu, éternel]* a joué. C'était bien, c'était grand, il y avait une sorte d'enthousiasme. On ne portait pas du noir à l'époque, c'est à la mode maintenant, le noir.

– Le noir?

– Arrête... On ne pouvait pas porter du noir à cette époque-là. *Primo*, les Noirs en portaient quand ils bossaient pour les Blancs, et, *deusio*, pour les enterrements. Du coup, les Nègres mouraient parce qu'ils chopaient des tas de maladies. Par compensation, ils s'usaient énormément à faire la fête.

» Aujourd'hui, les Blancs jouent de la même façon que les Noirs, pareil, c'est drôle... Moi, j'arrive toujours à savoir s'il s'agit d'un arrangement blanc, fait par un Blanc ou non. Parce que j'ai déjà essayé d'apprendre aux Blancs à jouer comme ça *[il s'imite, il fait du Miles Davis avec la bouche]*... et ils bousillent tout, ils mélangent, plus de rythme. Zéro. Plus de rythme chez le batteur.

» Les batteurs jouent beaucoup, aujourd'hui, parce que, s'ils ne jouent pas, on branche la boîte à rythmes, la *drum machine*. Plein de disques à boîte à rythmes, batterie automatique.

» Mon fils est un bon programmateur de rythmes, très doué... Les rappers savent bien utiliser ces engins. Ici, ils viennent, il font des trucs pour moi, ils disent : Miles, tu as trois airs, là, devant toi. Ils essayent des trucs, ils fabriquent des échantillons, ils prennent l'histoire très au sérieux, plus que que certains musiciens qui jouent en solo.

– Le lien entre le scat et le rap, vous le placez où, au juste?

– Facile ! Prends un type comme Slim Gaillard ou Leo Watson, dans les années 30 ; *c'est la même histoire* que Flavor Flav *[Public Enemy]*... J'aime l'espèce d'enthousiasme des rappers, cette façon d'utiliser très peu de notes sur un rythme toujours net, clair, *clean*. C'est Marcus *[Marcus Miller, bassiste, génie postmoderne des studios modernes, synthé et prêt à tout, entré dans le groupe comme musicien et arrangeur depuis 1980]* qui a fait mon album. Bonne orchestration, bien : mais j'aime les rappers, la simplicité extrême avec laquelle ils construisent un rythme, comme s'ils répétaient un message.

» *C'est comme ça qu'on attire l'attention : en répétant* le message. Si l'on met dans une chanson un truc lu dans un livre, adapté, avec des accords mixtes, des modulations, tout le saint-frusquin, ça se met à signifier, tu vois? Si tu le fais bêtement, ça n'a aucun sens, bien sûr. Prince a de l'enthousiasme, beaucoup d'enthousiasme. Il m'a envoyé une cassette pour mon anniversaire, *motherfucker*...

MUSIQUE

où Miles Davi

AVEC LE TROMPETTISTE AMÉRICAIN

voulait tuer trois Blancs

A New-York, en 1972.

A Montreux en 1973.

– Prince, c'est votre prochain disque?

– On l'a déjà fait. Il sort en septembre. Prince a composé les morceaux, on les joue dans des variations, exactement comme oo joue de la musique. Quelques partitions par exemple que j'ai écrites à l'intérieur des arrangements, sur un *skeleton arrangement*...

– La lumière est belle à New-York, non? C'est celle de la peinture...

– Arrête... J'aimerais autant mourir à New-York en toussant que vivre en Californie en bonne santé... On y va pour... *[il tousse]*, tu vois, c'est là-bas, le rythme est ici. New-York donne le rythme, mais on ne respire pas.

– Vous dites qu'il ne faut pas vous aimer pour *Kind of Blue*. Que vous avez joué, enregistré, gravé un jour *Kind of Blue*. Que c'est de l'histoire ancienne. Vous ne voulez plus être aimé pour *Kind of Blue*. C'est comme si on vous aimait mort.

– C'est vrai, mais tu oe le dis... tu ne le dis pas bien. Pas comme il faut.

– Quand êtes-vous sérieux?

– Je suis toujours sérieux. Les critiques, les musiciens aussi, ils veulent toujours entendre ce qui est plaisant, confortable. J'ai horreur d'être confortable, *you know, man*, j'aime pas être agréable, les gros sont agréables. J'en ai ma claque de tout ça, des gros agréables. Je o'ai aucun goût pour l'agrément, tu vois ce que je veux dire ou non?

– Anarchiste?

– Anarchiste? Contre le pouvoir, tout ça, le pouvoir d'entamer des guerres, de dire les trucs? Je n'en sais rien. J'en ai marre des types qui me demandent de jouer à l'infini *Kind of Blue*. Quand j'ai fait *Kind of Blue*, tu sais, avec Bill *[Bill Evans, le pianiste impressionniste, réservé, inventeur, des années 60, blanc comme un linge]*, avec Bill sans qui je o'aurais pas pu le faire, avec qui je l'ai fait juste en sortant des ballets africains, tout cet enthousiasme, oui, a fondu, d'un coup...

» Si je dois rejouer un truc que j'aime et que le groupe aime, je le fais. Mais, si je doute qu'ils aiment ça, eux, et s'ils oe l'aiment pas, tu sais, j'arrête de le jouer. Nous l'avons tellement bien joué, tellement joué...

– Cet été, pourtant, vous allez rejouer avec des musiciens que vous avez rencontrés toutes ces dernières années?

– Je n'ai jamais dit ça. J'ai toujours dit que la musique, c'est fait pour être joué et enregistré. A Montreux, je jouerai ce que Quincy veut *[Quincy Jones, arrangeur et compositeur à succès : musiques de films, Michael Jackson* and so on... *A vécu à Paris]*. Mais je o'aime pas l'orchestre. Je n'aime pas tous les types dans l'orchestre.

– Vous exagérez... Howard Johnson, par exemple...

– Oui, lui, je l'aime bien. Mais tu sais, je o'aime pas toute cette histoire, Miles Evans *[fils de Gil Evans, prénommé Miles]*, toutes ces conneries *[all that shit]*, tu comprends, je n'aime personne qui se donne des airs de deux airs pour des gonzesses. J'aime juste les musiciens qui jooent, tu vois? Pas pour les oénettes, pas pour avoir du cul, *fuck that*... To l'entends très vite dans la musique, s'il y a un musicien qui fait ça : je le sens, c'est dans mes mains, ça me traverse immédiatement, je sens que le tempo baisse. Je vais simplement vers le batteur, je lui dis : *« Ricky, le tempo baisse. »* On se demande connement pourquoi je vais vers les musiciens, pourquoi je leur parle ; je leur dis simplement : *« Le tempo baisse, Ricky »* ou *« N'en fais pas tant, Foley »*.

» Si le tempo baisse d'un vingtième de mesure, ça rentre direct dans mon corps, tout droit, droit dans mes doigts. Alors, je regarde Ricky le drummer et je lui dis que le tempo baisse. Rien de plus. Il sait simplemeot qu'il doit remonter le tempo. Ça arrive à tout le monde de tomber en paresse. Surtout à force de jouer toute la sainte tournée la même *fucking music* de merde, tu sais, l'esprit finit par s'en aller. L'esprit, appelle ça comme tu veux, le *feeling*. Quand je sens que ça arrive, je les préviens : ils savent exactement ce que je veux dire. Moi-même, j'aimerais bien que quelqu'un fasse la même chose pour moi. Parce que, quand je me réécoute parfois, je me dis : *« Owh, shit ! »*

– Toujours *shit, fuck, motherfucker*...

– Ecoute, il faut un équilibre. Uo équilibre entre les instruments, les micros, les aigus et les basses. Et tout ça en harmonie avec l'acoustique de la salle. Parfois, parmi les claviers, les accords, les notes basses oo n'importe où, les guitaristes surtout, il y a un foutu con, *a motherfucker*, qui joue pour les gonzesses. Alors, la façon dont je te parle, exactement la même, c'est ma façon de m'adresser aux musiciens. Voilà. Si on o'aime pas ma façon de parler, ils o'ont qu'à... tu vois... ils n'ont qu'à pas l'imprimer.

» *Fuck*, c'est plus court que d'expliquer un truc. Là, on comprend tout de suite ce que je veux dire. Je sais aussi bien qu'on pourrait passer des journées entières dans les explications, mais à quoi bon...

– Comment vous y prenez-vous avec les musiciens? Le pouvoir? L'hypnose? La suggestion? Un regard? On par une façon singulière de diriger...

– Je n'en ai rien à cirer.

– Je ne vous crois pas.

– Je ne me gonfle pas avec ça. Je leur dis simplement : *« Ça devrait aller comme ci ou comme ça... C'est comme ça que le compositeur l'a écrit et c'est comme ça que ça sonne le mieux. »* Sinon, je change tout. Quand tu changes un truc et que cinq types sourient, tu ne peux pas avoir tort.

– Et, chaque fois, vous êtes en accord avec ce qui se passe?

– Ouais, *of course*...

– Plus ou moins, non?

– Tu blagues. Moi, je suis devant. Je ne regarde pas le public, la fille qui montre ses jambes ou un gus élégant, ces conneries... J'écoute le groupe, j'écoute si quelque chose tourne pas rond, ça me prend, ça rentre tout droit... Dans un groupe, il faut que l'un entende tous les sons, tous les détails du *drumming*, la percussion essentielle, sinon, c'est n'importe quoi... Tout égal... Rien de plaisant... Et la trompette : la note fout le camp, je ne la reçois plus. Ou alors les micros me donnent ses harmoniques, mais pas la note...

» L'électronique, c'est incroyable quand tu as le niveau. Mais si tu cherches une espèce de gloriole, de narcissisme à la noix, si tu veux le pouvoir, comme tu dis, là, tu ne joues plus, tu ne joues plus avec le groupe, tu joues pour toi, pour rien. Ce n'est rien d'autre que je rappelle aux types du groupe, et c'est ça que je leur dis... Je n'aime pas les trucs sur le *beat*, ces trucs pour faire chic, tonte cette connerie... Je vais au guitariste, je lui dis une première fois : *« S'il te plaît, ne fais pas ça... »* Si je dois lui dire encore, tu vois, c'est comme dire quelque chose plusieurs fois aux gens... Tu comprends? C'est mon musicien, c'est *my man*... Tout ce qui me prend affecte le groupe, direct, je vais m'arrêter de jouer, le groupe va sonner faux, *like shit, man*...

– Le groupe idéal, ce serait Charlie Parker à l'alto, Coltrane au ténor, Gil Evans au piano, Marcus Miller à la basse, Tony Williams aux drums...

– Non... Un groupe est un groupe. C'est comme des chaussures. Tu peux prendre un nouveau genre, mais il faut qu'elles t'aillent. Les musiciens de mon nouveau groupe sonnent bien ensemble : ils sonnent même sans moi. L'essentiel. Sans moi.

– Vous pensez à la mort?

– Non, jamais ! Je ne pense pas à ça.

– On vous compare à Picasso, parfois.

– Lui, il travaillait tout le temps. Il vivait de son travail, et son travail le tenait en vie. On vit de son travail. Je peux crever d'une pneumonie et entendre quelqu'un que j'aime, comme le pianiste qui vient de rejoindre le groupe. J'aime ce son, ce rythme, c'est un plaisir de jouer avec lui, ça traverse le corps. En plein. Le corps reçoit tnut ce que l'no fait. Le corps se souvient. Une fois, à Juilliard, je me suis mis un mantean léger en plein hiver. Maintenant, je le sens. En boxant, je le sens. L'arthrite ne trompe pas. Cette main commence à faire comme ça. Tout ce qu'on fait, on le paie, le corps se paie. Les musiciens le sentent plus tôt, plus vite, plus sec que les autres, peut-être. Peut-être je vais faire du cheval, la semaine prochaine, tiens, mais cette année le diabète devient incontrôlable...

– Pendant la guerre du Golfe, vous ressentiez quoi?

– On o'en avait pas besoin. Réellement. C'est toujours ce pouvoir dont on parle. Tnujnurs cette histoire de pouvoir. Tu ne comprends pas le monde? Moi non plus. Je n'en ai pas d'idée précise, mais, je veux dire, entre Saddam et Bush... Le peuple n'est jamais le peuple... Bush prêt à tout pour prendre le contrôle. *Number one!* Bush aux mains d'or, ces pauvres types ne savaient même pas pourquoi ils se battaient. Je ne laisserai pas mon fils aller là-bas, tu sais, je ne crois pas qu'il irait, l'armée a foutu en l'air, *fucked up*, deux de mes fils... Voilà, c'est bon, cette musique.

» *OK, man, OK!* Maintenant, je pense trop à mes musiciens. Ils sont eo train de répéter. Je prends une douche et je file. Je o'ai plus envie de jouer comme autrefnis. Plus cette vieille musique de merde. On va jouer ce que tu viens d'entendre. Il faut que je joue ça. Tu aimerais avoir Herbie nez à nez, mal luné, Herbie *[Herbie Hancock, pianiste, compositeur, faiseur de sons, nouvelle génération, « new age » savant et délié à la fois, la troisième génération branchée en musique par Miles : Chick Corea, Keith Jarrett, John McLaughlin]* avec son manager ; comment tu jouerais ça, regarde, juste cet accord, là.

– Vous avez remarqué?

– Quoi?

– On n'a pas prononcé une seule fois le mot jazz...

– Moi?

– Vous, moi, les deux ensemble.

– Aucune raison de le dire... Tu o'avais aucune raison de le prononcer, ce mot... Oui, en France, vous dites *Jazz, Jazz Magazine*, bien sûr, jazz etc., mais ça ne veut pas dire la même chose qu'ici. Uo soir, je dis à un Blanc... Non, il y a longtemps, dans le train Chicago-Indianapolis, ce type me dit : *« Alors les jeunes, qu'est-ce que vous fabriquez dans la vie? »* Bon, moi, OK, je venais du Middle West, je prends ma trompette, mais Max *[Max Roach, drummer imparable de l'envolée des années 40, juste après Armstrong le magnifique... Max, intransigeant intello de l'art noir, quelque chose comme René Char mâtiné de Cassius Clay]*, Max, donc, de Brooklyn, sort : *« Nous sommes des musiciens. »*

» Nous sommes des musiciens! Le type blanc s'esclaffe : *« Des musiciens*, owwe... *nn est pile dans le wagon-restaurant, jouez juste un truc pour nous... »* Alors Max a renversé la table d'un coup. Toute la vaisselle en l'air, projetée partout, bien... Je savais qu'il allait le faire. J'ai glissé : *« Max, tu sais comme ils sont... »* Mais lui, il en rajnutait pour la galerie. Il s'est mis à imiter le type : *« Alors, les jeunes, qu'est-ce que vous fichez dans la vie? Hein, qu'est-ce que vous branlez? Si vous me faisiez un truc blanc, rien que pour nous, non? »* Bien, d'accord, mais cette bouffe me coûtait trop cher pour qu'oo la balance sur un coup de colère de Max. Moi aussi, je suis caractériel, mais pas comme Max.

» Lui, tu pouvais deviner quand il allait se battre. Ce soir-là, je l'avais à l'œil. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE
(Traductinn : Granville W. Fields)

Au Zénith en 1989.

Jazz Magazine consacre son numéro de l'été aux programmes exhaustifs des festivals et à Miles Davis (juin 1991, n° 405, 30 F). Propos sur ses activités cinématographiques (*Dingo*, avec Bernadette Laffont), sa peinture, ses musiciens actuels (Ricky Wellman) et ceux qui ont joué avec lui... A côté de la délicate et profonde étude de Jean-Pierre Moussaron *(Miles ou le contretemps)*, on trouvera un petit lexique précieux, *le Petit Davis illustré*, parfait *vademecum* pour les temps qui s'annoncent. Par exemple : Harmon, sourdine de métal sur liège – dont le brevet d'invention, déposé par John F. Stratton, fut enregistré en 1895 à New-York – qui diminue considérablement le volume et le brillant du son tout en lui donnant une résonance métallique saturée d'harmoniques. Le plus souvent utilisée sans son tube central, elle est devenue à partir de 1954 une spécialité de Miles, notamment pour les standards sur tempo lent. A écouter, *Summertime* (1958).

MUSIQUE

MILTON NASCIMENTO A LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

La traversée des octaves

De Stan Getz à Joao Gilberto, de Miles Davis à Milton Nascimento, dn jazz à la mnsique indigène, le chemin est semé de stars à la stature plus large que les genres dans lesquels on voudrait les enfermer. Il y a plus de vingt ans, le Festival de jazz de Montreux, pionnier en la matière, invitait des « dissidents », Brésiliens en tête. Aujourd'hui, ce qui était un sacrilège n'en est plns un. Parcours exemplaire de Milton Nascimento.

Milton Nascimento, l'alchimiste

JEAN-MARC BIRRAUX

A la mort de Stan Getz, les radios se mirent à diffuser *The Girl from Ipanema* en continu. Lui, qui n'appréciait guère la constante réduction de son œuvre à la bossa-nova eut droit à cet ultime cadeau empoisonné. Qu'y faire ? La prestation du saxophoniste américain aux côtés de Joao Gilberto avait été si remarquable qu'elle avait paradoxalement suscité un phénomène de réduction. Côté brésilien, on se sentait aussi dépossédé : la bossa-nova, même née dans la cave du Fan Club de Sinatra à Rio, n'en était pas moins purement *sui generis*. Pour un large public, cette fructueuse collaboration Nord-Sud s'arrêta au seuil de la bossa-nova, comme la carrière de Stan Getz à *Corcovado*. Aujourd'hui, c'est Paul Simon qui revient du Brésil, où il est allé chercher des rythmes qu'il a mélangés aux guitares sud-africaines et au rhythm and blues nord-américain. Il avait trouvé là-bas une sorte d'alter ego. Milton Nascimento, alchimiste des cultures croisées, grand voyageur de la musique, rentré à la maison après avoir compris qu'il avait tout à portée de main.

Milton Nascimento fut d'abord, comme Paul Simon, un chanteur sentimental. En pleine vogue tropicaliste, alors que Caetano Veloso, Gilberto Gil et Gal Costa s'insurgent sur fond de guitares électriqoes, un drôle de jeune homme noir, timide, une casquette en forme de bonnet plat éternellement posée sur la tête, chante des chansons plus sages, mystérieusement enveloppées, parcourues de signes, de sens et de symboles. Longs développements mélodiques dans les demi-tons, voix entre cristal et métal, qui traverse les octaves sans frémir. Milton sort de l'œuf.

En 1968, Herbie Hancock, en voyage de noces à Rio, le découvre au hasard d'un concert. Il ne résiste pas au charme profond d'un musicien intuitivement porté au mélange des sons. L'année suivante, ils enregistrent ensemble à New-York un album dilué, *Caurage*, étrange objet forcément planant, forcément incongru. Le disque passe inaperçu euprès du public, mais fait entrer le Brésilien dans le cercle des poètes méconnus.

Caurage ouvrit à Milton Nascimento le cœur des musiciens de jazz nord-américains. En 1974, *Native Dancer*, réalisé avec Weyne Shorter, lui ouvre le marché discographique. De ses collaborations ultérieures avec Sarah Vaughan, Manhettan Transfert, Pat Metheny, Huhert Laws, Wayne Shorter, encore (en 1987, avec un deuxième album, *Barca dos Amantes*), et Herbie Hancock, toujours (pour *River Phoenix* en 1989), Milton Nascimento retiendra que *« l'art est le chemin de la liberté »*, et que, pour ne pas se laisser déposséder, il faut prendre, aussi. *« Les musiciens de jazz, il y a vingt ans, avaient envie de savoir tout ce qui se passait dans le monde. Ils étaient curieux. Le jazz avait cette fonction pionnière, de défrichement. Moi, je joue, j'écoute tout ce qui me touche, ce qui m'émeut. »*

Milton Nascimento ne se laisse pas piéger pour autant. En vingt-deux alhums, dont six aux Etats-Unis, pas une dérogation à lui-même. Sou ancrage reste solide. Le musicien brésilien a gardé les deux pieds dans le Minas Gerais, terre de l'or, du diamant et des pierres précieuses, de l'esclavagisme et de la splendeur portugaise, paradis des processions enluminées et des églises baroques ; le Minas-Gerais et son esprit républicain, ses terres grasses, l'illusion de la mer et la tentation proche de la nature sauvage. Mineiro ? Milton s'en défend. *« J'ai passé mon enfance et man adolescence à Tres-Pontas, une petite ville du Minas-Gerais. Cela crée une charge affective certaine, mais le monde est bien plus vaste que ma chambre, que mon pays. Je ne veux rester prisonnier de rien, sinon de man honnêteté. »* Certes.

Né en 1942 à Rio, fils adoptif d'une famille hlanche d'où la discrimination, si courante au Brésil, était bannie, Milton commence sa carrière à Belo-Horizonte, capitale de l'Etat du Minas Gerais. Il y fonde son premier groupe, un trio de jazz, avec le pianiste Wagner Tiso, et rencontre Fernando Brandt, son parolier, Lo Borges, Beto Guedes, ses compagnons de route jusqu'à eujourd'hui. Un noyau dur, artisan de son premier succès en 1967, une jolie chanson prophétiquement intitulée *Travessia* (Croisement).

Milton est un alchimiste prudent. A chaque nouvel alhum, il enfonce des banderilles dans les flancs de la rigidité des genres. En 1972, encore un peu *crooner*, il met une touche de sacré dans les sonorités de l'inclassable *Clube da Esquina*. Puis, en deux disques, *Minas* (1974) et *Gerais* (1978), fruits d'une intuition profonde, le chanteur ailé, guitariste solitaire, qui a déjà eu le temps de goûter au succès, au jazz et aux Etats-Unis, revient à ses racines, entre calices, rituels nègres et chars à bœufs. Poésie de la nuit, des jours de pleine lune, des églises fraîches et des amours brûlantes, sur des mots empruntés aux légendes populaires. Musiques en circonvolutions, avec cantiques, grands orchestres à cordes, percussions rustiques, flûtes veloutées et guitare sèche. A l'occasion de cette descente en enfance, pour se rassurer et résister à une dictature nationaliste et pro-américaine qui, bien entendu, le censurait, Milton se découvre sud-américain. L'édifice *Gerais* repose sur deux piliers de l'Amérique hispanique en lutte : Violeta Parra et l'Argentine Mercedes Sosa qui chante en duo sur l'album *Volver a los 17*. C'est le début d'une longue amitié musicale, ponctuée de disques et de concerts géants à Buenos Aires ou à Rio, emhryon d'une conscience sud-américaine jusqu'alors inexistante au Brésil.

En 1978, Milton Nascimento élargit son champ de vision dans le très surprenant *Clube da Esquina 2* où trône une *Cancian por la Unidad de Latino America*, de Chico Buarque et du Cubain Pablo Milanes, entre la voix d'Elis Regina, un thème de *maracatu* noir, et la chorale enfantine des Canarinhos de Petropolis qui reprennent, cristallins, un cantique moderne (*« J'ai navigué sur la mer du Seigneur, là j'ai vu la foi et la passion, là j'ai vu l'agonie de la barque des hommes »*). Milton en profite pour glisser un superbe titre, composé après une descente au fil de l'eau du rio Araguaya, fleuve mythique du centre du Brésil : *Canoa, canoa*, énumération rythmée de noms portugais et indigènes des poissons (*« Dourado, arraia, grumata, piracura... »*). Prémices du militantisme écologique, affirmé en 1987, avec *Yauarete*, après une plongée dans la lutte des paysans sans terre (*Missa dos Quilombos*, enregistrée à Recife avec l'évêque progressiste Dom Helder Camara en 1979), et de nombreux concerts au bénéfice d'Amnesty International.

En 1988, *River Phœnix*, album dédié au jeune acteur du même nom, où l'on retouve Herbie Hancock et le percussionniste Nana Vasconcelos, prend une tonalité plus « américaine ». La veine indigène éclate l'année suivante dans *Txai* (en langue *kaxinawa* : la moitié de moi qui est en toi, la moitié de toi qui est en moi). L'album est le résultat d'une longue promenade dans le cœur de la forêt amazonienne, dans l'Etat de l'Acre, magnétophone en main. Six des huit titres du disque, conçu avec la « bande » du Minas-Gerais, s'ouvrent sur les chants indigènes, yanomami, kayapos ou paiters. Ultime référence à la culture brésilienne, un thème de Villa-Lobos, *Nonazi-Na*, interprété par Marlui Miranda.

Milton Nascimento vient d'achever une tournée triomphale aux Etats-Unis et au Canada. Il y avait emmené des représentants de l'Alliance des peuples de la forêt, organisation fondée après l'assassinat de Chico Mendès. Milton Nascimento vient en Europe cet été avec ses cinq musiciens habituels, mais sans ses compagnons d'écologie, les Blancs *seringueiros*, ou les Indiens révoltés. Le spectacle, lancé l'année dernière dans le parc Ibirapuera de Sao-Paulo, est structuré autour de *Txai*. « Txai *arrive en tête des hits américains pour les musiques du monde depuis de longs mois. C'est pourtant un album spécifiquement brésilien, très pur, où les seuls mélanges qui existent viennent de moi et de mes musiciens. La tournée a eu du succès aux Etats-Unis aussi à cause de Paul Simon, qui a beaucoup parlé de nous. Il avait enregistré un titre sur* Yauarete *en 1987, puis j'ai chanté avec lui* Spirit Voices *dans son dernier album,* The Rhythm of the Saints. *Simon sait digérer les influences en les valorisant, c'est formidable. Le jazz a ouvert la voie à la* world music. *Elle a pris le relais aujourd'hui, et c'est tant mieux, car cela a cassé le carcan des catégories frustrantes, rigides : le jazz, la pop, la chanson, etc. »* Milton le vagabond noir est retourné à la forêt. Et après ? Que pourra bien encore fourrer dans sa vaste besace Nascimento l'enchanteur ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Milton Nascimento en concert à la Grande Halle de La Villette, le 11 juillet à 20 h 30. Au programme le même soir : Mory Kante et les Neville Brothers. Cinq autres soirées sont à l'affiche du Heineken Jazz Festival : Montreux Jazz et Swiss Movement (le 1er juillet) ; Yes Yes Yes, Mike Mainieri et Steps Ahead, Michael Franks (le 2) ; Albert Collins, John Mayall, Robert Cray (le 3) ; Biréli Lagrene, Don Grolnik, George Benson et le Count Basie Orchestra (le 4) ; African Jazz Pioneers, Gilberto Gil et Manhattan Transfer (le 12). Tél. : 48-28-40-90.

Le jazz, de la racine au fruit

SUR un répertoire conçu pour chacun d'entre eux, lee musicians du Mégaoctet d'Andy Emler (1) illustrent à merveilla l'imege du carrefour qui viant è l'esprit lorsqu'on évoqua les demiers dèvaloppements du jazz d'aujourd'hui. Meie une pereille réunion de talents pourrait fort bien rester vaine si l'orchestre n'avait à la barre une parsonnalité da l'envargure d'Emler. La tentative ***est puissante, alors, d'examiner de plus près ce que*** **le jazz, par essenca ou par acquisition, peut avoir à faire avec le métissaga.**

Le fait n'est pas nouveau. Feut-il rappeler qua l'émergence mâma du jazz e'est concrétiséa, eu dèbut du siècle, sur des fondations d'origines diverses. Les réminiscences africaines des esclaves déportés, confrontées au modèle culturel européen en Amérique du Nord, muent le cantique en negro spiritual, inventent le blues à partir de la ballade, transforment la fanfare en jazz-band, adaptent le rèpertoire romantique de piano en ragtime. A La Nnuvelle-Orléena, le promiecuité raclele et le contact permanent entre Noirs – qui jouent d'oreille – et créoles – dotès d'une éducation musicala – constituant eussi un factsur d'émulation essentiel.

Par la suite, à chaque étapa de son histoire, la jazz se nourrit de contacts réguliers avec d'autres cultures. Presqua systématiquement, ces emprunts – souvent réciproques – sont dénoncés avec vinlence ***par les amateurs de la première heure qui*** **n'y retrouvent plus leur jazz. La question se pose avec acuité à l'époqua du bop (à le fin des années 40), lorsque le trompettiste Dizzy Gillespie intègre à son big band des parcussionnistes latine. New-York accueille, en ca temps-là déjà, de nombreux musicians venus de Cuba ou de Porto Rico. Ce qui, depuie les ennées 30, était désignà comme le carsctéristique intangible du jazz – le swing – ee trouve soudein remis en cause : les battements symétriques (selon un découpega binaire) des mains sur les peaux sont-ils compatibles evac le notion de swing (qui impliqua un pertage temaire du temps) ?**

A la fin des années 50, les musiciens noirs américains, comme e'ils ne vouleient pes se laissar déposséder de leur ert, renouent avec les sources premières. Le herd bop du trompettiste Clifford Brown, du pianiste Horace Silver et des Art Messengers du batteur Art Blakey, fait appel eu gospel et au blues, multiplia les références è l'ême (soul) et au corps, voire à le dense. Pourtant, c'est là encore l'occasion d'un métissage. L'inspiration africaine revendiquée par Blakey, qui se reconvertit à l'islam, n'e plus grand-chnse da commun avac ca qui constitue alors la culture rythmique du jazz.

Au dèbut des années 60, avec la montée en puissance du jazz « model » (autour du trompettiste Miles Davis, du pianiste Bill Evans, du saxophoniste tènor John Coltrana et de son pianista McCoy Tyner) et l'explosinn du free (autour da l'altiste Ornette Coleman), le ***mouvement s'accélère. Les*** **références aux musiques modalas de l'Inde abondent dans la rèpartolre de Coltrana. Herbia Hancock (2), alors pianiste au sein du quintette de Milas Davis, expérimente dene** ***Inventions and Dimensions*** **(publié sous son nom sous le label Blue Note) les superpositions rythmiques binaire-ternaire. Les ténors du free jazz (Archie Shepp, Pharoah Sanders, Albert Ayler) habillent leur corps et leur musique è l'africaine ou à l'indienne. Certains musiciens vont jusqu'à changer de nom, autant pas refue politique de leur patronyme américain que par conviction spirituelle.**

Ces tumultueuses années 60 sont aussi le terrain priviligié de rencontres fructueuses entre musiciens brésiliens – le pianiste et compositeur Antonio Carlos Jnbim, la guitariste et chanteur Joao Gilberto (« le Monde Arts et spectaclae » du 23 mai dernier) – et jazzman (lee saxophonistes Coleman Hawkins et Stan Getz, permi beaucoup d'autres). ***Un peu plus*** **tard, la saxophoniste argentin Gato Barbieri rejoint le mouvement frea, qu'il délaisse par la suite pour se mettre en quête de ses racines latines.**

Parallèlement, les **racines rythmiques du rock, héritées du rhythm'n'blues des ennées 50, et l'électroniqua naissante, ne laissent pas insensibles les jazzmen. Miles Davis, là encore, devance tout le monds en signant ses premiers enregistrements électriques. Dès lors, le « jazz-rock » ne cessera de faire eppel à des musiciens, en particulier en ce qui concerne les percussionnistes, venue d'horizons divers.**

Meis le guitariste anglals John McLaughlin (3), qui e fait ses classes chez Miles Davis, va plus loin : prenant le nom de Mahavishnu, il réalise au sein de son groupe une vèritable fusion des genres en intégrant des èlèments caractéristiques des musiques de l'Inde eu répertoire du Mahavishnu Orchestra. Il perpétue l'expérience en formant, en 1975, le groupe Shakti, avec le violoniste L. Shankar et le percussionniste Zakir Hussain. C'est également le lot de nombre de productions du label allemand ECM, où se croisent des musiciens indiens, européens, nord-américains et brésiliens, comme le guitariste-pienlste Egberto Gismonti, le percussionniste Nana Vasconcelos, le saxophoniste Jan Garbarek ou encore le groupe Oregon. En France, l'organiste Eddy Louiss (d'origine antillaise) et le saxophoniste camerounais Manu Dibango sont à l'origine d'un courant métissé, aujourd'hui en pleine expansion et récemment couronné de succès grâce aux ***talents qui animent les groupes Sixun*** **et** ***Ultramarine.*** **Mais d'autres personnalités mettent en avant l'idée de métissage permanent. Comme le multi-instrumentiste Bernard Lubat, « metteur en swing » d'une** ***« commedia dell'Jazz » nourrie aux traditions*** **de se Gascogne natale, l'accordéoniste Richard Galliano,** ***promoteur de*** **« l'afro-musette », ou la chanteuse turque Senem Diyici, qui mêle sa voix à un quintette de jazzmen français.**

Ainsi le jazz, en s'ebreuvant à d'autres sources, a sans doute eccédé à l'universalité plus aisément que d'autres formes artistiques. A l'inverse, d'autres cultures ***y ont puisé un espace de liberté,*** **une marge d'expression unique dans le champ musical contemporain. L'actualité ne dément pas l'histoire : quand elles sont menées en bonne intelligence, ces rencontres donnent des fruits aux saveurs inconnuas. Encore faut-il que les arbres entretiennent leurs racines.**

ARNAUD MERLIN

(1) On pourra l'entendre au Festival d'Assier (Lot) le 11 août.

(2) A La Villette, avec le saxophoniste Wayne Shorter le 9 juillet, et le lendemain en invité de Miles Davis.

(3) A La Villette en trio, avec le bassiste électrique français Dominique Di Piazza et le percussionniste indien Trilok Gurtu, le 8 juillet. Et le 10, en invité de Miles Davis.

★ Arnaud Merlin vient de publier aux éditions Gallimard, dans la collection « Découvertes », un ouvrage intitulé *L'épopée du jazz, du blues au bop*, 160 pages.

CD PORTABLE SYSTEM RC-X2

هكذا من الأصل

Les Formes Magiques...

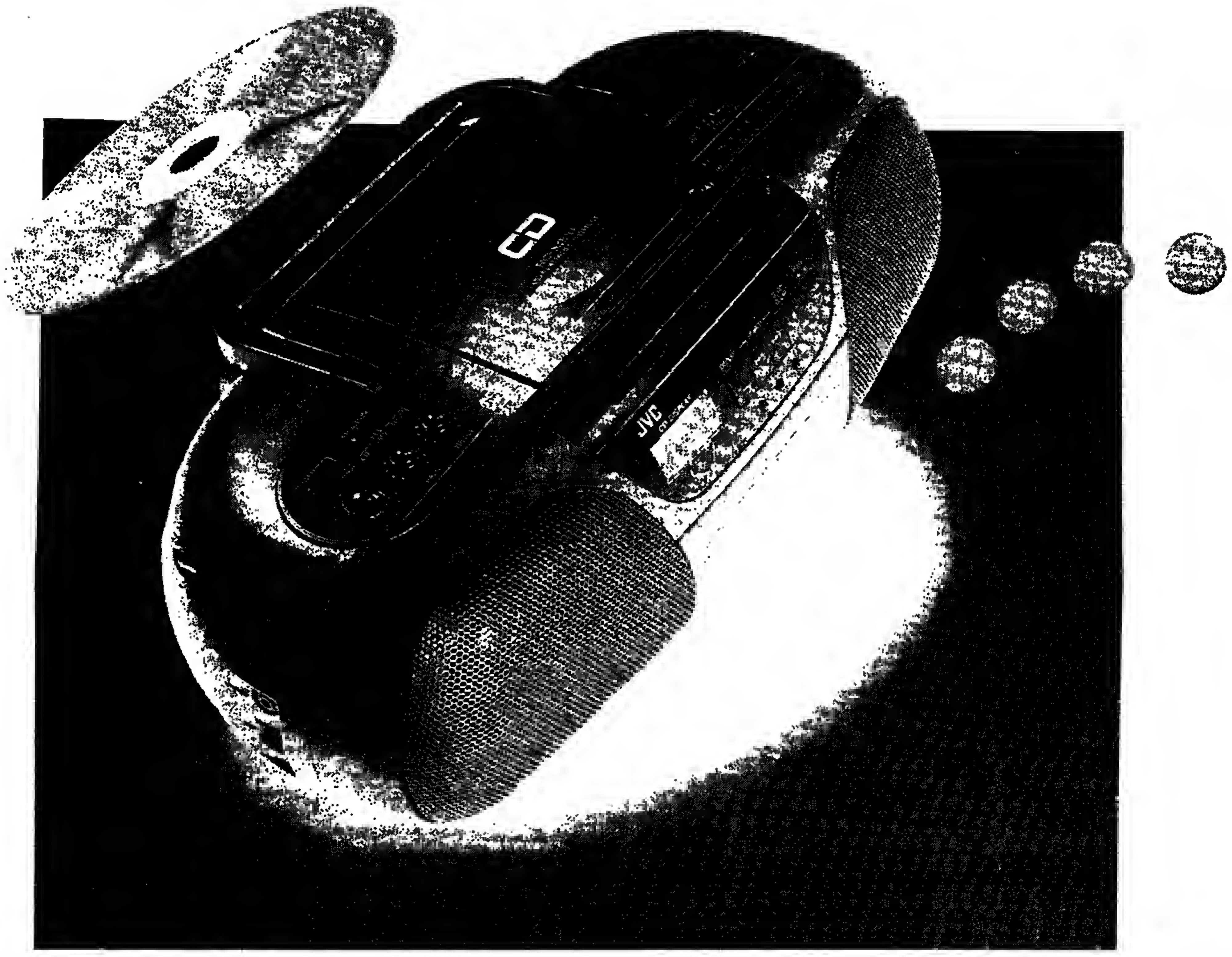

Magique par sa conception et sa forme, c'est le plus petit radio-cassette laser de JVC.
Equipé d'un lecteur CD toutes fonctions - 20 mémoires, deux gammes d'ondes PO/FM Stéréo et d'un lecteur de cassette à enregistrement CD synchronisé, ce petit RC-X220, merveille de technologie, permet de reproduire toutes les nuances du son numérique.

CD PORTABLE SYSTEM
RC-X220

Documentation : JVC - BP 125 - 95500 GONESSE

JVC
LA REFERENCE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Le Carrefour des innocents

de Hugh Hudson,
avec Donald Sutherland, Adam Horovitz, Amy Locane, Don BloomField, Celia Weston, Graham Beckel.
Américain (1 h 30).

Du face-à-face entre un jeune chien fou abandonné par ses parents à une institution paramédicale et un professeur attentif et compatissant, Hugh Hudson loin du lyrisme des *Chariots de feu* fait une édifiante parabole sur la solitude dans nos sociétés qui ont perdu le sens des vraies valeurs.

VO : Action Ecoles, dolby, 5e (43-25-72-07).

La Créature du cimetière

de Ralph S. Singleton,
avec David Andrews, Kelly Wolf, Stephen Macht, Brad Dourif, Andrew Divoff, Vic Polizos.
Américain (1 h 26).

Ce serait une petite ville dans un coin perdu de la province américaine, et à l'occasion de travaux on y fouillerait des sous-sols, et justement qu'est-ce qui dormirait depuis quelques lurettes dans les profondeurs, attendant d'être réveillé pour poursuivre une brillante carrière de massacreur à la chaîne ? Un vilain monstre sans aucun doute, mais les amateurs du genre ne se soucient pas d'originalité, tout est dans la manière.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 6e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-66) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 16e (45-22-46-01).

Dans la peau d'une blonde

de Blake Edwards,
avec Ellen Barkin, Jimmy Smits, Jobeth Williams, Lorraine Bracco.
Américain (1 h 43).

Le réalisateur de *Victor Victoria* poursuit ses variations souriantes sur les rapports hommes/femmes à travers cette fable qui montre un affreux macho réincarné en jeune femme. Un canevas sur lequel un vieux routier comme Edwards est capable de broder à l'infini.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16).
VF : Rex, handicapés, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-67-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Delirium

de Charles Winkler,
avec Malcolm McDowell, Geoffrey Lewis, Priscilla Pointer, Pamela Gidley.
Américain (1 h 35).

Le sympathique jeune homme d'*Orange mécanique* a pris de l'âge mais ne s'est pas vraiment rangé puisqu'il se retrouve au centre de cette affaire de psychiatre violeur et assassin qui devient victime d'hallucinations.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 6e (45-62-41-46).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

Robin des Bois

de John Irvin,
avec Patrick Bergin, Uma Thurman, Jurgen Prochnow, Edward Fox, Jeroen Krabbe.
Américain (1 h 45).

Reconstitution scrupuleuse et spectaculaire de la célébrissime légende du verdoyant maître de la forêt de Sherwood, qui trompe son attente du retour du bon Roi Richard (qui flanquera dehors ce vaut-rien de Jean sans Terre) en volant les riches pour donner aux pauvres.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, dolby, 6e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Sale comme un ange

de Catherine Breillat,
avec Claude Brasseur, Lio, Nils Tavernier, Roland Amstutz, Claude Jean-Philippe, Léa Gabrielle.
Français (1 h 30).

Un flic solitaire et misanthrope découvre l'amour dans les bras de l'épouse de son jeune coéquipier. Déglingue et rédemption filmée « à cru » par une cinéaste qui se plaît à brouiller les cartes du film de genre, polar ou mélo, pour ce document art brut sur les passions de la dernière chance.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 16e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Jean-Paul Belmondo dans « Pierrot le Fou ».

Toto le héros

de Jaco van Dormael,
avec Michel Bouquet, Mireille Perrier, Jo de Backer, Thomas Godet.
Belgo-français-allemand (1 h 30).

Le récit sur soixante-dix ans de la vie d'un pauvre type persuadé qu'on lui a volé sa vie fait une comédie hilarante et toute en finesse, l'une des meilleures surprises du dernier Festival de Cannes, où Jaco Van Dormael a remporté une Caméra d'or bien méritée.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

Un baiser avant de mourir

de James Dearden,
avec Matt Dillon, Sean Young, Max von Sydow, Diane Ladd, James Russo, Martha Gehman.
Américain (1 h 35).

Un jeune étudiant très bien sous tous rapports commet une série de crimes qui assureront sa promotion sociale. Une version *teenager* de *Noblesse oblige* ?

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

Une époque formidable...

de Gérard Jugnot,
avec Richard Bohringer, Gérard Jugnot, Victoria Abril, Ticky Holgado, Chick Ortega, Eric Prat.
Français (1 h 30).

Les tribulations d'un cadre supérieur qui se retrouve « nouveau pauvre », sans métier, sans argent, sans famille, donne à Gérard Jugnot l'occasion d'une comédie douce-amère qui est le meilleur de son registre.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-67-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 16e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Reprises

A Bigger Splash

de Jack Hazan,
avec David Hockney, Peter Schlesinger, Mo Mac Dermott, Ossie Clarke, Henry Geldzahler, Celia Birtwell.
Britannique, 1974 (1 h 45).

Documentaire-fiction consacré au peintre David Hockney, ce film culte des années 70 bouleversait les règles du « film sur l'art » en inventant les chemins d'une découverte intime des passions qui conduisent le pinceau de l'artiste des piscines.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

Arabesque

de Stanley Donen,
avec Sophie Loren, Gregory Peck, Alan Badel, Kieron Moore.
Américain, 1966 (1 h 47).

En hommage au Hitchcock de *la Mort aux trousses*, une comédie d'espionnage qui gagne sur tous les tableaux : à la fois l'action, bien enlevée, l'humour, toujours élégant, l'interprétation au glamour inattaquable et la réalisation soignée comme une pièce d'orfèvrerie.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

La Ballade des sans-espoirs

de John Cassavetes,
avec Bobby Darin, Stella Stevens, Everett Chambers, Nick Dennis, Rupert Crosse, Vince Edwards.
Américain, 1961 (1 h 43).

Deuxième film, méconnu, de Cassavetes après le mythique *Shadows*, cette dérive d'un musicien de jazz idéaliste devenu une épave après avoir affronté ses propres limites et qui tente un come-back du fond de la déchéance confirmait le génie de l'auteur de *Husbands* et précisait le ton particulier qui serait celui de ce cinéaste irremplacé.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Pierrot le Fou

de Jean-Luc Godard,
avec Jean-Paul Belmondo, Anna Karina, Dirk Sanders, Raymond Devos.
Français, 1965 (1 h 55).

Tout autant que Velasquez est le peintre du soir, Godard est le cinéaste des éclats de soleil en plein dans les yeux, des éclats de rire en plein dans la tragédie politique, le drame policier, le boulevard publicitaire, la navigation de plaisance et quelques autres enjeux contemporains – toujours contemporains – d'aussi capitale importance. Pierrot, non, Ferdinand est son prophète et Anna Karina la beauté sur la terre. A la fin, ça fait boum comme du Rimbaud, allons-y Alonso.

Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

Valparaiso, Valparaiso

de Pascal Aubier,
avec Alain Cuny, Bernadette Lafont, Laszlo Szabo.
Français, 1971 (1 h 30).

Des tribulations d'un bourgeois fasciné par le mirage des révolutions exotiques, *Valparaiso, Valparaiso* faisait il y a vingt ans le facétieux et délicat chant funèbre des illusions révolutionnaires. Un parfum de film-culte et de nostalgie s'en dégage aujourd'hui.

L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Sélection

L'Allée des Osmanthes

de Chen Kun-Hou,
avec Lou Siao-fen, Lin Sieou-ling, Jen Ta-houa, Tchou Houa-kien, T'sou Tsong-houa, U Tche-si.
Chinois-Taïwan (1 h 52).

Splendide et délicat portrait d'une vie de femme, de son adolescence pauvre à la vieillesse couverte d'honneurs et noyée de solitude, par les mille étapes sentimentales, dramatiques, sensuelles qui jalonnent le destin de cette maîtresse de maison dans la société taïwanaise.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

An angel at my table

de Jane Campion,
avec Kerry Fox, Alexia Keogh, Karen Fergusson, Iris Churn, K.J. Wilson, Melina Bernecker.
Néo-zélandais (2 h 38).

Au plus près des émotions, sans un

➡

BIBLIOGRAPHIE

Les dialogues de Daney

Critique aux *Cahiers du cinéma* puis à *Libération*, Serge Daney cessa, un jour – le lendemain du Festival de Cannes 1987, envahi par les télévisions, – d'écrire sur les films à leur sortie. Peut-être par lassitude de ressasser *« un dixième de ce qu'il y avait dans* Ici et ailleurs » (de Godard, en 1976) pour maintenir une lecture à la fois exigeante et ouverte des films, exercice dont il était un des derniers praticiens. Il se consacra donc à une chronique de la télévision, dans *Libération* toujours (*le Salaire du zappeur*, publié en volume chez Ramsay).

Puis il joua à revoir les « vieux films » (puisqu'il paraît qu'il suffit de deux ans pour que les films soient vieux), toujours à la télévision. Histoire de voir ce que leur passage sur le petit écran montrait du cinéma, de la télé, de ce qui les réunit, les oppose ou les rend étrangers l'un à l'autre. Ces textes, réunis sous le titre *les Fantômes du permanent*, constituent la première partie de *Devant la recrudescence des vols de sacs à main*. Sans exclusive dans le choix des films, *Out of Africa* voisinant avec *les Ailes du désir*, Bruce Lee et les créatures du *Continent des hommes-poissons* avec Rossellini et Fritz Lang.

Sans grille de lecture non plus (il y avait déjà la « grille de programmes » des chaînes), mais avec une curiosité à la fois souriante et acérée. Elle lui inspire des mots de reconnaissance contrite pour avoir autrefois négligé Melville (il était temps) mais aussi une découverte attentive de Lelouch (ce qui est plus courageux). Jouant avec ce qu'il trouve sur son téléviseur, classiques qu'il connaissait par cœur (mais en salle) ou nanars découverts au détour d'une chaîne privée, Daney dialogue avec les films comme avec des visiteurs d'un soir ou de vieux copains.

Il n'y a pas de « réponse », pas de clé de voûte au pont-aux-ânes des rapports cinéma/télévision dans *les Fantômes du permanent*, mais énormément de bonnes questions, de fenêtres entrebâillées. Guère de réponses non plus dans l'entretien avec l'enseignant Philippe Roger qui constitue la seconde partie de l'ouvrage, mais une sorte de carte mi-personnelle (la vie du cinéphile et journaliste Serge Daney) mi-géographique, dressant l'état des lieux du cinéma vus d'un peu loin.

Vus de la distance prise par rapport à la sortie des films, de la hauteur d'une réflexion qui n'a pas renoncé à la théorie, du recul de la filiation avec l'école de pensée des *Cahiers* époque André Bazin, mais aussi de l'éloignement du continent cinéma dérivant de plus en plus loin de la « société », ce cinéma *« désormais passé dans la minorité »*.

La troisième partie, *les Fantasmes de l'info*, est un recueil d'articles (toujours de *Libération*) qui tentent de répondre à cette unique question : *« Le cinéma a-t-il aujourd'hui les moyens de faire la critique de la télévision ? »* Plus précisément, être beaucoup allé au cinéma aide-t-il à comprendre comment le monde se montre, ou fait semblant de se montrer ? Dans le cas de Serge Daney au moins, et qu'il s'agisse de BHL chez Pivot, de *l'Amour en France* ou de la guerre du Golfe, la réponse est oui.

Comme il l'avait fait naguère sur des sujets plus particuliers, le sport entre autres, il passe l'information télévisée au scanner de son regard de cinéphile et vérifie qu'il a, comme critique de cinéma, forgé quelques outils pour comprendre le *« bain post-moderne »* sous sa surface irisée par le tout-à-l'info dont la télé est à la fois le principal canal et le symbole.

Nostalgiques parfois, narquoises souvent, toujours remarquablement bien écrites, les quelque deux cents pages de ce recueil (augmenté d'une postface un tantinet hagiographique de Philippe Roger) font un livre un peu triste mais sans un gramme de pathos, le tendre constat de ce qui a été perdu dans la moulinette du grand presse-purée audiovisuel. La vocation du *« travail de deuil »* n'a jamais été de se taper sur les cuisses. Mais on sait depuis belle lurette la salubrité de pareille entreprise, et la potion du docteur Daney en possède toutes les vertus stimulantes et régénératrices.

★ *Devant la recrudescence des vols de sacs à main*, de Serge Daney. Aléas Editeur, 270 pages, 110 F.

La caverne de Langlois

Plutôt que comme un musée traditionnel, Henri Langlois, fondateur de la Cinémathèque française – et de l'idée même de cinémathèque – avait conçu son Musée du cinéma comme une sorte de jardin botanique, au parcours à la fois ludique et instructif. Des zones d'ombre, des sentiers buissonniers, des rapprochements inattendus entre essences rares, des labyrinthes... Son véritable prédécesseur est bien Albert Kahn, qui lança des opérateurs dans le monde entier filmer toutes les contrées en même temps qu'il organisait son jardin encyclopédique.

Dans l'entretien avec Freddy Buache improprement présenté comme une préface de Jean-Luc Godard, le cinéaste franco-suisse souligne que le musée ressemble à la manière dont Langlois entreposa les films, et les projeta dans les diverses grottes où s'installa ce *« dragon qui veille sur nos trésors »*, comme l'appelait Cocteau. Un mélange d'utopie de l'exhaustivité et d'intuition de rapprochements incongrus et féconds. *« Langlois était un metteur en scène de projections de films »*, dit Godard. Et aussi : *« Ce musée, c'était son film. »*

« Film d'auteur » d'Henri Langlois, le Musée du cinéma Henri-Langlois de la cinémathèque de Chaillot cumule jusqu'à la confusion la méticulosité du collectionneur et les jeux du pédagogue inventif. Pour ce film non plus il n'y a aujourd'hui plus guère de spectateurs, et la poussière se dépose sur ses « images », collections d'affiches, d'appareils, de costumes, de photos et de documents.

L'imposant et superbe et hors de prix catalogue coédité par la Cinémathèque et Adrien Maeght met à plat sur papier glacé cet empilement de trésors, en mille trois cent soixante photos. Quand les objets représentés dans les deux tomes sont beaux – ils le sont souvent – leur reproduction est belle. Ils témoignent des splendeurs des vieux appareils, du talent des décorateurs, costumiers, affichistes – en particulier des avant-garde européennes des années 20, en France, en Allemagne ou en URSS. Des merveilles, vraiment, exhumées de la préhistoire du cinéma jusqu'aux années 40 – nettement moins riches ensuite.

Mais la singularité de la « caverne Langlois » disparaît de ce sage alignement au fil des pages. Aussi, passé le plaisir esthétique de la contemplation de telle ou telle page, c'est finalement le catalogue raisonné et l'index composant le troisième volume qui séduiront le plus durablement les chercheurs et les curieux.

JEAN-MICHEL FRODON

★ *Musée du cinéma Henri-Langlois*, sous la direction de Huguette Marquand Ferreux. Maeght Editeur. 754 pages. Coffret de trois volumes. 1 800 F (1 500 F jusqu'au 30 juin).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

effet de pathos ni une ficelle « dramatique », Jane Campion suit pas à pas l'histoire de Janet Frame, le plus grand écrivain de son pays. Trois formidables actrices, enfant, adolescente, adulte, donnent chair et vérité à ce personnage passionné et passionnant.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

La Double Vie de Véronique

de Krzysztof Kieslowski,
avec Irène Jacob, Halina Gryglaszewska, Aleksander Bardini.
Franco-polonais (1 h 38).

Entre sa Véronique polonaise à la voix d'or et au cœur malade, et sa Véronique française aux rêves romantiques, le cinéaste du *Décalogue* tisse adroitement des liens secrets, joue en virtuose des délicats ressorts de l'émotion.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; *Saint-André-des-Arts I, 6e* (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
VF : Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27).

Jacquot de Nantes

d'Agnès Varda,
avec Philippe Maron, Edouard Joubeaud, Laurent Monnier, Brigitte de Villepoix, Daniel Dublet, Jacques Demy.
Français, noir et blanc et couleurs (1 h 58).

En rendant hommage à Jacques Demy disparu juste après le tournage, Agnès Varda fait de l'histoire de son enfance un conte à la fois magique et très concret, qui enchante et bouleverse même si on ne sait rien du réalisateur de *Lola*.

George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Jungle Fever

de Spike Lee,
avec Wesley Snipes, Annabella Sciorra, Spike Lee, Ossie Davis, Ruby Dee, Samuel L. Jackson.
Américain (2 h 01).

Etrange statut que celui de Spike Lee, à la fois observateur sans complaisance et héros médiatique de la communauté noire américaine. Cette posture déséquilibrée lui permet de raconter une population peut-être irréductiblement divisée en groupes ethniques enfermés dans leurs stéréotypes.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).

Rhapsodie en août

d'Akira Kurosawa,
avec Sachiko Murase, Hidetaka Yoshioka, Richard Gere, Tomoko Otakara, Mie Suzuki.
Japonais (1 h 38).

Quatre adolescents passent l'été chez leur grand-mère : l'occasion pour Kurosawa de faire remonter à la surface la mémoire enfouie de la Bombe et de radiographier ses effets sur les vivants. Lorsque le vieux maître trouve les images de ses idées, le résultat est d'une beauté et d'une intelligence inégalées.

VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Thelma et Louise

de Ridley Scott,
avec Susan Sarandon, Geena Davis, Harvey Keitel, Michael Madsen, Christopher McDonald, Stephan Tobolowsky.
Américain (2 h 09).

Aux trousses de ses deux héroïnes lancées dans une aventure sans retour, Ridley Scott tricote avec le sens du spectaculaire qu'on lui connaît, et une rage contre la bêtise macho qu'on ne lui connaissait pas, ce plaisant *Butch Cassidy et le Kid* au féminin.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46) ; *U.G.C. Normandie*, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16).
VF : U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (47-07-55-88) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; La Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Un cœur qui bat

de François Dupeyron,
avec Dominique Faysse, Thierry Fortineau, Jean-Marie Winling, Christophe Pichon, Steve Kalfa, Coralie Seyrig.
Français (1 h 40).

Après un coup de foudre dans le métro, le tonnerre roule longtemps dans la vie d'une femme mariée, tiraillée entre désir et tendresse, folie romantique et lendemains qui déchantent. Tout doucement, Dupeyron fait battre les tambours voilés du quotidien, lancinants.

Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

La Vie des morts

d'Arnaud Desplechin,
avec Thibault de Montalembert, Roch Leibovici, Marianne Denicourt, Bernard Ballet, Suzel Goffre, Laurence Cote.
Français (54 mn).

Des jeunes gens qui peu à peu se réunissent dans une grande maison : l'un d'entre eux, qui a tenté de se suicider, est entre la vie et la mort. Les autres aussi, passant du rire au silence, de l'élan à son regret, filmés avec une *étonnante délicatesse par un jeune réalisateur* dont on attend déjà beaucoup.

Reflet Panthéon, handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Festivals

Pompidou s'anime

La Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou présente un florilège des films (essentiellement des courts-métrages) projetés au Festival d'Annecy depuis sa création en 1960, festival qui est devenu en une trentaine d'années le principal rendez-vous mondial du cinéma d'animation sous toutes ses formes.

Du 19 au 24 juin à 14 h 30, 17 h et 20 h. Tél. : 42-77-12-33.

La jeunesse aux champs

Le sixième Festival international du film et de la jeunesse, organisé chaque année sur les Champs-Elysées, présente outre une série de rétrospectives une compétition de dix films *inédits* que devra départager un jury d'adolescents venus de toute l'Europe, sous la présidence de Claude Brasseur. Le FIFEJ organise par ailleurs un « village du cinéma », cette année sur le thème du fantastique, où sont présentés les différentes techniques du cinéma.

Du 18 au 24 juin. Films à l'UGC Triomphe (8e). Village du cinéma, cours la Reine. Tél. : 47-52-13-42.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Box-office Paris

Encore une semaine cinématographique calme, c'est presque un euphémisme, avec quelque 450 000 entrées dans les 448 salles de Paris et de sa périphérie. Démarrage sans excès de *Scènes de ménage dans un centre commercial* qui, avec près de 58 000 entrées dans seize salles, ne pouvait espérer mieux. Une autre comédie américaine, *Personne n'est parfaite*, ne parvient pas à enflammer les campus qu'elle dépeint : 33 000 entrées dans... vingt-sept salles. Aïe ! Avec près de 4 000 entrées en deux salles, le petit film – cinquante minutes – du jeune Arnaud Desplechin, *la Vie des morts*, part doucement à la rencontre d'un public cinéphile exigeant.

Pour le reste, c'est dans les films des semaines précédentes qu'il faut aller chercher les gros scores du moment. *Thelma et Louise* est toujours numéro un et tient son rythme des deux premières semaines avec 50 000 entrées supplémentaires. *La Double Vie de Véronique* maintient son cap des 25 000 entrées par semaine, ce qui n'est plus vrai de *la Liste noire* qui, dans un complexe de salles plus important, n'atteint plus ce résultat, il s'en faut.

Il va falloir se résigner à ce que plusieurs titres s'étiolent dans l'indifférence : *la Note bleue* fait un couac à moins de 10 000 entrées en deuxième semaine... François Dupeyron ne retrouve pas avec *Un cœur qui bat*, qui plafonne autour de 5 000 entrées en troisième semaine, son public de *Drôle d'endroit pour une rencontre*. C'est dommage. Même déprime pour *le Porteur de serviette* qui fait pourtant bien rire les italianophiles.

Dans la zone des 10 000 entrées se retrouvent quelques anciens du box-office : *The Two Jakes* confirme en France et en troisième semaine l'échec rencontré aux Etats-Unis ; en revanche, on retrouve *Delicatessen* en neuvième semaine et *le Silence des agneaux*, en dizième semaine, qui poursuivent leurs carrières de belle manière.

MUSIQUES

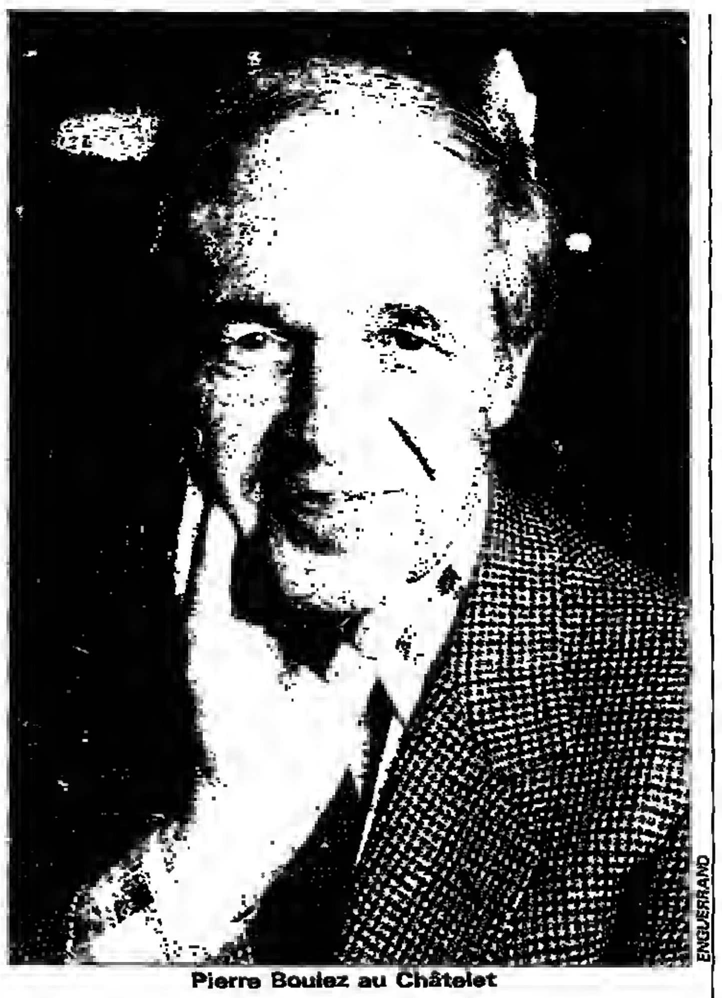
ENGUERRAND
Pierre Boulez au Châtelet

Paris

Mercredi 19 juin

Rachmaninov
Beethoven
Mozart
Bellini
Verdi

Airs et lieder
Paata Burchuladze (basse),
Ljudmila Ivanova (piano).

Burchuladze est basse et géorgien. Il donne toujours l'impression de chanter le rôle du Commandeur, de *Don Giovanni*. Il donne un récital, dans l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille. Son type de voix s'accommode-t-il d'un « simple » accompagnement de piano ?

Opéra de la Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 190 F.

Beethoven

Sonates pour piano op. 10 et 13
Variations Diabelli
Maurizio Pollini (piano).

Il y a quelques années, au Théâtre des Champs-Elysées, Maurizio Pollini avait donné une interprétation magistrale des *Variations Diabelli* qu'il avait fait précéder des microscopiques *Variations op. 27* de Webern. Son interprétation rendait parfaitement compte de tous les aspects d'une œuvre énigmatique, de sa complexité, de son énergie, de son élan, de son introspection comme du gigantesque éclat de rire qui semble la parcourir. Cette fois-ci, Pollini a choisi un programme moins didactique et ce sont deux sonates médianes de Beethoven qui ouvrent son récital.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 100 F à 340 F.

Mozart

Sonates pour pianoforte KV 284, KV 333, KV 533, KV 576
Paul Badura Skoda (pianoforte).

Qui mieux que Paul Badura-Skoda peut donner une intégrale des sonates de Mozart au pianoforte ? Il y a si longtemps qu'il a prouvé la supériorité de ce type d'instrument sur le piano moderne, il y a si longtemps qu'il collectionne les plus beaux spécimens de pianos d'époque. Cette série s'inscrit dans le cadre du Festival de Paris.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 40 F à 150 F.

Jeudi 20

Mozart
Gluck
Hasse
Schubert

Airs et mélodies
Véronique Dietschy (soprano),
Jeff Cohen (piano).

A l'aise dans le répertoire baroque français et italien, comme dans l'opéra classique, dans les lamentations comme dans le lied, Véronique Dietschy montre une fois de plus l'étendue de ses dons, sa vaste culture stylistique dans un récital accompagné par le pianiste Jeff Cohen.

Opéra de la Bastille, 20 h 30. Tél. : 40-01-16-16. 80 F.

Mozart

Divertimentos KV 136, KV 138

Haydn

Concerto pour violon

Staar

Metamorphosen in dem Labyrinth

Lanner

Steirische Tanze
Hans-Görgl Polka

J. Strauss père

Kettenbrücke Tanze

J. Strauss fils

Pizzicato Polka

Les Solistes de Vienne.

De Mozart à Strauss, un siècle de musique viennoise par des spécialistes de la spécialité.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 40 F à 150 F.

Vendredi 21

Mozart

Concerto pour piano et orchestre n° 20

Mendelssohn

Le Songe d'une nuit d'été
Maria-Joao Pires (piano),
Anne-Sophie Schmidt (soprano),
Sylvie Sulle (mezzo-soprano),
Maîtrise de Radio-France,
Orchestre national de France,
Gary Bertini (direction).

Le 12 juin dernier, Maria Joao Pirès jouait le *Premier Concerto* de Chopin, avec l'Orchestre national de France, Salle Pleyel. Au programme du même concert (diffusé en direct par France-Musique), Michel Dalberto dans le *Vingt-Deuxième Concerto* de Mozart. Emmanuel Krivine dirigeait.
L'Orchestre national prouvait, une fois encore, l'état critique dans lequel il se trouve depuis quelques mois. On ne peut évidemment pas préjuger de la qualité de ce nouveau concert, et nous souhaitons qu'il soit bon, mais l'effort que devront fournir ses musiciens est si grand, leur état psychologique si fragilisé par leur histoire récente qu'il faudrait un miracle pour qu'ils retrouvent les qualités qui, il y a quinze ans, en faisaient l'un des plus beaux orchestres européens.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Samedi 22

Ravel

Le Tombeau de Couperin

Mahler

Lieder

Stravinsky

L'Histoire du soldat
Christa Ludwig (mezzo-soprano),
Didier Sandre (récitant),
Maurice Béjart (le diable),
Nicolas Lê Quang (le soldat),
Ensemble InterContemporain,
Orchestre national de France,
Pierre Boulez (direction).

Ce concert au programme hétéroclite est donné au bénéfice de Médecins sans frontières. Occasion d'écouter Christa Ludwig chanter Mahler, Boulez diriger Ravel, Mahler et Stravinsky, *Béjart et Nicolas Lê Qang jouer dans l'Histoire du soldat*. Des programmes hétéroclites comme on aimerait en entendre plus souvent.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 395 F.

Dimanche 23

R. Strauss

Mort et Transfiguration
Les Quatre Derniers Lieder
Susan Dunn (soprano),
Orchestre Philharmonia de Londres,
Claus Peter Flor (direction).

Après une interruption de carrière due à des ennuis de santé, Susan Dunn revient au devant de la scène. Cette jeune chanteuse s'était fait remarquer par une interprétation immaculée du si redoutable *Ah ! Perfido* de Beethoven (Decca). Hélas ! son retour se fait dans la basilique de Saint-Denis dont l'acoustique laisse à désirer.

Saint-Denis. Basilique. 20 h 30. Tél. : 42-43-30-97. De 110 F à 170 F.

Lundi 24

Britten

Folksongs

Debussy

Ariettes oubliées

Berlioz

Nuits d'été
Françoise Pollet (soprano),
Jean-Marc Luisada (piano).

Un seul regret : que Françoise Pollet chante *les Nuits d'été* de Berlioz dans la version avec piano. La musique de Berlioz est aussi consubstantielle à l'orchestre que celle de Chopin l'est au piano. Elle ne résiste pas à un tel déshabillage. Pour le reste, Pollet est une parfaite musicienne, elle a une voix splendide. Avec Luisada, elle forme un don parfait. Si seulement, elle pouvait donner un Offenbach en bis ! Car, derrière son art réfléchi, Pollet cache un tempérament comique à brûler les planches.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 45-62-69-71. De 110 F à 250 F.

Haydn

La Création
Hillevi Martinpelto (soprano),
Adrian Thompson (ténor),
Peter Lika (basse),
La Chapelle royale,
Collegium Vocale de Gand,
Orchestre des Champs-Elysées,
Philippe Herreweghe (direction).

Le 20 juin, Malgoire donne *la Création* dans le cadre du Festival de Saint-Denis, le 24 Herreweghe s'y colle à son tour, mais au Théâtre des Champs-Elysées. Quel sera le vainqueur de cette vaine compétition ?

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 40 F à 250 F.

Régions

Divonne-les-Bains

Schubert

Lieder
Gundula Janowitz (soprano),
Charles Spencer (piano).

Gundula Janowitz, le Quatuor Alban Berg (le 25) : le Festival de Divonne se signale toujours par la tenue impeccable de ses programmes.

Le 24. Théâtre du casino, 20 h 30. Tél. : 50-40-34-55. 160 F.

Nantes

Berlioz

La Damnation de Faust
Nadine Denize (mezzo-soprano),
Barry McCauley (ténor),
Jean-Jacques Cubaynes (baryton),
Monte Pederson (basse),
Chœur régional des Pays de la Loire,
Chœurs de l'Opéra de Nantes,
Schola Cantorum de Nantes,
Chorale Contrepoint de Saumur,
Ensemble vocal de l'Anjou,
Orchestre philharmonique des Pays de la Loire,
Marc Soustrot (direction).

Belle distribution, chœurs hétéroclites, orchestre fragile, chef entreprenant, pas toujours élégant, *la Damnation de Faust* est une œuvre délicate...

Le 25. Palais des sports de Beaulieu, 21 heures. Tél. : 40-69-33-17.
Jeudi 27 juin au parc des Expositions d'Angers à 21 h. Le 28 juin à la salle polyvalente de Laval à 21 h.

Toulouse

Haendel

Rodelinda, extrait

Purcell

Didon et Enée, extrait

Debussy

Mélodies

Falla

Chansons populaires espagnoles pour soprano et piano

Spirituals

Jessye Norman (soprano),
Dan Saunders (piano).

C'est l'émeute à Toulouse ! Il n'y a plus une place à vendre : c'est la première fois que Jessye Norman se produit dans la capitale française du chant.

Le 19. Halle aux Grains, 20 h 30. Tél. : 61-22-80-22. De 120 F à 270 F.

□ **Rectificatif.** – Suite à la réception d'un mauvais document, nous avons publié le programme de l'été 1990, du Festival de Clisson. L'édition 1991 de cette académie-festival se déroulera du 19 juillet au 2 août, dans le cadre du domaine historique de La Garenne-Lemot. Ouverture, le 19 juillet, avec l'Ensemble Atlantis, dans un programme Mozart, le 20, récital Bach, Couperin, Rameau, Haendel par Kenneth Gilbert, clavecin. Le 23, *Suites* de Bach, par Christophe Coin (violoncelle). Le 27, récital Mozart et Schubert, par Patrick Cohen (pianoforte). Le 31, Schubert, Beethoven, Mendelssohn, par Patrick Cohen (pianoforte), Jaap Schröder (violon) et Jaap Ter Linden (violoncelle). Le 1er août, récital Cyril Huvé (piano Erard). Le 2, concert de l'académie de musique de chambre.
★ Académie internationale de musique ancienne, Hôtel du département, 3, quai Ceineray, 44041 Nantes Cedex et Syndicat d'initiative de Clisson, place du Minage, 44190 Clisson. Tél. : (16) 40-54-02-95.

Maison des Cultures du Monde
dernières
ROUTES DE LA SOIE
Musiques - Danses
Théâtre masqué
CHINE - AFGHANISTAN
JAPON
Envoi programme sur simple appel
45.44.72.30

MAIRIE DE PARIS
THEATRE MUSIQUE & DANSE DANS LA VILLE
avec le concours de
la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris
du 25 Juin au 7 Juillet
LES SOIREES DE
L'HOTEL D'ALBRET
31 rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris (Mo Saint-Paul)
LE FESTIVAL DE TOUTES LES MUSIQUES
Classique, Baroque, Jazz, Chanson, Variétés, Folklore hongrois
Envoi du PROGRAMME détaillé gratuitement sur demande
Places : 60 F - 40 F (réduit) - Loc. : 3 FNAC - PASTEL : 42 33 43 00
Vente de billets sur place 1 heure avant le début de chaque concert dans la limite des places disponibles
Renseignements : 42 86 97 03

LA SÉLECTION

Jazz

Jean-Marie Machado Dno
Eric Lelann Quintet

Attention. Quinret à suivre. Tout y aiguise l'attention. Sylvin Marc à la basse, par exemple. Donc, la confrontation de Jean-Marie Machado (piano) et Eric Le Lann (trompette) est la curiosité excitante de la semaine. Entrée libre.

Le 20. Maison de Radio France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Rick Margitza Quartet

Téoor, flûte, électronique, nouvelle vague, *new age*, échantillons du monde tel qu'il va : Rick Margitza appartient à la génération actuelle des musiciens Blue Note (le Minuit de la production de jazz). Entre Jeao Rouaud et Jean-Philippe Toussaint. Il sait tout faire. Il le fait bien. Ou pas. On bésite. Entre Rouaud et Toussaiot, oo vous dit. Eo revanche, on n'bésite pas une seonde sur son pianiste, Joe Calderozzo – comme on n'bésite pas sur Jean Echenoz, Round Minuit.

Le 21. Alligators, 22 heures. Tél. : 42-84-11-27.

Rock

The Fleshtones

Les Fleshtones sont des espèces de missionnaires. Ils voudraient faire comprendre que les additifs (synthétiseurs, boites à rythmes) sont oecifs, et que le rock se consomme pur, sans addition d'eau ou de glace. D'ailleurs la soirée promet d'être torride.

Le 20. Rex Club, 23 heures. Tél. : 45-08-93-89.

The Fleshtones au Rex Club

The Milltown Brothers

Les Milltown Brothers écrivent et jouent sur disque une pop irréprochable, aussi bien faite que sincère, pleine de références savamment digérées. Les Milltown Brothers rappelleot des souvenirs exquis aux aînés et font croire aux plus jeunes que le rock est encore vivant.

Le 21. Locomotive, 0 heure. Tél. : 42-57-37-37.

Les Satellites
Le Cri de la mouche
Chihuahua
Washington DC
Dirty District
La Place
Von Magnet
Tête d'âne
Parandaoulam

Jah Winsdom
Pilous Dexter

La fine fleur du rock français, du raggamuffin aussi. Ceux qui oot réussi (les Satellites) ceux qui ne sauraient tarder (Chihuahua) et tous les aspirants. Alors pourquoi ne pas passer la Fête de la musique à l'hôpital ?

Le 21. Hôpital Ephémère, 16 heures. Tél. : 46-27-82-82. Entrée libre.

Screaming Target

Il arrive qoe l'on soit vraiment content d'habiter Ris-Orangis. Comme quaud on a la possibilité de voir Screamiog Target, rock-reggae-funk furieux et sensuel, pour pas uo rond, le soir de la Fête de la musiqoe, qui portera ici bien son oom.

Le 21. Ris-Orangis, Le Plan, 20 heures. Tél. : 69-49-03-03.

Bee Gees

Les Bee Gees, pour vous ce soir, feroot tout ce que vous voulez : il chanteront *Massachusetts* comme s'ils venaient juste de muer, *Staying Alive* comme si Joho Travolta était encore une star. Ils seroot à l'heure et o'oublieront rien oi personne.

***Le 22. Palais omnisports de Paris-Bercy*, 20 h 30. Location Fnac. 175 F.**

Primus
Limbomaniacs

Limbomaoiacs, une bande de furieux Américains qui pratiquent un funk grossier et irrésistible. Si la scène tient les promesses du disque, il devrait faire très chaud boulevard Ornano.

Le 23. Espace Ornano, 19 h 30.

Rita Marley
I Threes
The Wailers
Shabba Ranks
Super John

Tout le monde sera là, à part Bob. Rita, son épouse, les I Three, ses choristes, les Wailers, son groupe. Et puis aussi des jeunes, Shabba Ranks, roi du raggamuffin, et Super John, toaster régional de l'étape.

Le 24. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 125 F.

Rod Stewart

Perdu à Hollywood, perdo pour le blues qu'il chanta bien, il y a vingt ans, Rod Stewart est au rock ce qoe Don Johnson fut à la police américaine, une version *designer*. Le supplément d'âme a été retiré du menu.

Les 24 et 25. Palais omnisports de Paris-Bercy. 20 h 30. Location Fnac. 180 F.

Tournées

Joe Jackson

Très doué, mais pas génial (contrairement à ce qu'il a l'air de penser parfois), brillant mais pas drôle, Joe Jackson flirte avec le succès (commercial, artistique) sans jamais le conquérir tout à fait. Il a tout essayé, le rock et la salsa, le funk et le jazz, avec des bonheurs divers. Accompagné de ses complices habituels, Graham Maby à la basse, Sue Hadjopoulos aux percussions, Joe Jackson *angry not so young anymore man* du rock essaie de vieillir avec grâce.

Le 23 à Toulouse au Palais des sports à 20 h. Le 24 à Bordeaux, salle Médoquine à 20 h 30. Le 25 à Grenoble, Summum à 20 h 30. Prix unique : 150 F.

Festivals

Vidy (Suisse)

Dolce Vita

Contrairement à ce que pourrait laisser penser la date, la célèbre discothèque helvète ne célèbre ni l'été ni la musique mais les sept cents ans de la Confédération, avec un festival au programme alléchant. Le 21, tendance moodiale avec Mano Dibango accompagné du rapper anglais MC Mello et les musiques hybrides des Anglais de Working Week. Le 22 est britannique avec le rock furieux (et furieusement rétro, on se croirait en juin 1978) de Ned's Atomic Dustbin, la pop savante des Milltown Brothers et le rock émouvant de James. Le 23, on danse, avec les rappers londoniens de Stereo MC's, qui valent la plupart de leurs collègues anglais, et *Ziggy Marley*, fils de son père, qui prend ces temps-ci un virage hip hop/raggamuffin tout à fait réjouissant.

Les 21, 22 et 23 juin à 20 h 30. Tente de Botta, face au théâtre de Vidy. Prix unique : 25 FS. Location : Tél. : (19) 021/983-80-00. 022/794-90-00 et 01/481-77-00.

Musiques du monde

Guem
Raimundo Sodre

Le premier est un percussionniste de talent, le second a hérité des rites de Bahia le battement lourd des tambours des Noirs fugitifs. Guem aime les figures de style, et Raimundo Sodre les chants du Brésil métis. Une belle rencontre, dont l'idée a surgi au hasard d'un soir, et qui sera renforcée par la présense de six comparses percussionnistes venus d'horizons divers.

Le 19. *New Morning*, 21 *heures*. Tél. : 45-23-51-41.

Monica Lander

Les Trottoirs de Buenos-Aires ont rouvert ce printemps. Ao seuil de l'été, Monica Lander, chanteuse argentine à la voix pleine, découvre quelques pans du tango moderne.

Du 19 au 22. Trottoirs de Buenos Aires, 21 h 30. Tél. : 40-26-28-58.

Jean-Marie Muyango
Julienne Gashugi
Faïna Numukobwa

Le Rwanda, entre volcans et forêts, est à la croisée des chemins musicaux de cette Afrique de l'Est mal connue ici. le programme de Radio-France est bâti autour de trois musiciens traditionnels.

Le 21. *Maison de Radio-France*, 20 h 30. *Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.*

Nuit du tango

Une superbe nuit du tango sur le parvis de la basilique. Mano a Mano, deux drôles de compères qui se font plaisir et nous amusent sur fond de pas glissés. Raoul Barbosa, accordéoniste inspiré, champion du *chamame* argentin. De la musique bien faite. Mano a Mano se produit également jusqu'à la fin du mois au Théâtre du Sentier des Halles à Paris.

Le 21. Argenteuil. Basilique Saint-Denys, 21 heures.

Nina Simone

La voix murmurée, l'humour grinçant, le détachement désabusé, le piano et le décolleté panthère sur silhouette inimitable : Nina, éternelle.

Le 21. Noisy-le-Grand. Espace Michel-Simon, 21 heures. Tél. : 49-31-02-02. Entrée libre.

Mory Kanté

Touma, son dernier album, a moins bien marché qu'oo oe l'espérait. Mais ce serait mal connaître Mory Kanté que de le croire affecté par ces contingences matérielles. Sur scène, il continue avec une énergie, une maîtrise, une gaieté éblouissantes, sur le chemin tracé en studio : fidélité à l'essentiel (la langue mandingue, les mélodies ondulatoires, les rythmes complexes et pourtant irrésistibles), goût de l'aventure efficace pour le reste (l'instrumentation, la production). Prêcheur, homme du spectacle, Mory Kanté est chez lui sur scène.

Le 22 juin, à 22 heures, au gymnase Léo-Lagrange, Villiers-le-Bel (95). 100 F. Tél. : 34-29-28-90.

Sandra Bessis

L'insolite cabaret *La Vieille Grille*, situé derrière la mosquée de Paris, met à l'honneur le chant sépharade en accueillant en ses murs, jusqu'au 1er juillet, Sandra Bessis. Accompagnée du percussionniste Pierre Rigopoulos, elle anticipe la commémoration, prévue en 1992 à Madrid, du départ des juifs et des musulmans d'Andalousie, il y a cinq cents ans. Ses chansons racontent la vie et l'exil de tout un peuple.

Le 23, 18 h 30 ; le 24, 20 h 30. La Vieille Grille. Tél. : 47-07-22-11. 90 F.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

Push comes to shove
The Envelope
In the middle... somewhat elevated
In the night

Brillante soirée américaine. *Push comes to shove*, où Twyla Tharp se moque avec tendresse des codes de la danse classique, fut créé par l'American Ballet Theatre en 1976 : Patrick Dupond reprend le rôle dans lequel Mikhaïl Baryshnikov nous fit périr de rire, et devrait y épanouir son propre talent comique. *The Envelope* de David Parsons, qui entre aussi au répertoire de Garnier, est une course-poursuite humoristique sur de pétillantes ouvertures de Rossini. Quant à *In the middle...* de Forsythe et *In the night* de Robbins, ce sont deux chefs-d'œuvre absolus qu'on ne se plaindra jamais de revoir. La soirée du 26 est donnée au bénéfice d'Amnesty International, à l'occasion de son 30e anniversaire.

Opéra de Paris-Garnier, du 20 au 29 juin (sauf le 24), 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 270 F.

Ballet de Francfort
William Forsythe

Limb's Theorem

Encore deux soirs pour voir ce sidérant triptyque, où le génie d'éclairagiste de Forsythe le dispute à son génie chorégraphique. Il est plus juste de dire que mouvements, sons et lumières sont indissociables, et forment un spectacle d'une beauté et d'une modernité sans rivales aujourd'hui.

Théâtre du Châtelet, 19 et 20 juin, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 175 F.

Tanztheater de Wuppertal
Pina Bausch

Palermo Palermo

Uoe muraille qui s'écroule, des mafiosi, une recette de spaghettis... Pina Bausch a regardé Palerme avec un regard aussi impitoyable que le reste du monde, même si humour et tendresse se glissent dans ses féroces visions. La bataille pour trouver place au Théâtre de la Ville o'est pas moins féroce...

Théâtre de la Ville, jusqu'au 29 juin. 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 120 F et 175 F.

Jeunes chorégraphes

Offrande
Rollando
Without control
Hands holding the void
Sorcières
Voyage dans une Russie imaginaire
D'elles
Violetta
Les Arbres au miel

Sous prétexte que les géants Forsythe et Bausch sont à Paris, il ne faut pas oégliger les «petits», les obscurs, les sans-grade, dont certains grandiront peut-être. Des danseurs de toute provenance, saisis par le virus de la chorégraphie, présentent leurs essais dans un des lieux de Paris les plus attentifs au devenir de la danse.

Studio Le Regard du cygne, jusqu'au 22 juin, 20 h 20. Tél. : 43-58-55-93.

La sélection «Musiques» a été établie par Alain Lompech.
«Jazz» : Francis Marmande.
«Rock» : Thomas Sotinel.
«Musiques du monde» : Véronique Mortaigne.
«Danse» : Sylvie de Nussac.

orchestre national de lyon

"Lyon Orchestra Keeps a Tradition Alive"
New York Times

Sous la direction élegante de son chef, Emmanuel Krivine, c'est d'abord un ensemble qui reagit avec beaucoup de spontaneite. C'est ensuite un orchestre qui garde les traces d'une tradition française, aujourd'hui largement remplacée par le son "prêt-à-porter" qui fait que tous les orchestres au monde finissent par sonner de la même façon , ou s'y efforcent.

"Orchestra delights in debut"
The Washington Times

Emmanuel Krivine et l'Orchestre National de Lyon se sont glissés dimanche dans la ville pour y donner un des concerts les plus saisissants de l'année. Ce fut le coup de foudre entre le public de Washington et les musiciens français. Les ovations furent longues et méritées. L'orchestre National de Lyon est un des meilleurs orchestres du monde et Maestro Krivine un chef au talent rare et precieux.

"Surprising Lyon"
Chicago Tribune

L'Orchestre National de Lyon s'est révélé être une des surprises les plus agréables de la saison musicale. Bien qu'il n'ait guère plus de vingt ans d'existence, cet ensemble joue avec la vivacité et le poli d'une formation de longue date. Ceci est sans nul doute à mettre à l'actif d'Emmanuel Krivine, son chef depuis 1987, qui a su en faire un véritable orchestre.

saison 91 - 92

Annecy, Anvers, Chambéry, Clermont-Ferrand, Francfort, Grenoble, Luxembourg, Lyon, Macon, Munich, ...

pour obtenir le programme :
O.N.L. - 82, rue de Bonnel - 69003 LYON - tél : 78 60 37 13

PIERRE PALMADE

OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
DU 17 AU 29 SEPT
CLAUDINE MERCIER
EUROPE 1
LOC : 47 42 25 49

THEATRE

Spectacles nouveaux

1969, Guerres privées

de James Mc Lure,
mise en scène
de Sarah Eigerman,
avec Olivier Doran, Jérôme Pradon et Didier Sidbon.

1969, la guerre du Vietnam. Ce n'est pas le front, mais les murs blancs d'un hôpital où trois GI's poursuivent une guerre. La leur.

Théâtre de Dix-heures, 36, bd de Clichy, 18e. A partir du 19 juin. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-93-69-68. De 50 F à 100 F.

Courteline... Et toc!

mise en scène
d'Arielle Dervieu,
avec Catherine Barouin, Marie Buffault, Philippe Bayard et Benoît Bazon-Saule.

Une soirée autour de Courteline orchestrée par quatre comédiens. Un aperçu en quelque sorte d'une œuvre acide et satirique.

L'Athlétic, place Parmentier, 92000 Neuilly-sur-Seine. A partir du 19 juin. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 46-24-03-83. 60 F et 90 F.

La Terrine du chef

mise en scène
de Laurent Carbonnet,
avec Loïc, Cécile, Maman-Nickye, Octave le Lapin et Nounours.

Ou les tribulations de deux enfants, heureux propriétaires d'un lapin, mais vivant sous l'autorité d'une maman qui les aime bien, mais qui aime surtout cette charmante bestiole... en sauce.

Amphithéâtre Pablo-Picasso, 10, rue Louis-Pergaud, 92000 Le Plessis-Robinson. A partir du 20 juin. Du jeudi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-30-45-29. 40 F et 50 F.

Voltaire's Folies

de Jean-François Prévand,
mise en scène
de l'auteur,
avec Rémy Kirch, Gilbert Bahon, Gérard Maro, Pierre Charras, Serge Beauvois, François Gamard, Jean-François Prévand et Jean Barney.

Le combat de quatre hommes contre la bêtise et l'intolérance. Leurs armes sont redoutables : les mots de Voltaire, féroces, percutants.

Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, 9e. A partir du 25 juin. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 30. Tél. : 42-81-00-11. De 100 F à 240 F.

Paris

A croquer ou l'ivre de cuisine

mise en scène
de Robert Fortune,
avec Brigitte Fossey, Catherine Arditi, Maurice Baquet et Jeanne Dubois.

Un très joli et très juste succès de la saison qui s'achève. Interprétation parfaite pour ce drôle de repas pantagruélique et féroce.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 80 F à 225 F.
Dernière représentation le 22 juin.

Callas

de Jean-Yves Picq,
d'après les interviews de Maria Callas,
mise en scène
de Dominique Lardenois,
avec Elisabeth Macocco.

Reprise, une fois encore, d'un grand succès. Mérité, car c'est une belle évocation, de la « divine », avec ses doutes, ses coups de gueule et ses joies. Elisabeth Macocco n'érige pas un mausolée. Elle se souvient avec superbe.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 20. De 110 F à 180 F.

Comme une histoire d'amour

d'Arthur Miller,
mise en scène
d'Alain Bézu,
avec Luce Mouchel et Philippe du Janerand.

Dialogue interminable, comme une boulimie de paroles, entre une call-girl blonde platine et un privé très série noire au cours d'une longue nuit dans une grande ville des Etats-Unis. Orientés avec subtilité par Alain Bézu, les deux comédiens irradient une présence envoûtante.

Artistic-Athévains, 45 *bis*, rue Richard-Lenoir, 11e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, les samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 48-06-36-02. Durée : 1 h 20. 65 F et 110 F.

Duende

de Federico Garcia Lorca,
mise en scène
de Charles Gonzales,
avec Charles Gonzales.

Une heure de poésie en compagnie de Federico Garcia Lorca. Pour l'entendre protester, crier, pleurer. Une excellente façon de commencer une soirée d'été.

Lucernaire Forum-Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du lundi au samedi à 18 h 30 et 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 20. De 71 F à 140 F.

La Tragédie du roi Christophe, mise en scène de Idrissa Ouedraogo.

Escale à Babylone

avec les piétons.

Ils sont quinze, mais deviennent 357 personnages en traversant la rue, tout simplement. Sur le trottoir de Babylone, un drôle de pays, *melting-pot* de nations, de langues et de musiques, ils se croisent, se parlent, se disputent, se font peur, se taquinent. On pense à Tati, à Queneau, on rit franchement, épaté par la performance.

Théâtre Rutebeuf, 16-18, allée Gambetta, 92000 Clichy. Le dimanche à 18 h 30. Tél. : 47-39-28-58. 110 F.

La Fausse Suivante ou le Fourbe puni

de Marivaux,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Geneviève Casile, Alain Pralon, Gérard Giroudon, Richard Fontana, Muriel Mayette et Jean-François Rémi.

Lucidité, cynisme, jeux de masques : Marivaux en pleine lumière, servi par des comédiens éclairés, mais sans esbroufe. Un spectacle d'une très haute tenue.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le mercredi à 14 heures, le dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 195 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil, Laurence Cortadellas, Eric Elmosnino, Manoëlle Gaillard, Sophie Gourdin, Etienne Lefoulon, Roger Mirmont, Vincent Reuche, Philippe Uchan, Romain Duverne, Max Mac Carthy et Carol Styczen.

Après Avignon, la France, ce voyou de Scapin, aux rouflaquettes canailles, atterrit au Théâtre Mogador. La mise en scène nerveuse de Jean-Pierre Vincent s'adapte ici comme à Nanterre et à la Cour d'Honneur, où le spectacle a été créé l'an dernier.

Mogador, 25, rue de Mogador, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 48-78-04-04. De 50 F à 220 F.

Frégoli

de Patrick Rambaud
et Bernard Haller,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Bernard Haller, Jacques Alric, Stéphane Bénac, Bernard Bollet, François Borysse, Marc Dudicourt, Sylvie Ferro, Sylvie Fourgeot, Olivier Horeau, Mauss, Alexandra Pandev, Laurence Roussarie, Katia Schuchman et Karine Zulick.

C'est une histoire truculente, celle d'un acteur qui avait tout Paris et les femmes à ses pieds. L'itinéraire d'un spectacle plein de magie, d'émotion. La présence chaleureuse et rigolarde d'un Bernard Haller surprenant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 40. De 100 F à 140 F.

Les Mémoires d'un fou

de Gustave Flaubert,
mise en scène
de Philippe Noël,
avec Jean-Damien Barbin.

Lorsque Flaubert avait quinze ans, il avait déjà du talent et il était déjà amoureux ; un rôle, un acteur magnifiques.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 30. 70 F et 120 F.
Dernière représentation le 22 juin.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick,
mise en scène
de Gérard Caillaud,
avec *Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel,* Gérard Caillaud, Christiane Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.

Elles continuent, les aventures de Pierre et Marie Curie, de faire les beaux jours du Théâtre des Mathurins avant de voyager dans la France entière. Normal : c'est un vaudeville scientifique loufoque, et les comédiens sont parfaitement à l'aise dans leurs costumes. Ils ont maintenant largement dépassé la 500e...

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 2 heures. De 60 F à 220 F.

Le Pédant joué

de Cyrano de Bergerac,
mise en scène
de Dominique Economidès,
avec Frédéric Aubry, Henri de Lorme, Dominique Economidès, Jean-Marie Vootzel, Christian Galtch, Pierre Baux, Didier Chaix, André Barthélémy, Marie Vinoy et Joanne Genini.

Dans le cadre du Festival du Pré Catelan, dans le très beau jardin Shakespeare, au bois de Boulogne, cette œuvre jamais jouée de Cyrano de Bergerac. *Une ode à la liberté.*

Jardin Shakespeare, bois de Boulogne, route de Suresnes, Pré Catelan, 16e. Du lundi au samedi à 20 h 15. Tél. : 45-70-79-54. 50 F et 80 F.

Père

d'August Strindberg,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Catherine Samie, Simon Eine, Jean-Luc Boutté, Catherine Hiégel, Marcel Bozonnet, Jean-Pierre Michaël, Philippe Torreton, Sophie Caffarel et Christophe Kourotchkine.

Dans un décor quasi irréel, aux harmonies bleu, noir et blanc, la mise en scène de Patrice Kerbrat « désendiablise » l'œuvre de Strindberg. Un cauchemar très stylisé. Avec des comédiens-français décidément très à la fête en ce moment, entre *la Tragédie du roi Christophe* et *la Fausse Suivante.*

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les lundi et vendredi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 195 F.

Quatre heures à Chatila

de Jean Genet,
mise en scène
d'Alain Milianti,
avec Clotilde Mollet.

Créé au Havre par le nouveau directeur de la maison de la culture, Alain Milianti, ce texte écrit par Jean Genet pour dénoncer l'un des plus sombres moments de l'histoire du Proche-Orient. Lui qui s'était parfois montré maladroit quand il écrivait directement pour le théâtre ne l'était jamais quand il a tourné en poésie ses passions politiques. Passions chantées, psalmodiées par une actrice à la voix très émouvante.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Le mercredi à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 1 heure. 45 F et 65 F.
Dernière représentation le 19 juin.

Rumeurs

de Neil Simon,
mise en scène
de Pierre Mondy,
avec Jean Poiret, Pierre Mondy, Eva Darlan, Claire Nadeau, Meaike Jansen, Jean-Pierre Castaldi, Nicolas Marié, Pascale Vignal, Marie-Dominique Aumont et Jean-Paul Muel.

Pour Jean Poiret et un duo de femmes qui fait mouche, Eva Darlan et Claire Nadeau, tous les trois en pleine forme, et Dieu sait qu'il faut de l'énergie et du talent pour défendre un texte qui ne casse rien. Grand rire quand même.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, 1er. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30. Tél. : 42-97-59-81. Durée : 2 h 30. De 25 F à 260 F.

La Société de chasse

de Thomas Bernhard,
mise en scène
de Jean-Louis Thamin,
avec Eléonore Hirt, Fabrice Luchini, Jacques Dacqmine, Vincent Solignac, Yan Brian, Michel Armin, Frankye Pain, Annie Mercier et Ghaouti Faraoun.

Un général, un prince, une princesse qui aiment jouer aux cartes avec un jeune auteur, quelques ministres, toute une société comme les aime Thomas Bernhard, c'est-à-dire, bien corrompue, bien détestable.

Atelier, 1, place Charles-Dullin, 18e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 2 heures. De 120 F à 240 F.

La Tragédie du roi Christophe

d'Aimé Césaire,
mise en scène
d'Idrissa Ouedraogo,
avec Catherine Samie, Alain Pralon, Dominique Rozan, Roland Bertin, Marcel Bozonnet, Jean-François Rémi, Louis Arbessier, Nathalie Nerval, Jean-Philippe Puymartin, Thierry Hancisse, Michel Favory, Jean-Pierre Michaël, Isabelle Gardien, Olivier Dautray et Toto Bissainthe.

Aimé Césaire méritait bien cet hommage souhaité par Antoine Vitez. Un hommage d'autant plus fort que les acteurs du Français, Roland Bertin en tête, habitent parfaitement un texte important, passionnant. Et le cinéaste Idrissa Ouedraogo, dont ce sont les premières armes au théâtre, signe une magnifique mise en scène.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les mardi, mercredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 195 F.

Régions

Caen
La Princesse de Milan

d'après la Tempête de William Shakespeare,
avec Laurent Bréchet, Philippe Bombled, Mafika Labrune, Frédéric Leconte, Anna Baquet, Dominique Bougy et Fernand Fédronic.

Inspiré de *la Tempête*, de Shakespeare, ce spectacle est coproduit par la Comédie de Caen et le Centre chorégraphique national de la ville, une première. Il rassemble donc les comédiens réunis par Michel Dubois, qui signe un épilogue, et des danseurs menés par Karine Saporta sur une musique originale de Michael Nyman. Voici, au théâtre la suite du travail Nyman-Saporta pour Peter Greenaway et son *Prospero's Book*, dont les premières images ont été l'un des événements du dernier Festival de Cannes.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Le mercredi à 19 h 30. Tél. : 31-47-39-00. 75 F et 95 F.
Dernière représentation le 19 juin.

Marseille
Le Tartuffe

de Molière,
mise en scène
de Marcel Maréchal,
avec Luce Mélite, Marcel Maréchal, Béatrice Agenin, Arnaud Bedouet, Marie Adam, Pierre Constant, Julien Israël, Jean-Paul Bordes, Christiane Cohendy, Richard Guedj, Cyril Lecomte et Nicolas Lartigue.

Marcel Maréchal, qui n'est jamais aussi habité que lorsqu'il le met en scène, observe avec Molière la trahison inhérente à tout rapport humain. Entre maître et valet, sans doute ; entre Orgon et Tartuffe, certainement. Il campe d'ailleurs un Orgon superbe, et le Tartuffe de Jean-Paul Bordes, instable, brutal, ténébreux, est d'un charme évident.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le samedi à 14 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Bénédicte Mathieu.

THEATRE NANTERRE AMANDIERS

FANTASIO
LES CAPRICES DE MARIANNE
d'Alfred de Musset
Mise en scène : Jean-Pierre Vincent
Du 15 octobre au 20 décembre 1991

L'EMPIRE ET ION
L'Empire de Michel Deutsch
Ion de Platon
Mise en scène : Michèle Foucher
Du 26 novembre au 14 décembre 1991

BRITANNICUS
de Racine
Mise en scène : Alain Françon
Du 7 janvier au 2 février 1992

JOHN & MARY
tragédie
Texte et mise en scène : Pascal Rambert
Du 21 janvier au 16 février 1992

UN HOMME PRESSÉ
de Bernard Chartreux
Mise en scène : Jean-Pierre Vincent
Du 17 mars au 17 avril 1992

RUMEUR À WALL STREET
de Bernard Chareillier
d'après Melville
Mise en scène : Bérangère Bonvoisin
Du 24 mars au 24 avril 1992

LE PETIT SUIS
d'Eugène Durif
Mise en scène : Eric Elmosnino
Du 12 au 24 mai 1992

H
Musique et mise en scène : Georges Aperghis
Du 19 mai au 14 juin 1992

SAISON 91-92
Tél: 46.14.70.00

ABONNEZ-VOUS A PARIS

LA CARTE DE L'OFFICE DU TOURISME DE PARIS

- Une information complète, mensuelle sur les événements parisiens, reçue à domicile.
- Des sorties originales dans la capitale
- Des réductions : conférences, musées, théâtres, concerts... Et la possibilité de réserver son spectacle sans se déplacer.

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle Nom
Prénom Tél. bureau
Adresse
Code postal Ville
demande sa carte PARIS SÉLECTION valable 12 mois et joint un règlement de 260 F à l'ordre de l'OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE PARIS
127, Champs-Elysées - 75008 PARIS - Tél. (1) 47 20 16 29
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ espèces (réservé au paiement sur place)

ARTS

Nouvelles expositions

Jean Dubuffet, les dernières années

Dubuffet a été choisi entre tous, pour marquer l'ouverture du nouveau Jeu de Paume, le Dubuffet d'après l'*Hourloupe*, celui des *Psycho-Sites* avec personnages, des *Mires* solaires qui brouillent la vision, et des *Non-Lieux* aux ultimes traces de l'activité mentale, juste avant le noir. Epoustouflent d'énergie.

Galeries Nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 20 juin au 22 septembre. 30 F.

Tulle

Ernest Pignon-Ernest

Esquisses, dessins, grandes sérigraphies (le corps de l'œuvre, pour les rues, la ville), photos : presque une rétrospective. Depuis les images commémorant la Commune (1971) jusqu'aux travaux récents menés à Naples, autour du Caravage.

Musée du Cloître et église Saint-Pierre, 19000. Tél. : 55-26-32-25. Tous les jours sauf dimanche de 14 h 30 à 19 heures. Du 19 juin au 31 août.

Paris

Affiches : le cirque

Plusieurs historiens d'art ont remarqué que l'affiche de cirque et l'œuvre de Chéret étaient une des sources de Seurat. La rétrospective du Grand Palais a donc suscité ce dossier constitué de cinquante affiches fin de siècle.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 juillet. 27 F (billet d'accès du musée).

André Breton

En grand, au cinquième étage du Centre-Pompidou, le parcours esthétique d'André Breton, jalonné de plus de cinq-cents œuvres, peintures, sculptures, dessins, objets d'art primitif, photographies... Sans oublier de nombreux manuscrits et les éditions originales de la plupart de ses livres. Où il s'avère que le poète-agitateur et penseur du surréalisme fut un grand collectionneur.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie - 5e étage, place Georges-Pompidou. Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 28 août.

De Corot aux Impressionnistes

Etienne Moreau-Nélaton fut, tout à la fois, peintre, graveur, céramiste, historien d'art et grand collectionneur comme son grand-père, Adolphe Moreau. De celui-ci il avait hérité une très importante collection de peintures romantiques et de l'école de Barbizon, qu'il enrichit notamment de chefs-d'œuvres impressionnistes, et donna au Louvre.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 22 juillet. 37 F.

Dessins espagnols : maîtres des XVIe et XVIIe siècles

Le Siècle d'or, de Berruguete à Velasquez ou Murillo. En cent trente-sept œuvres provenant du Louvre, de la Bibliothèque nationale de Madrid, du Prado et de l'Académie de San-Fernando.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Visites-conférences les lundi et samedi à 15 h 30. Rens. : 40-20-52-14. Jusqu'au 22 juillet. 30 F (prix d'entrée du musée).

Dessins germaniques de l'Albertina de Vienne

Si le fonds de dessins de l'Albertina de Vienne est célèbre, ce n'est pas pour autant qu'on en connait bien les richesses, par exemple en ce qui concerne l'école germanique. Dont quatre-vingt feuilles, de Dürer à Schiele, ont été sélectionnées pour l'exposition du Petit Palais.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 21 juillet. 25 F.

Dessins néo-impressionnistes

Tandis qu'au Grand Palais on peut découvrir l'immensité des dessins de Seurat, le Musée d'Orsay se propose de présenter ceux de ses amis : Ernest Laurent, Angrand, Cross, Lemmen, Luce, Pissarro, Van Rysselberghe. Et Signac, bien sûr.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 7 juillet. 27 F (billet d'accès au musée).

La Photographie belge

De Misonne à Christian Carez, en passant par Norbert Ghisoland, Magritte, Dirk Braeckman et Trivier, avec Jean Jassis, mais sans Georges Thiry, Charles Leirens et François Hers : plus de trois cents œuvres convient à un vaste panorama d'une des photographies les plus inventives et les plus cohérentes d'Europe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 18 septembre. 25 F (entrée du musée).

Pino Pascali, Ettore Spalletti

Deux Italiens peu connus en France. L'un, Pino Pascali, représenté par une vingtaine de grandes pièces de la fin des années 60, est une figure d'Arte Povera. L'autre, Ettore Spalletti, qui est plus jeune, poursuit en solitaire une œuvre abstraite propice à la méditation.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 30 juin. 20 F (possibilité de billet groupé : 35 F).

René-Jacques

Fruits de sa donation à l'Etat, 180 instantanés (*portrait, industrie, paysage, publicité*) invitent à redécouvrir un photographe illustrateur, membre du groupe des XV, perfectionniste, lucide, anti-sentimental, et faussement humaniste. Usant du grisâtre, ce coloriste de l'atonie a su élever la sécheresse au rang de style.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 août. 25 F.

Seurat

Une grande rétrospective attendue, qui coïncide avec le centenaire de la mort du peintre, qu'il sera bon de revisiter.

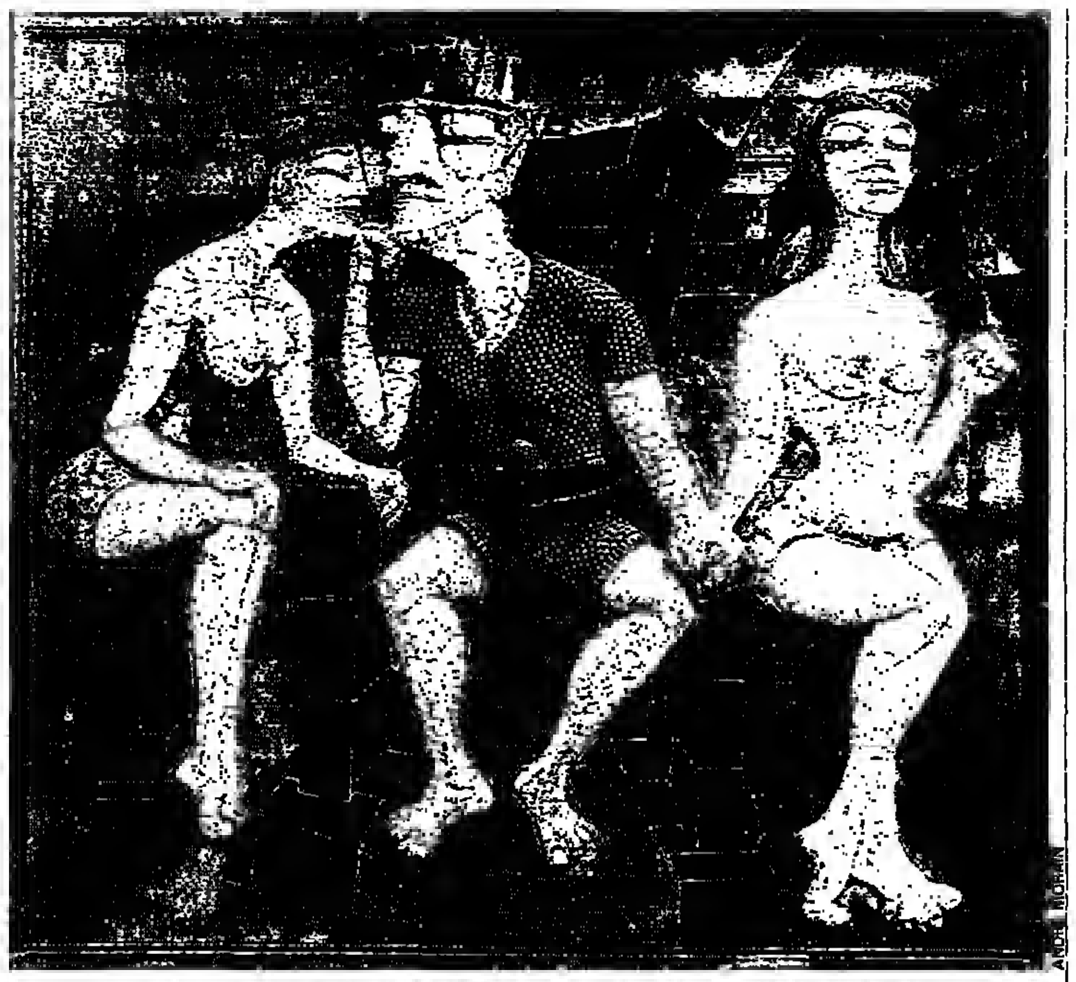

« Le Roi prisonnier », de Pierre Bettencourt, exposé au Château de Tanlay.

Ne faudrait-il pas, en effet, nuancer quelque peu l'image de la froideur toute scientifique que les modernistes ont collé à l'auteur d'*Un dimanche à la Grande Jatte*? L'exposition, qui réunit près d'une centaine de peintures et autant de dessins, après Paris, sera accueillie par le Metropolitan Museum of Art de New-York.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-23-13. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures (fermeture des caisses à 19 h 15, mercredi à 21 h 15). Jusqu'au 12 août. 37 F, sam. 24 F.

Galeries

Pierre Bonnard

Du grand Bonnard, dont on ne parle pas beaucoup ces temps-ci, la galerie Claude Bernard annonce des œuvres sur papier : dessins, aquarelles, gouaches et pastels. On en attend d'agréables surprises.

Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-26-97-07. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 20 juillet.

John Chamberlain

Le champion américain de la tôle froissée, de la ferraille comprimée, fortement rehaussée de couleurs. Qui, immanquablement, fait penser à notre César national et à ses *Compressions* et rappelle le temps du pop, bien qu'il y ait, chez Chamberlain, de beaux restes de l'expressionnisme abstrait.

Galerie Karsten Grève, 6, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 juin.

Jean Dubuffet

Une trentaine de *Psychosites, Mires* et *Non-Lieux*, soit quelques-uns des derniers travaux de Dubuffet, sont proposés « dans la perspective du *Deviseur* », cette figure majeure du cycle de l'*Hourloupe* : un *sage carré dans son fauteuil*, l'artiste lui-même, le philosophe-métaphysicien.

Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, Paris 6e. Tél. : 43-26-22-32. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, lundi de 9 heures à 12 heures, samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Raoul Dufy

Peintures, aquarelles, dessins d'un artiste aimable, souvent léger, cependant moins insouciant qu'on croit. Et dont l'œuvre se gonfle et se dégonfle selon l'humeur du temps. L'exposition *accompagne la publication du premier* volume du catalogue raisonné des dessins.

Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-63-52-00. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juillet.

Gérard Gasiorowski

Cet écorché vif, qui fut un temps proche des hyperréalistes, entreprit, dans les années 70, de batailler contre le milieu de l'art, contre les valeurs reconnues. Il n'y trouva la paix qu'après de longues années de solitude totale. C'est sa « Guerre » que présente la galerie Maeght : des images simples et cultivées, des gribouillages, des « croûtes » à touche-touche. Profondément émouvant.

Galerie Maeght, hôtel Le Rebours, 12, rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 42-78-43-44. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 29 juin.

Gilioli

L'exposition réunit un ensemble de dessins de 1945-46, qui marquent le passage du sculpteur à l'abstraction. Ils sont mis en rapport avec ses dernières sculptures en inox : *Petit soleil, Espace ovale* ou *Vitesse*, des pièces témoins de l'accomplissement d'une œuvre éprise de pureté.

Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob, Paris 6e. Tél. : 42-60-23-18. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 20 juillet.

Henri Hayden

De 1911 à 1970, un choix de dessins, de gouaches et d'huiles sur papier. Pour expliciter la trajectoire du peintre, un modeste qui, partant de Cézanne et du cubisme, entreprit de dépouiller son art et se trouva bien près, à l'heure de la plénitude, de basculer dans l'abstraction.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 20 juillet.

Rebecca Horn

Un concert de machines à écrire, des papillons bleus qui battent de l'aile, une étrange machine duelle à réserve d'encre, un piano à queue suspendu au plafond qui baille, déglutit et se referme, monstrueux : quelques pièces récentes et inédites de Rebecca Horn. A ne pas manquer.

Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juillet.

Antonio Saura

De 1959 à 1964, les audaces libératoires d'un peintre espagnol dont un des pères est Goya. Qui brosse des images-chocs, de violence, de révolte, de mort.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 29 juin.

Boyd Webb

Graves, loufoques ou facétieux, les tableaux burlesques d'un ancien sculpteur venu à la photographie dans les années 70. Croisement des contraires, vertiges pataphysiques, énigmes sans solution inspirent cet écrivain drôle et réfléchi, bâtis sur des personnages et des situations toutes britanniques.

OCO, 3, rue Houdart, Paris 20e. Tél. : 44-52-02-02. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet.

Régions

Avignon

Flore en Italie

L'exposition invite à repérer les différents modes de représentation de l'élément végétal dans les peintures du Moyen Age et de la Renaissance conservées au Petit Palais avignonnais. En prime, des manuscrits enluminés, des ouvrages anciens de botanique, des planches gravées d'herbier.

Musée du Petit Palais, place du Palais-des-Papes, 84000. Tél. : 90-86-44-58. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 11 h 50 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 juillet.

Bordeaux

Daniel Buren

Bandes et miroirs pour déstabiliser, souligner, révéler les lieux : hall d'entrée du musée, couloirs, grande nef et galeries d'exposition, au second étage de l'entrepôt Lainé. A Bordeaux, pour l'été, le grand jeu de Daniel Buren. Il est *accompagné* d'un *livre réunissant* tous les textes de l'artiste depuis 1965.

Musée d'Art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 septembre. 20 F.

Colmar

Julius Bissier

D'abord marqué par Grünewald et Altdorfer, le peintre rhénan Julius Bissier (1893-1965) passa, vers 1930, à l'abstraction. Une abstraction portée par la calligraphie et la pensée de l'Extrême-Orient. Encres de Chine, aquarelles, petits tableaux à la tempéra, à l'huile et à l'œuf illustrent la quête spirituelle de ce représentant de la peinture lyrique et informelle.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 18 août. 25 F.

Meymac

Robert Jacobsen

Quarante ans de sculpture d'un Danois qui commença par tailler le bois, puis choisit le métal pour assembler rigoureusement ses formes, et gérer tout naturellement les pleins et les vides. Cette rétrospective coïncide avec la mise en place à Meymac d'une commande publique passée à l'artiste.

Centre d'art contemporain, abbaye de Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juillet.

Montbéliard

Hans Hartung

L'exposition réunit pour la première fois les aquarelles abstraites réalisées en 1922 par le jeune Hartung, alors âgé de dix-huit ans, et ses dernières toiles. Une bonne idée, susceptible de réactiver la lecture de l'œuvre du peintre.

Musée du château, 25200. Tél. : 81-94-43-21. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 octobre.

Nancy

La peinture vénitienne des XVIIe et XVIIIe siècles

Deux siècles de peinture vénitienne à travers les collections du musée de Padoue. Peintures religieuses, « vedute », portraits, scènes de genre et fantaisies, des héritiers du Titien à Tiepolo. Glissade de la grande manière baroque au goût rococo.

Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, 54000. Tél. : 83-37-65-01. Tous les jours sauf lundi matin et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre. 13 F.

Nantes

Toni Grand

Du sculpteur Toni Grand, que l'on associe généralement au mouvement Supports-Surfaces, quatre-vingts dessins inédits réalisés en 1970 et 1971 sont présentés. Ils entourent une pièce nouvelle conçue spécialement pour le patio du musée.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Nice

Mark Di Suvero

Cet excellent sculpteur américain exposait l'été dernier à Valence, dans la ville. Cette année, c'est le Musée d'art moderne de Nice qui l'accueille. Les pièces anciennes, en bois, sont présentées dans les salles ; les structures monumentales, en acier, hors les murs.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Poitiers

James Turrell

Cet artiste californien, qui a le goût de la pureté, gère avec un soin infini la lumière (naturelle et artificielle) dans des environnements stricts, propices à la méditation, mais qu'il faut mériter. Comme à Poitiers, où il propose une pièce entre ciel et eau, qui, en principe, se visite à la nage. Une exposition d'été, certes, mais qui n'a rien de superficiel.

Confort moderne, 185, faubourg du Pont-Neuf, 86000. Tél. : 49-46-08-08. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 heures à 20 heures. Jusqu'au 28 octobre.

Saint-Etienne

Arshile Gorky

Après Marseille, Saint-Etienne accueille un ensemble très conséquent de dessins de l'artiste américain, un grand, difficilement classable. Dont l'œuvre déchirée, apparemment spontanée, marquée par le surréalisme, porte en elle les germes de l'expressionnisme abstrait.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 2 septembre. 22 F.

Tanlay

Pierre Bettencourt

Un marginal, ou, si l'on préfère, un irrégulier de l'art. Qui s'est lancé dans les hauts-reliefs d'images, avec incrustations de coquilles d'œufs ou de pierres, après un séjour à Chaillol, avec Jean Dubuffet, en 1953. Qui promène son angoisse entre érotisme et magie. Cette exposition d'été du château de Tanlay propose aussi les livres de Pierre Bettencourt, qui, depuis 1940, a aussi beaucoup écrit.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 10 F.

Villeneuve-d'Ascq

Jean-Louis Faure, Jean-Michel Sanejouand

L'un, Jean-Michel Sanejouand, est peintre, mais on peut aussi le qualifier, à l'occasion, de calligraphe. L'autre, Jean-Louis Faure, réalise depuis fort longtemps d'étranges sculptures-objets qui échappent à la narration, bien qu'elles procèdent de récits historiques ou mythologiques. Leur rencontre, orchestrée par Michel Enrici, est placée sous le signe de la singularité.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 juillet.

La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette. Sélection « Photo » : Patrick Roegiers.

MUSEE BOURDELLE
16, rue Antoine-Bourdelle 75015 Paris - M° Montparnasse
MENTOR
Tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 40
Du 7 juin au 8 septembre

3615 LOUVRE
pour recevoir le programme 91/92

Galerie Beaubourg
Dado
c/o
Marianne & Pierre Nahon
3 RUE PIERRE AU LARD 75004 PARIS
42 71 20 50

20 juin - 25 juillet
Adami
Peintures et dessins
Galerie Lelong
12 & 13, rue de Téhéran, Paris 8e

JEANNE-BUCHER
53, rue de Seine - 75006 Paris
JEAN DUBUFFET

هكذا من الأصل

DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Bach

Passion selon saint Matthieu

Karl Erb (ténor, Évangéliste), Gerhard Hüsch (baryton, Jésus), Tiana Lemnitz (soprano), Friedel Beckmann (alto), Siegfried Schulze (basse, Pilate, Judas), le Chœur de Saint-Thomas de Leipzig, l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, Günther Ramin (direction).

Enregistrée en 1941, à Leipzig, sous l'autorité du ministère de la culture du IIIe Reich, cette *Passion selon saint Matthieu* a traversé les années sans trop de dommages. On pourra légitimement être révulsé à l'idée que des interprètes (dont certains étaient connus pour leur engagement nazi) pouvaient chanter sur commande la passion du Christ pendant que l'holocauste se préparait, mais il faut reconnaître que l'esthétique progressiste de cette interprétation n'a en rien été dévaluée par les lectures les plus récentes. Pour l'époque, sa réalisation tranchait bien davantage sur les pratiques européennes habituelles – dès 1928, le pianiste Ossip Gabrilowitsch avait dirigé une *Saint Matthieu* philologique à Carnegie Hall – que ne le fera celle d'Harnoncourt en 1968. Karl Erb n'a guère eu qu'Hugues Cuenod (dans les années 50, sous la direction de Scherchen) et, plus récemment, Peter Schreier comme successeurs. Tiana Lemnitz attend toujours la sienne. Günther Ramin étonne toujours par la rapidité, la pulsion rythmique sans lourdeur dont il anime cette fresque parfois encore dirigée avec un sentiment fatal de torpeur.

2 CD Calig-Verlag CAL 50 859/60. Distribué par DAM.

Le Concert du siècle

Le quatre-vingt-cinquième anniversaire de Carnegie Hall

Avec Dietrich Fischer-Dieskau, Vladimir Horowitz, Yehudi Menuhin, Isaac Stern, Mstislav Rostropovitch et Leonard Bernstein.

N'exagérons rien, ce concert n'est évidemment pas le concert du siècle, mais il se pourrait bien que l'une des interprétations données à Carnegie Hall, il y a quinze ans, pour en fêter le quatre-vingt-cinquième anniversaire, ait été l'une des rencontres les plus inattendues, les plus excitantes de l'après-guerre. Qui aurait, en effet, imaginé que le pianiste le plus célèbre de son temps « ferait de la musique » avec le baryton le plus illustre de l'après-guerre ? Qui aurait imaginé que le fruit de cette rencontre furtive donnerait naissance à l'une des interprétations les plus bouleversantes des *Amours du poète* de Robert Schumann ? Vladimir Horowitz et Dietrich Fischer-Dieskau ont ce soir-là ravivé le souvenir d'une autre rencontre historique, celle d'Alfred Cortot et de Gérard Souzay, vingt ans plus tôt, salle Gaveau, immortalisée par un disque Vox pour le moment indisponible.

2 CD Sony Classical SM2K 46743.

Walter Gieseking

Concertos de Beethoven et de Liszt, Variations symphoniques de César Franck, Barcarolle de Chopin.

Orchestre de l'Opéra de Berlin, Hans Rosbaud (direction) ; Orchestre philharmonique de Londres, Sir Henri Wood (direction).

Enregistrées bien avant la guerre, ces interprétations bénéficient d'un report en compact d'une remarquable qualité qui rend justice à la qualité exceptionnelle de leur prise de son. Évidemment, le son mono date un peu, mais dans les *Variations symphoniques*, la balance entre le piano et l'orchestre est proche de la perfection.

Plus vif, plus alerte que dans ses enregistrements ultérieurs, Walter Gieseking y donne l'image d'un pianiste au jeu puissant, subtil, capable des nuances les plus raffinées comme des emportements les plus sauvages. Son jeu, étonnamment moderne, est une leçon et prouve, s'il en était besoin, que de tout temps il s'est trouvé des pianistes respectueux du texte sans être ennuyeux pour autant.

1 CD Classical Collector FDC 2008. Distribué par Adès.

Guillaume de Machaut

Messe de Notre Dame

Ensemble Gilles Binchois, Dominique Vellard (direction).

Plus la musicologie progresse, plus les interprètes l'assimilent, au point de faire oublier la base théorique de leur approche. C'est l'impression que l'on retire une fois de plus de l'écoute des interprétations de l'Ensemble Gilles Binchois. La *Messe de Notre Dame* de Guillaume de Machaut n'est certes pas une œuvre légère, que l'on peut écouter d'une oreille distraite, son audition réclame au contraire une attention soutenue, mais Dominique Vellard et les chanteurs de son ensemble chantent avec une telle liberté métrique, de telles envolées aériennes, dans une acoustique si légère (la prise de son est un modèle), que cette interprétation pourrait devenir un tube, si leurs prédécesseurs n'avaient propagé une image si trompeuse d'un compositeur qui, à n'en pas douter, devrait être aussi joué, enregistré, aimé que Bach et Beethoven.

1 CD Harmonic Record H/CD 8931.

A. Lo.

Ti Frère

Rock

Stan Ridgway

Partyball

Si Stan Ridgway n'était pas poli, intelligent, aimable, on s'inquiéterait pour sa santé mentale. Manie de la persécution, fétiches étranges, on lui trouvera sans peine une parenté avec David Lynch ou Philip K. Dick, avec tous les fouineurs qui retournent les cailloux de l'Amérique pour aller voir ce qui grouille, en dessous.

Partyball s'éloigne un peu des bizarreries de *The Big Heat* et de *Mosquitoes*, ses deux premiers albums solos. Comme si Ridgway demandait sa réintégration dans la communauté musicale, on ne trouve qu'une de ces histoires extraordinaires, avec une intrigue, des personnages. *The Roadblock*, polar instantané, chanté de cette voix neutre et menaçante, aurait fait bonne figure sur n'importe lequel des disques précédents. Le reste, science-fiction paranoïaque *(The Overlords)*, politique fiction à la Hunter Thompson *(Harry Truman)*, bruits bizarres et chansons ordinaires, semble un peu convenu, un peu forcé dans l'étrange. Une baisse de régime passagère, sans doute.

IRS 713012, distribution EMI.

Taj Mahal

Like Never Before

C'est un disque à commencer par la fin, un enchaînement de trois titres – *Cakewalk Into Town*, ragtime avec piano bastringue ; *Big Legged Woman Are Back In Style*, blues salace à l'ancienne et *Take A Giant Step*, ballade sobre aux échos africains – qui donne une idée de ce qu'un très bon disque de Taj Mahal peut être, de toute façon il y en eut plusieurs par le passé.

Le bluesman d'origine caraïbe a toujours cherché son inspiration entre La Nouvelle-Orléans et la Jamaïque, entre boogie-woogie et calypso. Ici sa belle voix souple, à peine cassée, son jeu de slide élégant se perdent parfois dans une production à l'américaine, un peu trop hygiénique, jusqu'à le faire sonner comme Huey Lewis sur *Take All The Time You Need*. Presque une déception, que ne compense pas tout à fait l'amour du travail bien fait qui a toujours guidé Taj Mahal.

Private 261 679, distribution BMG.

Ziggy Marley and the Melody Makers

Jahmekya

Où le fils remonte le cours suivi autrefois par le père. Bob Marley, voix incendiaire de la fin des années 60 au premier tiers des années 70, s'était fait presque languide à la fin de sa vie. Ziggy Marley a commencé par imposer aux Américains le reggae qu'ils n'avaient pas voulu entendre de la bouche du père. Ce reggae facile, sucré, n'est plus le seul ingrédient de *Jahmekya*. Ziggy Marley, aussi américain que jamaïcain, est allé chercher son inspiration dans les ghettos de New-York ou de Washington, aussi bien qu'à Kingston.

Raw Riddim qui ouvre le disque est une démonstration de raggamuffin digne des nouveaux maîtres du genre, Shabba Ranks ou Shinehead. Le petit garçon surdoué du premier rang montre qu'il sait se servir de ses poings. On retrouve cette rage dans *Drastic*, et le reste de ce très long disque est plus proche du reggae Marley, mélodique, proche des thèmes traditionnels (rastafarienisme, anticolonialisme avec *Namibia)*. Mais le coup de sang initial irrigue *Jahmekya*, lui donne un mordant, une fraîcheur, une audace qui le portent plus loin que ses prédécesseurs.

Virgin America CDV US 35.

T. S.

Jazz

George Gershwin

Gershwin performs Gershwin (Rare recordings 1931-1935)

Au cours de ces programmes de radio 1931-1935 on peut entendre Gershwin, pianiste et chef d'orchestre dans ses œuvres : *The Man I Love, I Got Rhythm*. Le répertoire est parfaitement représentatif et la mariée juste assez belle. Gershwin joue Gershwin. L'occasion de quelques propositions. Proposition numéro un : le compositeur, qui a donné au jazz quelques-uns de ses plus beaux airs, permet de mesurer avec une sorte de précision de géomètre ce que n'est pas le jazz et ce qui n'en est pas. Au bord de quoi il tourne et de quoi il se dégage. Entre la musique de Gershwin ainsi interprétée (c'est-à-dire : comme il faut) et n'importe lequel des chorus inspirés par *The Man I Love*, la proximité est d'ordre tangentiel. Et cependant l'abîme qui les sépare reste infranchissable.

Proposition numéro deux : ce document est incontestable. Outre la musique, on entend des interviews de Gershwin, des explications méthodiques et des commentaires. Et cependant, à la seule pensée qu'une commission s'est peut-être réunie pour décider d'éditer en compact tout ce qui s'est fait à la radio depuis les origines, on est saisi d'un vague vertige.

1 CD Limelight 830842-2.

Stan Getz avec le Bill Evans Trio

But Beautiful

Stan Getz vient de disparaître. Au hasard sur la pile, *But Beautiful*, un concert vraisemblablement daté de 1974 avec le trio de Bill Evans (Eddy Gomez et Marty Morell complètent le groupe) au Festival de jazz d'Anvers. L'intro *a cappella* de *You and The Night and The Music* pour le son, la justesse, la souveraineté, et la coda de *But Beautiful* pour les coups de langue, cette tendre et désinvolte exploration comme toujours en fin de morceau, d'un instrument auquel on semble dire adieu, justifient entièrement le disque. Le reste aussi.

1 CD Jazz Door 1208. Distribué par DAM.

F. M.

Musiques du monde

Ti Frère

Hommage à Ti Frère

La sega est à l'île *Maurice* ce que la samba est au Brésil. Elle a inspiré des talents modernes *(cf. Enbalaba* de *Maxime Le Forestier)*. Et Jean Alphonse Ravaton, dit Ti Frère, en est le chantre. Il a quatre-vingt-onze ans.

En 1989, une équipe de Radio-France est allée chez lui, à Quartier-Militaire. Aveugle, Ti Frère venait de subir une opération chirurgicale. Entouré de sa famille (sa nièce Marie au chant, ses neveux Ange et William aux ravannes, Loulonne, son fils adoptif, au triangle...), il se mit pourtant à chanter comme au temps des bals *zarico*, ceux des campagnes que les ségatiers animaient de père en fils le samedi soir. Les sept titres enregistrés ce soir-là furent ensuite complétés par quelques extraits des archives de la Mauritius Broadcasting Corporation ou des disques Capricorne.

Cet *Hommage à Ti Frère* commence par deux versions de *Roseda*, l'une enregistrée par Radio-France avec un Ti Frère fatigué, l'autre sortie des archives de la radio mauricienne, dialogue extraordinaire de violence entre les tambours et le chanteur. « *Roseda, une jolie petite femme comme toi, tu finis ta jeunesse dans la boutique* (le bistrot). » Pour ce seul titre, le disque vaut l'achat. Quand la voix s'estompe, la ravanne (un tambour plat), la marvanne, avec ses graines enfermées dans des tiges de canne à sucre, le triangle balaient tout, avant de s'incliner à nouveau devant le chanteur. Plus loin, c'est l'accordéon qui entre dans la danse. Tout cela est, comme le dit Jean-Marie Le Clézio dans la préface du livret, bien « *âpre et vrai, sensuel et païen* ».

1 CD Ocora 560019.

The Music of Venezuela

Pour ceux qui aiment les voix, cet album, essentiellement consacré au *cuatro*, une guitare à quatre cordes, au *bandola*, au violon et à la harpe, est un peu frustrant. Mais quelle intensité dans les rares chants dont David Evans, de la Memphis State University, et Salvador Toro Moya, chargé de la musique au ministère de la culture vénézuélien, ont bien voulu parsemer leur quête à travers cinq Etats du pays du pétrole en 1989. Esteban Ramos, ses maracas, ses femmes, son harpiste, Hilario Miranda, à la voix râpeuse, et son trio Cabure, le paysan Julian Villafranca et son Quinteto Montes : tous ces musiciens populaires ont l'âme versée dans le *merengue* ou le *golpe llanero*. Ils témoignent ici de la vitalité d'une musique mal connue, où les mélanges africains, indiens et espagnols ont joué à plein.

1 CD Zu Zazz 2018. Distribué par Media 7.

V. Mo.

Couture, l'Australien

CHARLÉLIE Couture est en Australie. Voilà qui le transforme en Petit Poucet, avec disques repères en guise de petits cailloux. Les textes de *Victoria Spirit*, deuxième essai austral du chanteur nancéien, sont parsemés de mots anglais, et la pochette de signes-images soudés en fond : des Indiens, des bagnoles, des boîtes de bière, des routes dans le désert, avec asphalte et panneaux indicateurs en bois. Le décor est planté. La musique est truffée de rappels à la modernité : le débit rap, les ballades jazz, l'électricité funk, le flegme reggae. Un grand voyage qui a permis au chanteur d'observer le monde de l'extérieur, comme s'il avait posé sa chaise sur le pas de la porte et tout vu sans l'avoir jamais quitté.

Qu'importe, dès lors, les milliers de kilomètres parcourus ou non. *Victoria Spirit* esquisse un climat – les *dix titres ont été enregistrés à* Victoria et remixés à Bruxelles – éclectique, électrique, critique. A partir de là, Couture peut se payer, avec cette voix qui traîne vers les graves, un tour du monde en dix titres acerbes. Car la planète, devenue bien uniforme, se résume en une phrase : « *Tout est à vendre.* » Exemples : « *Un terrain de golf à Koweït-City* ou un *procès en Roumanie* », les médias qui « *vénèrent le dieu de la moyenne* », avec « *ses millions d'endormis devant des séries lessives qui gobent du pop-corn en baisant des poupées lascives, ses princes inaccessibles qui nous font des sourires comme on vise une cible* ». Charlélie n'est pas conciliant, mais il n'a pas la lucidité usée des grands pourfendeurs de causes, et la musique est légère, chantante, dansante, sophistiquée, tout sauf pesante.

Couture a recruté ses musiciens en Australie, bien sûr, et si l'on excepte le Camerounais Elton De Bebey, à la basse et aux claviers, ils sont tous passés à l'école du rock australien, nerveux, avec rythmique et basses en profondeur, mais aussi à celle du folk, avec harmonica et guitare acoustique. Enji Mingo, à la guitare, a coproduit *Victoria Spirit* avec son auteur-compositeur-interprète. Le résultat en est un habillage plus classique, avec usage intelligent des chœurs appuyés, façon rhythm'n'blues, et swingant. Plus carré, moins « détailliste », moins évanescent que le précédent album, *Melbourne, aussi, Victoria Spirit* fait sentir que l'éloignement peut rapprocher de l'essentiel. En ces temps d'atmosphère raréfiée sur le front de la chanson française, le nouveau Couture est une bouffée d'oxygène salvatrice.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ CD, album, cassette EMI 7964642.

théâtre de la bastille

envoi en nombre

de Hélène Alexandridis

avec Nathalie Ancelin, Nathalie Bensard, Thierry de Carbonnières, Natasha Cashman, Régine Cendre, Eric Doye, Philippe Faure, Fabienne Luchetti, Etienne Pommeret, Clotilde Ramondou, Aladin Reibel, Vincent Vallier, Jacques Vincey, Vincent Winterhalter, Daniel Znyk

DU 19 AU 29 JUIN A 19H30 - DIMANCHE A 15H30 - Relâche Lundi

76, RUE DE LA ROQUETTE 75011 PARIS 43 57 42 14

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

L'ALSACE AUX HALLES 16, rue Coquillière, 1er	42-36-74-24	DE NUIT COMME DE JOUR : Choucroutes, poissons, foie gras, fruits de mer toute l'année. Pour vos repas d'affaires, en famille, salons particuliers au 1er étage.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	47-23-54-42 F. sam. dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre entièrement rénové. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soles aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
AU PETIT RICHE 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue Le Peletier, 9e	F/dim.	MENU GOURMAND à 180 F VIN COMPRIS ET SA CARTE TRADITIONNELLE FORFAIT THÉATRE, 300 F à 450 F. Service assuré jusqu'à 0 h 15. Décor 1880. Salons particuliers. Parking Drouot.

RIVE GAUCHE

NOS ANCETRES LES GAULOIS 39, rue Saint-Louis-en-l'Île, 4e	46-33-66-07 et 66-12 Climatisé	Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 175 F tout compris. Vin à discrétion. Tous les soirs. Dimanche midi et soir.
POLIDOR 41, rue Monsieur-le-Prince, 6e		Cuisine traditionnelle et grillades son bar-glacier, cocktail au 39 « POL'NOR »
SRI RAM 15, rue Jules-Chaplain (6e)	F/sam. midi et dim. 43-25-12-84	J. 23 h 30. TANDOORI, CURRY, BIRIANI. Menus midi 49 F. Soir 99 F. Samedi soir : ambiance et musique indienne. Mo Vavin, N.-D.-des-Champs. Carte 120 F env.
YUGARAJ (Salle climatisée) 14, rue Dauphine, 6e	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).
LE SYBARITE 6, rue du Sabot, 6e	F. sam. midi et dim. 42.22.21.56	AU CŒUR DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Maison du XVIe s. Déj. d'affaires, dîners aux chandelles. CUISINE TRADITIONNELLE. Menu à 165 F. SOIRÉE JAZZ en fin de semaine.
RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e	47-05-49-75	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Sce jusqu'à 23 h 30. TOUS LES JOURS. Dim. sce continu de 12 h à 23 h 30. SALONS CLIMATISÉS.

TERRASSES PLEIN AIR

LES GRANDES MARCHES

AU PIED DE L'OPÉRA-BASTILLE
La bonne adresse du quartier. HUITRES toute L'ANNÉE. POISSON DU MARCHÉ
Plats traditionnels. Vins à découvrir.
TERRASSE ENSOLEILLÉE
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille. 43-42-90-32.

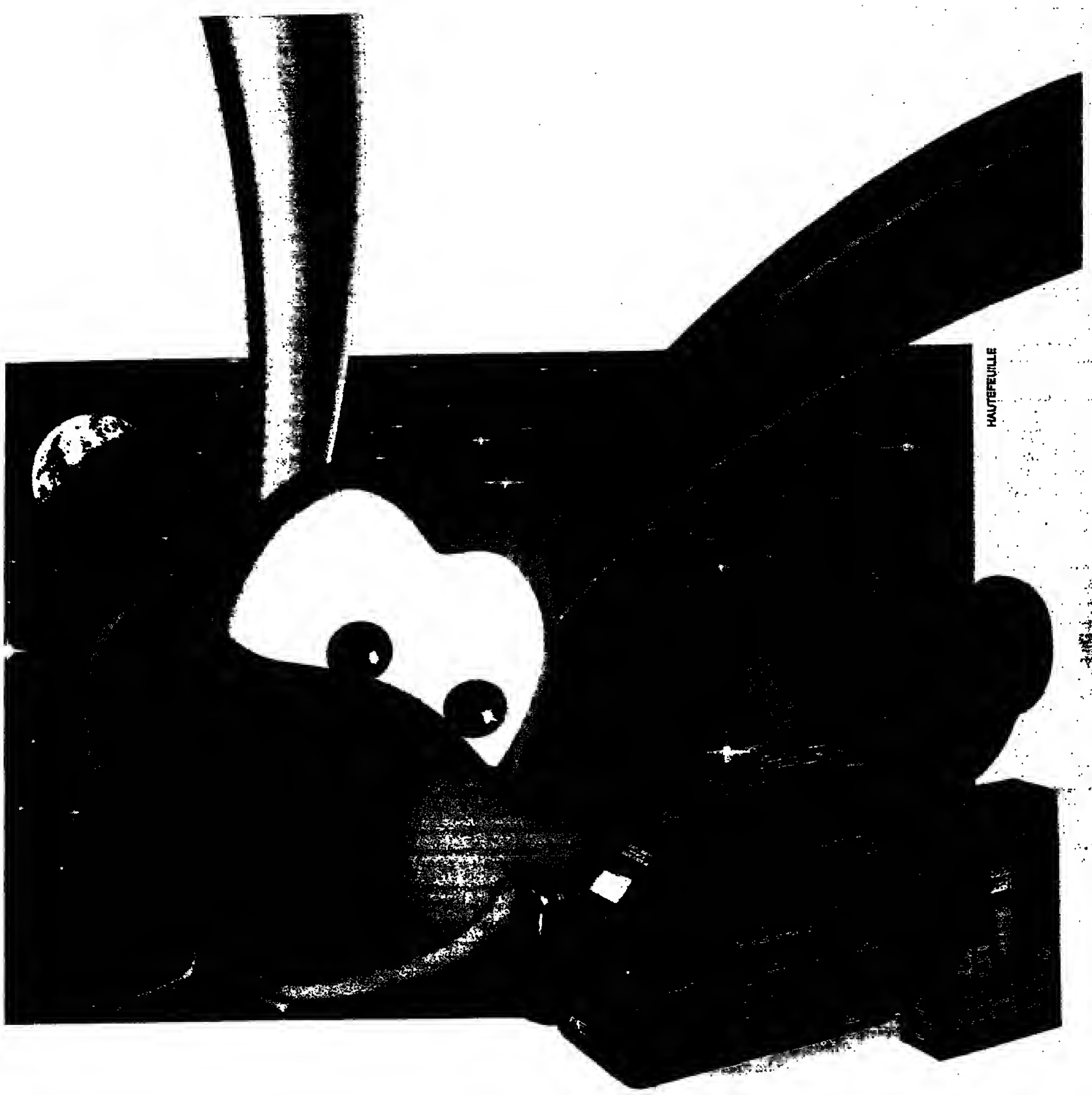

HAUTEFEUILLE

Le VHS qui dépasse l'imagination.

760 grammes ! Un poids plume qui suffit à JVC pour créer, en VHS-C Secam, un petit camescope de grand talent : le GR-AX 17 S. Facile à utiliser grâce à ses fonctions automatiques de prises de vues, mise au point, balance des blancs, il possède aussi les caractéristiques de pointe qui équipent les plus grands : 7 vitesses d'obturation, sensibilité 5 lux pour filmer en faible lumière, fonctions de montage, nettoyage automatique des têtes. Et en plus, une fonction cinémascope, surimpression numérique, fondu ... Tout y est. Facile à tenir au creux de la main, c'est le complice fidèle de tous les moments de la vie. Comme tous les camescopes JVC, il offre la totale compatibilité VHS. Vous lisez ses cassettes VHS-C sur tous les magnétoscopes VHS ou directement sur tous les téléviseurs Secam. GR-AX 17 S : il dépasse tout ce que vous avez pu imaginer.

La Grande Halle-la Villette
JVC Halle That Jazz
Miles Davis
Du 5 au 10 juillet 1991

3615

JVC
L'AVANCE VIDEO

Le Monde

ÉCONOMIE

31 Eurêka s'ouvre aux pays de l'Est
32 Alliance au comité d'entreprise de Renault
34 Le Salon aéronautique du Bourget
35 à 38 Le pari de la Turquie
42 Marchés financiers
43 Bourse de Paris

Un rapport sur le financement du logement demandé par M. Rocard

La commission Lebègue suggère à l'Etat d'établir un contrat de confiance avec les professions immobilières

A hue et à dia

Le gouvernement, s'il euit les recommandations de la commission mise en place par M. Michel Rocard eu début de l'ennée, accomplira un incontestable virage à droite, jetant le logement, objet privilégié de le spéculation, dens l'économie de marché, lançant une opération de charme en direction des propriétaires bailleurs et se bornent à redéployer les dépensee faites en faveur de l'habitat locatif social. Tout cela eppelle trois types de réflexions.

Tout d'ebord, on peut s'interroger sur les chances de succès d'une telle tentative de séduction. La levée de boucliers contre la loi Quilliot, en 1982, n'était pas seulement corporatiste meis bien politique, si l'on en juge par l'ampleur de la campagne publicitaire menée à l'époque. En dix ans, les esprits n'ont pes évolué eutant qu'on semble l'imaginer, ou que ne le leissent penser les déclarations officielles des responsables d'organisations immobilières. Les prochaines échéances électorales pourraient bien montrer que propriétaires et professionnels de l'immobilier ont gerdé, pour la plupart, le cœur à droite...

Ensuite, si le moment paraît *«bien choisi» à la commission* pour abandonner toute tentative de maîtriser la dérive des loyers (ce qui fera très plaisir aux professionnels) en raison du ralentissement de leur hausse, c'est qu'on se contente de peu, puisque la progression en région parisienne est encore deux fois celle de l'inflation ! Il est vrai que, pour les logements vacants, une hausse moyenne de 18 %, alors que le hausse de l'indice est inférieure à 3 %, prouve à l'évidence que le décret en cause n'est pas respeeté, même si un propriétaire sur trois l'applique strictement...

Quant au logement locatif social, il est certes indispensable de redéployer les efforts en sa faveur. Mais si le gouvernement suit la voie tracée par M. Lebègue et sa commission, il est clair qu'il n'est plus une «priorité», comme n'a cessé de le clamer le président de la République chaque fois que flambe un quartier défavorisé. Et comment M. Michel Delebarre mettra-t-il en œuvre sa loi d'orientation pour la villa, sans ce nerf de la guerre qu'est l'investissement public ? On sait que dans les tristes quartiers HLM des années 60, le gros de la dépense est absorbé par le logement, même si la réhabilitation du cadre bâti n'est pas tout. Et pour déconcentrer ces quartiers invivables, il faudrait bien construire... Tout cela, vraiment, tire à hue et à dia, et la politique du logement semble pour le moins hésitante...

JOSÉE DOYÈRE

La commission présidée par M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, vient de remettre au premier ministre, Mme Edith Cresson, le rapport dont l'avait chargée M. Michel Rocard, le 20 février, sur le financement du logement. Il s'agit d'un rapport d'étape, qui devait être discuté en réunion interministérielle le 19 juin. Un rapport définitif sera remis à la mi-juillet au gouvernement, à temps pour être pris en compte dans les arbitrages du budget de 1992 en préparation. Résolument libéral dans ses propositions, il est sous-tendu par deux idées-forces : le moment est venu pour l'Etat d'établir un contrat de confiance avec les *professions immobilières et les* propriétaires privés, et, en matière de logement social, de redéployer les aides en y associant les collectivités locales.

La tâche de la commission mise en place en février dernier à la demande de M. Michel Rocard, alors premier ministre, pour étudier le financement du logement était toute tracée : rechercher un *«équilibre entre les secteurs de la propriété d'occupation, du locatif privé et du locatif social»*, *«indispensable au développement harmonieux de nos villes»* ; moderniser la situation de l'épargne immobilière investie dans le logement locatif privé ; trouver le moyen de réduire les droits de mutation ; redéployer les dépenses publiques consacrées à l'immobilier. Le tout dans une perspective européenne.

L'application stricte de la loi

Même si la liberté de choix pour les particuliers entre un logement locatif et l'accession à la propriété reste un objectif majeur, le moment est venu pour l'Etat, dit M. Daniel Lebègue, président de la commission, *«d'établir un contrat de confiance avec les professions immobilières et les propriétaires bailleurs privés»*. Pour réussir cette opération de charme, il s'agit de considérer l'investissement dans le logement comme un investissement productif, créateur d'emplois et de richesse, de *reconnaître* que les propriétaires bailleurs ont une fonction utile dans notre société, d'établir et de garantir la stabilité des règles du jeu juridiques et fiscales, notamment en matière de loyers (trois lois en moins de dix ans et une trentaine d'interventions depuis quarante ans !), et enfin d'encourager l'investissement privé dans l'immobilier locatif (achat ou réhabilitation)... Selon les professionnels, la création d'un climat psychologique positif est plus important que toutes les mesures qu'on peut prendre.

Des mesures, il en faut pourtant. Tout d'abord, en matière de loyers, il convient, dit la commission, de revenir à l'application stricte de la loi Malandain-Mermaz (du 6 juillet 1989), avec la liberté des loyers des logements neufs ou vacants, une hausse au moment du renouvellement, justifiée par des loyers de référence dans le voisinage et la révision annuelle en fonction de l'évolution de l'indice trimestriel du coût de la construction (ICC). C'en serait donc fini du décret (du 29 août 1989 prolongé par celui du 27 août 1990) qui, dans l'agglomération parisienne, «accroche» tous les loyers sans exception à l'ICC (sauf, bien sûr les loyers des logements neufs et ceux des logements vacants depuis plus d'un an) avec une majoration en cas de travaux. Le moment serait particulièrement bien choisi pour ce retour à la normale, puisque la hausse des loyers se calme en Ile-de-France... La recommandation de la commission n'est pourtant pas complètement fixée : certains de ses membres plaident pour un retour immédiat à la loi, pur et simple, d'autres souhaitent qu'on procède par étapes.

L'établissement d'un régime fiscal incitatif pour l'investissement privé dans le logement locatif connaît déjà lui aussi un commencement d'exécution, puisque M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, a annoncé la prolongation de cinq ans des avantages fiscaux réservés à ce type d'investissement (*le Monde* du 29 mai). Mais la commission devrait se prononcer sur une amélioration de ce système au cours de la deuxième phase de ses travaux. Enfin, il faudrait, dit encore la commission, favoriser le développement de produits d'épargne collective (comme les SCPI, sociétés civiles de placement immobilier).

Pour relancer l'accession sociale à la propriété (PAP ou prêts aidés à l'accession à la propriété, et PC ou prêts conventionnés assortis d'APL, aide personnalisée au logement), qui a chuté de façon vertigineuse – 83 000 logements en 1990 contre 200 900 en 1982 – plusieurs mesures sont envisagées. Outre la possibilité d'accorder des PC sans obligation de travaux (ce qui vient d'être décidé en Parlement), il conviendrait d'abaisser l'apport personnel pour les PC bénéficiaires de l'APL, de consolider le système de l'épargne-logement pour qu'elle serve à constituer un apport personnel.

Pour inciter les établissements prêteurs (qui sont devenus beaucoup plus sélectifs dans l'octroi des PC) à devenir plus généreux envers les candidats à l'accession à la propriété, il conviendrait de créer un fonds de garantie, financé *pour la moitié par l'Etat et pour le* reste par les banques, destiné à couvrir les pertes encourues en la matière.

Il conviendrait aussi – et c'est valable pour l'accession à la propriété, comme pour le logement locatif, aidé ou non – de réduire les droits de mutation. Pour que les collectivités locales (qui en recueillent le produit) ne soient pas pénalisées, on pourrait instaurer une taxation très faible, mais à leur valeur vénale, des terrains non bâtis constructibles dans les zones urbaines.

Enfin d'autres pistes doivent être explorées d'ici un mois : la simplification et l'accélération des procédures de cession, le développement des prêts à taux variables, l'allongement de la durée de certains *prêts immobiliers*, le *recours* à la titrisation (technique qui consiste à commercialiser des encours de prêts) pour favoriser le refinancement des prêts, l'allégement des conditions d'octroi des PC...

Le surloyer obligatoire

En ce qui concerne le logement locatif social (essentiellement HLM), la situation ne semble pas catastrophique à la commission. La baisse des encours du livret A – qui inquiète si fort les bâtisseurs sociaux, puisque les ressources du livret A permettent de financer les Prêts locatifs aidés (PLA) – ne semble pas de nature à mettre en péril le financement du secteur HLM. Une «décollecte» annuelle (solde négatif entre les retraits plus importants que les dépôts) d'environ 50 milliards de francs (52,2 milliards en 1990), devrait permettre au système de survivre en équilibre pendant cinq ans encore.

La plus grosse critique faite au financement de ce logement locatif aidé est sa rigidité : il est dans certains cas trop généreux (95 % du prix de l'opération), ce qui n'incite pas les organismes à faire appel à leurs fonds propres – quand ils en ont... – et dans d'autres insuffisant, surtout quand la charge foncière est très élevée. La solution : la modulation des aides et des financements, ainsi que l'appel plus systématique au concours des collectivités locales.

Pour la commission, il conviendrait aussi de réserver par priorité les logements HLM aux locataires auxquels ils sont destinés, et simultanément de rendre obligatoire le «surloyer» appliqué aux locataires dont les revenus sont élevés (en 1989, 46 % des organismes HLM gérant 59 % des logements appliquaient ce surloyer). Cependant, pour éviter la constitution de ghettos et permettre de conserver un certain équilibre sociologique, on pourrait laisser la possibilité à certains organismes d'appliquer un taux nul...

Globalement, un édifice complexe, très libéral, dont toutes les facettes ne seront connues qu'en juillet.

J. D.

Le constat

Les pistes de réflexion (qui se traduiront d'ici un mois par des propositions précises) de la «commission Lebègue» sur le financement du logement s'appuient sur un certain nombre de constats, dont on trouve ici un bref résumé.

- La construction neuve et les dépenses de gros entretien ne cessent de baisser depuis 1972 (558 000 logements mis en chantier), avec une légère reprise de 1987 à 1969 (339 000 logements), et désormais une tendance à la stagnation (300 000 logements escomptés en 1991).
- Les ménages consacrent une part de *plus en plus* faible de leurs revenus à l'achat de logements neufs ou au gros entretien, mais ils achètent des logements anciens : deux accessions à la propriété sur trois se font par l'achat d'un logement ancien. L'épargne globale pour le logement (405 milliards de francs) représente 84 % de leur épargne totale, et 6,6 % de leur revenu disponible brut. Deux sur trois des logements anciens ainsi achetés appartenaient à des propriétaires bailleurs qui se «désengagent» du logement locatif (ce parc perd 65 000 logements par an).
- Les flux de prêts non aidés (346 milliards de francs) représentent en 1990 plus de dix fois les flux de prêts aidés (prêts aux HLM, y compris pour la réhabilitation du parc, prêts aux fonctionnaires, PAP...), qui sont de 34 milliards.
- Les banques ont fourni en 1990 plus de 72 % de la totalité des crédits à l'habitat.
- De 1986 à 1990, la dépense publique en faveur du logement a progressé plus vite que l'inflation. En 1991, elle représente 128,6 milliards de francs (53,5 milliards de francs d'aides personnelles, 36 milliards d'aides fiscales, 31 milliards d'aide à la pierre, et 6 milliards de 1 % logement). En tout, 1,69 % du produit intérieur brut (PIB).
- A l'horizon 1695, les experts prévoient une baisse en termes réels de la dépense publique en faveur du logement, qui ne représenterait plus que 1,6 % du PIB. La dépense serait de 136 milliards de francs, dont 63 % d'aides personnelles, 37 milliards d'aides fiscales, 26 milliards d'aides à la pierre et 10 milliards de 1 % logement.

J. D.

☐ **Logements vacants : des prêts à taux bonifiés pour les propriétaires.** – Les propriétaires privés vont pouvoir bénéficier de prêts à taux privilégiés pour remettre en état des logements locatifs dégradés, grâce à une convention signée entre l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) et l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL). Ces prêts, accordés par le mouvement du *«1 % logement»*, qui n'a pas encore fixé leur taux, serviront à effectuer les travaux dans ces logements dans le cadre du «bail à réhabilitation» prévu par la loi du 31 mai 1990, dite loi Besson, en échange de l'obligation de louer pendant une longue durée ces logements à des personnes défavorisées. Il y a environ 2 millions de logements vacants en France.

L'Immobilière Phénix reprend le restaurant Ledoyen

La Compagnie immobilière Phénix, filiale de la Générale des eaux, vient de racheter à Régine, le 12 juin, la gestion du restaurant parisien Ledoyen sur les Champs-Elysées, ainsi que l'usage de l'enseigne, pour un prix qui n'a pas été révélé. Elle a obtenu de la Ville de Paris, propriétaire des murs et du fonds, la concession du restaurant pour dix ans.

L'Immobilière Phénix entend utiliser l'enseigne Ledoyen pour ses hôtels haut de gamme en France (une partie de la chaîne Cidotel à Paris, notamment le Central Park, avenue Raymond-Poincaré, seraient rebaptisés ainsi), mais surtout pour ceux qu'elle a acquis ou va acquérir à l'étranger (comme le Forty-Seven Park Street à Londres). D'autre part, elle va étendre sa collaboration avec Régine, à qui elle avait déjà confié, en janvier dernier, la décoration et la gestion de l'Hôtel Elysées-Marignan.

La hausse du dollar se poursuit

Très ferme depuis plusieurs semaines, le dollar s'est échangé jusqu'à 6,16 francs dans la matinée du 19 juin, avant de revenir à 6,15 en clôture, alors qu'il ne valait que 4,92 francs le 11 février dernier (il tombait alors à son plus bas cours historique contre le mark, à 1,44 DM). En l'espace de quatre mois, le cours de la monnaie américaine a donc augmenté de plus de 20 %, retrouvant *ses niveaux de la fin de* l'année 1989.

La vigueur actuelle du dollar, provoquée par les espoirs de reprise de la croissance économique aux Etats-Unis, est impressionnante, mais ne paraît pas pour l'instant inquiéter outre mesure les responsables monétaires. Aux Etats-Unis, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, a déclaré mardi 18 juin qu'un gain de compétitivité qui résulterait d'une baisse du dollar ne serait pas favorable à l'économie américaine. Une déclaration qui s'inscrit dans le contexte de la très forte réduction du déficit commercial observée au cours des derniers mois, et qui indique clairement que les Etats-Unis ne s'opposent pas à un renchérissement du cours du billet vert.

A Paris, le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a pour sa part estimé *«convenable»* le niveau actuel du dollar, se bornant à déclarer qu'il fallait *«éviter qu'il s'envole»*. Parmi les grands pays industrialisés, c'est surtout l'Allemagne, qui redoute de nouvelles tensions inflationnistes et mène déjà une politique monétaire très restrictive, qui pourrait s'opposer à l'affaiblissement du mark provoqué par la fermeté du dollar.

Les banques centrales n'ont pas manifesté leur présence au cours des dernières séances, alors qu'elles étaient intervenues sur les marchés en mars, lorsque le dollar valait 5,84 francs. Selon des sources japonaises, les ministres des finances du groupe des Sept, ou au moins ceux des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Japon, pourraient se réunir ce week-end afin de discuter des questions monétaires.

Le cours du dollar en francs

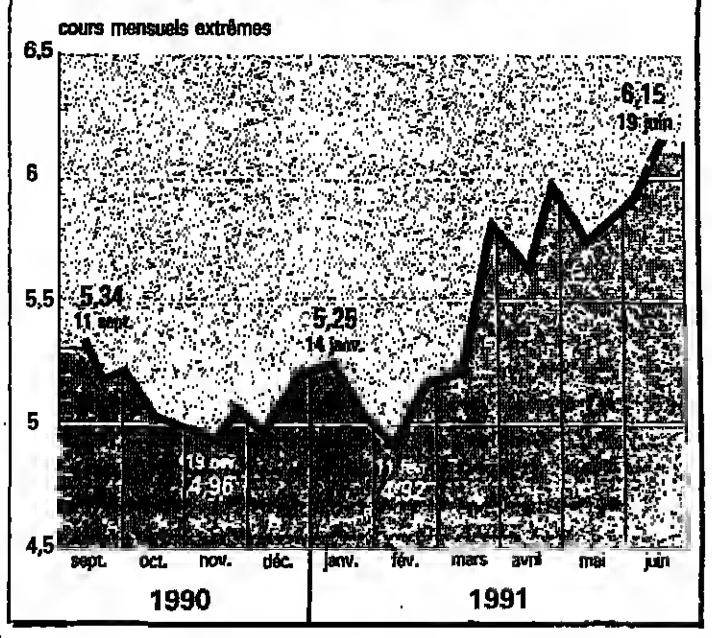

M. Bérégovoy veut dégager 4 milliards de francs supplémentaires pour les PME sur les ressources Codevi

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a annoncé le 18 juin, lors d'un colloque du CEPME (Crédit d'équipement des PME), qu'il avait demandé au premier ministre, Mme Edith Cresson, de dégager 4 milliards de francs supplémentaires de prêts à taux réduit sur les ressources Codevi (compte de développement industriel créé en 1983) en faveur des PME-PMI. Ce montant supplémentaire porterait à 20 milliards de francs les ressources à taux réduit mobilisées pour les petites entreprises.

Le ministre de l'économie souhaite d'autre part que le taux réduit de ces prêts, qui se situe actuellement entre 9,25 % et 9,5 %, soit ramené au-dessous de 9 %. *«J'ai demandé à mes services d'arrêter rapidement, sur ces bases, un dispositif avec les banques*, a-t-il précisé. *Je compte sur leur participation active.»* Le CEPME et les Sociétés de développement régional (SDR), qui avaient disposé respectivement de 3 milliards et 700 millions de francs de ressources Codevi en 1990, devraient voir leur part augmenter proportionnellement.

M. Bérégovoy a aussi déploré l'insuffisance de fonds propres des PME, mais compte sur le nouveau régime fiscal des sociétés de capital-risque, appliqué depuis cette année, pour contribuer au renforcement de ceux-ci. Dans le même but, il envisage d'autres améliorations fiscales pour les sociétés financières d'innovation qui investissent dans les PME de haute technologie.

Eurostaf
Europe Stratégie Analyse Financière
vous annonce la parution de l'étude :
L'ELECTRONIQUE DE DEFENSE : DES STRATEGIES DE RUPTURE POUR LE NOUVEL AGE DE L'ARMEMENT
Entre 1982 et 1989, le nombre des fournisseurs du Pentagone est passé de 138 000 à moins de 40 000. L'évolution des dépenses militaires mondiales entre 1980 et 1990 peut être distinguée en deux périodes très distinctes :
• 1980-1985 : + 0 % • 1985-1990 : – 0,7 %
• L'analyse du marché de l'électronique militaire mondial,
• Le classement des 100 premiers groupes du secteur en 1988 et 1989,
• Le relations États-groupes industriels à travers des programmes tels que ID6, Rafale, FS-X, le programme Euclid en Europe,
• La stratégie des groupes : croissance des technologies duales, recherche de la taille critique, ciblage de niches,
• L'analyse stratégique et financière de 52 groupes,
sont parmi les éléments qui vous sont proposés dans cette étude.
Pour recevoir la présentation detaillee de cette etude, contacter EUROSTAF (Europe Stratégie Analyse Financiere), 23, boulevard des Italiens, 75002 Paris. Tel. : 49 24 90 50.

Nous avons l'insigne honneur
de vous défendre.
AS 30 LASER
DEFENSE
aerospatiale
AEROSPATIALE : L'ENTREPRISE QUI DEPASSE L'IMAGINATION.

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

La production industrielle française s'est accrue de 3,2 % en avril

La production industrielle française a progressé de 3,2 % en avril par rapport à mars, selon l'indice mensuel rendu public mardi 18 juin par l'INSEE. L'indice d'ensemble, hors bâtiment et travaux publics (BTP) et corrigé des variations saisonnières, s'est établi à 112,9 en avril après 109,4 en mars, 112,5 en février et 113,4 en janvier. Cette évolution traduit *« un léger mieux dans l'ensemble »* selon les experts de l'INSEE, mais doit être interprétée prudemment en raison de la volatilité de l'indice mensuel.

D'autre part, la Banque de France souligne dans sa dernière enquête mensuelle de conjoncture que *« l'activité a stagné dans l'industrie au cours du mois de mai »* et qu' *« un certain attentisme affecte toujours les comportements des chefs d'entreprise en matière d'investissement »*.

EUROPE

L'élargissement de l'espace de la recherche et de la technologie

Les pays de l'Est sont invités à adhérer à Eurêka

LA HAYE

de notre correspondant

Réunis à La Haye, les ministres compétents des dix-neuf pays membres du programme européen de recherche Eurêka devaient adopter, mercredi 19 juin, une déclaration conviant les pays de l'Europe de l'Est à les rejoindre afin d'élargir ce que M. François Mitterrand a appelé *« l'espace européen de la recherche et de la technologie »*.

Résultat mitigé sur la TVHD

A l'exception de la Yougoslavie, déjà membre à part entière, la contribution est-européenne à Eurêka est, pour l'heure, limitée à la participation de quelques centres de recherches à un petit nombre de projets. La déclaration de La Haye invite les anciens pays communistes *« à désigner un correspondant Eurêka, un point de contact chargé de faire circuler l'information dans les deux sens »*, nous indiquait, mardi 18 juin, M. Serge Gregory, le coordinateur français du programme.

S'exprimant mardi 18 juin, lors de la cérémonie célébrant le cinquième anniversaire du lancement d'Eurêka, M. Mitterrand a tendu la main aux pays de l'Est : *« Le « Mur » est tombé : qu'ils* [les pays de l'Est] *viennent tous. Il n'y a d'interdit pour personne. »* Pensant encore, sans doute, aux toutes récentes Assises de la Confédération européenne à Prague, M. Mitterrand a conclu : *« Créer le continent européen, voilà ce que j'attends de la prochaine étape. »*

Le président de la République n'a fait aucune allusion à la télévision à haute définition, second dossier chaud de la réunion de La Haye, qui s'est conclue en l'occurrence sur un résultat mitigé. Dans un texte commun, les dix-neuf membres disent que *« la norme HD Mac est l'objectif final »*. Mais la norme D2 Mac n'a pas été explicitement désignée comme la norme intermédiaire obligatoire.

Cependant, la France est satisfaite : si le texte de La Haye est *« allusif sur D2 Mac »*, il rend cette norme incontournable pour les diffusions par satellite et la télévision par câble. D'autre part, *« il fait référence au format 16/9 que seule la norme D2 Mac permet de transmettre »*, souligne M. Jean-Baptiste Séjourné, chargé de la technologie au ministère de l'industrie.

Paris a donc le sentiment que *« le meilleur compromis possible a été trouvé »*, selon M. Didier Holleaux, conseiller du ministre de la recherche. Un compromis qui, espère-t-on, incitera la Commission de Bruxelles *« à aller plus loin »*.

CHRISTIAN CHARTIER

SOCIAL

A Marseille

Les CRS ont dégagé la gare de la Blancarde

Les forces de l'ordre sont intervenues, le 19 juin à 13 heures, pour dégager les voies ferrées en gare de la Blancarde, à Marseille, occupées par les grévistes, qui bloquent également la gare de Saint-Charles depuis neuf jours. Selon des sources policières, les CRS auraient pu procéder à l'évacuation en douceur, et plusieurs trains, qui étaient stoppés depuis le début de la matinée, ont pu repartir. Le tribunal de grande instance de Marseille avait déclaré illégale l'occupation des voies de la gare de Saint-Charles, la direction ayant assigné quatre syndicats en référé à ce sujet. Le mardi 18 juin, les négociations entre la direction régionale de la SNCF et la CGT ont échoué, à propos de la demande de deux cent cinquante agents de manœuvre de Marseille d'une prime de «panier» de 25 F par jour. Le trafic demeure d'autant plus perturbé que la CGT a obtenu des arrêts de travail de soutien parmi les cheminots des gares de la Joliette, d'Arenc, de Mourepiane et du Canet. Le trafic des grandes lignes est assuré à 80 % et la desserte de la banlieue à 30 %.

□ **Grève sans conséquences à la RATP.** – L'ensemble du trafic était assuré, le mercredi 19 juin dans la matinée, en dépit d'un mot d'ordre de grève de la CGT destiné à appuyer les revendications en matière de salaires, d'effectifs et de sécurité. Les conducteurs autonomes du SAT, qui alignent de plus en plus leurs mots d'ordre sur ceux de la CGT, avaient renoncé à cesser le travail, *«afin de ne pas pénaliser les candidats qui passeront les épreuves du baccalauréat»*.

□ **Grève des contrôleurs aériens italiens : 70 % des vols annulés mardi.** – La grève des contrôleurs aériens italiens, qui a commencé mardi 18 juin, a touché pratiquement tous les aéroports italiens et a entraîné l'annulation de 70 % des vols, tant nationaux qu'internationaux et intercontinentaux. Le mouvement doit se poursuivre vendredi 21 juin uniquement à Rome, lundi 24 et mercredi 26 juin à Padoue. Il a pour objet de soutenir les représentants des personnels du secteur (1 500 contrôleurs et 1 900 assistants) dans leurs négociations avec les directions pour le renouvellement de leur contrat de branche.

RÉGIONS

Afin de résorber le déficit budgétaire

La chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes préconise de nouvelles restrictions pour Angoulême

La chambre régionale des comptes de Poitou-Charentes s'est prononcée, mardi 18 juin, sur les mesures à adopter pour redresser la situation financière catastrophique d'Angoulême. Elle préconise un réaménagement sur vingt ans de la totalité de la dette, avec toutefois un taux d'intérêt minoré de 2,5 points et des restrictions supplémentaires sur les dépenses de l'exercice 1991.

La chambre avait été saisie par le préfet de la Charente après que le budget eut été voté avec un déficit de 268 millions de francs (*le Monde* du 22 février). Son avis était impatiemment attendu par le maire (CDS) d'Angoulême, M. Georges Chavanes, qui espérait un arbitrage en faveur de sa commune. Or les conclusions rendues par les magistrats ne le satisfont nullement, dans la mesure où elles reprennent largement les propositions du Crédit local de France, qu'il avait repoussées.

Après avoir assigné en justice soixante-trois prêteurs de la ville d'Angoulême pour *« soutien abusif »*, M. Chavanes s'irrite que la chambre ne leur réclame pas une contribution plus forte. La dette, évaluée en janvier à 1 milliard de francs, serait réaménagée au taux de 8 %, au lieu des 10,5 % actuellement en vigueur, ce qui représenterait pour la commune un gain de 30 millions par an. Le maire, qui demandait un moratoire des intérêts jusqu'en 1995, soit une économie de 450 millions en cinq ans, juge cette mesure insuffisante. Il n'accepte pas non plus le principe d'un rééchelonnement de la dette sur vingt ans, puisque le plan de redressement qu'il proposait ne courait que sur cinq années.

Les magistrats estiment pourtant que, si *« les prêteurs sont tenus aux règles prudentielles généralement admises en matière d'analyse de risque »*, ils doivent néanmoins conserver *« la totalité de leurs droits en capital et une partie significative de leurs droits à intérêts »*. Puisque la commune *«s'administre librement»*, elle est, pour sa part, *«liée par les engagements financiers qu'elle a pris»*. Elle devrait, par conséquent, comprimer encore le budget de rigueur qu'elle avait adopté. Il lui faudrait, dès cette année, réduire l'effectif du personnel de cinquante agents. La chambre des comptes propose d'augmenter les impôts de 3 % environ.

RAFAËLE RIVAIS

PCS
PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE

Centre de préparation aux HEC et à Sciences Politiques créé en 1976
- Classes prépa ESC et classes pilotes HEC
- Corps professoral réputé
- Suivi personnalisé et groupes homogènes
- Admission sur dossier pour bacheliers B, C, D.

Classes "Pilotes" HEC

Conditions d'admission
- Voie générale bac C plus mention et/ou admissibles aux concours
- Voie économique Bac B et D plus mention et/ou admissibles aux concours
- Dépôt des dossiers à partir de janvier

GROUPE ESLSCA - PCS
48, rue de la Fédération 75015 Paris
Tél. (1) 45 66 59 98
enseignement supérieur privé

CE SIMPLE NUMÉRO

VOUS PERMET DE CONNAITRE LE BILAN DE VOS CLIENTS, LE REGISTRE DU COMMERCE DE VOS FOURNISSEURS, LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RÉSULTAT NET DE VOS CONCURRENTS.

Sur votre minitel, en un instant, vous pouvez visualiser tous les éléments vous permettant de vous faire une idée claire sur les Entreprises :
- *extraits du Registre du Commerce et des Sociétés,*
- *bilans et comptes annuels (S.A. et S.A.R.L.),*
- *chiffre-clés (chiffre d'affaires, résultat net, effectifs),*
- *renseignements sur les défaillances d'entreprises notamment les déclarations de cessation des paiements.*

Pour prévenir difficultés et impayés, consultez systématiquement le 36 29 11 11.

INFOGREFFE
La Source de l'Information sur les Entreprises
1, quai de Corse - 75181 PARIS CEDEX 04
Tél. (1) 43 29 06 75

AGENCE 7

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS

Le président de LOCINDUS a jugé nécessaire de renforcer l'actionnariat de la société afin que l'évolution d'activité liée à la réforme du statut des Sicomi puisse s'opérer dans la continuité.

Dans ce but, vient d'être constitué, avec le concours de la banque ARJIL, un groupe d'actionnaires stables, dans le cadre d'une convention signée le 14 juin et déposée le jour même auprès des autorités de marché. Ce groupe, qui comprend les AGF, la Compagnie financière de CIC et de l'Union européenne, le GAN, la Mutuelle de l'assurance-vie des professions de santé MAVPS (groupe Médi-Assurances), le groupe PRÉVOIR et la banque ARJIL, elle-même signataire de la convention, a porté, dès le 14 juin, sa participation de 20 à 30 % environ du capital de LOCINDUS par acquisitions de titres sur le marché. La vocation de ce groupe n'est pas de poursuivre ses achats au-delà du tiers du capital de LOCINDUS.

L'actionnariat de LOCINDUS étant désormais consolidé, la société pourra ainsi poursuivre son évolution selon sa stratégie propre.

La composition du Conseil d'administration pourra être aménagée afin de refléter l'actionnariat de la société ainsi stabilisé.

LOCINDUS accroît son dividende de plus de 6,50 % par an depuis dix ans. Le dividende servi au titre de l'exercice 90 est de 70 F par action procurant un rendement de l'ordre de 9,5 %. Cette rentabilité se conjugue avec la valeur patrimoniale élevée, le patrimoine locatif de LOCINDUS étant estimé à plus d'un milliard de francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SAPAR - OBLIGATIONS 9 % juin 1989

Les intérêts courus du 3 juillet 1990 au 2 juillet 1991 seront payables à partir du 3 juillet 1991, à 450 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 67,50 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 13,95 francs, faisant ressortir un net de 368,55 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations P1C – 0,25 % juin 1988 – tranche C/A

Les intérêts courus du 11 juillet 1990 au 10 juillet 1991 seront payables à partir du 11 juillet 1991, à 2 019,63 francs par titre de 20 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 302,94 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 62,59 francs, faisant ressortir un net de 1 654,10 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations P1C - 0,20 % juin 1988 tranche C/B et tranche C/C

Les intérêts courus du 11 juillet 1990 au 10 juillet 1991 seront payables à partir du 11 juillet 1991, à 1 014,82 francs par titre de 10 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 152,22 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 31,44 francs, faisant ressortir un net de 831,16 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 8 % juin et octobre 1988

Les intérêts courus du 15 juillet 1990 au 14 juillet 1991 seront payables à partir du 15 juillet 1991, à 360 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 40 francs (montant brut : 400 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 19,98 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 12,40 francs, faisant ressortir un net de 327,62 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations TMOR juin 1986

Les intérêts courus du 15 juillet 1990 au 14 juillet 1991 seront payables à partir du 15 juillet 1991, à 404,26 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 44,92 F (montant brut : 449,18 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 22,43 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 13,92 francs, faisant ressortir un net de 367,91 francs.

SAPAR Obligations TAM juillet 1985

Les intérêts courus du 16 juillet 1990 au 15 juillet 1991 seront payables à partir du 16 juillet 1991, à 461,53 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 51,29 francs (montant brut : 512,82 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 25,61 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,88 francs, faisant ressortir un net de 420,04 francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 8,60 % juillet 1989

Les intérêts courus du 26 juillet 1990 au 25 juillet 1991 seront payables à partir du 26 juillet 1991, à 430 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 64,50 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 13,33 francs, faisant ressortir un net de 352,17 francs.

Les retenues mentionnées au 2e paragraphe ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE Obligations 11,70 % octobre 1979

Les intérêts courus du 25 juillet 1990 au 24 juillet 1991 seront payables à partir du 25 juillet 1991, à 210,60 francs par titre de 2 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 23,40 francs (montant brut : 234 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 11,68 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,25 francs, faisant ressortir un net de 191,67 francs.

Les renseignements concernant les obligations sorties au tirage du 17 mai 1991 sont parus au *Journal officiel* du 1er juin 1991.

Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 9,94 % juillet 1990 (ex 14,70 % juillet 1983/1990 prorogeable)

Les intérêts courus du 25 juillet 1990 au 24 juillet 1991 seront payables à partir du 25 juillet 1991, à 447,30 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 49,70 francs (montant brut : 497 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 24,82 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,40 francs, faisant ressortir un net de 407,08 francs.

Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981 et décret n° 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Après quarante-cinq ans de prééminence de la CGT

Le comité central d'entreprise de Renault va être géré par une alliance CFDT, FO, CGC et CFTC

M. Abel Cerdoso (CFDT) devait être élu mercredi 19 juin secrétaire du comité central d'entreprise (CCE) de Reneult par une majorité CFDT-FO-CGC-CFTC. Après quarante-cinq ans de prééminence de la CGT, ce nouveau contexte syndical devrait accélérer l'évolution des relations socieles chez le constructeur automobile. Pour sa part, la direction pourrait proposer de réduire substantiellement les suppressions d'emploi pendant plusieurs ennées en échange d'un engagement des pouvoirs publics sur les préretraites.

La perte du CCE de Renault (67 000 salariès), contrôlé saos ioterruptioo par la CGT depuis 1946, est uo événement. Mais celui-ci apparait surtout comme la conséquence logique du recul contiou des cégétistes, qui n'ont jamais été en mesure de faire échec à la politique d'adaptation menée par la direction depuis le milieu des années 80, qui a abouti à supprimer 15 000 emplois en cioq ans.

Fin 1989, le compromis conclu avec les autres syndicats dans la perspective de la fermeture en 1992 du «sanctuaire» de Billancourt, puis la signature par ces mêmes parteoaires d'un oouvel accord d'entreprise reconnaissaot explicitement la nécessité *«d'aborder les années 90 dans de bonnes conditions de concurrence»* avaient déjà laissé entrevoir qu'une époque était en train de s'achever. Aujourd'hui, la nouvelle majorité syndicale, comme la direction de l'entreprise, souhaite, que la passation de pouvoir qui va s'opérer au CCE – mais aussi, le 27 juin, au comité de groupe – ouvrent une nouvelle ère. La compétitivité et, donc, l'avenir du coostructeur, estiment-ils en ebœur, dépeodra largemeot de leur capacité à moderniser les rapports sociaux.

«Fertiliser le débat»

«Désormais, il faut fertiliser le débat : ouvrir les dossiers industriels et commerciaux, parler de l'organisation du travail et, surtout trouver des solutions», sooligoe M. Abel Cardoso (CFDT). Le CCE, qui ne gère pas directement les activités sociales (qoi relèvent des quatorze comités d'établissemeot, doot six resteot sous le cootrôle de la CGT), doit devenir l'iostrument esseotiel de cette relance du dialogue social. Pour les oonveaux gestionnaires, il n'est plns questinn que l'essentiel du budget de eette iostitotioo (1,8 million de francs par an) soit réparti entre les organisations syndicales. La moitié sera dépensée au titre de la formation, de la communicatioo et des expertises (*«qui, contrairement au possé, seront confiées à plusieurs cabinets d'étude»*, précise la CFDT). La CGT, qui s'était attribuée 1,2 million de francs par an pour son fonctionnement devra se contenter d'uoe enveloppe de 390 000 francs, alors que les composantes de l'alliaoce se partageroot 480 000 fraocs (contre 200 000 précédemment).

La direction se réjouit discrètement de l'avènement de oouveaux interlocuteurs qui partageot la oécessité de faire de Renault *«une entreprise performante». «Nous aussi, nous allons devoir abandonner la longue de bois»*, admet un dirigeaot qui o'en estime pas moins que *«cela n'empêchera pas des conflits». «Au moins*, ajoute-t-il, *ces controverses porteront sur de vrais sujets.»* Alors que le lancement de la troisième équipe à l'usine de Flins pourrait iotervenir prochainemeot, les partenaires sociaux vont devoir gérer les 4 620 suppressions d'emploi (sans licenciements «secs», comme Renault s'y est engagé) prévues en 1991.

Rassurer les salariés sur leur avenir

A cet égard, la direction envisage de proposer aux pouvoirs publics une sorte de «moratoire». Pendant quatre ou cioq ans, le constructeur s'engagerait à ne pas proeéder à des plaos sociaux à conditioo que l'Etat, son actionnaire majoritaire, s'engage à garantir un certain nombre de départs en préretraite FNE (Fonds national de l'emploi). Assurer durant cette période le oiveau anonel atteint en 1991 (2 196 départs en FNE avec la fermeture de Billancourt, soit un peu moins de la moitié du total des suppressions d'emploi, contre 1 107 départs en FNE en 1990) permettrait à Renault d'embaucher près de deux mille jeuoes – y compris des *«publics difficiles»* – chaque année.

Un tel «marché» ne concernerait que le personnel directement lié à la productioo (des plaos sociaux seront maintenus pour les «cols blancs») mais il permettrait de rajeunir le personnel (dont la moyenne d'âge est aujourd'hui de quarante-trois ans) et d'accélérer la modernisation de l'entreprise. Les dirigeants de Renault ont évalué entre 12 et 15 milliards de francs par an le «coût de la non-qualité» (retards et défauts de fabrication, accidents du travail...), un chiffre comparable à celui de la masse salariale (13,5 milliards de francs).

Uoe meillenre compétitivité ne passerait donc pas seulement par des rédoctions d'effectifs et uo accroissement de la prodoctivité apparente, mais aussi par une efficacité accrue de soo persoooel. Mais pour cela, dit-on dans les couloirs de la firme au losange, il faut rassurer les salariés sur leur avenir.

Sur le principe, une telle proposition correspond aux préoccupations de la nouvelle majorité syndicale, qui reconnait la nécessité de *«gérer convenablement les sureffectifs»*. Cepeodant, la CFDT considère qo'ooe telle opération devrait s'accompagner de discussions visant à *«prévoir de meilleurs déroulements de carrière, abaisser le seuil de responsabilité et concilier les contraintes de la vie familiale avec les nécessités commerciales»*.

JEAN-MICHEL NORMAND

M. Abel Cardoso (CFDT) : la fin du «défaitisme»

M. Abel Cardoso, quarante-six ans, sara le premier secrétaire du comité central d'entreprise de Renault à ne pas appartenir à la CGT. Militant CFDT depuis 1986 – un an avant d'être embauché comme ouvrier à Billancourt – et secrétaire du comité d'établissement du siège social depuis 1988, ce père de deux enfants avoue avoir *«syndicalement parlant, grandi dans un milieu hostile». «Depuis des années*, se souvient-il, *les militants avaient fini par se persuader que la CGT pouvait bloquer toutes les négociations. D'où un sentiment de défaitisme qui a commencé à se dissiper depuis deux ans, lorsque les autres organisations ont commencé à relever la tête»*.

Adepte du *«donnant-donnant»*, il compte bien rompre avec *«les votes connus d'avance, les débats stériles et les combats de coqs»* entre la CGT, qui a géré le CCE *«dans son propre intérêt»*, et la direction, *«qui pratique le double langage»*. M. Cardoso, analyste-programmeur depuis trois ans dans un service de la division commerciale, propose aussi la création d'un véritable comité de groupe européen. Assuré d'une nette majorité (douze représentants CFDT, FO et CFE-CGC contre neuf pour la CGT), le nouveau secrétaire refuse *«toute polémique»* avec les cégétistes, auxquels un siège de secrétaire-adjoint du CCE est d'ailleurs proposé. Reste que, malgré son influence déclinante, la CGT dispose chez Renault d'une présence militante que ses concurrents peuvent encore lui envier.

J.-M. N.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SCHNEIDER ACQUIERT SQUARE D

28 mai 1991. Le groupe Schneider devient leader mondial dans la distribution électrique.

Nous y avons cru. Depuis le début.

Début 1991, Schneider annonçait à la Société Générale sa volonté d'acquérir Square D par le biais d'une offre publique d'achat.

Dès lors, la Société Générale a mis au service de Schneider toute sa puissance et son expertise en matière d'ingénierie financière pour assurer, en association avec Paribas, le montage et le financement de cette opération de 2,23 milliards de dollars.

Différentes techniques de financements et de couverture de risques ont été associées : TSDI, crédits bancaires, options de change et couverture de taux.

Lorsqu'une entreprise de renom veut financer sûrement son développement mondial, quoi de plus normal que de conjuguer ses talents avec une grande banque internationale.

CONJUGUONS NOS TALENTS.

elf gabon

Société Anonyme au Capital de 22.500.000.000 F CFA
Siège Social : Port-Gentil (République Gabonaise) R.C. Port-Gentil 128 B

L'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'Elf Gabon s'est réunie le jeudi 13 juin 1991 dans les bureaux de la société à Libreville, sous la présidence de M. André TARALLO. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1990 qui font apparaître un bénéfice de 21 658 millions de francs CFA, et a fixé le dividende net de cet exercice à 2 700 francs CFA par action.

Ce dividende de 2 700 francs CFA, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 972 francs CFA pour les actionnaires qui en bénéficient, sera versé à partir du vendredi 28 juin 1991, aux guichets des établissements bancaires suivants :

Au Gabon	Union Gabonaise de Banque
En France	Crédit Lyonnais
	Banque Nationale de Paris
	Banque PARIBAS
	Banque Vernes et Commerciale de Paris
	Crédit Commercial de France
	Crédit Industriel et Commercial
	Crédit du Nord
	Société Générale

La maîtrise de vos affaires dans l'environnement européen

Droit communautaire
- Traités et accords
- Etudes et commentaires
- Textes communautaires

Jurisprudence européenne
- CJCE-TPI
- CEE
- CECA
- Convention de Bruxelles

Collection JUPITER - Droit des affaires dans les pays de la CEE

Deux recueils à feuillets mobiles - 8 et 10 volumes mis à jour 6 à 8 fois par an

L·G·D·J

26, rue Vercingétorix - 75014 Paris Tél. (1) 43.35.01.67

Offre spéciale jusqu'au 15-7-91

هكذا من الأصل

DES ECOLES POUR REUSSIR

COLLEGE, LYCEE BAC A, B, C, D et G1, G2, G3

Des collèges et des lycées pour réussir ses études secondaires et franchir deux étapes décisives de l'orientation : le passage en classe de seconde et la préparation au baccalauréat dans l'option choisie.

EPEC — B1
BACS TECHNIQUES : (Diplôme d'Etat) 1ère G après la 2ème ou BEP
Terminales G2 comptabilité ou G3 techniques commerciales
74, rue du Temple 75003 Paris (1) 42.72.06.78 Minitel 3615 CIDE *EPEC

NADAUD enseignement — B2
Préparation Intensive au Baccalauréat : 2nde 1ère B, S, G - Tles B, C, D - G2, G3
Classes terminales spéciales C et D orientées Préparation Grandes Ecoles.
19, rue Jussieu 75005 Paris (1) 43.37.71.16 - 18, rue Tiphaine 75015 Paris (1) 45.79.82.37

Cours Nation Bauchat Molière — B3
Du CP aux terminales A, B, C, D, G1, G2, G3, F2 (Nation BAUCHAT) & A, B, C, D.(MOLIERE)
Externat et Demi-Pension mixte Cours annuels - Stage de pré-rentrée du 2 au 6 Sept. 91
22, rue du Sergent Bauchat 75012 Paris (1) 46.28.80.20 - RER Nation
2, Bd Soult 75012 Paris (1) 43.43.44.96 - Métro Porte Dorée

Cours BEAUSEJOUR — B4
Cours Beauséjour Enseignement secondaire mixte. Externat et Demi-pension
PARIS : 23, Bd. Beauséjour 75016 45.20.45.84 (3è à terminales A1, A2; B; C; D)
Terminale pilote, Prépa. Sciences Economiques et Humaines (Membre FNEPL)

COURS RICHELIEU — B5
De la 4e aux Tles A, B, C, D et G1, G2 G3 - Externat et demi-pension mixte
Cours annuels et Cours de vacances du 26 Août au 6 Septembre
86, avenue des Ternes 75017 Paris Tél : 45.74.26.05 et 45.74.53.00

EXELMANS La Fontaine — B6
De la 6e aux terminales A, B, C, D. - Externat et Demi-Pension mixte - Effectifs réduits
Cours annuels - Stages de pré-rentrée début Septembre.
21, rue Gambetta 92100 BOULOGNE (1) 46.03.64.46 3615 CIDE *ELF

E.I.E. ETAMPES — B7
ECOLE INTERNATIONALE - Internat Externat, Demi-pension, mixte 6è aux Tles A, B, C, D.
20 élèves/classe, Sections bilingues, Echanges internationaux, Nombreuses langues étangères
Domaine de Vauroux, Route d'Ormoy-la-Rivière 91150 ETAMPES Tél : 64.94.84.55

Pierre Simon de LAPLACE — B8
INSTITUT INTERNATIONAL (Mixte) Internat permanent, Demi-Pension
6è aux Tles A, B, C, D Etudes-Equitation Cours de vacances Juillet-Août
Château de Beauchamps 72400 VILLAINES LA GOSNAIS Tél : 43.93.51.51 3615 CIDE *LAPLACE

COMPTABILITE-GESTION-FINANCE

Des filières de 1er et 2ème cycles de haut niveau pour former de jeunes diplômés aptes à assumer des responsabilités au sein des entreprises, dans les domaines de la Comptabilité, de la Finance et de Gestion en pleine mutation.

EPEC — G1
BTS Comptabilité et Gestion (Diplôme d'Etat) - Bac Techno G2
Cursus expertise comptable : DPECF, DECF, DESCF (Diplôme d'Etat)
74, rue du Temple 75003 Paris Tél : 42.72.06.78 - Minitel 3615 CIDE *EPEC

ISEEC — G2
1er Cycle : DPECF, BTS Comptabilité et Gestion (réussite de 60% à 97% en 91)
2ème Cycle : DECF DESCF (DE) Admission : BTS - Minitel 3615 CIDE *ISEEC
19, rue Jussieu 75005 Paris Tél : 43.37.71.16 - 106, Bd. de l'Hôpital 75013 Paris Tél : 47.07.23.23

ACE — G3
1er Cycle : BTS Comptabilité et Gestion, DPECF 2ème Cycle : DECF, DESCF.
96 cycles de formation dont 6 préparent à L'EXPERTISE.
82, rue St Lazare 75009 PARIS (1) 48.74.34.64 - Minitel 3615 CIDE *ACE

ISIGestion — G4
1er cycle : BTS Gestion Comptabilité Gestion, BTS Informatique de Gestion,
Admission : dossier et entretiens 3ème année : DECF et MASTER (ISI Gestion)
16, rue d'Athènes 75009 Paris (1) 42.81.09.22

Groupe Institut de l'Europe — G5
1er cycle : BTS Gestion Comptabilité, DPECF. 2ème cycle : DECF
admission : sur dossier + entretien. (Institut 75008 Paris)
Administration 86, avenue des Ternes 75017 Paris Tél : 45.74.26.05 et 45.74.53.00

EPEIGE — G6
1er Cycle : BTS Comptabilité-Gestion, BTS Informatique de Gestion
admission, bac + entretien. 2ème Cycle : DECF
EPEIGE 3, rue de Logelbach 75017 Paris (1) 42.27.67.55 - M° Monceau

NADAUD enseignement — G7
1er Cycle : DPECF, BTS Comptabilité et Gestion (réussite de 60% à 97% en 91)
2è Cycle : DECF, DESCF (DE) Admission : BTS - Minitel 3615 NADAUD
LTP Nadaud 24, rue Thiphaine 75015 (1) 45.79.82.37 (Métro La Motte Picquet Grenelle)

ISIC — G8
Animé par des HEC : BTS Comptabilité Gestion (Diplôme d'Etat en 2 ans)
DPECF puis DECF.
10, rue de Vanves 92130 ISSY (1) 40.95.10.11 (Paris - Porte de Versailles)

CLASSES PREPARATOIRES

Veto, HEC, Sciences-Po, les Grandes Ecoles d'Ingénieur et de Commerce...Des classes Préparatoires pour réussir son entrée au sein de ces voies royales de l'enseignement supérieur.

NADAUD enseignement — P1
Prépa VETO et Grandes Ecoles d'Ingénieurs : MATH-SUP et MATH-SPE
BIO-MATH-SUP et BIO-MATH-SPE. Prépa d'été : SCIENCES-PO
19, rue Jussieu 75005 Paris (1) 43.37.71.16 - Minitel 3615 CIDE *NADAUD

ACE — P2
PREPA HEC Voie économique, voie générale, voie technologique
Résidence universitaire
82, rue Saint-Lazare 75009 Paris Tél : 48.74.34.64 - Minitel 3615 CIDE *ACE

egsh — P3
L'ECOLE DES PREPAS - ECOLES D'INGENIEURS : MATH-SUP et
MATH-SPE (M M') - PREPA HEC - PREPA VETO - 3ème Prépa sur 24 en 90
24, rue Charcot 75013 Paris (1) 45.85.58.94 - Minitel 3615 CIDE *EGSH

ESPCP — P4
Prépa aux Ecoles d'Ingénieurs : MATH-SUP et MATH-SPE M, M', P, P', T, T'
Prépa aux Grandes Ecoles de Commerce HEC, Eco, TC
106, Bd de l'Hôpital 75013 Paris (1) 47.07.33.00

OURANIA PREPAS — P5
MATH-SUP et MATH-SPE M, P, M' et P' (depuis 1981)
meilleurs résultats des prépa privées hors contrat. Stage de pré-rentrée. Math sup/spé.
164, rue de Vaugirard 75015 Paris (1) 47.34.58.91 ou (1) 45.67.51.96 3615 CIDE *OURANIA

INTEGRALE — P6
PREPA HEC voie générale, voie économique meilleurs résultats nationaux
dans les écoles de Commerce - PREPA SCIENCES-PO annuelle et d'été
53, av. Paul Doumer 75016 Paris (1) 40.72.74.60 - 3615 CIDE *INTEGRAL

EFFICOM — P7
Prépa aux concours des Grandes Ecoles de commerce, ESCAE et Ecoles
à recrutement spécifique - Voie générale et Voie économique
72, avenue Parmentier 75011 Paris (1) 47.0054.07 - 3615 CIDE *EFFICOM

PREPAC — P8
Classes Préparatoires aux écoles supérieures de Commerce, HEC éco., géné.
Admission Bac + entretien, possibilité de logement sur le campus
1, place du Clos St Georges 77600 BUSSY ST GEORGES (1) 64.66.08.98 3615 CIDE *PREPAC 77

COMMERCE-COMMERCE INTERNATIONAL

Commerce, Marketing et Communication, trois secteurs professionnels d'avenir, trois spécialisations qui s'apprennent et se vivent à l'échelle européenne et internationale.

EPEC — C1
1er Cycle : BTS Action Commerciale, Force de Vente, Bureautique
2ème Cycle : DEESMI (Diplôme Européen de Marketing International de la Fédé)
74, rue du Temple 75003 Paris (1) 42.72.06.78 - Minitel 3615 CIDE *EPEC

EFFICOM — C2
BTS Action Commerciale - BTS Commerce International, Tourisme, Comptabilité
Possibilité de BTS en Alternance : formation rémunérée en Entreprise
72, avenue Parmentier 75011 Paris (1) 47.00.54.07 - 3615 CIDE *EFFICOM

ISEEC — C3
1er Cycle : BTS Commerce International*, Action Commerciale*, Force de Vente*. *(réussite de 60% à 97% en 91)
2ème Cycle : Marketing - Diplômes Européens - DEESMI-DEESMA
106, Bd de l'Hôpital 75013 Paris (1) 47.07.23.23 et 24, rue Tiphaine 75015 Paris (1) 45.79.82.37

ESCA — C4
1er Cycle : BTS Action Commerciale, Commerce International, Communication
3e année : Management et Communication 4e année : Affaires Internationales
ESCA 1, rue Titien 75013 Paris (1) 47.07.33.00

ESARC — C5
1er Cycle : BTS Action Commerciale, Commerce International, Publicité, Tourisme, Comptabilité.
2ème Cycle : MANAGER Commercial, Commerce International, Communication, Tourisme, Sports et Loisirs
ESARC 11, av. F. Buisson 75016 Paris Tél : 49.10.99.22 - Métro : Pte de St Cloud 3615 CIDE *ESARC

EPEIGE — C6
1er Cycle : Action Commerciale, Force de vente, Commerce International, Communication/Action Pub
2ème Cycle : Marketing Européen DEESMI, DEESMA
EPEIGE : 3, rue de Logelbach 75017 Paris (1) 42.27.67.55

IGESCO — C7
1er Cycle : PROPEGESTION cycle préparatoire en deux ans, admission BAC
2ème Cycle : 3 ans de management, avec Bac + 2 + Concours 3615 CIDE *IGESCO
1, place du Clos St Georges 77600 BUSSY ST GEORGES (1) 64.66.08.98

ISIC — C8
Animé par des HEC : 1er Cycle : BTS Action Commerciale/Commerce International
2ème Cycle : MARKETING-VENTE-MANAGEMENT INTERNATIONAL - USA
10, rue de Vanves 92130 ISSY (1) 40.95.10.11 (Paris-Porte de Versailles)

CENTRES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'ENSEIGNEMENT
CIDE-Centre Choiseul 1, rue de Choiseul - 75002 Paris Tél : (1) 42.96.16.68 - Métro : Quatre-Septembre
CIDE-Centre Stanislas 3, rue Stanislas - 75006 Paris Tél : (1) 45.44.32.00 - Métro : Notre-Dame-des-Champs
Listes des écoles privées et tests d'orientation sur minitel : 3615 code CIDE

Pour recevoir gratuitement des informations sur ces écoles, veuillez retourner ce coupon au CIDE "Des écoles pour réussir", 1, rue de Choiseul, Paris 75002, en cochant les références des établissements qui vous intéressent :

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Ville : ______ CP : ______ Tél : ______
Niveau d'étude : ______

B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B8
G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8
P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8
C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8

LE SALON DU BOURGET

M. Pierre Joxe plaide pour « la préférence européenne »

Visitant le Salon du Bourget, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a souhaité, mardi 18 juin, que les pays européens en quête d'armement « *adoptent la préférence européenne* » et « *consolident le potentiel européen* » en achetant en priorité des matériels européens. « *Sans faire du protectionnisme européen,* a ajouté M. Joxe, *il faut quand même penser à nos intérêts. C'est quelque chose qui devra entrer dans les mœurs sans cela, dans dix ou vingt ans, le salon du Bourget aura lieu ailleurs* ».

DÉCOUVREZ LA SUÈDE

MINITEL 36-14 SUÈDE

Un entretien avec le président de Deutsche Aerospace

« Une directive européenne sur le contrôle des exportations d'armes devient urgente » nous déclare M. Jürgen Schrempp

A quarante-six ans, M. Jürgen Sehrempp peut s'estimer heureux. Vingt-sept ans après son arrivée à Daimler-Benz, où il a gravi un à un les échelons, il est parvenu à mener à bien l'une des tâches les plus complexes depuis le rachat de Messerschmidt-Bölkow-Blohm (MBB) par le géant automobile : le regroupement et la restructuration des secteurs de l'aéronautique, du spatial, des systèmes de défense, ainsi que des systèmes de propulsion de Daimler-Benz au sein de Deutsche Aerospaee (DASA) qui, outre MBB, réunit depuis mai 1989 les sociétés Dornier, Motoren und Turbinen Union (MTU) et Telefunken Systemtechnik (TST) en quatre branches d'activités et douze départements-produits agissant de façon autonome.

FRANCFORT

Correspondance

« Dans quelle mesure DASA sera-t-elle affectée par la loi sur le renforcement du contrôle des exportations d'armement ?

– Il faut encore que cette loi soit adoptée par le Parlement. Mais en l'état actuel, elle présente de nombreuses faiblesses. D'abord en ce qui concerne les livraisons en cours, car, sauf à perdre toute crédibilité, il faudra bien continuer à maintenir un service après-vente. La loi ne dit rien là-dessus. Egalement au niveau européen, où la plupart des projets d'armement sont réalisés en commun, parce que c'est à la fois nécessaire politiquement et indispensable sur le plan industriel. Enfin sur la question vitale des technologies dites à « usage double » (civil et militaire) qui risquent de fortement pénaliser l'industrie allemande dans son ensemble au niveau des exportations si une solution n'est pas trouvée. A ce propos, nous avons eu des discussions très constructives avec le ministre de l'économie, M. Jürgen Möllemann. Il connaît le problème.

Le numéro deux mondial des fabricants d'hélicoptères

– La proposition d'Edzard Reuter (le chef du groupe Daimler-Benz) d'harmoniser les législations au niveau européen vous paraît-elle réalisable ?

– Jusqu'à présent, c'était une question qu'il était très difficile d'aborder avec les Français ou les Anglais. Mais ce n'est plus vrai. C'est avec un grand intérêt que j'ai vu les hommes politiques français, en particulier, ainsi que les responsables de l'industrie européenne, devenir très constructifs dans leurs discussions sur ce sujet. Ne serait-ce que dans le cadre des discussions sur la défense européenne commune, il

faudra bien que l'on parvienne à se mettre d'accord. On a besoin d'une nouvelle directive européenne réglementant le contrôle des exportations d'armes sur le plan communautaire. Il s'agit d'une urgence résultant de l'établissement du grand marché européen à partir de 1993.

– Qu'en est-il de la coopération franco-allemande ? Parmi tous les projets militaires développés en commun, comme les missiles antichars Milan, Hot, ou le système de défense aérienne Roland, y en a-t-il qui risquent d'être affectés ?

– Non. Aucun. Car ils sont tous régis par un traité international datant de 1972 qui protège chacun des partenaires dans le cadre des projets d'armes réalisés en commun, quel que soit le changement de législation pouvant intervenir dans l'un ou l'autre pays.

– Quel jugement portez-vous sur l'accord conclu récemment entre MBB et Aérospatiale pour la commercialisation des hélicoptères ?

– Cet accord était en négociation depuis trois ans, mais il arrive tout à fait à point nommé. MBB détient 40 % et l'Aérospatiale 60 % dans la nouvelle société commune Eurocopter, dont le but est d'abord de commercialiser, puis ensuite d'intégrer les productions des différents appareils pour devenir le numéro deux dans le monde. Nous sommes très optimistes pour ce marché. Avec les réductions dans le budget de la défense, la demande va de plus en plus évoluer vers des systèmes électroniques et tout ce qui permet une plus grande mobilité des troupes. En l'occurrence, les hélicoptères arrivent en tête, ce qui permet d'affirmer que leur production restera une activité lucrative au cours des prochaines années.

– Dans le domaine des satellites, vous avez affirmé vouloir la coopération la plus européenne possible. Mais comment expliquer que l'Allemagne ne se soit pas encore jointe au projet du satellite d'observation militaire Helios aux côtés de la France, l'Espagne et l'Italie ?

– Dans la mesure où il n'y a pas encore de décision politique en Allemagne en ce sens, il ne peut donc pas y avoir de collaboration industrielle.

L'Allemagne construira son avion de combat

– La dépendance de DASA à l'égard de quelques projets militaires « phares », comme le Jager-90 (ou avion de combat européen EFA), pour lequel on attend une décision finale en 1992, n'est-elle pas un signe de faiblesse ?

– Non, je ne crois pas. En ce qui concerne l'EFA, pour lequel la Grande-Bretagne, l'Italie, et l'Espagne sont nos partenaires, je suis convaincu qu'il sera produit en série. En Allemagne, tout le monde est d'accord sur la nécessité de développer un nouvel avion de combat. La controverse porte sur le fait de savoir si cet avion doit être l'EFA. Dans tous les cas de figure, DASA construit un avion militaire. En ce qui concerne sa production, la décision sera prise probablement l'année prochaine.

Propos recueillis par
CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Un partenaire privilégié de la France

Au cours des dix prochaines années, près de la moitié du chiffre d'affaires de DASA, y compris ses activités au sein du groupe Deutsche Airbus, devrait être réalisée dans le cadre de projets européens. La France se taille la part du lion avec les deux tiers des programmes produits en commun, grâce à des coopérations – pour ne citer que les exemples des consortiums Airbus, Eurocopter ou Euromissile – entre les groupes français Aérospatiale ou Matra, d'une part, et les diverses branches de DASA, de l'autre.

Dans le domaine militaire, qui représente quelque 48 % de son chiffre d'affaires, DASA prévoit une baisse de 7 % de ses activités, à cause de la fin de la « guerre froide » en Europe et du recul des dépenses de défense dans le monde. Mais, pour autant, le groupe allemand n'entend remettre en cause aucun des programmes lancés avec la France.

DESORMAIS, RETROUVEZ VOLVIC AUX MEILLEURES TABLES.

Les grands chefs et sommeliers de la gastronomie, dont LES CAVES TAILLEVENT à Paris, ont choisi VOLVIC pour son extrême pureté issue du filtre naturel des volcans d'Auvergne. Retrouvez aux meilleures tables l'eau qui valorise la saveur des mets les plus fins.

volvic, L'EAU DES SAVEURS INTACTES

UNE CHAINE EN PLEINE EXPANSION

Filiale du 1er Groupe Européen de la Distribution, Enseigne leader des grands spécialistes de l'électrodomestique en Allemagne et en Autriche, Hypermédia poursuit son développement et ses implantations en France.

Après Strasbourg, Vitrolles, Orléans, Garges-les-Gonesse, Villiers-en-Bière, Mulhouse et Toulouse, ouverts en 1989-1990, la priorité pour 1991-1992 c'est : 2000 m² à 4000 m² à Paris intramuros, Paris banlieue, Lyon, Marseille, Bordeaux et Lille.

Contactez Monsieur Pflueger au 64 87 64 14
ou écrivez à MEDIACONCORDE - M. Pflueger
Centre Commercial n° 108
77195 DAMMARIE-LES-LYS.

SSKT

HyperMedia Electronique

LE PARI DE LA TURQUIE

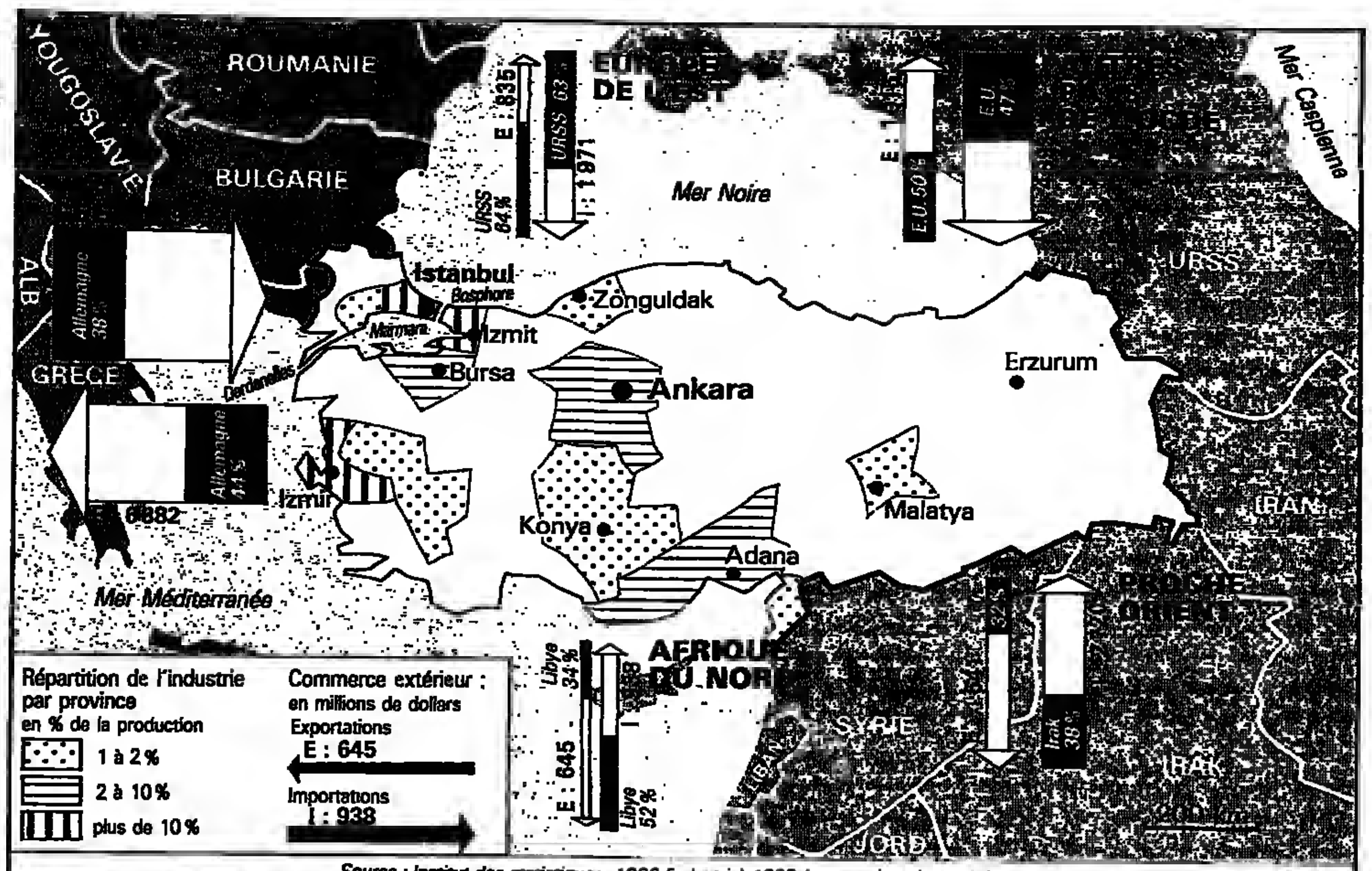

Source : Institut des statistiques. 1986 (industrie) 1990 (exportations-importations)

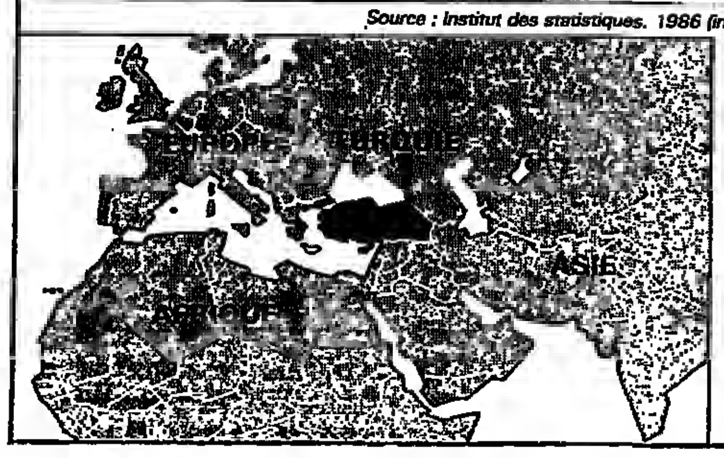

Superficie : 781 000 km² (superficie agricole 280 000 km²).
Population : 57 millions (densité 73 hab./km²).
Population active : 19 millions.
PNB : 108 milliards de dollars.
PNB/hab. : 1 900 dollars. (Mexique : 2 000 dollars en 1989).
Espérance de vie : 65 ans (France 77).
Indice de fécondité : 3,7 enfants (France 1,8).
Taux de scolarisation : 78 % (France 100 %).
Exportations : 13 milliards de dollars (industrie 10 milliards).
Importations : 22 milliards de dollars (industrie 17 milliards).
Tourisme : 3 milliards de dollars.
Envois des émigrés : 3 milliards de dollars.
Dette extérieure : 45 milliards de dollars.
Service dette : 7 milliards de dollars.
Réserve de change : 12 milliards de dollars.

Sources :
OCDE, Banque mondiale et Institut de statistiques, pour 1990.

Misant sur une population de soixante millions d'habitants les investisseurs jouent à terme la Sublime Porte

FIÈVRE de la circulation ; boule des collines que les voitures dégringolent et qu'escaladent les immeubles ; mouvement perpétuel d'une population multiple, du portefaix au financier, du marchand d'eau au fabricant de composants. Le chant du muezzin perce à peine le vacarme des klaxons.

Mélange des siècles, des continents, des civilisations, comme surgissent sans arrêt les minarets et ne cessent de se croiser les innombrables taxis jaunes. Byzance, Constantinople, Istanbul, la ville. Sept cent mille habitants déjà au temps de Soliman, au seizième siècle, la grande époque ottomane ; près d'un million jadis sous Justinien, mille ans auparavant.

Une ville en chantier aux étroites rues en pente, trouées souvent de canalisations et coupées de voies rapides. Une ville qui déborde sur les deux rives du Bosphore et de la mer de Marmara, en Europe et en Asie, sur quelque 70 kilomètres de long et 50 de large. Huit, neuf, dix millions d'habitants, on ne sait, la ville se gonfle de l'arrivée des Anatoliens et du retour des émigrés.

L'ouverture extérieure

Une ville qui rassemble près de la moitié de la production industrielle du pays, les trois quarts de celle du secteur privé. Image réduite et grossie à la fois d'un pays en ébullition à la croissance brouillonne et fiévreuse, qui, à plus d'un égard, rappelle l'Espagne des années 60.

La Turquie a pris un virage – un visage – industriel, surtout depuis le début des années 80, les *« précautions de stabilité du 24 janvier 1980 »* ces mesures qui ont lancé le libéralisme et l'ouverture extérieure. Contraste. En réaction contre la mise en tutelle économique et financière, de l'empire ottoman par les grandes puissances du dix-neuvième siècle, l'Angleterre, la France et la Prusse – la Banque ottomane franco-britannique faisait fonction de banque centrale, – le relèvement du pays s'était effectué, sous l'autorité de Mustafa Kemal, de 1924 à 1938, derrière des barrières douanières et autres.

Le kémalisme a ainsi longtemps marqué les esprits et les comportements, façonnant aussi les structures de l'économie turque. Il a notamment donné naissance à un secteur public présent dans pratiquement toutes les branches d'activité, du yaourt aux boulons, plus ou moins efficace (20 % de ce secteur est considéré comme improductif), souvent bureaucratique. Ce secteur éponge, utile contre le chômage, qui assure plus de la moitié de la production industrielle du pays, fait actuellement. avec force réticences et résistances, l'objet d'opérations de privatisation.

Ce repli turc avait également permis l'éclosion d'entreprises familiales protéiformes qui nées des circonstances, à l'abri des protections tarifaires et autres, ont grandi le plus souvent par opportunités successives, jusqu'à devenir de grands conglomérats à la coréenne. Ces groupes, qui possèdent parfois leurs propres banques, mènent le jeu, notamment à l'exportation, rassemblés pour la plupart au sein d'un club, la Tusiad (Turkish Industrialists'and Businessmen's Association). Les cinq groupes les plus importants – en particulier Koç (126 sociétés) qui est lié à Siemens et à Fiat ; Sabanci (100 sociétés) qui possède la deuxième banque privée de Turquie et collabore avec Toyota ; Çukurova qui détient trois banques et a des contacts avec Peugeot – représentent le tiers de la production industrielle privée. A côté d'eux, une myriade de petites et moyennes entreprises en assurent un autre tiers et la moitié de l'emploi industriel, mais moins d'un dixième des ventes à l'étranger.

Avec la fin de la protection douanière, les grands groupes ont perdu le monopole des ventes. Aussi, cherchent-ils actuellement, forts d'un certain matelas financier, à réduire une diversification excessive, à se concentrer comme en Corée du Sud, à basculer définitivement du négoce à l'industrie, tout en poussant la formation et la qualification de leur personnel. Alors que la moitié de la population a moins de vingt ans, la Turquie manque de contremaîtres.

Ainsi, tout un paysage est en train de se transformer sous la contrainte de la concurrence, et avec l'aide de partenaires étrangers, y compris des Français qui essaient de rattraper leur retard (dix sociétés industrielles et commerciales étaient implantées en Turquie en 1986, une centaine maintenant) L'industrie, qui a progressé au rythme de 8 % l'an de 1980 à 1990, représente plus du tiers des ressources nationales contre un quart et plus des trois quarts des exportations contre un tiers il y a dix ans.

Comme d'autres pays en développement, la Turquie a joué d'abord la carte textile, mettant à profit une main-d'œuvre abondante et bon marché. Ce secteur représente encore le tiers de l'emploi et des exportations industriels (un cinquième du chiffre d'affaires). Mais comme ailleurs, la navette tourne : la Turquie, qui, soumise à des quotas sur le marché mondial, se heurte à la présence d'autres pays, notamment asiatiques, achète son coton au Pakistan et remonte vers le haut la gamme des produits selon le modèle italien.

Cependant, à côté de l'agroalimentaire, du bâtiment et des travaux publics – autres points forts, notamment à l'étranger, – de nouveaux pôles se développent, comme l'automobile avec les installations de Fiat et de Renault, l'équipement ménager ou l'électronique. Le marché intérieur est, il est vrai, substantiel, 57 millions d'habitants, 70 millions en l'an 2000 au rythme de 1,3 million de plus par an. Le revenu annuel n'est encore que de 1 900 dollars par habitant, même s'il peut être réévalué à 2 700, compte tenu de de l'économie souterraine.

Un manque de capitaux

« La Turquie est très sous-motorisée (sauf à Istanbul) *avec 27 voitures pour 1 000 habitants contre 150 en Grèce et 200 au Portugal. Le taux devrait être de 50 à 70 »*, souligne-t-on à Bursa, la première capitale de l'empire ottoman, au siège de Renault-Oyak, une des principales entreprises du pays qui vient de fêter sa 500 000e voiture en vingt ans de fonctionnement. (Avec actuellement environ 100 000 voitures par an, la Turquie est le cinquième marché de Renault, derrière la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie).

Progressivement, avec beaucoup d'improvisation, un secteur dynamique se met en place avec l'arrivée aux commandes d'une nouvelle génération d'industriels et d'ingénieurs. Mais la Turquie, qui dispose d'un certain savoir-faire, doit accomplir des efforts de créativité et de discipline pour passer d'une économie de main-d'œuvre – les bas salaires équivalent encore au tiers ou même au quart de ceux pratiqués en France – à une certaine forme de capitalisation.

L'industrie reste en partie rustique, ce qui peut être un atout sur certains marchés du tiers-monde. Mais elle doit en tout cas accroître sa compétitivité – productivité et qualité – grâce à des transferts de technologie et elle a besoin de capitaux. L'argent ne manque sans doute pas ; mais les banques et les particuliers sont trop tentés par des placements spéculatifs dans l'immobilier, le tourisme ou les bons d'Etat. Les étrangers, de leur côté, qui ont investi directement environ 2 milliards de dollars de 1982 à 1990, choisissent pour moitié les services. La Bourse d'Istanbul est peu liquide et le marché financier balbutiant.

Il est vrai qu'une inflation à 70 % et des taux d'intérêt réels à 20-30 % ne facilitent pas les investissements productifs. *« Le long terme, c'est trois mois. On planifie à vue »*, indique-t-on dans les milieux d'affaires étrangers, où l'on souligne la nécessité de faire preuve de *« beaucoup de souplesse et de pragmatisme. Mais on joue la Turquie à terme »*. En attendant, pourquoi, entre autres réformes, les finances publiques et la fiscalité par exemple, ne pas créer une livre lourde en divisant par mille les coupures actuelles ?

Pour son développement industriel, quelque peu perturbé par la crise du Golfe, avec la chute – provisoire – des marchés d'Irak et du Koweït, qui, à eux deux atteignaient un dixième des exportations, la Sublime Porte dispose de sa position-clé, au carrefour des mondes latin, slave et arabe. Ce développement est indispensable dans la mesure où il précède et accompagne, comme autrefois en Espagne, la démocratisation du régime. Mais il creuse aussi les inégalités régionales et sociales, déjà fort sensibles, et peut accroître – outre la pollution – l'insatisfaction, même si un dérapage à l'iranienne est jugé peu probable.

Néanmoins la Turquie, pays-pari en décollage avancé, dont l'examen de la demande d'adhésion à la CEE, déposée en 1987, a été repoussé en 1993, souhaite s'arrimer davantage à l'Europe, ce finistère de l'Asie. Se souvenant d'un empire qui allait de Tlemcem à Bassora et de Buda à Aden, prenant conscience de sa puissance régionale, le peuple turc, qui, jadis guidé, dit-on, par des loups, vint de Mongolie jusqu'aux murailles de Vienne, campe, pacifiquement, aux portes de Bruxelles. La marche vers l'Ouest n'est pas terminée.

d'Istanbul,
MICHEL BOYER

A nos lecteurs résidant en Turquie

La distribution de notre journal est assurée en Turquie par Dünya Süper Dagitim (Narlibahçe Sokak N15, Cagaloglu, Istanbul. Tél. : (1) 512-01-90- Fax (1) 520-64-57. Contacter Mme Meral E. Lir.)

D'autre part, un service de portage à domicile est assuré dans les villes les plus importantes. Contacter Mme Hüsnügül Uçan.

TRAIT D'UNION ENTRE L'EUROPE ET L'ASIE,

APRES PLUS D'UN SIECLE D'EXPERIENCE,

1863

LA BANQUE OTTOMANE

PREMIERE BANQUE ETRANGERE EN TURQUIE
PAR SON ANCIENNETE ET SON IMPORTANCE
VOUS ACCOMPAGNERA DANS VOS PROJETS

- PARTENARIAT
- INVESTISSEMENT
- BOURSE
- CONSEIL

CONTACTER Y. de MONIE
INVESTMENT BANKING DEPT.
BANQUE OTTOMANE

VOYVODA CAD. 35-37 80000
ISTANBUL TURQUIE
Tél: 19.90.1 149 02 99
Fax: 19.90.1 144 64 71

GROUPE PARIBAS

Des titres dans la rue

Après une jeunesse un peu agitée la Bourse manque encore de grands acteurs et de valeurs importantes pour financer l'économie du pays

« ARCELIK ! », « *Eczacibasi Ilac !* », « *Eregli Demir Celik !* » ... Ce ne sont pas des journaux que ces Turcs vendent ainsi à la criée, le long d'un bas-port du Bosphore dans le quartier animé de Karakoy, mais des... actions. Agglutinés autour d'un bâtiment grisâtre qui ne paie pas de mine, mais qui n'est autre que la Bourse d'Istanbul, des camelots vous proposent, étalés sur de petites tables ou couchés au fond d'une mallette les titres d'une banque, d'une entreprise pharmaceutique ou d'un cimentier comme d'autres vendraient des chaussettes ou des cravates dans le fond d'un vieux parapluie. Illégales, ces ventes à la sauvette? Pas vraiment...

« *C'est fin 1989 que cela a commencé*, explique un des responsables de la Bourse. *Il y avait un tel engouement que le public se ruait aux séances, gênant le travail des traders.* » Il y eut jusqu'à 2 300 boursicoteurs, dans l'enceinte, pourtant limitée, de la Bourse. Les autorités ne savaient comment s'en sortir quand l'explosion d'une bombe, une nuit, leur permit de rejeter le public à la rue « *pour des raisons de sécurité* ».

Un marché parallèle se développa donc sur le trottoir pour traiter les petits ordres, les « traders des rues » se tenant au courant des cotations grâce à des téléphones mobiles. Bénéficiant de peu de garanties – de faux titres d'une des valeurs les plus négociées ont ainsi circulé en abondance en 1990 – certains petits porteurs ont pu réaliser des gains exonérés de taxes. Mais l'engouement n'est plus ce qu'il a été. En ce printemps 1991, on ne compte guère plus de 150 boursicoteurs alors qu'ils avaient été jusqu'à 3 000. La Bourse d'Istanbul y perd peut-être en pittoresque mais y gagne en crédibilité! Depuis sa naissance en janvier 1986, ou plutôt sa renaissance, puisqu'un premier marché boursier avait été créé en 1866, après la guerre de Crimée, la Bourse a eu une jeunesse un peu agitée. Lancée dans la foulée des réformes financières du gouvernement Ozal, elle a vu le jour à un moment où l'Etat multipliait les émissions obligataires pour financer le déficit public. L'expansion du marché obligataire, bien qu'essentiellement aux mains des banques, a contribué au renouveau de la Bourse.

Toutefois, celle-ci a surtout profité de l'accélération de l'inflation, qui poussait les épargnants à chercher d'autres placements que l'or, l'immobilier ou les dépôts, et les entreprises à penser à d'autres financements que les crédits bancaires, devenus trop onéreux. Diverses incitations encouragèrent les groupes familiaux à mettre une part de leur capital en Bourse. Ainsi le groupe Sabanci introduisit-il six entreprises industrielles et, l'an dernier, sa banque Akbank.

Au moment où la Turquie s'ouvrait aux capitaux étrangers, il paraissait de bon ton d'y développer un marché boursier attractif. Des dispositions favorisèrent les investisseurs extérieurs comme la levée du contrôle des changes ou des restrictions à l'achat de titres turcs par des non-résidents.

Alors que l'indice (en moyenne mensuelle) se baladait en dessous des 1 000 points jusqu'en août 1989 – il ne s'était permis de les dépasser que peu avant le krach d'octobre 1987, – il amorça une croissance remarquable à partir de la fin 1989, passant à plus de 3 000 en janvier 1990 et culminant à plus de 5 000 points en juillet, à la veille de l'entrée des Irakiens au Koweït.

La crise du Golfe n'a pas atteint autant qu'on pouvait le craindre cette jeune Bourse, qui témoignait ainsi de l'acquisition d'une certaine maturité. L'indice n'est jamais retombé en dessous de la barre des 3 000 points et a même fluctué entre 3 600 et 5 100 points après le déclenchement de la guerre.

De faibles transactions

Cette relative stabilité en moyenne mensuelle ne doit pas, bien sûr, dissimuler les mouvements erratiques des cotations au jour le jour en raison de la volatilité du marché. Les volumes de transactions, bien qu'en augmentation, restent faibles, et le marché est trop étroit avec seulement 122 valeurs traitées (sur plus de mille inscrites), les dix premières valeurs représentant la moitié de la capitalisation de la place.

Selon la Société financière internationale (1), filiale de la Banque mondiale, la capitalisation de la Bourse d'Istanbul a atteint 19 milliards de dollars en 1990. « *C'est une valeur théorique*, explique Jean de Boisgrollier, directeur général de la Banque ottomane qui dispose d'un siège à la Bourse. *Elle n'a pas grand sens dans la mesure où tout au plus 10 à 15 % du capital d'une entreprise sont cotés.* »

Bien que les étrangers s'y intéressent – la Banque mondiale a notamment encouragé la constitution d'un Fonds d'investissement turc, – la Bourse souffre de ne pas compter de grands investisseurs institutionnels capables de réguler le marché. Encore faudrait-il pour les attirer que les transactions puissent porter sur des paquets d'actions plus importants. Le programme de privatisation pourrait en être l'occasion, à condition que les entreprises mises en vente soient jugées séduisantes, ce qui n'est pas forcément le cas.

Si l'évolution des taux d'intérêt n'est pas défavorable aux placements boursiers, si l'Etat réduit son appel au marché des capitaux en réduisant son déficit public, si de nouveaux instruments sont lancés (options), si le fonctionnement s'améliore (nouveaux locaux, projet de loi sur les délits d'initiés, information plus fiable donnée par les sociétés...), alors la Bourse d'Istanbul répondra sans doute aux espoirs que l'on a placés en elle. En attendant, elle a déjà le mérite d'exister...

C. B.

(1) « Emerging Stock Markets Factbook 1991 », International Finance Corporation, mai 1991 (66, avenue d'Iéna, 76116 Paris).

Des fermes aux usines

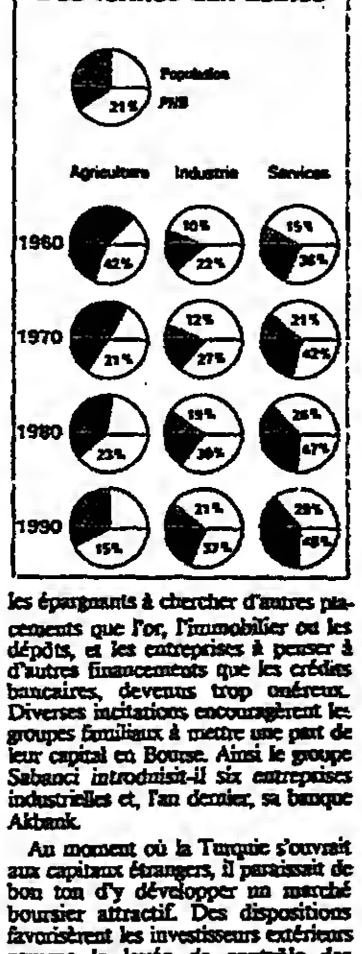

Salih, ouvrier électricien

L'industrialisation rapide de la Turquie, au cours des dernières années, a entraîné un vaste mouvement des populations rurales vers les grandes villes de l'ouest du pays. A Istanbul, 300 000 nouveaux arrivants viennent chaque année s'agglutiner dans une métropole déjà surchargée de près de 10 millions de personnes.

Plus de 80 % des habitants d'Istanbul sont des immigrants de la première génération. Ils ont apporté avec eux leurs traditions anatoliennes et leur islam conservateur, très éloignés de la culture et du style de vie plus raffinés qui faisaient la fierté des vieilles familles stanbuliotes.

Salih, un jeune ouvrier électricien, est arrivé dans la région d'Istanbul alors qu'il n'avait que quatre ans. Originaire d'un village retiré de la province de Tokat, au centre du pays, il habite une banlieue polluée par l'industrie sur la rive asiatique d'Istanbul, dans une maison que son père, aujourd'hui décédé, avait bâti à son arrivée, il y a dix-huit ans, sur un terrain presque désert.

De fréquents accidents

Chef de famille à vingt-deux ans, Salih vit dans deux pièces très modestement meublées qu'il partage avec sa jeune épouse Fadik et leur petite fille de deux ans, sa mère, sa sœur et son jeune frère. Membre du syndicat des travailleurs métallurgistes, il travaille dans une usine qui produit des pièces détachées pour voitures et camions, recevant un salaire horaire de 8 935 livres (12,80 francs), selon une convention collective négociée tous les deux ans.

Après déduction des impôts, de la cotisation à la sécurité sociale et autres retenues obligatoires, il empoche un salaire net de 5 500 livres (7,90 francs) par heure. Le système fiscal en Turquie impose les ouvriers et autres salariés, qui sont taxés à la source, de façon disproportionnée, alors que les professions libérales et les industriels s'en tirent à meilleur compte.

Les conditions de travail sont difficiles, les accidents sont fréquents. Les normes de sécurité appliquées en Europe sont encore inexistantes dans la majorité des usines en Turquie.

Serafet, un oncle de Salih, était employé dans une fabrique de batteries. Après deux ans de travail, il a dû être hospitalisé pendant deux mois, puis quitter son travail, victime d'un empoisonnement au plomb, « *La plupart des autres patients à l'hôpital étaient des ouvriers de notre usine.* »

Parmi les ouvriers, Salih est un privilégié. Sa mère touche une rente de veuve de 500 000 livres (716 francs), et il a des locataires au rez-de-chaussée qui lui rapportent 300 000 livres (485 francs) par mois. Son frère Ramazan, âgé de quinze ans, contribue également au budget familial qui, au total, dépasse 2 millions de livres (2 865 francs).

Depuis qu'il a quitté l'école primaire, il y a trois ans, Ramazan travaille chez un carrossier qui ne lui donne que 60 000 livres par semaine (86 francs), bien qu'il soit désormais capable de travailler seul. Ramazan fait partie des 60 % de travailleurs qui ne sont pas inscrits à la Sécurité sociale ; en cas d'accident ou de maladie, leur famille est leur seule assurance. Mais le réseau familial, souvent très utile, peut également être pesant. Les « immigrants », pourvus d'un emploi, sont considérés comme des gens « aisés » par leur parenté restée au village et ils sont régulièrement appelés à financer la scolarité d'un petit frère, l'hospitalisation d'un oncle ou le mariage d'un cousin.

Salih souhaite une vie meilleure pour sa petite fille. Il espère avant tout pouvoir lui offrir une éducation décente « *et même l'université* ». « *Je ne suis pas vieux jeu, les filles peuvent également étudier.* » Mais la plupart des écoles publiques d'Istanbul sont surpeuplées. Certaines classes ont jusqu'à soixante-dix élèves, d'autres écoles doivent opérer selon un système de rotation, avec une « équipe » d'élèves le matin, une autre l'après-midi.

Les frustrations sociales

Malgré son apparence européenne, Salih respecte les traditions. Il y a trois ans, sa mère Safinaz a ramené du village une cousine, Fadik, que son fils a épousée. « *Elle m'a plu. Je l'ai choisie* », explique Safinaz en riant. Fadik, qui nouait des tapis au village, est quelque peu dépaysée dans son nouvel environnement. Elle n'a pas revu sa mère depuis son mariage : le voyage jusqu'au village coûte trop cher.

Dans un pays où l'inflation dépasse 70 %, les frustrations sociales sont de plus en plus perceptibles. La hausse du coût de la vie est un souci constant pour la population qui a vu son pouvoir d'achat s'effriter de près de 40 % au cours des dix dernières années. Parallèlement, l'arrivée en force de la télévision, présente dans chaque foyer avec ses séries américaines, a modifié les attentes des couches inférieures de la population qui s'éveillent à la société de consommation.

Les grands magasins débordent de produits d'importation qui sont hors de portée de la majorité. Les revenus sont mal répartis et les politiciens eux-mêmes présentent souvent une image d'opulence qui contraste fortement avec les réalités de la vie quotidienne de leurs concitoyens.

Le mécontentement des travailleurs s'est traduit récemment par de nombreuses grèves qui, selon les chiffres publiés par le syndicat Turk-Is, se sont soldées par trois millions et demi de journées d'arrêt de travail en 1990. L'année 1991 s'annonce pire encore : 2,8 millions de journées de travail ont déjà été perdues au cours des quatre premiers mois. Les employeurs ont dû accorder des augmentations de salaires substantielles ; mais près de 200 000 travailleurs ont perdu leur emploi depuis le début de l'année, en partie à cause du ralentissement causé par la crise du Golfe.

Fatigués des discours qui décrivent le succès de la Turquie en termes de statistiques et de taux de croissance, alors que leurs poches sont vides, les travailleurs turcs ont l'intention d'obtenir leur part. Le gouvernement, quant à lui, devra tenter de les convaincre qu'elle n'est pas en train de leur échapper.

N. P.

LA SEULE COMPAGNIE AERIENNE CAPABLE DE VOUS EMMENER DEPUIS VINGT SEPT PAYS JUSQU'EN TURQUIE EN CLASSE AFFAIRES.

Le 23 Juillet, La "Classe Affaires" décolle sur les vols Internationaux de Turkish Airlines.

TURKISH AIRLINES

SET GROUP

"Geleceği kurarken..."
"Nous construisons l'avenir..."

▶ CIMENT (Set Çimento)
- 6 cimenteries à Afyon, Ankara, Balıkesir, Kartal, Söke et Trakya, (3 millions de tonnes)
- Une cimenterie en construction à Ankara

▶ BETON (Set Beton)
10 Centrales de Béton Prêt à l'Emploi à Istanbul et Ankara (1 million de m3)

▶ BETONS INDUSTRIELS (Set Betoya)
120.000 tonnes

▶ GRANULATS (Set Taş)
Carrières à Istanbul et Ankara (2 millions de tonnes)

SET GROUP HOLDING A.Ş.
Büyükdere Cd. 78-80
Akabe Ticaret Merkezi Kat: 6/601
80290 Gayrettepe-İSTANBUL/TURQUIE
Tel : 90.(1). 175 18 65-75 Fax: 175 15 45

Set Group Holding est une filiale (100 %) du Groupe Ciments Français

LE PARI DE LA TURQUIE

La querelle des privatisations

La vente des entreprises publiques qui a pour but de diminuer le poids du déficit de l'Etat rencontre un succès variable

« DEVLETKUSU », « l'oiseau de l'Etat », est un personnage de bande dessinée familier aux lecteurs du quotidien de centre gauche *Cumhuriyet*. De race indéfinie, mi-vautour, mi-poule, l'oiseau, qui symbolise la lourdeur de l'administration, est si gros qu'il n'arrive pas à s'envoler.

« Selon les sondages, tu maigris petit à petit. Qu'en dis-tu ? », lui demandait récemment son auteur, le dessinateur Ismail Gulgeç. *« Moi ? »*, s'exclamait, incrédule, le volatile obèse, installé sur des lignes à haute tension que son poids faisait ployer jusqu'au sol.

Dans une économie turque qui se veut libre, dont le taux de croissance dépassait 10 % l'an dernier, la lourde mainmise de l'Etat sur les secteurs industriel (52 %) et bancaire (70 %) est une anomalie et un anachronisme. Les entreprises publiques emploient près d'un million et demi de travailleurs mais leur taux de productivité, dans certains secteurs, ne dépasse pas le tiers du rendement des compagnies privées. Les dépenses excessives de l'Etat sont largement responsables de l'inflation et du coût exorbitant des capitaux.

Une plante artificielle

« Ce qui doit être fait, pour combattre l'inflation, *n'est plus un sujet de débat. Pour diminuer le déficit, il faut contrôler les dépenses, licencier du personnel et vendre les entreprises publiques »*, affirme Bulent Eczacibasi, président de la TUSIAD, l'Association turque des industriels et hommes d'affaires.

« L'industrie est comme une plante artificielle qui a grandi dans une serre. Ataturk est mort en 1938, il n'a pas eu le temps de privatiser », souligne de son coté Ishak Alaton, président du groupe Alarko.

Il fallut attendre l'arrivée en 1983 de Turgut Ozal, nommé premier ministre après trois ans de pouvoir militaire, pour que grandisse l'idée de la privatisation. Selon lui, l'Etat devait se limiter à contrôler les services tels que la défense, la santé et l'éducation, mais céder aux capitaux locaux et étrangers ses compagnies, leurs filiales ainsi que les actions qu'il détient dans d'autres entreprises.

En 1988, un premier pas était fait avec la vente fructueuse de 22 % des 40 % que l'Etat détenait dans la compagnie de télécommunications Teletas. Depuis lors, le Fonds de participation publique (KOI) a régulièrement offert au public des actions de compagnies appartenant à l'Etat – seize entreprises cette année – avec un succès variable.

Des 5 % de la compagnie aérienne nationale Turkish Airlines (THY) introduits à la Bourse d'Istanbul en automne dernier, en pleine crise du Golfe, 1,5 % seulement avait trouvé acquéreur. L'acteur américain Larry Hagman, le célèbre J. R. de la série Dallas, a été recruté pour une campagne médiatique destinée à convaincre le public d'acheter les actions de Petrol Ofisi AS, qui compte plus de 4 000 stations d'essence dans tout le pays. Malgré J.R., la vente en mai 1991 de 1,5 % de Petrol Ofisi et de 2,5 % de Topras (raffinerie) n'a rapporté que 80 % des 100 milliards de livres attendus (25 millions de dollars).

Le concept de la privatisation semble désormais acquis. La mentalité d'une population qui convertissait traditionnellement ses économies en or a évolué rapidement puisque près d'un quart de million de Turcs ont investi par le biais de la Bourse. Cent cinq entreprises en attente de privatisation, au sein desquelles la participation de l'Etat varie entre 2,5 % et 100 %, sont actuellement sous le contrôle du KOI, chargé de les évaluer, avec l'aide d'établissements financiers indépendants, et de déterminer la meilleure façon pour l'Etat de s'en séparer.

Le KOI affirme avoir déjà récolté 800 millions de dollars depuis le début du programme et espère obtenir entre 500 millions et un milliard de dollars supplémentaires en 1991. Certaines entreprises seront vendues par l'intermédiaire de la Bourse d'Istanbul, d'autres seront offertes directement au public, d'autres encore seront cédées en bloc.

Des investisseurs prudents

C'est au niveau de ces ventes en bloc, à des compagnies étrangères en particulier, que se situent les obstacles principaux. En octobre 1989, les Ciments français achetaient à l'Etat cinq cimenteries pour la somme de 105 millions de dollars, qui constituait l'investissement étranger le plus important en Turquie. En outre, ils s'engageaient à investir 60 millions de dollars et à vendre 40 % des actions au public dans un délai de cinq ans.

Profitant d'une faille légale, le parti d'opposition de la Juste Voie (DYP) de Suleiman Demirel porta plainte contre l'Etat pour faute de procédure et demanda l'annulation de la vente. *« Il n'y avait pas de loi stipulant que nous devions vendre au marché turc, mais la résolution* [passée par le Parlement] *était ambiguë »*, admet un haut fonctionnaire du KOI. Le tribunal administratif décida d'annuler la vente. Une procédure d'appel est en cours et le Conseil d'Etat devra trancher.

La direction du KOI affirme qu'il est inconcevable, et même contraire aux lois internationales, que la Turquie rachète les cimenteries. Selon le vice-président de la division Est-Europe des Ciments français, Claude Grinfeder, la dispute n'affecte aucunement le fonctionnement des cimenteries. Mais il est indiscutable que le « syndrome Ciments français » a considérablement ralenti le programme de privatisation et incite les investisseurs étrangers à la prudence.

Depuis lors, un amendement à la loi a été passé et de tels incidents ne devraient pas se répéter. Récemment le groupe GAN a acheté la compagnie d'assurances Gunes, apparemment sans encombre. Mais la plainte déposée par le DYP a remis en question l'attitude des partis de l'opposition. Le Parti de la mère patrie (ANAP), actuellement au pouvoir, est en perte de vitesse, détenant moins de 20 % des voix, et il sera vraisemblablement battu aux prochaines élections générales qui devront avoir lieu avant octobre 1992.

Malgré son intervention dans le cas des Ciments français, le DYP, le parti de droite qui est légèrement en tête dans les sondages, est en faveur de la privatisation. La politique du SHP, le parti social-démocrate de Erdal Inonu, est en revanche moins claire.

« Certains politiciens qui déclarent être contre la privatisation devraient clarifier leur position pour que la population sache exactement ce qui est en jeu. Le public doit être informé que les seules alternatives possibles sont de fermer les entreprises d'Etat ou supporter leur coût », souligne un haut fonctionnaire du KOI.

La nouvelle génération

La question des privatisations est avant tout politique. Le président Ozal ne cache pas qu'il souhaite se débarrasser de toutes les compagnies publiques et le KOI affirme que ce but devrait être atteint dans cinq ans. Les fonds recueillis seront en principe investis dans les travaux publics ; mais certains craignent qu'ils ne soient engloutis dans le déficit budgétaire.

« La privatisation est une vente d'avoirs. Si l'on échange des avoirs anciens contre des nouveaux, c'est une bonne chose. Mais la vente de biens ne doit pas financer le déficit du budget courant », souligne le jeune gouverneur de la Banque centrale, Rusdu Saracoglu.

En pleine période pré-électorale, certaines compagnies devraient être fermées ou restructurées pour pouvoir affronter la concurrence internationale alors que les barrières douanières s'abaissent les unes après les autres. Mais le gouvernement, vacillant, n'est pas prêt à prendre de telles décisions qui seraient très impopulaires et pratique plutôt une politique de fuite en avant.

En janvier dernier, plus de cinquante mille mineurs de la ville de Zonguldak avaient entamé une marche vers la capitale, par des routes de montagne, pour exiger des augmentations de salaire. Un compromis avait finalement été trouvé, bien que les mines, qui produisent un charbon onéreux et de qualité inférieure, aient cessé d'être rentables depuis longtemps.

De leur côté, les employés de la ligne aérienne nationale THY ont récemment obtenu des augmentations de salaire de l'ordre de 276 % après une grève de six semaines qui avait paralysé le pays. Toutefois, malgré les difficultés auxquelles l'industrie locale va faire face à court terme, les investisseurs étrangers « jouent la Turquie gagnante ».

Les fonctionnaires du KOI, jeunes et dynamiques, qui appartiennent à la nouvelle génération, sont en tout cas convaincus de la nécessité d'avancer rapidement, tout en évitant les embûches politiques. Quant aux compagnies privées, elles espèrent que, lorsqu'elles n'auront plus à rivaliser avec les entreprises publiques sur le marché des capitaux, l'industrie turque, allégée du fardeau qui la déséquilibre, pourra réellement prendre son envol.

d'Ankara,
NICOLE POPE

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
AFFAIRES

En l'espace de six ans, grâce à une parfaite maîtrise technologique, Vestel a conquis en Turquie une place de choix dans la production de téléviseurs couleurs, de magnétoscopes (lecteurs, enregistreurs), d'équipements audiovisuels, de fours à micro-ondes et de moniteurs d'ordinateur.

Vestel: 6 ans d'*Or* et déjà une renommée mondiale

de gamme, tel le téléviseur couleur muni d'un télétexte commandé par ordinateur, et d'un système d'image interférent (PIP).

Précurseur de produits originaux en Turquie, Vestel assure d'ores et déjà à l'électronique turque la place qu'elle mérite sur le marché mondial.

Ainsi, la Conception Assistée par Ordinateur (CAO) et la Surface Montage Technologie (SMT) ne sont que quelques unes des technologies mises en œuvre par Vestel pour la conception, le design et la production d'équipements électroniques haut

A l'heure actuelle, elle exporte une grande partie de sa production vers les marchés les plus concurrentiels.

Vestel: 6 ans d'or et déjà une renommée mondiale dans le marché de l'audiovisuel et de l'électronique.

VESTEL

Tél: (90-1) 160 03 27 (10 lignes) Teléfax: (90-1) 158 32 69 Télex: 18938214, 27945 nadr tr Télétex: 938214 İstanbul-Turquie

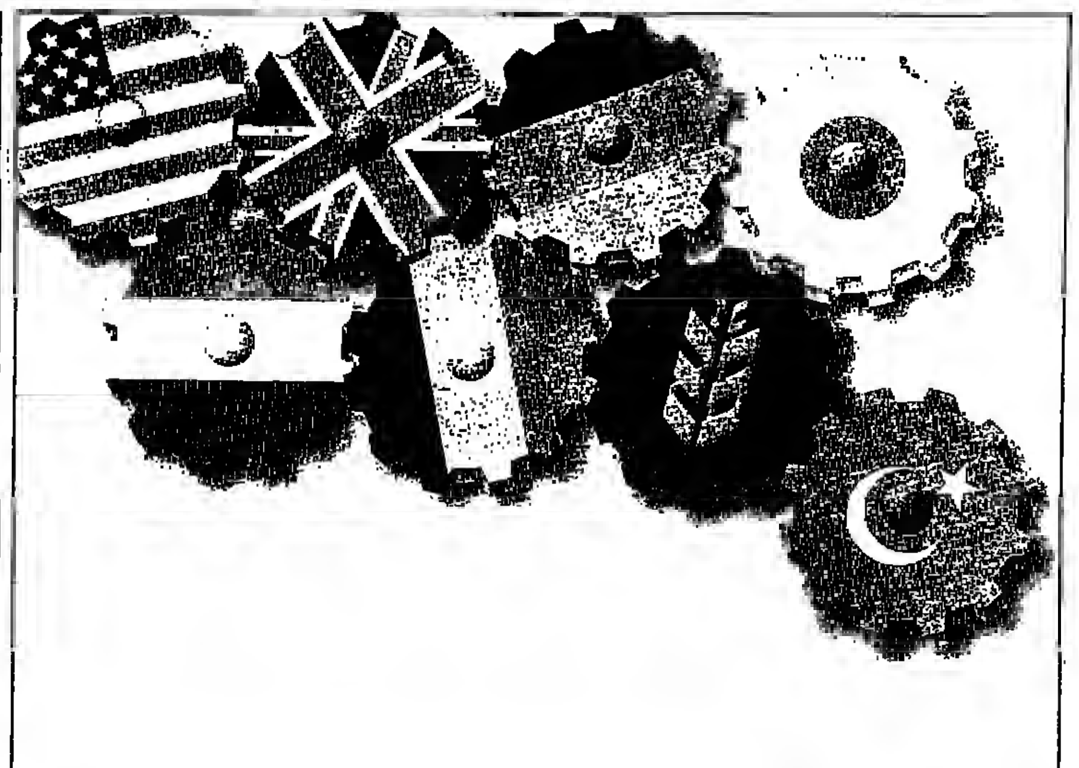

Ziraat L'internationale

Pourquoi Ziraat est-elle la banque la plus internationale de Turquie? Regardez autour de vous:

en Allemagne, où avec sa succursale de Francfort et ses huit bureaux de représentation, Ziraat est située au coeur du marché européen tout en gardant le contact avec les citoyens turcs travaillant en Europe.

à Londres où Ziraat offre toute une gamme de services bancaires pours les affaires traitées entre le Royaume Uni et la Turquie.

à Bruxelles où Ziraat joue un rôle actif pour l'entrée de la Turquie dans la Communauté européenne.

et à Rotterdam où Ziraat établit des liens vitaux avec les institutions financières européennes.

à New York où Ziraat permet l'accélération des transactions bancaires entre les Etats Unis et la Turquie.

et à Tokyo où Ziraat joue un rôle de conseil entre le Japon et la Turquie en matière d'opportunités commerciales.

Tout cela fait que la plus grande banque de Turquie est aussi sa banque la plus internationale

Si vous souhaitez un conseil ou un guide pour vos investissements en Turquie, de l'industrie jusqu'au tourisme, commencez par contacter Ziraat.

T.C. ZİRAAT BANKASI

LE PARI DE LA TURQUIE

Les banques en effervescence

Sous la pression de la concurrence étrangère, le système financier effectue un saut technologique

« UN *boulonger, un épicier, un banquier* » : une trilogie toute turque, qui se décline au travers des ruelles pentues et populeuses d'Istanbul, où les enseignes de TC Ziraat Bankasi, Akbank, Türkiye Is Bankasi et autres Yapi ve Kredi Bankasi rivalisent en nombre avec les minarets des mosquées. Comme toute l'économie, la banque et la finance ont profité, au cours de la dernière décade, de la modernisation et de la libéralisation conduites par Turgut Ozal, d'abord premier ministre, puis président de la République turque depuis novembre 1989.

En dix ans, le secteur bancaire a radicalement changé. A l'aube de la décennie 80, une trentaine d'établissements se partageaient un marché complètement contrôlé par l'Etat. Sept banques publiques basées à Ankara finançaient chacune, à coups de crédits bonifiés, un secteur d'activités spécifique : agriculture, artisanat, commerce extérieur, construction... Une poignée de banques privées, installées à Istanbul, étaient, pour la plupart, détenues par des groupes industriels qui les avaient créées pour satisfaire leurs propres besoins.

Seules trois banques étrangères avaient résisté à la révolution d'Ataturk : le Banco di Roma, établi en 1911 ; la Holantse Bank Uni NV, installée en 1921, et, bien sûr, la Banque ottomane, filiale à 49 % du français Paribas, que l'ancienneté et le prestige (elle naqnit en 1863 avec le statut de Banque centrale) aidèrent à survivre.

Les anciennes amours

Aujourd'hui, soixante-six banques se partagent un marché de 57 millions d'habitants : trente-quatre d'entre elles ont vu le jour au cours des dix dernières années. Deux de ces benjamines sont nées de capitaux publics et treize de capitaux privés turcs. Mais, surtout, dix-neuf de ces nouvelles banques ont été fondées totalement ou partiellement par des étrangers.

Malgré les difficultés (déficit public, inflation, chômage...), la croissance et la situation stratégique de la Turquie ont su, en effet, séduire les financiers étrangers. D'autant que le paysage bancaire a été complètement transformé : création d'un marché interbancaire, libéralisation des taux d'intérêt, convertibilité de la livre turque, lancement d'un marché de l'or, ouverture de la Bourse d'Istanbul...

Au début des années 80, les banques américaines ont été les premières à lancer le mouvement de transhumance vers la Turquie : Citibank, Chase Manhattan, Manufacturers Hanover..., suivies par les françaises BNP, Indosuez ou Crédit lyonnais, qui retourne ainsi à ses anciennes amours. Lorsque le Crédit lyonnais s'enorgueillissait d'être la première banque commerciale du monde, il avait ouvert, en 1874, une agence à Constantinople, pour financer le commerce de céréales, de fruits ou de tapis qui transitaient par l'Empire ottoman.

Témoin de ce passé, un slogan que deux banquiers turcs ont rapporté à Guy Goirand, qui dirige depuis 1987 l'agence ouverte par le Crédit lyonnais à Istanbul : « *A l'époque, m'ont-ils raconté, une formule définissait l'appartenance à la bonne société :* han *(commerce)*, hamam *(prospérité)*, aparteman *(foncier)*, *Crédit lyonnais*, Osmanli Bankasi *(Banque ottomane)* ! »

La nostalgie n'étant pas le principal moteur de l'activité bancaire, ce n'est pas elle qui a ramené le Lyonnais en Turquie. Pour lui comme pour nombre de ses concurrents étrangers, le passage de la Turquie d'une économie étatisée à une économie de marché justifie une implantation. « *La Turquie, c'est l'Italie il y a vingt ans et l'Espagne il y a dix ans* », affirme, positif, John Ong, jeune banquier américain représentant à Istanbul de Bankers Trust, qui a créé la banque d'affaires Turk Merchant Bank en 1987 avec un partenaire local, Is Bankasi, et la toute nouvelle société de capital-risque – une première en Turquie – en 1990 avec Turk Petrol.

L'arrivée des étrangers a été un choc pour les banques turques, habituées à tirer l'essentiel de leurs revenus de la différence entre la rémunération des dépôts collectés et les intérêts perçus sur les crédits accordés, les taux de la première comme des seconds étant généreusement fixés par l'Etat. « *L'apparition de la concurrence a été un bon stimulant pour les banques turques*, constate Rusdu Saracoglu, le tout jeune gouverneur de la Banque centrale de Turquie nommé à ce poste en juillet 1987 alors qu'il n'avait que trente-neuf ans. *Elle les a obligées à être plus sélectives dans leurs prêts, à tailler dans leurs coûts et à investir dans des techniques modernes. Et si elles font moins de profits sur l'activité de crédit, elles ont vu s'ouvrir devant elles des sources de revenus supplémentaires avec la création de nouveaux marchés : marché monétaire, marché des capitaux, des changes, marché boursier...* » Banques publiques, privées et étrangères rivalisent pour développer de nouveaux produits *ou services* – d'abord en direction des entreprises, noyau dur de l'activité bancaire. Ainsi leur proposent-elles depuis peu du leasing. Iktisat Bankasi, souvent pionnière, a été la première à lancer ce type d'opérations. Depuis, dix-neuf banques lui ont emboîté le pas, dont deux françaises, la Société générale, en partenariat avec Is Bankasi, et la BNP. « *Ici le leasing a d'abord servi à combler l'absence de crédits à moyen terme* », affirme François Denis, directeur général de BNP-Ak-Dresdner Bank, société commune établie en 1985 avec Akbank, du groupe Sabanci, dans laquelle est venue s'intégrer, en 1988, la Dresdner Bank, alliée allemande de longue date de la BNP.

De nouveaux horizons

D'autres horizons ont aussi été découverts, comme celui de la banque d'affaires, qui devrait vivre des missions de consultations lancées dans le cadre du programme gouvernemental de privatisation, du conseil aux investisseurs étrangers désireux de s'implanter en Turquie, de projets de fusions-acquisitions – un concept encore dans les limbes en Turquie – ou du développement de l'ingénierie financière. Beaucoup de candidats se bousculent aux portes de ce marché encore balbutiant.

Avec une forte dominante d'étrangers : c'est le cas de Turk Merchant Bank ou d'Euroturk, fondée en 1990 par les « néerlando-franco-belges » d'Amro, d'Indosuez, de la Générale de Banque et de la Générale de Belgique. « *A l'origine, c'est Etienne Davignon qui a eu l'idée de miser sur la personnalité de Yavuz Canevi, ancien gouverneur de la Banque centrale, choisi comme président de cette banque consortiale européenne* », explique Stanislas de Hauss, issu d'Indosuez et directeur général d'Euroturk. Objectif : devenir « la » banque d'affaires en Turquie. Un petit « Lazard » en somme, version Bosphore.

Côté services aux particuliers, les banquiers ne sont pas en panne non plus. C'est un secteur réservé pour l'instant plutôt aux banques nationales, les étrangères ne possédant pas de réseau de guichets, si l'on excepte la Banque ottomane et les désirs d'acquisition du Crédit lyonnais. Inexistant il y a deux ans, le crédit à la consommation (pour l'achat de véhicules ou d'appareils électroménagers) a connu une expansion vigoureuse, malgré des taux d'intérêt élevés (supérieurs à 100 %) et a atteint quelque 4 trillions de livres (environ 6 milliards de francs). *Même engouement pour* les cartes bancaires, qui ont fait leur apparition il y a moins de deux ans et dont le boom est d'autant plus étonnant que les Turcs ne se sont jamais familiarisés avec les autres moyens de paiement. « *Le paiement des salaires par virement est rarissime, le prélèvement automatique inconnu, tout comme la domiciliation des traites. Quant au chèque, il est mal accepté et, postdaté (ce qui est normalement interdit), il sert d'instrument de crédit* », déclare M. Jean de Boisgrollier, directeur général de la Banque ottomane.

Avec des territoires tout juste abordés (syndication de prêts) ou encore inexplorés (crédit hypothécaire, gestion de patrimoine, change à terme, marché d'option...) la banque a des jours prometteurs devant elle en Turquie. Mais son évolution fulgurante ne lui a pas permis de régler tous ses problèmes. Les banques turques, malgré leur modernisation apparente, restent marquées par le passé. Les coûts d'exploitation y sont nettement plus élevés, selon l'OCDE, que dans des pays comme l'Espagne, le Portugal ou la Grèce.

Le réseau, avec 6 584 guichets, est largement surdimensionné, non par rapport aux 57 millions d'habitants (pour une population équivalente, la France compte 25 000 guichets), mais au regard des revenus des Turcs. Le PNB par habitant est de 1 900 dollars, plus de dix fois inférieur à celui d'un Français. Les banques commencent à s'en rendre compte et freinent l'ouverture de nouvelles agences, quand elles n'en ferment pas. Quant aux effectifs, s'ils ne régressent pas (162 000 salariés à fin 1990 contre 159 000 à fin 1988), leur niveau de qualification devrait s'élever avec les efforts de formation menés par les banques.

Un discours moderne

Autre héritage : la qualité des prêts et des actifs bancaires. Les banques d'Etat, service public oblige, ont été amenées à financer des secteurs en difficulté et à reprendre des canards boiteux, comme cela s'est passé dans d'autres pays. Quant aux banques privées, liées à des groupes industriels, elles n'ont pas toujours fait prévaloir la prudence dans leurs prêts et leurs participations. Dans un contexte de taux d'intérêt réels élevés (les taux de 50 % ne sont pas une exception), certaines entreprises ne sont pas en mesure d'honorer leurs dettes. Les autorités turques ont désormais fixé des normes plus strictes pour l'obtention de crédits, mais le passé reste à apurer.

L'ensemble des banques turques devra résoudre le problème de ce portefeuille de prêts irrécupérables, pour se conformer aux normes de capital édictées par la Banque centrale afin d'être en ligne avec les règles internationales de solvabilité (qui imposent un certain rapport entre les fonds propres et les engagements d'une banque). « *Pour atteindre ces normes, certaines banques devront ne pas distribuer de dividendes et recevoir de nouveaux capitaux* », assure Rusdu Saracoglu.

Coskun Ulusoy, président, au style très américain, de Ziraat Bankasi, le Crédit agricole turc et première banque d'Etat, a d'ores et déjà opté pour la première solution qui lui permettra de doubler son capital (de 2 à 4 trillions de livres turques) cette année, et a également engagé la cession de la quasi-totalité de ses quelque cent participations, « *mais la banque gardera les six participations stratégiques qui font partie de ses métiers (assurance, leasing...), et 14 % dans la Banque centrale* ».

Quant à Erol Sabanci, président d'Akbank, deuxième banque privée, il croit à l'essor de la Bourse pour lui procurer de nouveaux fonds propres. N'a-t-il pas introduit, avec un certain succès, 5 % d'Akbank en Bourse en juillet dernier ? Un discours moderne qui surprend dans la bouche de cet étonnant petit homme chauve, un des cinq frères du clan Sabanci, chargé du secteur financier.

Vêtu d'un simple gilet noir à boutons, qui lui donne des allures de commerçant dans son arrière-boutique, il exhibe le dernier numéro de *Fortune*, pour vous prouver que sa banque est autrement plus profitable que ses consœurs américaines. « *Sous ses airs d'un autre âge*, commente un banquier étranger, *Erol est un pragmatique de la finance. A la différence de certains banquiers au look plus avant-gardiste et au discours en avance sur la réalité, ce dont il parle est déjà en œuvre chez lui.* »

Car tout ne suit pas aussi vite que le souhaiteraient les initiateurs du changement, les « *Ozal's boys* ». « *Les bouleversements intervenus rapidement dans la banque et la finance n'ont pas toujours permis l'adaptation des structures réglementaires environnantes* », confirme l'Association de banques turques. Ainsi la prolifération des cartes de crédit et des crédits à la consommation ne s'est pas accompagnée d'une centralisation des informations, les banquiers n'ayant pas le droit d'échanger des renseignements sur leurs clients. De même, le développement du leasing se trouve-t-il entravé par les taxes, plus lourdes que celles des banques, auxquelles sont soumises les sociétés de leasing et qui renchérissent le coût de leurs ressources.

Reste qu'au-delà de la résolution de leurs problèmes et de la levée de certaines réglementations encore archaïques, le système bancaire et financier achoppe sur le même obstacle que toute l'économie : l'importance du déficit public qui nourrit une inflation de quelque 70 %, génératrice de taux d'intérêt élevés empêchant le développement de crédits à moyen et long terme pourtant nécessaires au financement des projets industriels. Ce déficit public pèse aussi sur le marché des capitaux, où les titres d'Etat à faible risque et rendement élevé accaparent des fonds au détriment des entreprises industrielles d'Istanbul et des banques.

d'Istanbul,
CLAIRE BLANDIN

PROFILO:
une vocation internationale...

Nous l'avions depuis tous temps... en Turquie, où nous sommes à l'avant-garde de l'électroménager et de l'électronique.

Par exemple, il y a plus de 20 ans que nous produisons, à Çerkezköy (en Thrace), dans un des centres industriels les plus modernes d'Europe, une gamme complète de produits électroménagers **AEG**... avec qui nous sommes, depuis 1989, officiellement partenaires.

Dans l'électronique, la prise de participation récente de **Thomson Consumer Electronics** nous permet d'enregistrer des bonds de perfectionnement très importants dans la production des produits **Telefunken** et **Saba**.

Avec notre longue expérience dans les exportations vers l'Europe, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et les U.S.A. et notre intérêt intense pour le marketing, nous pensons qu'il ne sera pas long avant de voir notre nom joindre la liste des grands, dans l'électroménager et l'électronique.

PROFILO

Profilo Holding AŞ Cemal Sahir Sokak 26-28, Mecidiyeköy, 80470 Istanbul, TURQUIE Tel (90-1) 174 33 00 Fax (90-1) 167 65 12 Tlx 26171 prof tr

Un livre-événement :
Le Coran
Traduction annotée, suivie d'une étude exégétique par
Jacques Berque
Prix de lancement :
Sindbad

CONCILIUM
REVUE INTERNATIONALE DE THÉOLOGIE 232
1492 - 1992
LA VOIX DES VICTIMES
CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA CONQUÊTE DE L'AMÉRIQUE
LE CAHIER 70 FF
BEAUCHESNE
72, rue des Saints-Pères 75007 PARIS

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde de l'International

EUROCONTROL

L'organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
à Bruxelles recherche (m/f) pour son Service Central de Redevances de Route, chargé du recouvrement des redevances (de l'ordre de 2 milliards d'ECU) dues par les usagers de l'espace aérien de 15 Etats Européens

RESPONSABLE DU SERVICE RECOUVREMENT

Tâches: assurer le fonctionnement courant du service du recouvrement des redevances impayées.

Formation de niveau universitaire en sciences juridiques ou économiques.

Aptitude prouvée dans le management d'une équipe et solide expérience professionnelle dans le domaine du recouvrement des créances impayées.

Age: de préférence entre 40 et 50 ans.

ASSISTANT ADMINISTRATIF

Tâches: sous l'autorité de son chef de section, assurer le recouvrement des redevances impayées auprès des usagers dont il a la charge.

Formation: titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires.

Solide expérience dans le domaine du recouvrement des créances impayées.

Age: de préférence entre 30 et 40 ans.

Les candidats pour ces postes auront une très bonne connaissance de l'une des langues de travail de l'Organisation (anglais et français) et une pratique satisfaisante de l'autre.

Ces postes offrent une rémunération valorisante à la mesure des responsabilités et l'affectation à **EUROCONTROL** confère le statut de fonctionnaire européen.

Les formulaires de candidature, à retourner avant le 26 juillet 1991, ainsi que des détails sur les postes ouverts peuvent être obtenus, en mentionnant la(les) référence(s) appropriée(s), auprès de EUROCONTROL, Division du Personnel, rue de la Loi 72, B-1040 Bruxelles.

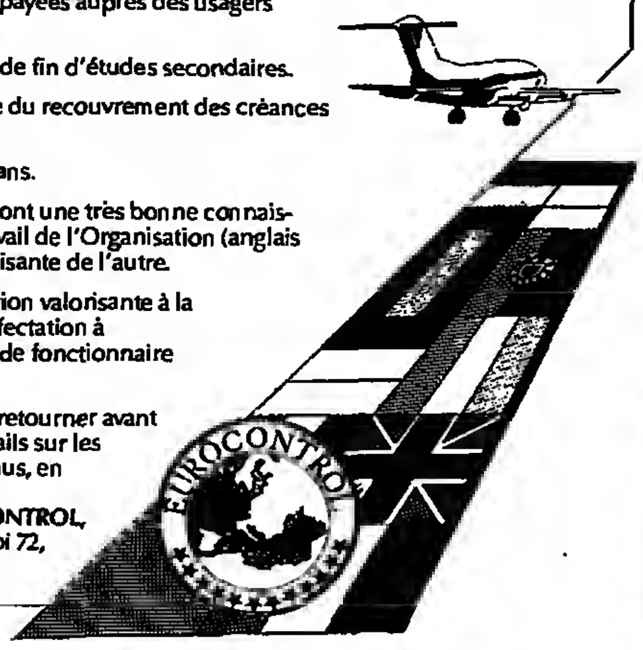

INTERNATIONAL LABOUR OFFICE

United Nations specialised agency seeks for its Headquarters in Geneva, Switzerland

DIRECTOR, EMPLOYMENT AND DEVELOPMENT DEPARTMENT

The Employment and Development Department is concerned with active labour market policies, employment promotion, employment creation activities, and policies to mitigate the social costs of structural adjustment and alleviate poverty. The Department carries out programmes of international comparative research, information dissemination, direct technical advice to governments and employers' and workers' organisations and oversees employment-related ILO technical co-operation activities.

The Director of the Department should have an advanced degree in economics, knowledge of development policies and preferably specialisation in labour economics; considerable national and international experience in employment and labour market polices and programmes, both in industrialised and developing countries; a proven record of published research in this field; and demonstrated ability to marshal and manage financial and human resources to carry out such activities. An excellent knowledge of English or French and a very good working knowledge of the other language are required. A knowledge of Spanish would be an advantage. The job involves frequent travel and requires experience in dealing with senior government officials and with representatives of employers' and workers' organisations.

The position carries the D.2 grade in the UN grading structure. Salary and other conditions of employment are internationally competitive. Applications from women are encouraged.

Applications, with curriculum vitae and quoting reference DIR/EMPLOI, should be sent to Director of Personnel, ILO, CH-1211 Geneva 22, by 25 July 1991, FAX (22) 798 86 85.

Acknowledgement will only be sent to short-listed candidates.

Assoc. spécialisée en santé recherche pour projets dans pays en développement

MÉDECINS DE SANTÉ PUBLIQUE
GESTIONNAIRES
ÉCONOMISTES

Exp. de terrain souhaitée. Adres. CV à AEDES 6, r. St-Sabin, 75011 Paris

36 15 LM

TATE+LYLE

Assistant to Managing Director in France

From our offices in Paris, Tate & Lyle France pursue an active role within modem European business. We work with the top management from a diverse range of companies – and extend this role within the management of our Group associated companies throughout Continental Europe.

Within this context, the role of Assistant to the MD plays a key function. It is a proactive role analysing market performance and identifying new areas of opportunity.

Naturally, as your role develops, it will mean greater autonomy, establishing and maintaining business contacts yet all the time working closely with the MD in all of his commercial activities.

It is a role requiring fluency in German, English and French – both written and verbal – and one where you'll need a high commercial ability, ideally holding an MBA and an agro/industrial qualification. An understanding of how different European countries work, particularly Northern and Eastern Europe, is important.

If you are prepared for the responsibility such a role commands, the rewards are there. A salary range of FF300,000-350,000 is offered – depending upon experience.

Interested applicants should apply, enclosing a full C.V. to: Monsieur C. Laur, Tate & Lyle PLC, 43 Rue de Miromesnil, 75008 Paris.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · BERLINGSKE TIDENDE · THE IRISH TIMES · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT

valinox
groupe vallourec

Chef des Ventes Export "Power Generation Division"

Responsable devant le Directeur de Division de la réalisation des objectifs de vente sur le marché européen, il entretient l'enthousiasme et l'adaptation du réseau d'agents, leur apporte son soutien pour les cas complexes.

Il participe à l'évolution des produits sur le plan technique, en relation avec clients et prescripteurs ainsi qu'à l'élaboration de la politique commerciale et des plans marketing.

Le poste s'adresse à un candidat de haut niveau, bien rôdé à la négociation dans des pays de cultures très diverses, de nationalité européenne, parfaitement trilingue français/anglais/allemand.

Ingénieur de formation, il a, à environ 32 ans, une expérience confirmée dans le domaine de l'industrie nucléaire, de la chaudronnerie ou de la construction de chaudières.

Basé à Boulogne (92) au siège du Groupe VALLOUREC, le candidat devra prévoir une grande disponibilité pour de nombreux déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence 928 à notre Conseil

Membre de la CSNCR ◆ OPQCM

Claudine GALLET RESSOURCES HUMAINES - 3, rue Corneille 75006 PARIS

845 000 LECTEURS CADRES, *le Monde* est le premier titre d'information des cadres.

(IPSOS 90)

Le Monde des Cadres

VILLE DE SAINT-DENIS
recrute
DES PUÉRICULTRICES
suite à des créations de postes dans le cadre d'ouverture d'établissements d'accueil du jeune enfant.
Pour tous renseignements s'adresser à Mme VOUILLEMET Puéricultrice Directrice coordonnatrice petite enfance 49-33-64-29

Société recrute **MONTEUR, AIDE-MONTEUR, CHEF D'ÉQUIPE** pour installation télécom, informatique et vidéo-surveillance.
Prendre R.V. au 69-24-57-67 ou env. CV à SARL CER-COM, 24, r. de Savigny 91390 Morsang-sur-Orge.

COURS DE VACANCES PAR CORRESPONDANCE AVEC REMISE A NIVEAU (du C.P. à la Terminale)
Séries de devoirs avec corrections personnalisées.
Dans les matières suivantes : du C.P. au CM2, Maths et Fr.; de la 6e à la 3e Fr., Maths, Langues : de la 2e à la terminale, Fr., Maths, Physique.
Pour tous rens. et inscript. tél. au 39-69-56-13

POUR AGENCE DE VOYAGES COMPTABLE UNIQUE
Mi-temps
Macintosh + compta simil.
C.V. + photo à AIRCOM 93, rue de Monceau 75008 PARIS.

PUBLICATION PROFESSIONNELLE MENSUELLE
spécialisée dans les arts graphiques et la publicité

recherche H/F

- 2 à 3 ans d'expérience prof. minimum.
- connaissance pointue du milieu des photograveurs et imprimeurs.
- bonne connaissance des techniques PAO et infographie.
- connaissance souhaitée des milieux publicitaires.

Attributions :
- suivi de ce secteur et traitement des infos (contacts, recherche de sujets, rédaction).
- éventuelles commandes de papiers aux pigistes spécialisés et suivi (rédaction, photo).

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions au Groupe STRATÉGIES Service du Personnel 15 bis, rue Ernest-Renan 92130 Issy-les-Moulineaux

Nestlé

Taking on the role of project leader in our Development Center can bring a new dimension to your professional activities. You will already know that you possess:
- a creative approach to problems
- an experience of applying chemical engineering principles to solve practical problems, particulary in the food or related industries
- the ability to communicate with people from different background

You are therefore probably the

PROJECT LEADER COFFEE

we are seeking for our Food Development Center LINOR, situated in Orbe, Switzerland, about 20 miles north of Lausanne.
Your main activities will be:
- process as well as product development
- fulfilling development objectives
- providing technical assistance with the Nestlé group
- interacting with factories

If you have a suitable university background in chemical engineering and a good knowledge of French, please write with career details to Mr. J.T. Langer

NESTEC LTD
LINOR Food Products Development Centre CH-1350 Orbe

Le Monde

REPRODUCTION INTERDITE

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

PLEIN MARAIS
Original, poutres 150 m²
6 200 000 F.
40-70-82-07.

3e RÉPUBLIQUE
Mo TEMPLE
Petit STUDIO s/rue
TRÈS CLAIR. TOUT CONFORT.
350 000 F. 42-71-61-48.

MARAIS EXCEPTIONNEL
STUDIO TOUT CONFORT
Prix 329 000 F
CRÉDIT TOTAL
48-04-08-80.

MARAIS. BEAU 3 P.
78 m². Calme. Excel. état.
ASM 48-24-63-66, à partir de 20 h et w.-e. 42-40-35-94

SUITE SURENCHÈRE
5 P. pierre de taille 121 m²
Mise à prix moins de 22 000 F m²
Visites : 13, rue Froissart, les 22, 26, 28, 29, 1er à 12 h ; les 20, 26, 27, 28 juin, de 14 h à 17 h.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
Studio refait neuf
820 000 F. 43-25-48-82.

BLANCS-MANTEAUX
Dans hôtel particulier séj. + 2 chbres 1 700 000 F
L'IMMOB'ILE 43-25-48-82.

ILE-ST-LOUIS
3 p. + terrasse plein ciel
DANS HOTEL PARTICULIER
L'IMMOB'ILE 43-25-47-46

ILE SAINT-LOUIS RARE
Charme, caractère, imm. XVIIe, env. 150 m², 3e ét. sans asc., gde hteur s/plaf., ent. grand living + 3 chambres + bureau, 2 s.d.b., cuis. à aménager, 2 dressing + cave, travaux à prévoir.
Prix : 7 000 000 F.
46-22-03-80
43-59-68-04, P. 22

VOSGES BASTILLE, sur cour, beau duplex 105 m², dble liv. 50 m², 3 chbres, 2 bns, 2 w.-c., cuis. équipée. Part. 3 000 000 F. 42-71-54-81.

ILE SAINT-LOUIS
RARE
Charme, caractère, 4e ét. s/rue et cour/jard., beau liv. av. chem., 2 chbres. Très clair et impeccable.
3 000 000 F. 42-81-22-81

5e arrdt

PANTHEON Imm. XVIe, charme. Studio + kitchen refait neuf, 580 000 F
R. de la Clé, beau 2 p. bon état imm. pierre XIXe, 2 expo., rue et cour pavée.
Prix : 1 180 000 F
SIB 45-80-60-00

ST-MICHEL, 4e ét. charmant 3/4 P. Calme. Soleil. Belle rénovation 3 500 000 F.
SERGE KAYSER 43-29-60-60.

5, R. CLAUDE-BERNARD, Pptaire vd dans imm. ravalé, asc. GD 2-3 P. soleil ou bourgeois, rénové.
Tél. 45-04-24-30.

RARE
Près Maubert, neuf jamais habité. Anc. imm. XVIIe réhabilité.
Appt haut de gamme, env. 115 m², living 50 m² + 2 chbres, s.d.bs, s. d'eau.
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

CLAUDE-BERNARD
2 P., 5e ét., asc., état neuf, pierre de t. ravalé, libre, qualité. 43-36-17-36.

MOUFFETARD
Jardin des Plantes, 2 P., 24 m². 6e sans asc., s. de bns, chem., calme, triple expo. 620 000 F. Part. 47-07-27-37.

6e arrdt

GROS PLAN SUR
LES STUDIOS
NOUVELLE SÉLECTION
R. PRINCESSE 910 000 F
RUE SÈVRES 700 000 F
MÉTRO DUROC 735 000 F
LUXEMBOURG AV. TERRASSE
PLEIN SUD 1 320 000 F
SIFECO RIVE GAUCHE
45-66-43-43.

6e, RUE DE SÈVRES
2 P. TT CFT CARACTÈRE
clair, dble expo, bel imm.
1 060 000 F. SIFECO
RIVE GAUCHE 45-66-43-43.

7e arrdt

7e EXCEPTIONNEL
AVENUE BRETEUIL
Studio 2 P., 30 m², 5e ét. s/avenue plein sud.
Px 920 000 F
SIFECO RIVE GAUCHE
80, rue de Sèvres, 7e
Tél. 45-66-43-43.

S.-BABYLONE. 4e ét.
Soleil. Superbe 6 P. Poss. park.
Serge KAYSER 43-29-60-60

8e arrdt

PARIS 8e, RUE LA BOÉTIE
Studio 28 m² ds imm. classé.
1 P., s. de bns, kitch., wc, chauff. ind. élect. 2e ét. asc. Gardien et digicode. Charges peu élevées. Bon état.
Prix 950 000 F, à débattre.
T. (1) 46-63-49-13 ts les jrs
(16) 78-01-74-15 Lyon, ap. 20 h.

2 P. 55 m² 1 210 000 F
IMPECCABLE, clarté
CHARME, bel immeuble bien situé. 45-66-01-00.

ALMA-MARCEAU
EXCEPTIONNEL, pierre de taille, STUDIO EQUIPE, 439 000 F créd. 48-04-08-60.

EXCEPTIONNEL
Av. George-V, ét. élevé, appt 100 m² env. Déco prestige, entrée, living dble + 2 chbres, 2 s. de bns + cuisine équipée, état impecc., prestations luxe.
46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22.

9e arrdt

RUE PETRELLE
IMM. RÉNOVATION TOTALE
livraison octobre 1991
– 2 p. 44 m², 4-5 p. 106 m²
– Duplex 170 m² + terrasses
Frais de notaire réduits
ARIA 48-88-95-44

9e Lamartine. Collaborateur du journal vend 76 m² 4 P., dble living + 2 chbres. 1er ét., clair, calme, sur cour, gde cuisine équipée, porte blindée : 1 700 000 F.
T. 48-04-78-41, ap. 18 h.

AV. TRUDAINE 7/8 P. d'angle, gd standing. Vue sur square et Sacré-Cœur. Idéal usage mixte.
4 200 000 F. 42-54-16-20

11e arrdt

11e FILLES-DU-CALVAIRE
Studio impeccable, cuis. ouverte, bains, w.-c., poutres. BEAU VOLUME
495 000 F. 42-71-82-79.

11e NATION
refait neuf, 2 pièces
cuisine tout confort.
Clair. Px 449 000 F.
CRÉDIT. 43-70-04-64.

PROCHE BASTILLE
Superbe imm. p. de t. 1900. Balcs, asc., parties communes refaites, du studio au 7 P. de 30 m² à 145 m². S/pl. du lundi au samedi inclus de 10 h à 19 h. 95, av. Ledru-Rollin. 48-05-57-82 (mêmes horaires).

Mo OBERKAMPF
Part. vd 2 P., 45 m² dans immeuble pierre de t., bel emplacement sur bd arboré, 4e ét. avec balcon 12 m², cellier, cave, cuis. aménagée et équipée, digicode, porte blindée, chf. individ.
1 160 000 F
Tél. 43-55-91-48 rép.

12e arrdt

12e NATION PRINTEMPS.
Pptaire vd imm. ravalé, 2 P., cuis., tt cft, ref. nf, 3e ét. s/rue et cour, interphone.
649 000 F. 43-70-18-00.

12e DAUMESNIL. Près Mo
Pptaire vd studio kitch., w.-c., bains, ref. nf. Vue dégagée. Px 384 000 F.
CRÉDIT 43-70-04-64.

7 mn Michel-Bizot
sur jardin, 5 P., 110 m², cave, box double. 2 630 000 F.
Visite week-end.
Tél. ap. 19 h (16) 74-89-54-21

13e arrdt

13e BUTTE-AUX-CAILLES
Beau 5 p. refait neuf, charme bel ancien 2 320 000 F
SIB 45-88-80-00

13e R. BOUSSINGAULT. Os imm, pierre de t. et briques, rez-de-ch. 2/3 P., tt cft, prof. libérale poss., cave, gardien.
1 095 000 F. 42-71-62-79.

BD VINCENT-AURIOL
BEAU 2 PIÈCES
cuis, s. de bains. W.-C. 580 000 F – CRÉDIT possible – 48-04-85-85.

14e arrdt

MONTPARNASSE
5/7, rue de l'Eure
Calme absolu
6 P. 133 m² + 48 m² terrasses, jardin
1er étage livraison fin 1992
3 950 000 F pkg compris
ELMER DWIGHT EDOUARD
45-72-50-50

AFFAIRE A SAISIR
IDÉAL PR INVESTISSEUR
PROX. MONTPARNASSE
2 P. 25 m² 560 000
4e ét. Bon immeuble.
TRÈS CLAIR. 45-66-01-00

ALÉSIA 95 m²
1 900 000 F rez-de-ch. clair s/cour fleurie, pierre de taille, prof. lib.
Part. 45-43-59-80 soir.

Cœur Montparnasse stand.
2 P. 51 m² park 1 650 000
3 P. 70 m² park. 2 150 000
7 P. 197 m² serv. 7 950 000
3 P. 60 m². Tél. 43-35-18-36

15e arrdt

MONTPARNASSE
104 m² + 66 m² loggia. Dble living, 3 chbres, 2 bains, récent, 6e ét. 45-02-13-43

MOTTE-PIQUET
33 m² 760 000 F
BEAU STUDIO, cuis. équipée, s. de bns, dble expo, cave.
SIFECO RIVE GAUCHE
45-66-43-43.

MÉTRO COMMERCE.
A SAISIR. Immeuble ravalé
STUDIO tt cft, clair, calme. 460 000 F
CRÉDIT 43-27-95-83.

LA MOTTE-PICQUET-GRENELLE. Pierre de taille
COQUET 2 P. s/rue, cuis., douche. 470 000 F.
CRÉDIT 43-27-81-10.

COMMERCE. Stand. 95 m². Chbres, cuis. éq., 2 bns, 600 000. Part. 45-31-51-10

Beau 2 P., Beaugrenelle, 51 m² VUE SUR SEINE. Gd living, chbre, cuis., s. de bns, w.-c., cave, park. 1 940 000 F.
46-60-20-73 part.

15, RUE LABROUSTE
4/5 P. 120 m² + balc. 7e ét. tt cft, dble expo. Park, club loisirs. Notaire
Tél. 42-33-21-18.

MAISON D'ARTISTE
dans voie privée, début rue Falguière, très beau 75 m² en triplex, vue jardin. Part.
2 680 000 F. 47-34-17-17

16e arrdt

MICHEL-ANGE 82 m²
4e ét. asc, 2 250 000 F + park. 42-72-40-19

VICTOR-HUGO 72 m² + 11 m², loggia, récent. Luxueux, séj. + chbre, park.
3 200 000 F 45-63-25-60.

TROCADERO
Imm. récent studio refait neuf
670 000 F. 43-25-48-82.

AV. PAUL-DOUMER
Pptaire vend 7e ét., asc., soleil, OO 2 P. + chbre enfant, refait. 45-04-24-30.

MUETTE-PL. CHOPIN
Bel imm. ravalé, 2 P. tt cft.
Moins de 29 000 F le m²
IDÉAL PLACEMENT
Tél. 45-04-23-19.

AVENUE KLÉBER
CHARMANT 2 PIÈCES
cuis., bains, ascenseur.
890.000 F. 45-04-23-15.

HAMEAU DE PASSY. Très beau 3 P. 80 m² ref. nf s/voie privée. Très calme. Soleil.
ASM 48-24-63-66 à part. de 20 h et w.-end 42-40-35-94

17e arrdt

PEREIRE NEUF
Grand standing, magnifique séjour + chbre, loggia. Poss. parking 2 560 000 F
PARIS PROMO 45-63-25-60.

BONNE AFFAIRE
PORTE MAILLOT (proche)
Clair, séré, 5e étage.
Très bel appartement env. 133 m², dble living 45 m² environ, 2 chbres, cuis., s.d.bns, chb. sos. Asc.
Très bon plan.
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

TERNES-PONCELET
DUPLEX 5 P. 118 m²
2 bains, cuis. équipée.
Très clair. 2 900 000 F
SIFECO 45-66-43-43

17e PROCHE NEUILLY
Vue panoramique.
Appt en duplex, env. 150 m² + 90 m² de terrasse.
1er niveau : Entrée, grande réception en rotonde + 1 chbre avec s. d. bns et dressing room + cuis.
2e niveau : 1 gde pièce bureau, entourée de terrasses.
Prestations très luxueuses, conviendrait idéalement à couple ou personne seule.
46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22

Mo VILLIERS
6 poss, 122 m², tt cft, bel imm., standing.
Exceptionnel. 4 200 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82

Mo LA FOURCHE
Avenue de Saint-Ouen
Imm. récent, 75 m².
Balcon. 1 390 000 F.
Immo Marcadet. 42-52-01-82

URGENT. A saisir, particulier.
Près Pont Cardinet.
Imm. récent, tt cft. 2 appts de 50 m² + 1 park., séj. dble, chbre, s. de bns, toilette, cuis. dont une agencée, cave, parfait état. 1 400 000 F chacun – 30-24-15-82.

18e arrdt

MARX-DORMOY
55 m² 795 000 F
Dans bel imm. bourgeois
2 P. CUIS., BAINS, BALC.
TRÈS CLAIR. 45-66-01-00

Mo MARCADET. Except. Imm. ravalé, asc., interphone, 40 m², 2 P., entr., cuis., s. de bains, w.-c., cave. 639 000 F
CRÉDIT. 48-04-08-60.

18e LAMARCK-CAULAINCOURT
Imm. pierre de taille
BEAU 2 P. bien distribué sur rue, très clair, cave, gardien.
880 000 F. 42-71-61-48

METRO MARX-DORMOY
BEAU 2 PIÈCES
Tout confort, CLAIR CALME – 480 000 F Créd. possib. 48-04-84-48.

19e arrdt

PROX. B.-CHAUMONT
LES PRINCES
Résidence de standing construite en 1983
2, 3, 4 et 5 pièces
PARKINGS
à partir de
19 500 F le m²
Sur place du lundi au samedi 10h30 à 13h, 14h30 à 19h.
2 bis, rue Rebeval
46-67-70-00 – 42-41-20-21

126-130, rue Compans
Immeuble neuf de qualité du studio au 4 pièces livraison 4e TRIM. 1991
réalisation
PARK PROMOTION

BUTTES-CHAUMONT
MAISON PARTICULIÈRE
270 m². 4 niveaux, dble exposit. 5 chbres, original.
4 900 000 F. 40-70-92-07.

92 Hauts-de-Seine

A VENDRE cause décès
CLICHY ALLÉES GAMBETTA
F4 - 5 minutes métro
Imm. ravalé, 3e ét., expo. Sud Liv. dble, 2 ch., sdb, wc, cuis. équip. Cave. Interph. Ascens.
Libre de suite.
Prix : 1 100 000 F
Tél. pour visite sur R.-V.
Hres b. : 46-29-70-00 (p. 6219)
Dom. : (1) 30-52-58-26
ou 46-68-28-62

SCEAUX
Résidence gd stand. 5 P. 120 m² + terrasse, studio contigu, belles prestations.
FONCIA SCEAUX
46-61-39-00

LA DÉFENSE RER
Imm. stand. GRAND 2 P.
Sur jardin. Cuis., tt cft.
Balc. Soleil. 770 000 F.
Créd. poss. 48-04-84-48

ANTONY. URGENT
Part. vd PAVILLON, 70 m² sur 200 m² terr. Ss-sol complet. Séj. 23 m², gde ch., gde s.d.b., cuis. équipée, w.-c. Ét. : 2 ch. 10 mn centre, RER. Bus à prox.
1 200 000 F. 42-37-07-34.

ASNIÈRES 3/4 P. 75,5 m²
Dans rés. 74 bon stand., 3e ét. Toutes commodités sur place Tt confort. Double exposition Double living (22 m²) 2 gr. ch. Cuis. équip. et s.-d.-b. neuve(s) Porte blindée. Parking intérieur.
850 000 F Tél. 40-85-08-69

93 Seine-Saint-Denis

Mo 4-CHEMINS. Except. 2 P., cuis. équipée, salle d'eau, w.-c., cave.
Prix 349 000 F
crédit total. 48-04-08-60.

94 Val-de-Marne

Direct. sur bois VINCENNES, vds appt F3, 75 m² + box, cave, balcons, cuisine équipée, chauffage collectif, charg. réduites, 2e ét., cft, calme, commerces et métro à prox. Prix : 2 300 000 F, à débattre. Tél. 42-97-17-47.

95- Val-d'Oise

SANNOIS 95 PROX.
Tes commodités, 8' RER.

APPT 4 P. DUPLEX
80 m² + 14 m² terrasse, 2 wc, s.d.b, nbx rangements. Frais notaire réduits.

880 000 F.

Tél. 34-14-54-14 dom.
Tél. 34-51-93-11 bur.

Province

Part. vend bel appt F3 75 m², vieux Lyon, cheminées, poutres, beau séjour, cuisine équipée. 710 000 F
(16) 78-39-08-31 ap. 15 h

Etranger

SUISSE – VILLARS-SUR-OLLON App. 2-3-4 pces, centre station, chalet « SUNSET » gd stand., spacieux, vue imprenable. A partir de 435 000 FS, crédit 80 % à disp. Contacter VILLARS-CHALETS, rue Centrale, CH-1884 Villars-sur-OLLON, ou Tél. 41-25-35-18-66, ou Fax 41-25-35-18-85, M. Muller.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS
Préfère RIVE GAUCHE
avec ou sans travaux
PAIE COMPTANT chez notaire
48-73-35-43 – même le soir.

ACHÈTE COMPTANT
APPARTEMENT SUR PARIS
MÊME A RÉNOVER.
Monsieur JACQUES
Tél. 42-71-94-34.

ACHÈTE COMPTANT
PARIS 1 ou 2 PCES
avec ou sans travaux
42-71-81-88 M. POULIN.

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces.
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22.

ACHÈTE PARIS ou BANLIEUE SUD
STUDIO 4 3 PIÈCES.
PAIEMENT COMPTANT
M. DATH. 43-27-95-83

RECHERCHONS URGENT
APPT ou PAVILL. PARIS
ou TRÈS PROCHE BANL.
PAIEMENT COMPTANT.
M. HALBERT 48-04-84-48.

VOUS DÉSIREZ VENDRE
un appartement
avec ou sans confort.
Adressez-vous à un spécialiste
Immo Marcadet. 42-52-01-82

locations non meublées offres

Paris

PROX. GARE DU NORD
Limite 9e, 8e ét., asc. Dble séj., 2 chbres, chf. indiv. 9 513 F ch. comp. Frais : 6 120 F.
46-02-04-06

locations non meublées demandes

Paris

Collaboratrice du Monde rech. appt à louer. 2 pièces 4 000 F mens. préf. 13e, 14e ou 15e ardt. 45-36-59-60.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST
T. (1) 45-62-30-00

locations meublées offres

Paris

Clichy-sous-Bois (93), 86 m² luxueux, 4 P., cuis., s.-de-b. équipées ; 2e ét., asc., gardien parking fermé, forêt, 9 500 F/mois ch. comp.
T. 64-20-81-36, ap. 19 h.

locations meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS MEUBLÉS
Durée 1 à 2 ans.
Loyers garantis.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

maisons individuelles

CHATOU LIMITE
Le Vésinet s/900 m², gde maison 1915 en meulière 5 P. tt cft + ss-sol 2 garages
2 750 000 F – 42-86-19-00.

DEMEURE BOURGEOISE
LIMITE VERSAILLES
270 m², 7 chambres, joli jard. clos. 4 950 000 F
30-21-73-44 Dép. propriété.

CÉVENNES SUD. Maison de pays dans hameau. Terrain attenant sur ruisseau. Hab. en l'état au tiers.
Px demandé : 370 000 F.
T. HR (16) 66-83-90-59

83 SAINT-TROPEZ
Au cœur de la ville
MAISON de village comprenant : 1 séjour, cuisine équipée, 3 chambres, 2 bains, 1 salle d'eau, situation exceptionnelle et calme.
SAINT-TROPEZ AGENCE
Tél. : 94-97-30-31.

VAUCRESSON. Dom./privé maison + atelier artiste : 250 m², terrain 550 m²
Prix : 3,2 MF.
Tél. : 47-95-03-58.

Vendée, vds mais. 8 ans, séj., chem., 3 chbres, s.-b., wc, cuis. équip., ch. élec. 117 m². Terr. 1 800 m², pel., arbr., s/sol gar. Px 750 000 F.

MAISON RÉNOVÉE
40 km Albi, 40 km Rodez, 50 km Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
Pierre de pays, toit en lauses. 2 log., tout confort, cheminée, 2 terr., 2 cav., jard. bord. riv. entièrem. meublé de bon goût
Prix : 550 000 F (à débattre)
Téléphone : 48-60-71-45
(rég. parisie., à partir de 15 h.

hôtels particuliers

ETOILE FOCH
HOTEL PARTICULIER
170 m² s/3 niveaux, 2 gar.
Pr renseignements et visite
SIFECO 45-66-43-43.

VINCENNES BOIS CHATEAU
Hôtel part. s/3 niveaux.
Gd liv., 4 chbres, 4 sanitaires, patio, terrasse, garage 2 voitures. 45-04-24-30.

VERSAILLES CHATEAU
Belle maison meulière 5 P., tt cft. Gar ss/sol total. Dépend. + terr. clos 450 m², 3 400 000 F. 43-45-55-10

propriétés

VIROFLAY construction récente sur 1 000 m², 7/8 pces, séj. 60 m², 4 s. d'eau + SDB, tout confort + maison de gardien 2 Pces
9 130 000 F. 30-24-61-52.

A VENDRE OCCAS. UNIQ.
30 km ville de Luxembourg
Grande maison. Maître/pisc. surf. hab. env. 500 m²
Architect. déb. XIXe
Parfait état, gd parc
Tél. AR. : (19352) 41125.

1 h 30 PARIS SUD
Propriété de caractère séj., cuis., 4 chbres, bns, WC, gdes dépend. 2 000 m² clos. 970 000 F THYRAULT
Tél. (16) 86-92-68-12.

83 GASSIN
Dans un ensemble résidentiel avec piscine, tennis, MAS jumelé comprenant séjour, 1 chambre, 1 mezzanine, salle de bains, kitchenette, parking privatif, 390 000 F.
SAINT-TROPEZ AGENCE
Tél. : 94-97-30-31.

83 - SAINT-TROPEZ
Proche centre et plage
JOLIE PROPRIÉTÉ sur un terrain de 3 000 m² comprenant living double, 3 chambres, 2 bains, piscine, pool house avec chambre indépendant 1 studio.
SAINT-TROPEZ AGENCE
Tél. 94-97-30-31.

NORMANDIE-PERCHE
1) 1 h 30 PARIS. Beaucoup de charme, CORPS DE FERME, 4 bâtiments dont maison en L. Terrain 3 000 m². 320 000 F.
2) Ancien logis XVIIe sur 3 000 m². Dans petit hameau. Nombreuses possibilités. 275 000 F.
Alain BARRIÈRE
(16) 33-73-56-77 ou
(16) 33-73-62-40 le soir.

A SAISIR
A 60 mn Paris direct autoroute sud NEMOURS
S/son splendide TERRAIN
7 hectares
Vue, site imprenables
BEAU CORPS DE FERME
TT AMÉNAGÉ. Pierres appar., séj. rust., chem., sal., cuis., 4 chb., bns, wc. Cave. En retour d'équerre belle grange en pierre 150 m².
Px total 1 100 000 F.
Créd. 100 %
Caisse d'Épargne.
Rembours. comme un loyer constant. Tél. 24/24 h au
(16) 38-92-72-32
ou (16) 38-85-22-92

Houdan 3 km, propriété 1 800 m murs de clôture, 120 m² hab., 1 100 000 F avec tout mobilier, matériel, équipement.
Tél. 46-07-65-64
ap. 20 h : 42-27-73-20.

MARNE à 12 km de REIMS ou EPERNAY, desserte A4, A26 et futur TGV. Propriété 1 ha. Habitat. 300 m², atelier, écuries, grange 326 m². Parc, bassin.
26-49-09-74 ap. 18 h.

villas

SENS YONNE centre ville villa 1900 260 m²/500 m² garages, jardin clos 2 M plus maison rapp. 400 000
T. (16) 86-65-07-60.

83 RAMATUELLE
Au pied du village, bordée par les vignes, très belle VILLA PROVENÇALE sur un terrain de 4 600 m² comprenant un vaste living ouvrant sur piscine, 9 chbres, 2 bains, 2 salles d'eau
SAINT-TROPEZ AGENCE
Tél. 94-97-30-31.

PRADES (66). Vds villa sur 500 m² expo sud, tb vue Pyrénées, gd séjour, cheminée, 5 chbres, 2 s.d.b., garage, constr. soignée.
Tél. 68-29-13-61.

St-Cézaire près Grasse Très calme. Villa 190 m² gd séjour, cheminée, mezzanine, 4 chbres, 2 bains. Jardin plat 3 000 m², piscine 10 x 5. Px 2 400 000 F.
Tél. : 93-60-28-36.

19 km Paris, lisière forêt Sénart. SUPERBE VILLA 280 m², séjour 100 m², tourelle vitrée, mezzanine cathédrale, 9 chbres, 4 s. d'eau, prestations luxueuses, garage splendide, terrain 2 800 m², cadre privilégié. A saisir 4 950 000 F à débat.
T. 48-08-38-17, 89-42-24-06.

Côte d'Azur : villa de 1989, luxueuse. 400 m² sur 4 100 m² Sud. Piscine débordante. Vue panoramique mer. Tél. 93-53-45-15. Fax 93-53-45-05.

pavillons

A vendre PAVILLON RUSTIQUE à Morsang-sur-Orge (91) sur 400 m² de terrain, 120 m² au sol : vaste entrée, séjour dble (38 m²), cheminée angle, poutres, cuis. aménagée ébène, 2 chbres, s. de bns. Sous-sol complet : 2 chbres, cellier, buanderie, chaufferie, garage 2 voitures. Combles aménageables. Prix part. à part. 1 250 000 F (agences s'abstenir).
Tél. dom. 69-04-20-71
H.B. 69-04-78-00 poste 231.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

LOCATION / VENTE

AVENUE MARCEAU (75008)
285 m2 de bureaux à louer. Immeuble moderne de très bon standing. Parkings.
RUE LAFFITTE (75009)
A louer, 240 m2 de bureaux dans bel immeuble. Loyer attractif. Disponibilité octobre 1991.
GENERAL LECLERC (75014)
A louer 100 m2 de locaux commerciaux dans immeuble récent.
SUFFREN-DUPLEIX (75015)
A vendre 200 m2 au rez-de-chaussée sur 100 m2 de sous-sol. Linéaire vitrine exceptionnel. Murs libres.
RUE PONCELET (75017)
305 m2 de bureaux à louer. Immeuble moderne. Parkings.
GARE DU NORD (75018)
A louer 300 m2 sur 2 niveaux. Rénovation de qualité. Enormément de "cachet".
NEUILLY SUR SEINE (92200)
230 m2 de bureaux dans bel immeuble en pierre de taille, donnant sur cour paysagée. A louer.
ANTONY (92)
Ensemble immobilier de commerces et bureaux de 458 m2. A louer.
ARGENTEUIL
1.650 m2 activité et bureaux. Loyer intéressant.
ANTONY (92)
N20-RER, 2000 m2 de bureaux + parkings
A louer, immeuble neuf R + 4. Livraison 4ème trimestre 1991.
BOURG LA REINE (92)
130 m2 de bureaux très clairs à louer.
SAINT-DENIS (93)
1 700 m2 bureaux + show-room. A louer.
LE KREMLIN BICETRE (94)
132 m2 de bureaux et 200 m2 d'entrepôts. Rénové.
GENTILLY (94)
A louer dans immeuble indépendant
300 m2 de bureaux et 200 m2 d'entrepôts.
Rénové

MGC

FONCIA ENTREPRISE
3 rue de Stockholm 75008 PARIS (1) 42.94.25.27

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
COURBEVOIE – GARE
7 minutes de Saint-Lazare
3 minutes du RER La Défense
818 m² de bureau
· 86 m² de show room
· 24 parkings en sous-sol
Immeuble neuf de gde qualité sur jardin et patio paysagé
Livraison septembre 1991
22 000 F le m²
SPIE PROMOTION
C. KOTLER 46-93-31-11

Locations

DOMICILIATION 8e
BUREAUX, TÉLEX, TÉLÉCOPIE
AGECO 42-94-95-28

BUREAUX A LOUER
1018 m²
DIVISIBLES à
CHAVILLE
CENTRE VILLE
prox. autobus et gares SNCF
Paris St-Lazare, Montparnasse
PARTHENA SA
42-89-29-66

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services démarches RC-RM
SODEC SERVICES
CHPS-ÉLYSÉES : 47-23-55-47
NATION : 43-41-81-81.

PARIS-17e. Domiciliations RM, RC, seri. Constitution de société. 47-63-47-14.

locaux industriels

Ventes

Vds fonds de menuiserie cause retraite du dirigeant avec 4 pers. + dirigeant pour 800 000 F, aff. saine.
Tél. 27-68-93-75.

locaux commerciaux

Ventes

MARAIS, VENDS
300 m², dont 130 commercial + 130 m² terrasse loft en partie à rénover.
Jean Chris. 48-04-38-55.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
La plus formidable choix : « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens
4, Chaussée-d'Antin
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX.
magasin à l'ÉTOILE
37, av. Victor-Hugo
Autre grand choix.

GILLET
spécialiste
répare bijoux anciens et montres
19, r. d'Arcole, Paris 4e
43-54-00-83

Cours

Gymnastique à domicile par profess. diplômé d'État de culture physique. Bonne expérience. Travail sérieux.
Tél. 42-39-04-93
le matin 8 h-13 heures.

COURS DE VACANCES
par correspondance
AVEC REMISE A NIVEAU
(du C. P. à la Terminale)
Séries de devoirs avec corrections personnalisées.
Dans les matières suivantes :
du C.P. au CM 2 : Maths et Fr. ;
de la 6e à la 3e : Fr. :
Maths, Langues ;
de la 2e à la Terminale ;
Fr., Maths, Physique.
Pour tous rens. et inscrip. téléphoner au 39-69-56-13.

Nurses

Nurses irlandaises disponibles immédiatement. Irish Nanny Services. Tél. direct 193531-2993371

Jeune fille au pair

Rech. JF ou JH au pair, de suite ou à partir de sept., Wuppertal (Allemagne). FRAU SAGEBIEL. In Den Birken 985-5600 Wuppertal 1-19-49 202 723009.

Stages

STAGE INTENSIF D'ARABE
COURS D'ARABE MODERNE
DU 1er au 28 JUILLET 1991
INS. AFAC : 42-72-20-98.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Oriscoll House Hotel. 200 chambres indiv., 110 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

ILE GRECQUE
Loue maison en bord mer juil.
T. matin 45-44-21-97

PORTICCIO Corse loue F3 de villa 16 au 30 août.
Tél. (16) 93-20-18-14 soir.

CORSE sud Bastia. A louer studios bord plage, tout confort, 4 pers., poss. tennis et piscine, dans pinède.
Juillet/août.
Tél. : 45-89-28-75
37-31-19-22

A louer juil. et août à Royan (17), 1 km plages, 300 m marché central, maison indiv. 3 chbres, 5/8 pers., cour, garage, très calme.
T. (16) 46-22-71-87

automobiles

ventes

de 12 à 16 CV

A VENDRE URGENT
AUDI 100 2,8 l V6
91, 4000 km. Noire.
Toit ouvrant. ABS. Jantes alu. Stéréo. Garantie (expo).
180 000 F.
Tél. 43-56-07-07
ou 42-07-12-10

plus de 16 CV

Collectionneur vend contrat garanti d'une JAGUAR XJ 220
Livraison 1993. Offre sous chiffre M 18-118'697, à Publicitas, CH-1211 Genève 3.

Camion

A vendre camion
FORD CARGO 0811, 1991
7 500 kg. Caisse frigo. 17 m3.
Tél. province (16) 40-27-70-19 (le soir)

capitaux propositions commerciales

Entreprise suisse en pleine expansion située à Lausanne, spécialisée dans la vente d'articles de quincaillerie, électricité, machines, outils, sanitaire, peinture, visserie et auto-shop, cherche des représentations générales pour la Suisse de produits de haute qualité.
Bricolac SA,
rte de la Conversion 261,
CH-1093 La Conversion
Fax : 19-41 21/39-46-30.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 27 ans, BTS secrétariat bureautique, 3 ans expér. cherche poste motivant, aimerait investir son dynamisme et son professionnalisme dans poste à responsabilités motivant. Maîtrise TTX (World 4, Textor). Disponible rapidement. Ouverte à toutes propositions sérieuses.
Tél. : 47-36-56-33

1882. Êtes-vous prêts ? Anglais, dirigeant d'une PME. Formation supérieure MBA (INSEAD), possédant 7 ans expérience commerciale et marketing, recherche position avec une compagnie française ambitieuse désirant s'installer ou s'étendre en Grande-Bretagne. P. Alexander, 28 Wardo avenue, London SW6 6RE. Fax : 1944 818771145

Boulanger anglais, 22 ans, qualifié en pâtisserie, cherche emploi.
Tél. 19-44-572 812728

URGENT. J.H., 18 ans, bac C. Titulaire du permis B, recherche emploi pour juillet.
Tél. 43-62-15-07

J.F. trilingue (Fr/Angl/Esp) avec expérience au niveau international dans les domaines suivants :
– Traduction.
– Documentation.
– Assistanat de direction.
– Organisation de conférences, relations publiques et formée aux techniques de la communication, cherche à investir son professionnalisme et son dynamisme dans un poste à responsabilités au sein d'une direction de la communication.
Écrire sous no 7136 M
LE MONDE PUBLICITÉ
15-17, rue du Colonel-P.-Avia,
75902 Paris. Cedex 15

STANDARDISTE
expérimentée
Bilingue anglais, recherche emploi 5-6 heures par jour.
Tél. 43-55-77-51.

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

75 PARIS

1er ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 81 m², 1er étage	24, rue Cambon **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	10 125 + 1 269 4 290

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 47 m², 3e étage	7, rue Laborde **AGF – 49-24-45-45** Frais de commission	5 640 + 290 4 013

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine **GCI – 40-16-28-71**	8 000 + 2 025

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m², sur jardin	HOME PLAZZA **HOME PLAZZA – 40-09-40-00**	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUBLÉ 50 m², sur jardin	HOME PLAZZA **HOME PLAZZA – 40-21-22-23**	8 500 + 1 275
3 PIÈCES 81 m², 5e étage parking	7, rue Plichon **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	7 200 + 1 160 5 184

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 110 m², 1er étage parking, cave	8-10, rue Jules-César **AGF – 49-24-45-45** Frais de commission	8 450 + 1 520 6 013

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 46 m², 1er étage	67, bd Auguste-Blanqui **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	3 680 + 1 020 2 819

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 53 m², 6e étage Parking, cave	80-84, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 49-24-45-45** Frais de commission	6 000 + 525 4 270
4 PIÈCES 86 m², 5e étage Parking, cave	80-84, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 49-24-45-45** Frais de commission	9 000 + 859 6 404
3 PIÈCES 104 m², duplex 9-10e étage Parking, cave	80-84, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 49-24-45-45** Frais de commission	13 500 + 1 045 9 607
4 PIÈCES 102 m², duplex 9-10e étage Parking, cave	80-84, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 49-24-45-45** Frais de commission	13 750 + 1 022 6 824

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 20 m², 5e étage	126 *ter*, rue Blomet **GCI – 40-16-28-70**	3 000 + 425
2/3 PIÈCES 78 m², 6e étage	9, rue Edmond-Roger **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	6 400 + 1 788 4 608

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 31 m², R.D.C. Parking, cave	30-34, rue Claude-Lorrain **AGF – 49-24-45-45** Frais de commission	3 070 + 380 2 184
3 PIÈCES 90 m², 3e étage Parking	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	12 067 + 1 060 8 450
5 PCES DUPLEX 132 m², 5-6e étage parking	4, rue Félicien-David **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	18 553 + 1 593 15 065

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2-3 PIÈCES 75 m², 5e étage Parking	75, rue Laugier **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	8 700 + 1 295 8 264
4 PIÈCES 87 m², 5e étage	19, rue Roger-Bacon **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	10 100 + 1 666 7 272

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 54 m², 1er étage Parking	48 *bis*, rue Mouzaïa **SAGGEL – 42-66-61-05** Frais de commission	4 700 + 487 3 384
4 PIÈCES 89 m², R.D.C Parking	48 *bis*, rue Mouzaïa **SAGGEL – 42-66-61-05** Frais de commission	7 345 + 808 5 288

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 102 m², 5e étage Parking	**VERSAILLES** 5, place Robert-Deny **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	5 100 + 1 400 3 942

91 – ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 85 m², 2e étage. Parking	**VERRIÈRES-LE-BUISSON** 2, square des Muses **AGIFRANCE – 60-11-77-40** Frais de commission	5 854 + 1 294 3 589

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 47 m², R.D.C. Parking	**BOULOGNE** 24, rue des Abondances **LOC INTER – 47-45-16-09**	4 410 + 497
STUDIO 27 m², 2e étage Parking	**BOULOGNE** 229, bd Jean-Jaurès **GCI – 40-16-28-71**	2 335 + 338
4 PIÈCES imm. neuf 94 m², 2e étage Balcon 16 m²	**BOULOGNE** 33-37, rue Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	13 000 + 1 266 10 150
5 PIÈCES imm. neuf 179 m², duplex 4e-5e étage terrasse 75 m²	**BOULOGNE** 33-37, rue Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	28 000 + 1 440 1 952
2 PIÈCES 82 m², 4e étage Parking	**COURBEVOIE** La Défense 81, galerie des Damiers **SAGGEL – 47-76-15-85** Frais de commission	4 200 + 1 041 3 024
3-4 PIÈCES 83 m², 5e étage Parking	**COURBEVOIE** 46, rue de l'Alma **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	4 600 + 1 343 3 312
5 PIÈCES, imm. neuf 106 m², 1er étage parking	**MEUDON** 68, rue de la République **SAGGEL – 46-08-95-70** **46-08-96-55** Frais de commission	8 300 + 1 200 5 978
5 PIÈCES 99 m², R.D.C. terrasse, 2 parkings	**NEUILLY** 7 *bis*, rue de Rouvray **LOC INTER – 47-45-15-71**	10 818 + 904
4 PIÈCES 95 m², 6e ét. balcon possib. parking	**NEUILLY** 5, rue du Général-Lanrezac **CIGIMO – 48-00-88-89** Honoraires de location	10 500 + 600 7 560
STUDIO 45 m² rez-de-chaussée	**SAINT-CLOUD** 2, rue du Bois-de-Boulogne **AGIFRANCE – 46-02-48-68** Frais de commission	2 813 + 728 2 813
STUDIO 41 m² rez-de-chaussée parking	**SAINT-CLOUD** 8, place du Moustier **SAGGEL – 48-08-96-55** Frais de commission	3 850 + 400 2 772
2 PIÈCES 70 m², 5e étage.	**SAINT-CLOUD** 7, rue des Gate-Ceps **AGIFRANCE – 46-02-48-69** Frais de commission	5 892 + 1 192 4 402

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'Immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 81 m², 2e étage Parking	**CRÉTEIL** 10-12, allée de la Toison-d'Or **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	2 900 + 975 2 358
2 PIÈCES 57 m², 5e étage Parking	**NOGENT** 33, rue du Port **SAGGEL – 42-66-61-05** Frais de commission	3 900 + 410 2 808
4 PIÈCES 89 m², 2e étage Parking	**NOGENT** 33, rue du Port **SAGGEL – 42-66-61-05** Frais de commission	5 800 + 677 4 176
2 PIÈCES 52 m², 2e étage Parking, balcon	**SAINT-MANDÉ** 25-27, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-16-09**	4 879 + 591
3 PIÈCES 71 m², 3e étage Parking	**SAINT-MANDÉ** 31, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-18-09**	8 349 + 877
4 PIÈCES 86 m², 3e étage Parking, balcon	**SAINT-MANDÉ** 7, rue Fays **LOC INTER – 47-45-15-71**	7 490 + 886
4 PIÈCES 67 m², 4e étage. 2 parkings	**SAINT-MANDÉ** 35-37, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-16-09**	6 845 + 1 039
4 PIÈCES 84 m², 7e étage 2 parkings	**VINCENNES** 65, rue Defrance **LOC INTER – 47-45-15-84**	7 270 + 870
4 PIÈCES 81 m², 3e étage 2 parkings, balcon	**VINCENNES** 38, rue Massinet **LOC INTER – 47-45-15-71**	5 985 + 800

Le Monde

CHAQUE MERCREDI
numéro daté jeudi

VOS RENDEZ-VOUS

IMMOBILIER

LA SÉLECTION IMMOBILIÈRE
LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS
L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le Monde est le premier quotidien vendu à Paris. Il est lu par **1 609 000** Français dont **808 000** Parisiens. **642 000** d'entre eux appartiennent à des foyers « cadres supérieurs » dont **375 000**, soit 58 %, habitent l'Ile-de-France. (Source : CESP 1989.)

Pour tous renseignements 46-62-73-43

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

AGIFRANCE – Groupe Caisse des dépôts et consignations
Résidences hôtelières Home Plazza
CIGIMO – Groupe GTF
SAGGEL VENDÔME – Groupe UAP
LOC INTER – Transactions Tél. : 47.45.19.97
PHENIX GESTION – AGF Groupe des Assurances Générales de France
SOLVEG – Location, vente et gestion d'immeubles

MARCHÉS FINANCIERS

La crise informatique provoque des regroupements

IBM investit dans Wang

IBM, premier constructeur mondial d'ordinateurs, a conclu, le 18 juin, un accord avec Wang, autre constructeur d'ordinateurs américain, pour un investissement pouvant atteindre une centaine de millions de dollars (600 millions de francs environ). Dans un premier temps, IBM achèterait pour 25 millions de dollars d'obligations convertibles Wang, 75 millions de dollars pouvant être apportés ultérieurement.

Aux termes de l'accord, Wang devrait aussi commercialiser certains ordinateurs fabriqués par IBM. Et celui-ci serait particulièrement intéressé par le système graphique mis au point par Wang. Ce fabricant connaît d'importantes difficultés financières. Pendant son exercice fiscal 1990, il a perdu 716 millions de dollars, soit 29 % de son chiffre d'affaires.

Si IBM a, ces dernières années, procédé à de nombreuses acquisitions de sociétés de logiciels, il s'était jusqu'alors essentiellement développé par croissance interne dans le domaine du matériel. Cet accord avec Wang ainsi que l'annonce, le 8 juin dernier, de négociations en vue d'échanges technologiques avec Apple pourraient être les premiers indices d'une inflexion dans la stratégie du numéro un mondial.

Le suédois Proventus détient 20,6 % du BHV

La firme d'investissement suédoise Proventus a porté sa participation de 18 % à 20,6 % dans le capital du BHV (Bazar de l'Hôtel de Ville), dont l'actionnaire majoritaire est les Nouvelles Galeries (50,04 %). Conformément à la réglementation boursière lors du passage des 20 %, Proventus a déclaré ses intentions pour l'avenir.

Précisant qu'il agissait seul, cet investisseur a indiqué qu'il « n'avait pas l'intention de prendre le contrôle du BHV, mais pourrait modifier sa stratégie si les conditions du marché changent ». Il envisage également d'acquérir d'autres actions, le Trésor l'ayant autorisé à aller jusqu'à 33 %, et souhaite être représenté au conseil d'administration de ce grand magasin. En 1989, Proventus est entré à la fois dans le capital des Nouvelles Galeries et de sa filiale BHV et, au fil des ans, il a ensuite renforcé sa participation.

Au mois d'avril dernier, il cédait les 25,9 % qu'il possédait dans les Nouvelles Galeries aux Galeries Lafayette et au CCF (Crédit commercial de France). Cette cession a déstabilisé l'équilibre de l'actionnariat, entraînant une bataille juridique entre Devanlay et les Galeries Lafayette, après le lancement – devenu obligatoire – par ces derniers d'une OPA sur les Nouvelles Galeries.

Après la promesse d'indemnisation

Les clients de Tuffier renoncent à leur manifestation mais restent vigilants

Trois cars de CRS, les renseignements généraux, une grosse centaine d'épargnants : tout était prêt pour la manifestation organisée, mardi 18 juin sur la place de la Bourse, à l'appel de l'Association pour la défense des intérêts des clients de Tuffier, Ravier, Py (ADIC-TRP). Pourtant, les pancartes et autres calicots sont restés dans les cars et la rue Vivienne n'a pas résonné des slogans soigneusement élaborés, comme *« Bourse de Paris sans garantie, place de Paris à l'agonie »*, ou encore *« Epargne sans protection, retraite en perdition »*.

L'organisatrice de la manifestation et présidente de l'ADIC-TRP, Mme Colette Neuville, s'est contentée de lire, sous une pluie battante, la lettre de M. Pierre Bérégovoy, reçue le matin même annonçant le remboursement prochain et intégral des clients de Tuffier (*le Monde* du 19 juin).

Dans cette lettre, le ministre de l'économie et des finances annonce à la présidente de l'ADIC-TRP : *« Un accord a été enfin conclu entre le repreneur de l'ex-société de Bourse Tuffier, le fonds de garantie, la Société des Bourses françaises et les Banques populaires, qui règle toutes les difficultés qui avaient jusqu'ici empêché l'indemnisation de la clientèle de la société Tuffier. [...] Cet accord prévoit le déblocage des comptes titres de la clientèle, qui interviendra dans les prochains jours sous la responsabilité de la Cogespar et d'Altus Finance. »* M. Bérégovoy salue les efforts consentis par les différentes parties, et *« notamment les Banques populaires »*. Et de conclure : *« Les créances régulièrement produites et vérifiées seront indemnisées en totalité [...] Cette majoration de l'indemnisation compense l'attente excessive subie par les épargnants par suite des nombreuses difficultés qu'a entraînées le dépôt de bilan de la société Tuffier. »*

Les 5 800 clients devraient recevoir dans les jours qui viennent une lettre les informant des modalités exactes de l'indemnisation. Cet accord a pu être obtenu en levant l'obstacle que représentaient les suspens, ces fameuses opérations boursières non dénouées (*le Monde* du 14 juin). Ils seront pris en charge par moitié par les repreneurs et par moitié par le fonds de garantie. Toutefois, nombre de clients demeurent sceptiques, se plaignant d'avoir eu à plusieurs reprises des assurances d'indemnisation rapide, fussent-elles ministérielles. Ils attendent maintenant d'avoir leur chèque en main pour crier victoire.

□ **Divergences à propos de la réorganisation de Colonia.** – Fidelity Investment, société d'investissement britannique, a protesté publiquement, mardi 18 juin, contre la réorganisation de Colonia, la filiale d'assurance allemande du groupe Victoire. Lundi 24 juin, l'assemblée générale des actionnaires de Colonia se prononcera sur la transformation de cette dernière en holding et sur une révision des statuts qui autoriseront une diversification dans d'autres secteurs que l'assurance. Estimant que cette ouverture *« s'est toujours avérée désastreuse pour les assureurs »*, Fidelity (8 % du capital de Colonia) entend protester au nom du droit des minoritaires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VICAT

ALBERTVILLE 92

FOURNISSEUR OFFICIEL

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 14 juin 1991 sous la présidence de M. Jacques Merceron-Vicat, a approuvé les comptes de l'exercice 1990, qui se traduisent par un bénéfice net de 271 millions pour un chiffre d'affaires de 2,3 milliards. Le chiffre d'affaires et le résultat consolidés atteignent respectivement 4,9 milliards et 400,5 millions. La capacité d'autofinancement consolidée s'élève à 695 millions.

Le dividende net a été fixé à 5 F, soit avoir fiscal compris, un revenu brut de 7,5 F par action d'un nominal de 25 F. Ce dividende sera mis en paiement le 1er août.

NEW-YORK, 18 juin ↓

Accès de faiblesse

La Bourse de Wall Street est repartie en baisse mardi 18 juin après une ouverture ferme, les investisseurs ayant favorablement réagi aux dernières statistiques économiques avant d'abandonner le marché à la suite d'une hausse des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 986,8, en baisse de 7,16 points, soit un repli de 0,24 %.

Le département américain du commerce a annoncé que les mises en chantier de logements ont progressé de 0,1 % en mai aux Etats-Unis, après une hausse de 8,2 % en avril. De plus, le président de la Réserve fédérale (Fed), M. Alan Greenspan, a déclaré devant le Congrès qu'il estime que l'économie américaine devrait toucher le fond de la récession durant le trimestre en cours, faisant ainsi écho aux prévisions des experts. Ces deux déclarations ont provoqué la remontée des taux d'intérêt à long terme, qui avaient reculé en début de séance, encourageant la reprise passagère de Wall Street.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 18 juin
Alcoa	68 7/8	69 1/2
ATT	37 3/8	37 3/4
Boeing	49	49 1/2
Chase Manhattan Bank	19 3/4	19 7/8
Du Pont de Nemours	48	47 1/2
Eastman Kodak	41 3/8	40 3/4
Exxon	57 1/2	57 1/8
Ford	36 5/8	37
General Electric	74 5/8	74 5/8
General Motors	43 3/4	43 1/2
Goodyear	34 7/8	34
IBM	99 1/2	100 7/8
ITT	58 7/8	59 3/8
Mobil Oil	65	64 3/8
Pfizer	57 7/8	57 1/2
Schlumberger	61 1/8	60 3/4
Texaco	62 1/2	62 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	152 3/4	151
Union Carbide	20 3/4	21
USX	24	NC
Westinghouse	29 1/4	29 1/8
Xerox Corp.	53 1/2	54

LONDRES, 18 juin ↓

Repli

Les valeurs ont clôturé en repli mardi 18 juin au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 8 points, soit 0,3 % à 2 516 points. Le volume des échanges s'est gonflé à 573,7 millions de titres contre 280,2 millions lundi en clôture.

La tendance a été affectée par l'élargissement du déficit budgétaire, la baisse de la production manufacturière et l'actuelle faiblesse de la livre qui ne permettrait pas une détente des taux. Après une baisse de l'indice de plus de 14 points, les pertes ont été réduites en fin de séance avec l'ouverture en hausse de Wall Street.

PARIS, 19 juin ↓

Poursuite de la dégradation

La Bourse de Paris a, de nouveau, accusé le coup mercredi. En très net repli de 0,76 %, dès le début des échanges, les valeurs françaises n'ont cessé de s'effriter au fil des transactions. En fin de matinée, le recul de l'indice CAC 40 dépassait 1 %. En début d'après-midi, la tendance continuait de *s'alourdir (– 1,55 %). Plus tard* dans la journée, l'indicateur de la place parisienne ne faisait pas meilleure figure et abandonnait 1,48 %.

Si les baisses précédentes étaient imputables, en partie, aux rumeurs concernant la démission de M. Pierre Bérégovoy, la mise au point, effectuée au micro d'Europe 1, y a mis un terme. *« Je suis le tuteur des marchés financiers et à cet égard, je considère que tout ce qui peut les troubler pour des raisons politiques médiocres est un mauvais coup porté à l'économie française »* a déclaré le ministre. La poursuite du mouvement baissier est surtout due au pessimisme des intervenants. Le manque de visibilité sur les taux d'intérêt dans le monde n'est pas là pour encourager les initiatives. La Bourse de Tokyo, ainsi, a accusé un vif recul de 2,8 %. Aux Etats-Unis, la hausse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans a aussi pesé sur la tendance mardi. Tout comme en Allemagne, où les taux étaient orientés à la hausse.

Du côté des valeurs, l'absence de perspective sur les taux pesait sur le secteur bancaire. Ainsi, Compagnie bancaire et CCF étaient au nombre des plus fortes baisses. Fives-Lille, après avoir abandonné plus de 8 % la veille, continuait de baisser, perdant plus de 3 % à la mi-séance.

TOKYO, 19 juin ↓

Forte baisse

La Bourse de Tokyo a enregistré une vive baisse mercredi et l'indice Nikkei a clôturé sur un recul de 688,72 yens (2,79 %) à 23 996,75, revenant à son niveau des premiers jours de février dernier. Le chiffre élevé de la croissance japonaise (+ 2,7 % au premier trimestre) publié mardi a fait s'évanouir la perspective d'une baisse du taux d'escompte de la Banque du Japon. Le mouvement s'est ensuite amplifié sous l'effet de ventes d'arbitrages et d'opérations spéculatives. Le montant des transactions a représenté 140 millions de titres, inchangé par rapport à mardi matin, et 260 millions pour toute la journée de mardi.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 19 juin
Akai	1 220	1 180
Bridgestone	1 060	1 060
Canon	1 480	1 480
Fuji Bank	2 720	2 670
Honda Motors	1 480	1 460
Matsushita Electric	1 660	1 630
Mitsubishi Heavy	720	700
Sony Corp.	6 210	6 080
Toyota Motors	1 820	1 820

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La Société générale de Belgique (SGB) cède sa part dans la Compagnie maritime belge.** – Le premier holding belge a annoncé le 18 juin la vente de ses 49,5 % dans la Compagnie maritime belge (CMB), principal armateur du pays, à Almabo-Exmar, autre holding belge, pour 9 milliards de francs belges (environ 1,5 milliard de francs français). Conformément à la stratégie de désinvestissement annoncée par la SGB et par Suez, sa maison mère française, cette somme servira à réduire son endettement. Almabo-Exmar détient des participations dans la finance (45 % de son activité), les transports (38 %), la construction et la réparation navale. La CMB a enregistré en 1990 un chiffre d'affaires consolidé de 51 milliards de FB (contre 44 en 1989) et un bénéfice consolidé de 941 millions de FB, en baisse de 60 %.

□ **Wagons-lits veut accélérer le redressement d'Europcar.** – Europcar (détenu à 50/50 par la Compagnie internationale des wagons-lits et par Volkswagen) vient de nommer un nouveau directeur général, M. Freddy Dellis, actuellement président de Burger King, mais surtout ancien directeur général adjoint, puis président de la division internationale (entre 1987 et 1990) de Hertz, où il a fait presque toute sa carrière. La nomination d'un spécialiste reconnu de la location de voitures complète le renouvellement des états-majors d'Europcar dans les différents pays et traduit la volonté des Wagons-lits de redresser l'entreprise plutôt que de la céder.

□ **Digital Equipment pourrait supprimer jusqu'à 10 000 emplois.** – Le deuxième constructeur d'ordinateurs américain, Digital Equipment, pourrait supprimer 9 000 à 10 000 emplois, soit environ 9 % de ses effectifs actuels, si la demande ne se redresse pas au cours des prochains mois. Cette nouvelle vague de suppressions d'emplois débutera à partir de juillet 1991 et sera modulée en fonction des résultats de Digital. Elle fait suite au plan de restructuration qui avait déjà débouché sur le départ d'environ 10 000 personnes de Digital depuis janvier 1990.

□ **La société de service informatique Axime enregistre des pertes.** – Axime, société de service informatique née en novembre dernier du rapprochement de Ségin, firme spécialisée dans la monétique, avec SITB et Sodinforg, enregistrera pour son exercice clos le 30 juin prochain une perte. Le résultat net consolidé, selon la société, *« devrait être négatif dans la limite de 70 millions de francs avant amortissement des survaleurs d'acquisitions »*. Axime a décidé, compte tenu de la mauvaise conjoncture, de réduire ses effectifs de 10 %, et de constituer une provision pour restructuration de 120 millions.

□ **La Commission de Bruxelles approuve la vente des activités européennes de Continental Can à Viag.** – Le groupe allemand Viag a obtenu le feu vert de la Commission de Bruxelles pour acquérir les activités européennes du groupe américain Continental Can. Cette opération va permettre à Viag de doubler son chiffre d'affaires, qui atteindra ainsi 6 milliards de marks (20 milliards de francs environ). Viag devient ainsi le second groupe européen de l'emballage, derrière Pechiney.

□ **Plastivaloire entre au second marché.** – Plastivaloire, une PMI de Langeais (Indre-et-Loire) spécialisée dans la fabrication par injection de pièces en plastique, va placer 10 % de son capital sur le second marché parisien. Les actions seront proposées à compter du 24 juin au prix de 160 francs par titre, ce qui correspond à 11,3 fois le bénéfice net par action en 1990, a indiqué lundi 17 juin son président et principal actionnaire, M. Patrick Findeling. Au cours de son exercice 1989/1990 (clos fin septembre), Plastivaloire (Plastiques du Val-de-Loire) a dégagé un résultat net de 20 millions de francs pour un chiffre d'affaires consolidé de 324 millions. A l'origine spécialisée dans la fabrication de jouets et de porte-clefs, la société a concentré sa production dans les éléments en plastique pour l'électronique grand public, qui représentent 65 % de son chiffre d'affaires.

□ **Bons résultats pour la SAE.** – Le bénéfice net du groupe de bâtiment et travaux publics SAE a enregistré en 1990 un bénéfice net (part du groupe) de 252 millions de francs, en progression de 24 % par rapport à l'année précédente. Le carnet de commandes du groupe, précise un communiqué, est de 34 milliards à la mi-juin 1991 et l'exercice de l'année en cours devrait permettre une nouvelle progression du chiffre d'affaires et des résultats consolidés. Le conseil d'administration a été autorisé à augmenter le capital social de la SAE dans la limite de 700 millions de francs en période d'offre publique d'achat ou d'échange.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3840	3800	IDIA	331	330
Arnault Associés	299	304	Idianova	142 10	141
B.A.C.	135	130 10	Immob. Hôtelière	849	850
Bque Vernes	819	820	I.P.B.M.	102	102
Boiron (Ly)	350	350	Loca Investis.	255	254
Boisset (Lyon)	212	212	Locamic	78 50	79 90
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	1040	1039	Metra Comm.	125 70	129 50
Calberson	402	400 50	Molex	167	165 10
Cardif	652	652	Presbourg	85	85
C.E.G.E.P.	165	165	Publ. Filipacchi	379	375
C.F.P.I.	275	267	Razel	614	616
C.N.I.M.	942	935	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	313	301
Codetour	290	280	St-H. Matignon	170	165
Conforama	1133	1135	Select Invest (Ly)	101	100
Creeks	240	240	Serbo	415	....
Dauphin	395	400	S.M.T. Goupil	130	....
Delmas	1134	....	Sopra	280	275
Demachy Worms Cie	501	500	TF1	328	327
Devanlay	1050	1060	Thermador H. (Ly)	280	280
Deville	340	350	Unilog	214 10	215
Dolisos	130	125 50	Viel et Cie	95	97
Editions Belfond	220	211 20 o	Y. St-Laurent Groupe	742	731
Europ. Propulsion	300	290			
Finacor	128	132			
Frankoparis	140	137 50			
GFF (group.fon.f.)	260	252 10			
Grand Livre	396	396			
Gravograph	218	....			
Groupe Origny	753	765			
Guintoli	940	....			
I.C.C.	240	239			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 juin 1991
Nombre de contrats : 183 036

COURS	ÉCHÉANCES Juin 91	Sept. 91	Déc. 91
Dernier	104,48	104,60	104,36
Précédent	104,96	105,08	105,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 91	OPTIONS D'ACHAT Déc. 91	OPTIONS DE VENTE Sept. 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 91
105	0,82	1,07	1,22	1,80

CAC 40 A TERME

Volume : 8 074 (MATIF)

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 843	1 832	1 842
Précédent	1 847,50	1 838,50	1 876

CHANGES

Dollar : 6,1520 F =

Le dollar faiblissait mercredi 19 juin. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 6,1520 F contre 6,1680 F la veille à la cotation officielle. Les banques centrales étaient toujours absentes du marché, et les opérateurs attendaient de savoir si une réunion du groupe des Sept allait se tenir prochainement.

FRANCFORT	18 juin	19 juin
Dollar (en DM)	1,8156	1,8107
TOKYO	18 juin	19 juin
Dollar (en yens)	141,06	141,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (19 juin) 9 3/4-9 7/8 %
New-York (18 juin) 5 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 28-12-90)

	17 juin	18 juin
Valeurs françaises	119,30	118,60
Valeurs étrangères	119,40	121
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	491,96	485,15
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 844,85	1 830,63

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	17 juin	18 juin
Industrielles	2 993,96	2 986,81

LONDRES (indice « Financial Times »)

	17 juin	18 juin
100 valeurs	2 524	2 516
30 valeurs	1 977,60	1 971,90
Mines d'or	197,20	198,40
Fonds d'Etat	83,75	83,66

FRANCFORT

	17 juin	18 juin
Dax	1 701,07	1 695,42

TOKYO

	18 juin	19 juin
Nikkei Dow Jones	24 685,47	23 996,75
Indice général	1 898,18	1 855,59

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	6,1705	6,1720	+ 206	+ 216	+ 395	+ 415	+ 1060	+ 1120
$ can.	5,3985	5,4022	+ 55	+ 68	+ 104	+ 126	+ 291	+ 357
Yen (100)	4,3747	4,3789	+ 74	+ 83	+ 148	+ 165	+ 466	+ 515
DM	3,4001	3,4019	+ 24	+ 38	+ 45	+ 65	+ 96	+ 147
Florin	3,0174	3,0188	+ 15	+ 23	+ 29	+ 43	+ 67	+ 108
FB (100)	16,5010	16,5130	+ 90	+ 150	+ 170	+ 290	+ 450	+ 750
FS	3,9504	3,9539	+ 56	+ 70	+ 110	+ 130	+ 322	+ 380
L (1 000)	4,5696	4,5720	– 50	– 30	– 96	– 65	– 348	– 281
£	9,9333	9,9419	– 157	– 129	– 246	– 201	– 534	– 408

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 3/8	5 7/8	7 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 5/16	6 7/16
Yen	7 7/8	8	7 15/16	7 31/32	7 7/8	7 15/16	7 11/16	7 7/8
DM	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8
Florin	8 3/4	9 1/4	9	9 1/8	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16
FB (100)	8 3/4	9 1/8	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16	9 3/16	9 7/16
FS	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16
L (1 000)	10 1/4	10 3/4	11	11 3/8	11	11 3/8	11 1/8	11 1/2
£	11 11/16	12 9/16	11 5/16	11 1/2	11 5/16	11 7/16	11	11 1/8
Franc	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde – RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Mercredi 19 juin
Jean-Claude Decaux,
PDG Société Decaux.

Jeudi 20 juin
Jean-Pierre Mortier,
gérant de Dragoco.
« Le Monde Affaires » du 21 juin publie une enquête sur l'industrie du parfum.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 JUIN

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4085	C.N.E 3%	4015	4005	4000	- 0 37
885	B.N.P. T.P	886	815	886	+ 0 11
915	Cr.Lyon. T.P	871	860	856	- 1 72
1300	Renault T.P	1285	1285	1288	+ 1 82
1571	Rhone Poul. T.P	1585	1570	1560	- 1 58
1120	Saint Gobain T.P.	1149	....	....	....
950	Thomson T.P	980	....	....	....
775	ACCOR	775	770	767	- 1 03
715	Air Liquide	680	676	672	- 1 18
575	Alcatel-Alsthom	584	580	576	- 1 37
1716	Als.Superm.	1580	1552	1551	- 1 84
390	A.L.S.P.I.	375	370	380	+ 1 33
2199	Arjom. Prioux	2090	2062	2045	- 2 15
535	AGF Sté Centrale	511	511	510	- 0 20
1190	Aux. Entrepr.	1170	1137	1152	- 1 54
220	Avenir H. Média	207	208	202 50	- 2 17
1040	Axa (ex Cie Midi)	1057	1037	1030	- 2 58
235	Axa Midi Ass.	266	265	264 30	- 0 64
188	Bafip	189 80	189	189 50	- 0 53
130	Bail-Equipem.	130	130	130	....
905	Bail Investiss.	869	865	869	....
540	Bancaire	513	507	494	- 3 70
770	Bazar H.-V.	799	799	775	- 3 00
626	Béghin-Say	575	570	564	- 1 91
1140	Berger (M.)	1105	1103	1100	- 0 45
345	Bertrand Faure	348	348	342	- 1 72
735	Bic	720	718	712	- 1 11
970	B.I.P.	950	940	950	....
220	BIS	370	355	355	- 4 05
285	B N P (CI)	274 50	274 90	272 70	- 0 65
845	Bolloré Tech.	860	865	855	- 0 56
2540	Bongrain	2450	2392	2405	- 1 84
824	Bon-Marché	836	836	831	- 0 60
575	Bouygues	591	581	576	- 2 54
121	BP France	133 70	129 80	129 50	- 3 14
885	B S N.	891	894	881	- 1 11
1050	Canal Plus	990	991	994	+ 0 40
380	Cap Gem.S.	337	336	331	- 1 78
1950	Carrefour	2003	1980	1980	- 1 15
137	Casino	131 10	130 30	128 40	- 2 06
96	Casino ADP	84	84	84	....
1270	Castorama D.L.	1301	1299	1295	- 0 46
....	C.C.F.	157 50	154	152 20	- 3 37
89	CCMC Ly.	88 20	86 10	88	- 0 50
330	C.D.M.E.	309 90	313	298	- 3 84
320	C.E.G.I.D.	287 50	275	295	+ 2 61
230	Centrest (Ny)	239	237	235	- 1 67
440	C.E.P. Comm.	427	430	422	- 1 17
124	Cerus	128 50	128 90	125 50	- 2 33
710	Cetelem	681	680	675	- 0 88
355	CF Int.	388 50	389	387 50	- 0 26
325	CGI Info.	302	302	300 10	- 0 63
1080	C.G.I.P.	1066	1044	1032	- 3 19
585	CSP	580	573	570	- 1 67
705	Chargeurs S.A.	756	746	734	- 2 91
515	C.I.C.A (M)	545	....	....	....
....	Ciments franç.	334	325	327 50	- 1 95
435	Club Méditer.	455	450	448	- 1 54
143	CMB Packa.	154 90	153 90	150	- 3 10
106	Codetel	93 80	93 60	93 50	- 0 32
590	Colas	571	571	565	- 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
200	Cpt. Entrep.	217 90	216	211	- 3 17
1190	Compt Mod.	1202	1196	1196	- 0 50
140	Concept S.A.	130	134	130	....
250	CPR (Paris Réé.)	276 10	275	266 60	- 3 44
1160	Créd. Foncier	1186	1170	1170	- 1 35
610	Cr Lyon (CI)	578	570	563	- 2 50
1240	Credit Nat.	1203	1195	1195	- 0 67
240	CSEE	257	260	252	- 1 95
1980	Damart	2005	2001	2000	- 0 25
490	Dassault Aviation	480	480	480	....
220	Dassault Electr.	238	236	230	- 3 36
1540	De Dietrich	1420	1420	1414	- 0 42
205	Dév.P.d.C.(Li)	152 90	151	155	+ 1 84
285	Dév.R.Sud-Est	269 10	275	284 50	+ 5 72
380	D.M.C.	375 20	375	375	- 0 05
3790	Docks France	3805	3790	3761	- 1 16
2860	Eaux (Gle)	2899	2885	2862	- 1 37
745	E.B.F.	735	735	720	- 2 04
355	Ecco	410	404	402 60	- 1 80
360	Elf Aquitaine	368 50	367 50	365	- 1 08
245	Erap-Elf (Certif.)	232	232	230 50	- 0 65
386	Essilor	360	355	355	- 1 39
187	Essil.Int.(DP)	190 90	179 99	178 60	- 6 55
645	Esso	647	642	633	- 2 16
1620	Eurafrance	1660	1630	1620	- 2 41
680	Eurocom	909	905	902	- 0 74
123	Eurodisneyland	117 20	117	117 20	+ 0 08
4010	Euromarché	4050	4011	4020	- 0 74
1060	Europe 1	1022	1020	994	- 2 74
48	Eurotunnel	46 45	45	45 70	- 1 61
1390	Exor	1440	1433	1425	- 1 04
1330	Facom	1275	1279	1280	+ 0 39
136	Finextel	123	122	123	- 0 81
285	Fives Lille	255	244	248	- 2 75
2100	Fromager. Bel	2045	2070	2100	+ 2 69
1716	Gal.Lafayette	1670	1670	1675	+ 0 30
1990	G.A.N.	1980	1920	1930	- 2 53
445	Gascogne (B)	480	482 50	481 10	- 1 63
1380	Gaz et Eaux	1429	1460	1400	- 2 03
700	Géophysique	775	772	765	- 1 29
520	Gerland Ly.	560	561	559	- 0 18
630	Groupe Cité	557	572	580	+ 4 13
455	GTM-Entrep.	416	419	420	+ 0 24
1250	Guyenne-Gas.	1191	1200	1196	+ 0 42
200	Hachette	188 60	185	186	- 1 28
506	Havas	472 50	465	466 60	- 1 25
575	Hénin (La)	620	615	610	- 1 61
1280	Hutchinson	1281	1255	1260	- 1 64
310	Imétal	326	326	327 90	+ 0 45
194	Immob. Phénix	192	188	190	- 1 07
72	Ingénico	91 60	90 10	88 20	- 3 71
4550	Inst. Mérieux	4499	4445	4440	- 1 31
480	Interbail	491	477	485	- 1 22
1060	Intertechnique	1049	1060	1060	+ 1 05
780	J. Lefebvre	757	753	754	- 0 40
990	Klépierre	674	673	670	- 0 59
785	Labinal	781	772	779	- 0 26
360	Lafarge	391 80	385	377	- 3 80

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Lebon	355	351	354	- 0 28
3720	Legrand	3510	3470	3471	- 1 11
1920	Legrand (DP)	1782	1770	1760	- 1 23
555	Legris Industries	691	675	671	- 2 89
....	Locafrance	480	485	482	+ 0 42
800	Locindus	794	785	780	- 1 76
3950	L.V.M.H.	4250	4255	4235	- 0 35
605	Lyon.Eaux/Dumez	577	574	570	- 1 21
158	Majorette Ly.	161	160 20	156	- 3 11
315	Mar. Wendel	314	311	305	- 2 86
245	Matra	230	226 10	225 30	- 2 04
515	Merlin-Gerin	492	492	483	- 1 83
67	Metaleurop	105 50	104 60	102 50	- 2 84
100	Métrologie In.	100 20	100	100	- 0 20
80	Michelin	103	101 10	100 30	- 2 62
80	Midl. Bk Sa *	97 10	98 10	98	+ 1 03
215	Min. Salsig (Ny)	229	230	225	- 1 75
111	MMB	99	97	96 10	- 2 99
130	Moulinex	145	144 10	143 10	- 1 31
1320	Navig. Mixte	1202	1180	1190	- 1 00
124	Nord-Est	130	128 10	127 40	- 2 00
310	Nordon (Ny)	290	290	285	- 1 72
780	Nouv Galeries	815	805	815	....
765	Occid. (Gle)	788	780	772	- 2 03
1750	Omn. f. Paris	1815	1815	1810	....
280	Olipar	250 10	250	242 10	- 3 20
580	Oréal	584	580	577	- 1 20
475	Paribas	454	449	444	- 2 20
1270	Pechelbronn	1265	1222	1240	- 1 98
174	Pechiney Int.	175 50	173	173 40	- 1 20
355	Pechiney (CIP)	351 50	349 50	351	- 0 14
525	Penhoet	503	500	499	- 0 80
1140	Pernod Ricard	1193	1171	1168	- 2 10
565	Peugeot	607	602	594	- 2 14
336	Pinault	310	310	306	- 1 29
415	Plastic-Omn.	402 10	402	399	- 0 77
....	Poliet	454	448	447	- 1 54
435	Primagaz	415	410	408	- 1 69
640	Printemps	618	625	608	- 1 64
2050	Promodès	2300	2310	2294	- 0 26
575	Radiotechn.	530	530	520	- 1 89
3600	Redoute (La)	3650	3670	3670	+ 0 55
265	Rémy et Associés	245	242	241	- 1 63
335	R. Poulenc CIP	350	350	342	- 2 29
340	Robur Financ.	332	327	335	+ 0 90
88	Rochette (La)	75 50	73	73 50	- 3 18
2020	Roussel Uclaf	2020	1991	1980	- 1 98
3260	R. Impé.Ly *	3251	3252	3252	+ 0 03
218	Sade (Ny)	208 60	208	208	- 0 29
1700	Sagem	1725	1700	1700	- 1 45
445	Saint Gobain	444 50	440 10	439 10	- 1 21
1440	Saint Louis	1479	1470	1415	- 4 23
1440	Salomon Ly.	1470	1470	1445	- 1 70
375	Salvepar (Ny)	368	363	353	- 4 08
835	Sanofi	870	865	836	- 3 91
2050	S.A.T.	1900	1910	1876	- 1 26
285	Saul. Chât.	255	263	250	- 1 96
1470	Saupiquet (Ns)	1420	1410	1416	- 0 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
745	Schneider	688	684	675	- 1 89
19 50	SCOA	25 60	25 10	25 10	- 1 95
1590	S.E.B.	1549	1517	1526	- 1 56
455	Sefimeg	451 10	448 10	442	- 2 02
435	Sextant A.	480 50	480	480	- 0 10
1080	S.F.I.M.	1058	1036	1026	- 3 02
245	S.G.E.	244 20	244 20	242	- 0 90
535	Simco	523	530	520	- 0 57
710	Sk. Rossignol	680	679	662	- 2 65
1020	Sligos	467	462	465	- 0 43
430	Société Géné.	407	401 40	401 30	- 1 40
108	Sodecco (B)	108 60	110 90	110 90	+ 2 12
180	Sodero (Ns)	183	180 60	180	- 1 64
720	Sodexho	716	715	710	- 0 84
75	Sogenal (Ny)	74	75	74 50	+ 0 68
480	Sogerap	375	374	370	- 1 33
1690	Sommer-Allib.	1570	1550	1535	- 2 23
1490	Source Perrier	1496	1495	1483	- 0 87
685	Sovac	665	643	643	- 3 31
435	SPEP	420	410	410	- 2 38
560	Spie-Batignol.	511	506	495	- 3 13
675	Strafor	911	916	900	- 1 21
340	Suez	365	362 50	360 50	- 1 23
785	Synthélabo	792	790	770	- 2 78
161	Thomson CSF	144 70	144 60	141 20	- 2 42
795	Total	619	615	614	- 0 85
133	- (certif.)	136 10	128	136	- 0 07
245	Tréfimétaux Fin.	277	279 90	275	- 0 72
575	U.A.P.	568	559	561	- 1 28
295	U.F.B. Locab.	274 90	269	280	+ 1 89
885	U.I.C.	869	858	859	+ 0 12
570	U.I.F.	550	564	554	+ 0 73
780	U.I.S.	740	735	731	- 1 22
700	Unibail	686	685	666	- 2 92
153	U.C.B.	130	130	129	- 3 85
450	Valéo	491	491	482	- 1 83
295	Vallourec	320	328 50	312 10	- 2 47
365	Via Banque	344	346	340	- 1 16
1330	Zodiac	1241	1250	1242	+ 0 08
1340	Elf Gabon	1265	1280	1256	- 0 70
133	Amax	151	151 30	151 50	+ 0 33
136	Amer. Express	147	147 30	147	....
210	A.T.T.	234	232 90	232	- 0 85
191	Anglo Amer.C.	218	217 10	218 50	+ 0 69
370	Amgold	421 10	420 30	425 20	+ 0 97
305	Banco Santander	290	285	290	....
865	B.A.S.F.	839	842	842	+ 0 36
975	Bayer	955	941	944	- 1 15
61	Buffelsfont.	75 50	75 50	75 90	+ 0 70
103	Chase Manh.	122	119 50	121 20	- 0 66
143	De Beers	140	140 70	142 40	+ 1 71
2280	Deutsche Bank	2258	2251	2240	- 0 80
1330	Dresdner Bank	1272	1271	1272	....
65	Driefontein	74 75	74 20	74 75	....
255	Du Pont-Nem.	299	292 10	291 20	- 2 61
245	Eastman Kodak	255	252 90	252	- 1 18
14 50	East Rand	19 99	19 90	19 25	- 2 78
47	Echo Bay	54 50	54 50	55 30	+ 1 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
230	Electrolux	252 10	251 45	251 40	- 0 28
173	Ericsson	199	194	195	+ 1 04
345	Exxon Corp.	353 30	351	351	- 0 65
164	Ford Motor	229	227	225	- 1 70
44	Freegold	49 60	50 50	51 40	+ 3 63
20	Gencor	22 95	23	23	+ 0 22
420	Gén. Elect.	465	461 90	460 50	- 0 97
220	Gén. Motors	270 50	268	267	- 1 29
380	Gén. Belgique	388	388 90	387	- 0 26
77	Gd. Métropol.	70 99	70 80	70 10	- 0 86
68	Guinness	68	67 95	67 80	- 0 51
21	Hanson PLC	21 99	21 50	21 50	- 0 45
28	Harmony Gold	36 60	36 90	36 10	- 1 10
290	Hewlett Packard	313 10	318 10	316 10	+ 0 99
49	Hitachi	46	47 20	45 85	- 2 40
900	Hoechst	849	825	826	- 2 71
82	Homestake	99 60	100	100 20	+ 0 60
....	Imp. Chemical	128	128	129	....
620	I.B.M.	614	620	618	+ 0 65
345	I.T.T.	365	366 90	365 90	+ 0 25
174	Ito Yokado	188 70	192 60	190 90	+ 1 11
99	Matsushita	72 95	71 70	71 20	- 2 40
21	Maxwell	20	18 80	18 50	- 1 00
200	Mc Donald's	200 50	198 10	198 90	- 0 99
710	Merck	726	720	718	- 1 10
520	Minnesota M.	590	589	589	- 0 17
390	Mobil corp.	405	397 70	397 70	- 1 80
305	Morgan J.P.	338	334	334	- 1 18
34830	Nestlé	34050	34010	34010	- 0 12
174	Norsk Hydro	171 30	173 20	175 10	+ 2 22
102	OFSI	112 70	114	117 50	+ 4 20
2030	Pétrofina	1945	1939	1938	- 0 36
380	Philip Morris	414	409 20	407 10	- 1 67
90	Philips	97 95	97 80	97 70	- 0 26
73	Placer Dome	83 60	82 10	82 10	- 1 68
310	Quilmès	336 50	338	338	+ 0 45
20	Randfontein	25 90	25 30	26 50	+ 2 50
485	Rhone Poul. Rorer	525	525	521	- 0 76
475	Royal Dutch	480 30	478 40	480 90	+ 0 12
52	R.T.Z.	53 30	53 90	54 05	+ 1 41
1 86	Saat.& Saatchi	1 84	1 90	1 78	- 3 26
46	St Helena	48 40	48 60	48 40	....
365	Schlumberger	378 20	376	375 20	- 0 79
51	Shell transp.	51	50 90	50 30	- 1 37
2116	Siemens	2256	2244	2230	- 1 15
830	Siemens Nixdorf	940	900	950	+ 1 06
255	Sony	269	266	265	- 1 49
101	Sumitomo Bank	101	98 10	98 20	- 2 77
225	T.D.K.	255 50	252 10	252	- 1 37
56	Telefonica	54	52 80	52 90	- 2 04
33	Toshiba	32 45	31 50	31 20	- 3 85
490	Unilever	494 50	497	498	+ 0 71
250	Unit.Techn.	281 40	282	280 80	- 0 21
365	Vaal Reefs	415	407	403 50	- 2 77
300	Volvo	352 10	353	355 70	+ 1 02
196	West. Deep.	238	236 30	238	....
330	Xerox Corp.	333 90	334 60	334 60	+ 0 24
114	Yamanouchi	117 60	113 90	115	- 2 18
1 71	Zambia Cop.	1 84	1 89	1 81	- 1 63

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 90	0 84
Emp.Etat 9,8%78	100 30	8 18
10,80% 79/94	102 35	8 52
Emp.Etat 13,4%83	109 65	8 60
Emp.Etat 12,2% 84	103 20	8 49
Emp.Etat 11% 85	108 85	3 55
10,26% mars 86	103 58	2 77
OAT 10% 5/2000	104 30	0 62
OAT 9,9% 12/1997	103 30	5 09
OAT 8,8% 1/1996	102 05	3 75
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	104 85	5 68
CFF 10,30% 86	100 10	3 81
CFF 10,25% nov 90	102 95	2 68
CNA 16 % 1979	100 70	2 96
CNB Bques 5000F	99 70	4 74
CNB Paribas 5000F	99 90	4 74
CNB Suez 5000F	100	4 74
CNE 11,5% 85	101 25	8 45
CNI 1/82 5000F	99 70	4 74
CNT 8 % 86	97 50	1 61
CRH 16,90% déc.85	105 25	4 59
CHARB FCE 3% 100	128	....
CNCA	961	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	555	....
Ly. Eaux cv 6,5%	797	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1210	1160
Applications Hydr.	1478	1476
Arbel	553	564
Bains C.Monaco	1356	1330
B.Hypoth.Europ.	369 10	....
B.N.P. Intercont.	273	270
Béghin-Say (C I)	454	....
Bénédictine	3400	3310
Bidermann Internat.	500	510
Blanzy Ouest	3179	....
B.T.P.	97 50	97 10
Cambodge	925	852 o
Carbone Lorraine	670	662
Case Poclain	12	12
C.E.G.F (Fagor.)	460	441 60o
Centenaire Blanzy	495	492 10
Cerabati	86 80	84 20
Champex (Ny)	129	125
CIC (CIP)	189 10	185 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	961	968
C.I.T.R.A.M. (B)	2200	....
Cofimeg	256	....
Cogifi	375	369 90
Comiphos	540	550
Cie Industrielle	4600	....
Cpt Lyon Alemand	425	425
Concorde	786	795
Constr.Méc.Prov.	37 50	37
Crédit Gén.Ind.	303	327 70d
Cr Universel (Cie)	625	600
Créditel	114	113 10
Darblay	898	....
Degremont	1815	1800
Delalande	1720	1695
Delmas Vieljeux	3800	....
Didot Bottin	1080	1075
Eaux Bassin Vichy	2520	2550
Eaux Vittel	1016	995
Ecia	290 50	283 50
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	230	327
Ent.Mag. Paris	3600	....
Etex (ex Eternit)	1865	1555
Finalens	260 30	259 40o
F.I.P.P.	151	118 20o
F.N.A.C.	1560	1530
Foncière (Cie)	631	581 o
Fonc.Lyonnaise	813	805
Foncina	580	....
Fougerolle	810	805
France I.A.R.D.	660	650
France SA (La)	1493	1490
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	855	821 o
Gazelin	312 10	315
Gévelot	499	499
G.F.C.	390	390
G.F.I.I.	280	282
Grds Moulins Paris	1460	....
Groupe Victoire	1140	....
G.T.I (Transport)	476	....
Immobail	345	340
Immobanque	675	670
Im.Marseillaise	5340	....
Imm. Plaine-Monceau	316	315
Immofice	449	450
Invest.(Sté Cle.)	3379	3330
Lambert Frères	227	236
Lille Bonnières	1416	1420
Loca-Expansion	278 10	287
Locafinancière	384	370
Locatel	150	180
Louis Vuitton	658	652
Louvre	3248	3163
Lucia	1815	....
Machines Bull	42	40 50
Mag.Uniprix	198 20	199

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	750	750
Métal Déployé	574	574
Mors	116	117
Navigation (Nle)	205	208
Optorg	310	305
Oriel (C)	282	....
Origny-Desvroise	1100	1087
Palais Nouveauté	1126	1092
Paluel Marmont	800	808
Parfinance	168	181 50
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	267 90	267 90
Paris Orléans	258 10	255
Parthena Invest.	362	351
Pathé Cinéma	855	....
Piper Heidsieck	1820	1820
Porcher	690	....
Promodès (CI)	1100	....
Publicis	801	781
Rochefortaise	105	100 90
Rosario	259	267 50
Rougier	455	460
S.A.C.E.R.	460	445
S.A.F.A.A.	256	235 90o
S.A.F.I.C. Alcan	260 70	....
SAFT	1251	1250
Saga	370	370
Saint Dominique (F.)	123	121
Salins du Midi	672	690
Savoisienne M.	159	159
S.C.A.C.	810	799
Senelle Maubeuge	415	400
S.Eud.Part. (M)	149	155 d
Silic	680	675
Slavim	266	270
S.I.P.H.	280	278
S.M.C.I.	275	....
Sofal	540	542
Soffo	421	421
Sofical	1319	1330
Sofiram (ex Saturn)	78	65
Sofragi	1800	....
Sophia-Bail	417	410
Sopagri	142	147 60
Soudure Autogène	810	621
Sovabail	330	330
Stami	711	....
Suez (CIP)	376 60	370
Taittinger	3150	3100
Testut-Aequitas	650	....
Tour Eiffel	221	....
Ufiner	1140	1110
U.T.A.	2220	2220
Vicat	397	397
Viniprix	2400	2399
Virax	138	134
Maroc Sté Brasserie	217 60	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	680
Akzo Nv Sico	360	....
Alcan Aluminium	129	128
American Barrick	130 20	131
American Brands	239	....
Arbed	700	....
Asturienne Mines	180	....
Banco Popular Espa.	590	....
B.Reglements Int.	24000	....
Can.Pacifique	104	....
Chrysler Corp.	88	....
C.I.R.	13	....
Commerzbank	855	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	338	....
Fiat	28	28 20
GBL (Brux Lamb.)	600	....
Gevaert	910	1120
Glaxo Holdings Ltd.	128	....
Goodyear Tire	208	205
Grace and Co (WR)	201 20	....
Honeywell Inc.	365	....
Johannesburg	82	....
Kubota	29	....
Latonia	310	310
Midland Bank	21 10	....
Noranda Mines	102	....
Olivetti priv.	12	....
Pakhoed hold.	578	....
Pfizer Inc.	353	350
Procter Gamble	525	529
Ricoh	30 99	....
Robeco	305 50	305
Rodamco NV	187	....
Rolinco	305 50	304
Saipem	5 80	....
Sema Group	26 20	25 50
SKF Aktiebolaget	100	....
Tenneco Inc.	240 90	....
Thorn Electrical	70	....
Toray Ind.	23 50	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1030	....
West Rand Cons.	12	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Buitoni	615	....
Calciphos	100	114 d
C G H Cogenhor	54 10	45 80o
C. Occid. Forestière	150	....
Chambourcy (M)	675	....
Cochery Bourdin	280	....
Coparex	580	581
Drouot Assurances	420	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	50	....
Europ Soudres Ind.	20	....
Gachot S.A.	65 60	65 20
Groupe Extension	62	....
Guy Degrenne	610	....
Haribo Riqlès Zan	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	128 50	125 50
Lecteurs du Monde	310	....
Nicolas	775	....
Paternelle RD.	1410	....
Particip. Percier	350	351
Quadrant	240	....
Romento N.V.	199 10	....
St-Gobain-Emballage	3300	2573 o
Sema Metra	201 50	....
S.E.P.R.	1535	....
S.P.R. act. B	349	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Ufimex	380	....
Waterman	1600	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	6 168	6 152	5 900	6 400
Ecu	6 980	6 980	....	....
Allemagne (100 dm)	339 750	339 950	328	348
Belgique (100 F)	16 505	16 520	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 560	301 830	290	310
Italie (1000 lires)	4 566	4 566	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 080	88 100	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 930	....	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	3 116	....	2 800	3 500
Suisse (100 f)	394 570	....	382	402
Suède (100 krs)	94 030	....	90	98
Norvège (100 k)	86 840	....	83	91
Autriche (100 sch)	48 275	....	46 700	49 700
Espagne (100 pes)	5 406	....	5 150	5 700
Portugal (100 esc)	3 861	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	5 394	....	5 150	5 550
Japon (100 yens)	4 362	....	4 220	4 420

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre)	72500	72000
Or fin (en lingot)	72550	72200
Napoléon (20f)	411	410
Pièce Fr (10 f)	351	....
Pièce Suisse (20 f)	411	406
Pièce Latine (20 f)	416	411
Souverain	515	520
Pièce 20 dollars	2245	2245
Pièce 10 dollars	1090	1117 50
Pièce 5 dollars	650	....
Pièce 50 pesos	2700	2685
Pièce 10 florins	429	422

SICAV (sélection) 18/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1047 62	1022 07
Actilion	230 34	224 18
Agépargne	786 90	753 01
Améri-gan	7656 94	7361 28
Amplitude	634 98	616 10
Arbitrages Court.T.	6600 40	6587 21
Associc	1104 27	1104 27
Atout Futur	372 16	363 11
Auracic	1401 37	1360 56
Avenir Alizes	1670 99	1638 23
Avenir CIC	109 94	106 74
Axa Capital	155 66	149 15
Axa Court Terme	7241 53	7241 53
Axa Europe	150 66	125 02
Axa Investissements	124 83	119 45
Axa NPI	117 89	112 81
Axa Première	108 77	108 44
Axa Valeurs PER	123 51	118 19
Capimonétaire	5797 06	5751 27
Capioblig.	5912 81	5824 94
Capiacic	1196 37	1178 69
Casden Pierre	30 59	29 84
Cosmic	1217 88	1198 18
Comptavalor	3217 94	3213 12
Convertimmo	385 12	370 31
Credinter	494 58	480 17
Credit Mutuel Capital	1181 54	1159 37
Diesa	1214 85	1185 02
Drouot France	840 68	804 46
Drouot Investiss.	1024 13	980 03
Drouot Sécurité	252 88	241 99
Drouot Sélection	150 81	144 32
Ecucic	1052 42	1036 07◆
Ecupar	128 11	122 59
Ecureuil Capitalisation	2354	2330 69
Ecureuil Géovaleurs	2166 66	2124 91
Ecureuil Investissements	409 01	397 10
Ecureuil Monepremière	61281 59	61281 59
Ecureuil Monétaire	28136 97	28130 97
Ecureuil Trésorerie	2236 12	2236 12
Ecureuil Trimestr.	2003 34	1983 50
Elicash	553689 32	553689 32
Energie	293 33	280 03
Epargic	3292 29	3282 29
Epercourt-Sicav	4283 14	4272 45
Epargne Associat.	24858 24	24821 01
Epargne Capital	9011 24	8714 10
Epargne Court Terme	818 91	818 91
Epargne Croissance	1804 62	1756 32
Epargne Industrie	82 83	50 35
Epargne J.	63912 80	63912 90
Epargne Long Terme	192 84	187 68
Epargne Monde	1346 75	1310 73
Epargne Oblig.	190 71	190 61
Epargne Première	13318 39	13219 29
Epargne Quatre	1078 70	1049 83
Epargne-Unie	1326 98	1294 61
Epargne Valeurs	452 84	440 53
Epsilon	1230 50	1218 42◆
Eofi Cash capi	7735 10	7735 10◆
Eollevest capi.	683 71	663 99◆
Eurocic Leaders	1079 24	1047 81
Eurodyn	1209 78	1170 30
Euro Gan	8676 49	8419 70
Fonsicav	13158 07	13189 07
France-gan	9516 84	9180 81
France Garantie	259 74	259 22
France Index Sicav	107 90	104 50
France Investiss.	343 31	334 94◆
France Obligations	458 75	454 21
Francic	453 77	440 55
Francic Pierre	111	107 77
Francic-Régions	1210 68	1175 42
Fructi-Associations	32 58	32 58
Fructi-Capi	38 44	37 87
Fructi Court	130262 15	130262 15
Fructidor	235 07	231 60
Fructi-Epargne	31 70	31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	651 63	631 05
Fructimmo	29 49	28 76
Fructi-Première	11440 84	11271 57
Fructivar	4978 47	4868 05
Futuroblig	1308 58	1279 88
Gestilion	13521 78	13454 51
Gest.Associations	169 06	165 34
Horizon	1216 40	1180 87
HLM Monétaire	12742 34	12742 34
Interépar	110498 48	107280 09
Interoblig	13462 26	12944 48
Intersélection Fce	528 14	512 76
Japacic	175 85	171 70
Jeunepargne	267 15	263 20
Laffitte Amérique	247 24	237 18
Laffitte Europe	255 12	244 72
Laffitte Expan.	255 95	245 52
Laffitte France	308 04	293 56
Laffitte Immobil.	231 28	221 65
Laffitte Japon	445 41	427 25
Laffitte Oblig.	137 20	131 61
Laffitte Rendement	195 81	187 83
Laffitte Tokyo	402 94	386 51
Latitude	2071 41	2068 31
Leumi C.T.	11557 02	11557 02
Leumi L.T.	6491 41	6302 34
Lion Association	11180 64	11198 84
Lion Institution	26964 11	26896 67
Lionplus	891 59	874 11
Lion Trésor	2092 44	2071 72
Lion 20 000	24207 16	24207 16
Livret Bourse Inv.	534 50	519 63
Livret Portefeuil.	716 90	695 10
Méditerranée	181 34	158 10
Mensuel CIC	10064 67	9964 02
Monacic	5740 46	5740 46
Monédor	62108 39	62108 39
Mone.J	66842 02	66842 02
Mondévalor	75142 58	75142 58
Mutualité dépôts	12434	12409 18
Mutuelle Unie Sél.	153 12	146 53
Natio Court Terme	260019 00	260019
Natio-Epargne	16276 25	16115 10
Natio-Ep. Ret.	128 63	123 23
Natio Epargn. Trésor.	7205 46	7191 08
Natio-Immo.	1210 11	1177 72
Natio-Inter	1366 42	1329 90
Natio-Monétaire	23339 24	23339 24
Natio Obligations	538 29	523 89
Natio-Patrimoine	1455	1416 06
Natio-Placements	64311 45	64311 45
Natio-Revenu	1022 66	1012 76
Natio Sécurité	11999 90	11999 95
Natio-Valeurs	834 13	811 81
Nippon-Gan	6597 73	6343 97
Nord Sud Dévelop.	1444 72	1441 84
Obli-Associations	139 09	137 71
Oblicic-Mondial	2513 29	2476 15
Oblicic-Régions	1089 93	1083 67
Oblig. ttes caté.	164 73	162 20
Oblifion	1293 45	1280 67
Oblisécurité Sicav	11804 21	11804 21
Optimat	33239 10	32270 97
Oraction	1065 89	1039 70
Orvalor	6805 99	6659 99
Paribas Capitalisation	1358 58	1338 42
Paribas Epargne	19081 46	19043 37
Paribas Opportunités	133 22	127 79
Paribas Patrimoine	583 10	559 33
Paribas Revenus	93 92	92 99
Patrimoine Retraite	205 62	201 98
Pervalor	633 37	614 92
Placement A	1362 86	1338 14◆
Placement J.	6629 11	6615 88◆
Placement M.	61083 61	60961 99◆
Placement Nord	1018 30	998 37◆
Planinter	1148 93	1118 99
Pléiade	126 64	123 25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	60120 88	60120 89
Première Oblig.	10620 91	10616
Prévoy. Ecureuil	109 31	109 23
Priv'Associations	27012 51	27012 51
Proficic	1078 49	1052 18
Quartz	132 48	129 29
Réalvalor	930 46	903 28
Rentacic	160 44	158 07
Revenus Trimestr.	5306 46	5253 94
Revenu-Vert	1141 53	1124 66
St Honoré Bio-Alim.	943 88	901 06
St Honoré Bons du Tr.	10320 74	10269 39
St Honoré Global	233 18	222 81
St Honoré Invest.	786 94	732 19
St Honoré Mat Plac.	196 64	186 67
St Honoré Pacifique	628 13	599 65
St Honoré PME	530 85	506 78
St Honoré Réal.	13727 25	13672 56
St Honoré Services	510 42	490 78
Séconcic	1606 61	1606 01
Sécuri-Gan	12854 58	12602 53
Sécurinter	1278 40	1278 40
Sicasden	704 15	693 74
Sicav Associations	1701 05	1698 50
SFI-CNP Assur.	680 20	660 26
S.G. Fr. opportunités	1030 50	1010 29
Sicav 5.000	413 67	402 79
S.I. Est	1472 35	1408 95
Sivafrance	664 38	646 60
Sivam	428 28	418 62
Sivarente	224 37	219 97
Slivinter	468 13	455 60
S.N.I.	1222 31	1188 71
Sogéfrance	999 19	999 19
Sogépargne	327 80	318 05
Sogever	1085 08	1035 58
Sogister	1386 38	1323 61
Soleil Investissements	560 61	568 09
Solstice	2162 71	2157 32◆
Stratégie Actions	824 29	792 99
Stratégie Rendement	1295 14	1254 37
Technocic	1100 85	1068 62
Techno-Gan	9919 48	9691 81
Thesora	602 75	586 78
Transplus	138 67	133 66
Trésor Plus	1181 60	1169 50
Trésor Réal	13173 39	13173 39
Trésoricic	118498 35	118498 35
Triton	5090 15	5039 75
U.A.P.Investiss.	455 08	438 81
U.A.P. Act. F.	563 63	543 20
U.A.P. Act. Sél.	623 16	600 64
U.A.P. Actifi.	598 60	567 23
U.A.P. Altaï	202 75	195 42
U.A.P Alto	157 21	151 53
UAP Moyen Terme	127 26	122 66
UAP Prem. Catég.	10596 30	10212 34
Uni-Associations	123 31	123 31
Uni-Foncier	1305 03	1273 20
Unifrance	567 46	553 62
Uni-Garantie	1328 17	1304 69
Uni Régions	1417 53	1382 80
Unirente	2617 04	2553 21
Univar	218 81	218 81
Univers Actions	1304 15	1272 34
Univers-Obligations	1819 07	1774 70
Valorg	1898 51	1898 91
Valrem	48916 98	48895 54
Vauban	26600 81	26474 31

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

INSTITUT

Une lettre du chancelier Bonnefous

Nous avons reçu de M. Edouard Bonnefous, chancelier de l'Institut de France, la lettre suivante après la publication, dans le Monde *du 14 juin, de notre article relatif à l'inculpation de quatre anciens membres du personnel de l'Institut.*

1. – A deux reprises, il y est indiqué que M. Frédéric Gérard a la qualité d'ancien conseiller technique auprès du chancelier de l'Institut de France, M. Edouard Bonnefous. Cette information est inexacte. Conformément aux termes de l'article 7 du «règlement sur la comptabilité des fondations et de l'administration financière de l'Institut de France», le conseil technique (et non pas le conseiller technique) est nommé par la commission administrative centrale et relève directement de son président et de ses secrétaires perpétuels. La charge de conseil technique s'exerce auprès de l'Institut et des académies et non pas auprès du chancelier dont les fonctions sont définies aux termes de l'article 12 du «règlement général de l'Institut de France».

2. – M. Frédéric Gérard a donné sa démission du conseil technique en juin 1990.

3. – L'Institut de France dispose actuellement d'un patrimoine mobilier et immobilier qui a progressé de 50 % entre 1980 et 1990.

4. – Sur l'opportunité des réformes évoquées par votre article, seules la commission centrale administrative et l'assemblée sont compétentes pour en approuver ou non le principe et les modalités.

Ces précisions sont essentielles.

[M. Bonnefous joue sur les mots. M. Gérard n'était pas son conseiller technique, mais c'est grâce à lui que ce «conseil technique» a pu prospérer au sein de l'Institut. M. Gérard a, en effet, donné sa démission en juin 1990, mais il a fortement été incité à le faire. Ce n'est pas la diminution du patrimoine de l'Institut qui a été épinglée par la Cour des comptes mais la manière pour le moins aventureuse dont certaines transactions ont été menées. Enfin, dès le 14 juin, la commission administrative centrale s'est réunie et a souhaité à l'unanimité *«procéder à un réexamen d'ensemble des statuts juridiques, administratifs et financiers de l'Institut de France afin d'éviter à l'avenir que puisse se reproduire les irrégularités de gestion dénoncées»*. – E. de R.]

□ **Marcel Ophuls lauréat de la Fondation MacArthur.** – Le cinéaste Marcel Ophuls vient de recevoir de la Fondation MacArthur une bourse de 369 000 dollars (environ 2,2 millions de francs) qui lui seront versés sur cinq ans. La bourse a expressément pour but de *«libérer les créateurs de la nécessité de chercher un revenu conventionnel»*. Basée à Chicago, la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur a distribué, depuis sa création il y a dix ans, près de 105 millions de dollars. D'abord vouée à l'activité et à la recherche littéraire et scientifique, elle a progressivement élargi son horizon. Dans la promotion 1991, outre Marcel Ophuls, on trouve les noms de Trisha Brown et Mark Morris, chorégraphes, Jerzy Grotowsky, l'un des hommes de théâtre les plus importants des années 70, qui se consacre à présent à l'enseignement, Cecil Taylor, pianiste et compositeur de jazz..., et un prêtre de Newark (New-Jersey). – *(Corresp.)*

□ **L'Académie des sciences morales et politiques rend hommage à M. Bonnefous.** – Dans un communiqué publié lundi 17 juin, l'Académie des sciences morales et politiques, se disant *«indignée par les attaques publiées récemment dans certains journaux contre l'Institut de France et contre son chancelier, M. Edouard Bonnefous»*, rend hommage à la *«grande œuvre de rénovation de l'Institut, de restauration et de sauvegarde de ses domaines»* qu'il a accomplie et *«tient à l'assurer de sa grande estime et de sa pleine confiance»*.

AUTOMOBILE

La dernière Volvo «pure laine»...

STOCKHOLM

de notre correspondant

Présentée à Göteborg par la direction du groupe Volvo avec le faste qui entoure les naissances attendues, la 850 GLT, version super de la nouvelle série des 800, appelée à remplacer celle des 200, ne pouvait pourtant voir le jour dans des conditions plus critiques. En pleine crise de l'industrie automobile internationale et intérieure, il fallait croire dur comme fer à des jours meilleurs pour braver ainsi la *conjoncture*. Volvo y croit et pense s'être donné des atouts pour réussir le lancement de sa nouvelle génération.

Avec cinq ans d'études et de mise au point et 16 milliards de couronnes (16 milliards de francs) de coût de développement et d'investissement, c'est l'un des plus grands projets industriels de l'histoire de la Suède (comparable à celui de l'avion de chasse et d'interception de SAAB, le JAS-39 Gripen, toujours à l'état de prototype). Autant qu'il soit vendable. Cette voiture doit remplir le créneau entre la petite 460 fabriquée aux Pays-Bas et la 940, le haut de gamme de Volvo, sorti récemment (*le Monde* du 30 août 1990).

De l'extérieur, la 850 ressemble beaucoup à la 940, capot plongeant et croupe haute arrondie, mais ce que cache la carrosserie fait toute la différence : *une traction avant sur ce type de berline de gros gabarit* – grande nouveauté chez le fabricant suédois, – ce qui devrait lui assurer une bonne stabilité, appréciable notamment sur les autoroutes allemandes, et un moteur à cinq cylindres en ligne – quatre pour la version familiale qui doit suivre. A cela s'ajoutent une nouvelle suspension, une amélioration de la sécurité, qui a fait la réputation de Volvo, avec une protection renforcée contre les chocs latéraux et une ceinture de sécurité trois points.

Moteur, carrosserie et boîte de vitesses sont fabriqués en Suède, mais la voiture est assemblée à l'usine de Gand, en Belgique. Ce devrait être la dernière Volvo «pure laine», les prochains modèles étant appelés à être des hybrides Volvo-Renault, voire Volvo-Mitsubishi... Le 850 sera livrable à partir de septembre prochain en Scandinavie et en Europe, et, dans un an seulement, en Amérique du Nord, marché important pour Volvo. Mais le 850 veut concurrencer les grandes européennes, surtout les redoutées allemandes. Elle y réussit en tout cas déjà pour ce qui est du prix : 190 000 couronnes (près de 180 000 francs), soit la classe des BMW 518 et Audi 100 2,3 E.

Selon les analystes, l'industrie automobile commence à montrer des signes encourageants de reprise, mais il faudra attendre *1993 pour vérifier celle de* Volvo et la rentabilité de l'opération. M. Pehr G. Gyllenhammar, le président du conseil d'administration du groupe Volvo, en est pour sa part convaincu : *«L'audace sera payante»*, affirme-t-il.

FRANÇOISE NIÉTO

CARNET DU Monde

Naissances

– Joanna et Stéphane HILD

ont l'immense joie d'accueillir

Alexandre,

né le 16 juin 1991, à Juvisy-sur-Orge.

60, Grande-Rue,
91260 Juvisy-sur-Orge.

– Paule et Maurice NIVAT

sont très heureux d'annoncer la naissance de deux nouvelles petites-filles,

Alice NIVAT-HÉNOCQUE,

le 16 mars 1991 chez
Dominique et Marie-Pierre,

Caroline MOULINIER,

le 14 juin 1991 chez
Catherine et Pascal.

26, rue du Poitou,
94550 Chevilly-Larue.

Mariages

– Natacha SCHREIBER
et
Franck ROBINE

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 1er juin 1991, à Barjols (Var).

– Paris. Alger. Cambridge (Massachusetts).

Paule et Bernard MEUNIER
et
Nadia et Rachid AÏT-SAHALIA

ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Sophie et Yacine,

qui a été célébré à Paris le 15 juin 1991.

Décès

– Mme Emile Bouchara,
son épouse,
M. et Mme Philippe Bouchara,
M. et Mme Jacques Carcone,
M. et Mme Alain Durier,
M. et Mme Francis Abadie,
M. et Mme Hubert Talabart,
M. et Mme Alain Boulot,
Mme Jeannine Chartier,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Deux, Lepesme, Jolibois, Bouchara, Renault,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Emile BOUCHARA,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu en son domicile le 16 juin 1991 à l'âge de quatre-vint-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 20 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement (68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e).

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue du Parc-Royal,
75003 Paris.

– La direction et le personnel des Laboratoires du docteur E. Bouchara, ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Emile BOUCHARA,
fondateur de la société,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu de façon subite le 16 juin 1991.

Ils s'associent, ainsi que la direction *et le personnel de la société Sophartex*, à la douleur de la famille.

– M. Gérard Boulnois,
Mme Edith Philippe,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane BOULNOIS,
née Seibaz,

survenu le 14 juin 1991 à son domicile.

Les obsèques ont lieu ce jour au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Emile Salen,
sa mère,
Marie-Joëlle et Jacques Vigny,
Elisabeth et Jacques Taillardat,
Les docteurs Pierre et Odile Bourlard,
Dominique et René de Gandemaris,
Cécile et Jean-Luc Bué,
ses enfants,
Et ses quatorze petits-enfants,
Les docteurs Jean-Maurice et Yvette Salen,
son frère et sa belle-sœur,
Claudine, Emmanuel, Sylvie et Luc Salen,
ses neveux et nièces,
ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Claude BOURLARD,
née Jacqueline Salen.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Saint-Vincent-de-Mercuze (Isère), le vendredi 14 juin 1991.

– Mme Annette Buquet,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 juin 1991, de

M. Léon BUQUET,
professeur émérite
à l'université Paris-I,
croix de guerre 1939-1945,

Les obsèques auront lieu à Courseulles-sur-Mer (Calvados).

20, rue Jean-Giraudoux,
75116 Paris.

– Les personnels du département et du laboratoire d'informatique de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon,
ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami,

Michel GUIVARCH,
maître de conférences,

survenu le 18 juin 1991, à Lyon.

– Lucie Masbrenier,
sa sœur,
Les familles Blondet, Boniface, Chardon, Decroix et Lhuer,
ont la tristesse de faire part du décès de

Cécile MASBRENIER,

survenu le 18 juin 1991 à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e, le vendredi *21* juin, à *10 h 30. L'inhumation se fera au cimetière sud de Melun* (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

80, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

– Mme Jacques Mouradian,
son *épouse*,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MOURADIAN,
haut-commissaire
de la France d'outre-mer,
inspecteur général
de *l'administration* (e.r.),
commandeur de la Légion d'honneur,

le 14 juin 1991 à Paris, dans *sa quatre*-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu à Melleroy (Loiret) le 17 juin, dans l'intimité familiale.

Une cérémonie sera célébrée le mardi 25 juin, à 11 heures, en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue de la Terrasse,
75017 Paris.

– Mme Claude Rabaud,
son épouse,
Mme Roland Dautheville-Guibal,
Le docteur et *Mme* Paul Rabaud,
M. et Mme Bertrand Du Pasquier,
ses enfants,
Daniel et Fabienne, Jean-Paul et Marie-Hélène, Anne-Marie, Marc et Fabienne, Philippe et Minh-Tâm, Francis, Sophie, Méridaline, Andine, Sylvain, Florian et Albin,
ses petits-enfants,
Philippe, Arnaud, Guillaume, Emmanuelle, Suzanne, Amélie, Jean-Michel et Noé,
ses arrière-petits-enfants,
Mlle Jeanne Rabaud,
Mme Michel Rabaud
et sa famille,
Mme Jean Vignal
et sa famille,
Les familles Rabaud, Burgelin, Enjalbert et Gravier,
ont la tristesse de faire part du décès, le 15 juin 1991, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

M. Claude RABAUD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

«C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.»
Esaïe XXX, v. 15.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au temple de Cliousclat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Cliousclat,
26270 Loriol.

– La famille Raulet,
La famille Dadoun,
La famille Mourgues,
La famille Gawsewitch,
ont la douleur de faire part du décès de

Léa RAULET,
née Nahmias,
ancienne déportée à Auschwitz,

survenu à Marseille le 17 juin 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Le Syndicat national des journalistes CGT,
L'Organisation internationale des journalistes,
Tous *ses nombreux confrères* et amis,
restent fidèles à la mémoire de

Jean-Maurice HERMANN,

décédé le 16 juin 1988.

Ils associent à son souvenir celui de *son épouse*,

Marie-Claire,

qui l'a rejoint, en décembre 1990, au cimetière de Chouzy-sur-Cisse (*Loir-et-Cher*).

– Il y a un an,

Jean MOURGUES

nous quittait.

Cultivons son souvenir vivant.

Sa compagne Marie Giletta.

– Le 20 juin 1988,

François TOUTAIN

disparaissait.

Nous pensons à lui.

Communications diverses

– L'auteur de *Louisiane*, Maurice Denuzière, a reçu à Paris, mardi 11 juin 1991, les insignes de docteur *honoris causa* en lettres humaines de l'Université d'Etat de Louisiane. Ils lui ont été remis par M. Cecil G. Taylor, chancelier *émérite* de cette université, à l'ambassade des Etats-Unis, en l'hôtel de Talleyrand.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le vendredi 21 juin 1991, à 14 h 30, salle 7, 105, boulevard Raspail, 75006 Paris, M. Philippe Oliviéro : «Les représentations sociales des liquides du corps humain. Introduction à une psychologie sociale de l'incarnation».

– Palais universitaire de Strasbourg, le samedi 22 juin 1991, à 14 heures, salle Fustel-de-Coulanges, Jean-Marie Matagne soutiendra publiquement sa thèse de doctorat d'Etat de philosophie sur le thème : «Le pouvoir et la puissance».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communicat. diverses	95 F
Thèses étudiants	50 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 juin 1991 :

DES DÉCRETS

– N° 91-562 du 13 juin 1991 portant création des instituts d'études politiques de Lille et de Rennes et complétant le décret n° 89-901 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques ;

– Du 18 juin 1991 portant dissolution du conseil municipal de Dasle (Doubs) et de Sotteville-sur-Mer (Seine-Maritime).

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 JUIN

«L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés, son église, son quartier et son marché», 14 h 30, façade de l'église Saint-Germain-des-Prés.

«Trois siècles d'histoire de la franc-maçonnerie à travers les collections du Grand Orient (limité à trente personnes)», 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

«De Saint-Sulpice aux hôtels de la rue de Tournon», 14 h 30, métro Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

«Belleville ou le nouveau Chinatown», 14 h 30, angle boulevard de Belleville et rue de Belleville, côté des numéros pairs (Le Cavalier bleu).

«L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel au Musée Rodin», 14 h 30, sortie métro Varenne (D. Fleuriot).

«Découvrons le vieux quartier des Halles», 14 h 30, *métro Châtelet*, sortie Sainte-Opportune (Paris pittoresque).

«Symbolistes et nabis au Musée du Prieuré», 14 h 30, 2, rue Maurice-Denis, à Saint-Germain-en-Laye, par le RER (G. Marbeau-Caneri).

«Le thé en l'hôtel de Rambouillet, ou la vie raffinée des femmes du Marais», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

«L'arche de la Défense et son quartier, aboutissement de la voie triomphale», 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

«Hôtels célèbres du Marais», 14 h 30, *métro* Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

«Un jardin du quatorzième arrondissement, l'infirmerie Marie-Thérèse et un réservoir souterrain», 14 h 30, 92, avenue Denfert-Rochereau (S. Rojon-Kern).

«L'église Saint-Germain-des-Prés et son quartier, entre cours et jardins», 14 h 30, devant le portail de l'église (Arts et caetera).

«Couvent et jardin des Missions étrangères, hôtels de la rue du Bac», 15 heures, sortie métro Rue-du-Bac (D. Bouchard).

«Dessins germaniques de l'Albertine de Vienne», 15 h 15, Petit Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

«L'art de l'exposition : Paul Roberts», 20 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

CONFÉRENCES

30, avenue George-V, 14 heures : *Lisbonne, un film de J. Dupont*, D. Costelle et J. Cazenave (Espace Kronenbourg-Aventure).

Ecole des mines (amphithéâtre Conrad-Schlumberger), 60, boulevard Saint-Michel, 17 h 30 : «Pérennité : mythe ou réalité? Vieillissement et restauration des documents imprimés et des peintures», par J. Petit. Entrée libre (Association des amis des collections de l'Ecole nationale supérieure des mines).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : Cycle : «L'engendrement de l'œuvre. La conversion dans l'œuvre», avec B. Noël et O. Debré, débat animé par J.-P. Klein et I. Darrault.

17, *avenue d'Iéna*, 19 *heures* : «Y a-t-il deux cultures allemandes?», débat animé par H. Ménudier (Centre culturel allemand).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5545

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				■
IV					■				
V		■		■					
VI								■	
VII									
VIII			■				■		
IX									■
X			■			■			
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent nous valoir les faveurs du patron. – II. Le plat du jour. – III. On fonce quand on en a. Pour faire la peau. – IV. Invite à être discret. Encore plus petit quand on le multiplie par trois. – V. Pas évaporée. – VI. Quand on casse la graine. – VII. Quand le capitaine se comporte en pirate. – VIII. Façons d'agir. Esprit. En Suisse. – IX. Est employé comme solvant. – X. Préposition. Apparu. Conviendra. – XI. Les gens qui descendent y passent.

VERTICALEMENT

1. *Des hommes qui préfèrent les «brunes»*. – 2. Ne fut donc pas mis sur la bonne voie. Un endroit de tout repos. – 3. On y trouve un immense palais. – 4. Deviennent moins généreux dès qu'on les a baptisés. Peuvent être fermés par un cordon. – 5. Son jour est férié. *Qui* ont pris un coup de vieux. – 6. Comme un accident, quand le remède a pu être pire que le mal. – 7. Faire l'imbécile. Ville de Yougoslavie. – 8. *En France*. Draine une grande vallée. – 9. Pronom. Domaine d'un lion. Contribuent à faire une belle main.

Solution du problème n° 5544

Horizontalement

I. Effigie. – II. Naïve. Rie. – III. Grée. Cils. – IV. Ras. Aigle. – V. Automne. – VI. Ida. Pères. – VII. Se. Tom. – VIII. Gouache. – IX. Eveil. Ris. – X. Alevins. – XI. Raie. Usée.

Verticalement

1. Engraisseur. – 2. Faraude. – 3. Fiesta. Gaai. – 4. Ive. Toile. – 5. Gê. Ampoule. – 6. Cinéma. Vu. – 7. Eriger. Cris. – 8. Ill. Echine. – 9. Rasées. Esse.

GUY BROUTY

ACCES DIRECT
2,19 F LA MINUTE
SIRÈNE
MINITEL
36.27.36.44
L'identification complète et instantanée de toute entreprise ou établissement :
Adresse complète, code APE, date de création, n° SIRET...
■ Plusieurs clés d'accès
■ Grande souplesse de recherche
insee INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 20 juin 1991
Temps pluvieux

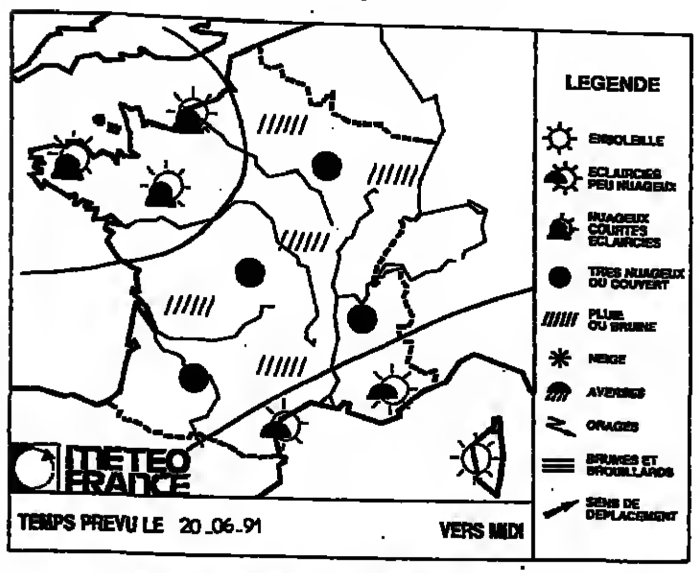

SITUATION LE 19 JUIN 1991 A 0 HEURE TU

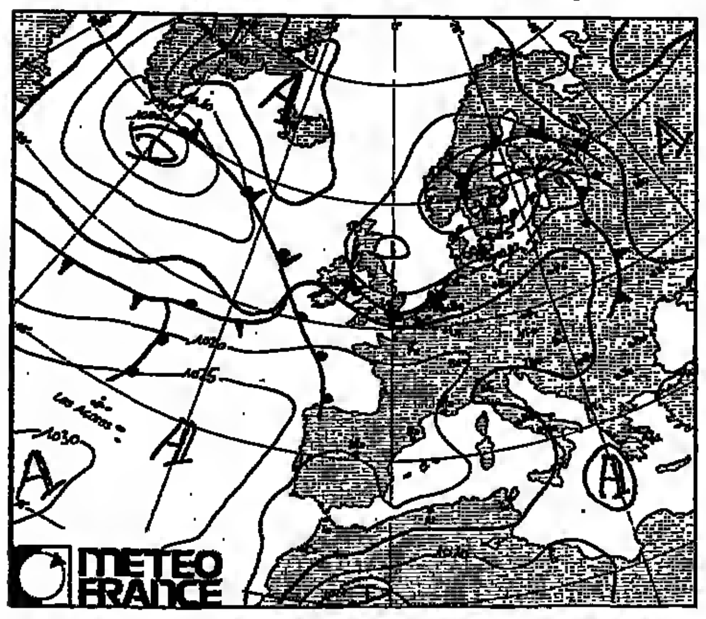

Vendredi 21 juin : perturbé au nord, plus chaud au sud.

Les régions situées au nord du Poitou, du Centre et de la Franche-Comté se réveilleront sous un ciel couvert, accompagné de petites pluies du Nord aux Ardennes, à la Lorraine et à l'Alsace. Cependant la Bretagne et la Basse-Normandie connaîtront dès le matin un ciel mitigé avec alternance de passages nuageux et d'éclaircies, ce temps instable gagnant au cours de la journée les régions situées au nord d'une ligne La Rochelle-Bourges-Nancy. Des averses pourront toucher les régions proches des côtes de la Manche.

Les vents de sud-ouest souffleront jusqu'à 45 km/h en Bretagne et sur les côtes de la Manche.

Plus au sud, quelques éclaircies pourront percer la couche nuageuse dans l'après-midi, du Poitou-Charentes au Limousin à l'Auvergne, à la Bourgogne, à la Franche-Comté et à l'Alsace. Au sud de ces régions, il fera beau mais le ciel pourra se couvrir en soirée sur les Pyrénées.

Les températures minimales resteront fraîches, de 8 degrés à 12 degrés sur la moitié nord, d'est en ouest, de 10 degrés à 11 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest, 14 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales, stationnaires près des côtes de la Manche, seront en hausse sur le reste du pays, 21 degrés en Ile-de-France, 22 degrés à 26 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest, 26 degrés à 27 degrés sur Midi-Pyrénées et près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUIN 1991 A 12 HEURES TU

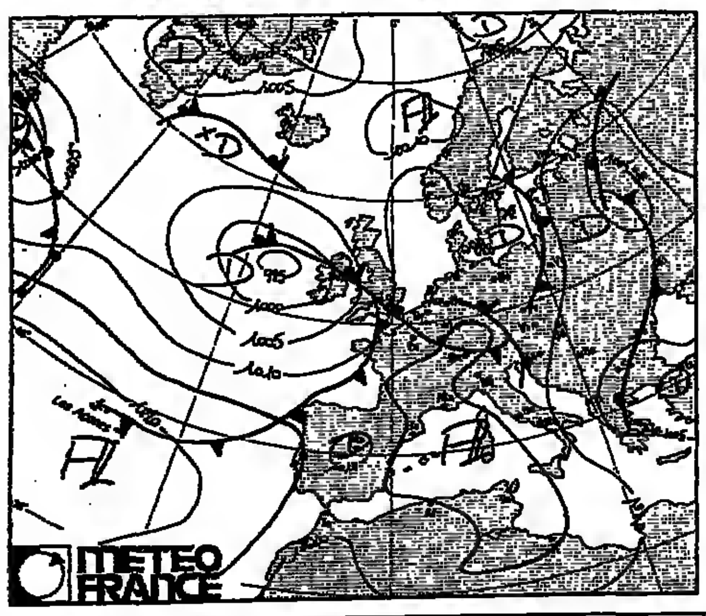

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-6-91
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-6-1991 à 18 heures TU et le 19-6-1991 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	22	11	D
BIARRITZ	17	10	D
BORDEAUX	19	9	N
BOURGES	17	9	P
BREST	15	10	C
CAEN	16	9	C
CHERBOURG	15	10	N
CLERMONT-FER.	18	9	N
DIJON	18	8	N
GRENOBLE	18	6	D
LILLE	16	9	P
LIMOGES	16	7	C
LYON	18	9	P
MARSEILLE	23	12	D
NANCY	16	8	C
NANTES	17	9	N
NICE	23	13	D
PARIS-MONTS	17	10	C
PAU	16	7	D
PERPIGNAN	23	14	D
RENNES	–	–	–
ST-ÉTIENNE	17	7	N
STRASBOURG	17	7	C
TOULOUSE	19	8	D
TOURS	17	9	C
POINTE-A-PITRE	32	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	25	19	C
AMSTERDAM	15	10	P
ATHÈNES	28	20	D
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	21	12	D
BELGRADE	33	13	D
BERLIN	16	9	D
BRUXELLES	16	9	P
COPENHAGUE	13	9	N
DAKAR	27	22	N
DJERBA	25	20	D
GENÈVE	16	7	C
HONGKONG	32	27	C
ISTANBUL	24	19	N
JÉRUSALEM	32	20	D
LE CAIRE	36	22	D
LISBONNE	25	14	D
LONDRES	16	9	C
LOS ANGELES	21	17	C
LUXEMBOURG	16	8	P
MADRID	26	10	D
MARRAKECH	31	13	D
MEXICO	–	–	–
MILAN	24	8	D
MONTRÉAL	29	14	D
MOSCOU	24	16	D
NAIROBI	20	12	N
NEW-DELHI	35	24	C
NEW-YORK	22	18	P
OSLO	18	6	P
PALMA-DE-MAJ.	22	9	N
PÉKIN	29	19	D
RIO-DE-JANEIRO	31	21	–
ROME	24	16	D
SINGAPOUR	32	25	P
STOCKHOLM	14	9	C
SYDNEY	17	13	N
TOKYO	27	22	C
TUNIS	26	17	N
VARSOVIE	24	7	D
VENISE	23	13	O
VIENNE	18	10	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Jours sans, jours avec

QUE serait devenue la télévision sans le cinéma ? Que serait-elle sans ces soirées où, enfin, comme un bonheur inattendu, le regard saphir de Camille Claudel vient arracher à l'ordinaire des feuilletons de confection ou des jeux à tout-va.

On dit que la télévision menace le cinéma. C'est probable. Elle le vampirise et, artistiquement, l'appauvrit. Mais ce qui est sûr aussi c'est que le cinéma finira par sauver la télévision de sa médiocrité créatrice.

Et le nombre de chaînes ne fait rien à l'affaire. Au contraire. Plus elles sont nombreuses et plus elles s'imitent. Plus elles s'imitent et plus elles visent bas, au casino de l'audience. Les soirées de télévision n'en finissent plus de commencer. Au point que certains jours, il faut attendre l'heure normale du coucher pour voir quelque chose, enfin, d'intéressant.

Le genre ne fait rien à l'affaire, ni les goûts. Certaines émissions de variétés sont bonnes. D'autres nulles. Certains feuilletons, certaines dramatiques, certains débats peuvent être de vrais rendez-vous. D'autres à fuir au grand galop. Certains films sont la garantie d'une bonne soirée. D'autres, la majorité, de véritables rossignols rediffusés à plaisir.

Le tragique n'est pas dans cette situation, somme toute normale, de sautes de qualité. Mais dans la conjonction certains jours de toutes les médiocrités aux heures ouvrables. Un peu comme si les chaînes, dans une sorte de complot tacite, décidaient, les jours sans, de désespérer définitivement la population. Ou comme si les programmateurs passaient, à l'occasion, une sainte alliance pour vider les fonds de tiroirs.

Par comparaison, mardi soir, jour de cinéma, fut plutôt un jour avec. Quatre films, sans parler de deux téléfilms, autour de 20 h 30-21 h, et l'embarras du choix. On pouvait laisser la Légion sauter sur Kolwezi et la 5, sans excessif remords. On pouvait s'épargner *la Poursuite impitoyable*, sur TF 1, puisque elle revient régulièrement à l'antenne. On pouvait différer la vision de *Working Girl*, une solide comédie américaine. Canal Plus offre des sessions de rattrapage. Restait sur l'A 2 Camille Claudel-Adjani, toute à ses tourments et à sa folie créatrice, celle dont son frère, Paul, dit un jour qu'elle était *« un mystère en pleine lumière »*. Le film, assurément, perdait à la télévision. Il n'empêcha. Il y gagnait aussi l'avantage de montrer partout et à tous que le cinéma reste capable de ce que la télévision n'ose plus guère : la création précisément.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; o Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 19 juin

TF 1

20.45 *Variétés : Sacrée soirée.*
22.45 Documentaire : Crimes et passions. De Mireille Dumas. 3. Le Droit Chemin.
23.55 Journal, Météo et Bourse.
0.20 Au trot.

A 2

20.45 Feuilleton : Les Grandes Familles. (3e partie, rediff.).
22.15 Téléfilm : La Bien-Aimée.
23.35 Journal et Météo.
23.50 Série : L'Homme à la valise. (1er épisode, rediff.).

FR 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Banlieues Blues. Invités : Michel Delebarre, ministre de la ville et de l'aménagement du territoire ; Pierre Cardo, maire de Chanteloup-les-Vignes : Didier Laperonnie, sociologue.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Faut pas rêver. Mexique : Tarahumaras, le peuple rebelle ; URSS : Un 1er mai à Leningrad ; France : Mélodies souterraines.
23.40 Magazine : Minuit en France. Rivages accordés (l'Orchestre des jeunes de la Méditerranée).
0.35 Magazine : Musicales.

CANAL PLUS

21.00 *Cinéma : Invasion Los Angeles.* ■■ Film américain de John Carpenter (1988). Avec Roddy Piper, Keith David, Meg Foster.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Sport : Boxe. Réunion au Cirque d'hiver.
0.35 Cinéma : Les Voisins. ■■ Film américain de John G. Avildsen (1981). Avec John Belushi, Dan Aykroyd, Kathryn Walker (v.o.).
2.10 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI.

LA 5

20.50 Histoires vraies. Justice en France. La justice passe. 2. Le procès.
22.15 Débat : Les Médias et la Justice. Invité : Henri Nallet, garde des sceaux.
0.00 Journal de la nuit.
0.10 Demain se décide aujourd'hui.

M 6

20.35 Téléfilm : Le Grand Déballage.
22.15 Téléfilm : Trou de mémoire.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Magazine : Dazibao.
0.00 Sexy clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.05 *Documentaire : Petit Bonheur.*
22.05 Documentaire : Première Lune.
22.50 Cinéma : Le Temps de vivre, le Temps de mourir. ■■ Film taïwanais de Hou Xiaoxian (1988).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Dialogues de médialogues.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Entretien avec Alain Tanner, cinéaste.
22.40 Les nuits magnétiques. Cause toujours, tu m'intéresses.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Rock père et fils.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 juin au Grand Auditorium) : Aux heures de la nouvelle lune, de Roslavets ; Symphonie no 1, de Lourie ; Concerto pour violon et orchestre, de Roslavets, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Roman Kaufman ; sol. : Tatiana Gridenko, violon.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club. En direct du CIM à Paris.

Jeudi 20 juin

TF 1

14.30 Feuilleton : Côte Ouest (rediff.).
15.25 Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête (rediff.).
16.20 Club Dorothée.
17.25 Série : Chips (rediff.).
18.15 Jeu : Une famille en or.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : La Bébête Show (et à 23.35).
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.50 Feuilleton : La Vengeance aux deux visages. De Karen Arthur, avec Rebecca Gilling, James Reyne (3e épisode, rediff.).
22.35 Magazine : Ex Libris. De Patrick Poivre d'Arvor. Vies privées. Invités : Hervé Bazin (*l'Ecole des pères*) ; Jean Chalon (*Chère George Sand*) ; Pierre-Jean Remy (*l'Autre Education sentimentale*) ; Yvan Audouard (*Lettres de mon pigeonnier*) ; Rufus (*Oscar Tango*).
23.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.30 Série : Histoires de voyous.
16.10 Série : Le Cœur au ventre.
17.04 Magazine : Giga. De Jean-François Bouquet. Un toit pour dix : Quoi de neuf docteur ? Reportages.
18.15 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Cabrol.
18.35 Série : Alf (rediff.).
19.05 Série : Mac Gyver (rediff.).
20.00 Journal et Météo.
20.40 INC.
20.45 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin, de New-York. Le retour des GI, d'Agnès Poirier et Didier Dahan ; New-York-Babylone, de Fernando Arrabal et Pierre Moschkowitch ; New-York : les armes parlent, de Bruno Albin.
22.05 Téléfilm : La Mafia rouge. De Michel Sibra, avec Fanny Bastien, Jacques Perrin.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Documentaire : La Culture en chantiers. 6. L'Homme de théâtre. De Jean-Louis Comolli.
0.25 Série : L'Homme à la valise (rediff.).

FR 3

14.30 Questions au gouvernement en direct du Sénat.
17.05 Série : Durrell en Russie. De Paul Lang. 1. De Tien-Shan à Samarkand.
17.30 Amuse 3.
18.10 Magazine : C'est pas juste. Invitée : Françoise Xenakis.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Baby Boom. ■ *Film américain* de *Charles Shyer* (1988). Avec Diane Keaton, Harold Ramis, Sam Wanamaker.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Documentaire : ▶ Portrait d'Orson Welles. De Leslie Megahey.
1.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Jours tranquilles à Clichy. □ Film franco-italo-allemand de Claude Chabrol (1989). Avec Andrew McCarthy, Nigel Havers, Barbara De Rossi.
15.30 Jeu : V.O.
16.00 Cinéma : La Voce della luna. ■■ Film franco-italien de Federico Fellini (1990). Avec Roberto Benigni, Paolo Villaggio, Nadia Ottavianni.
16.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : Do the Right Thing. ■■ Film américain de Spike Lee (1989). Avec Danny Aiello, Ruby Dee, Ossie Davis (v.o.).
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Dangereusement vôtre. ■ Film britannique de John Glen (1985). Avec Roger Moore, Tanya Roberts, Grace Jones (v.o.).
0.35 Cinéma : Je t'ai dans la peau. ■■ Film français de Jean-Pierre Thorn (1989). Avec Solveig Dommartin, Philippe Clévenot, Hélène Surgère.
2.30 Magazine : Rapido spécial

LA 5

14.25 Série : L'Inspecteur Derrick.
15.30 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Tiercé à Longchamp.
16.45 *Youpi ! L'école est finie.*
17.45 Série : Superkid.
18.10 Série : Mission casse-cou.
19.00 Série : Kojak.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Cinéma : Angélique et le Roy. □ Film français de Bernard Borderie (1965). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Sami Frey.
22.40 Feuilleton : Le Bateau. De Wolfgang Petersen, avec Jürgen Prochnow, Herbert Gronemeyer (1er épisode).
23.40 Magazine : A la centonade.
23.55 Journal de la nuit.
0.05 Demain se décide aujourd'hui.

M 6

14.05 Série : Cagney et Lacey.
14.55 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.40 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Série : L'Homme de fer.
18.05 Série : Mission impossible.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : Les Rescapés de Sobibor. De Jack Gold, avec Alan Arkin, Rutger Hauer.
23.05 Téléfilm : Séduction fatale. D'Ellen Cabot, avec Lyle Waggoner, Linnea Quigley.
0.20 Six minutes d'informations.
0.25 Magazine : Dazibao.
0.30 Magazine : Jazz 6.
3.00 Musique : Concert.

LA SEPT

16.30 Documentaire : Mopiopio, le souffle d'Angola. De Zézé Gamboa.
17.30 Téléfilm : Liberté, libertés. De Jean-Dominique de La Rochefoucauld (2e partie).
19.00 Documentaire : Tropiefric. De Karol Schneeweiss et Maria Fisahn.
19.55 Chronique : Le Dessous des cartes (et à 22.55).
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Avis de tempête. De Sylvie Jézéquel et Alain Cheroy.
23.00 Une leçon particulière de musique avec José Van Dam. 2. Construire un rôle.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Mine Prish, de Marie Nimier.
21.30 Profils perdus. Bernard Guillemot, une bibliothèque du dedans (1re partie).
22.40 Les nuits magnétiques. Cause toujours, tu m'intéresses.
0.05 *Du jour au lendemain.*
0.50 Musique : Coda. Rock père et fils.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné ce jour à Prague) : Danses slaves op. 46 et op. 72, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Wolfgang Sawallisch.
23.07 Poussières d'étoiles. La boîte de Pandore.

Le Monde

Préavis de grève du syndicat national des contrôleurs du trafic aérien pour le 24 juin

Le Syndicat nationsl des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) a déposé un préavis de grève pour le lundi 24 juin. Il s'agit d'un coup de semonce pour faire avancer les négociations sur l'actualisation du protocole de 1988, qui avait fortement amélioré la condition des «aiguilleurs du ciel», en leur accordant des primes supplémentaires et l'appartenance è la catégorie A de la fonction publique.

Le SNCTA marque son mécontentement en raison des lenteurs des discussions sur les salaires et les retraites, alors que le trafic a augmenté de plus de 35 % depuis la signature du précédent protocole, en 1988. Si la grève était effective du fait de l'échec des négociations en eours, le trafic serait très perturbé, le SNCTA étant majoritaire parmi les contrôleurs aériens.

Transmis par Me Klarsfeld à la justice américaine

Des documents établissent la participation directe de M. Corrèze à des persécutions contre les juifs

Me Serge Klarsfeld a transmis, mardi 18 juin, aux autorités américaines des documents au sujet des activités antijuives pendant l'Occupation de M. Jacques Corrèze, chairman de la société Cosmair, l'agent commercial de L'Oréal aux Etats-Unis. M. Jacques Corrèze est, depuis plusieurs mois, au centre d'une polémique (*le Monde* des 6 et 7juin) qui oppose M. Jean Frydman et la société L'Oréal. Propriétaire de catalogues de films, M. Frydman s'était associé à l'ancien PDG de L'Oréal, M. François Dalle, au sein d'une société, Paravision, et affirme aujourd'hui en avoir été évincé à l'instigation de M. Jacques Corrèze, ancien responsable de la Cagoule, mouvement d'extrême droite avant-guerre, dont certains membres ont été ouvertement collaborationnistes et antisémites pendant l'Occupation.

Me Klarsfeld a demandé au bureau des enquêtes spéciales du ministère de le justice américain d'examiner les documents qu'il lui a transmis, afin d'envisager d'interdire à M. Jacques Corrèze de pénétrer sur le territoire américain, et de l'inscrire sur sa *«watchlist»*, la liste des personnes interdites de séjour, en raison des persécutions antijuives auxquelles il se serait livré en 1941.

Ces documents, à l'en-tête du MSR, Mouvement social révolutionnaire, dirigé par Eugène Deloncle, font état de la participation personnelle de Jacques Corrèze à l'expulsion de juifs de leurs logements et de leurs magasins, comme l'appartement de l'ancien ministre juif Georges Mendel. Au cours d'un entretien qu'il nous avait accordé à la fin du mois de mai, M. Jacques Corrèze avait prétendu ne pas avoir gardé en mémoire la participation de son mouvement à de telles exactions. *«Je ne revois pas cela visuellement... Je ne crois pas»*, avait-il déclaré, tout en reconnaissant le caractère antisémite du MSR. *«Mais entre ça et faire des saloperies contre les juifs, c'est autre chose!»*, s'était-il exclamé.

Les documents produits aujourd'hui par Me Klarsfeld démontrent à tout le moins que M. Jacques Corrèze, âgé de soixante-dix-neuf ans, s'est ménagé de fort commodes trous de mémoire.

Ag. L.

M. Alphandéry (UDC) propose un «calendrier variable» pour la réalisation de l'Europe monétaire

Les députés devaient entendre, mercredi 19 juin, une déclaration du gouvernement sur les conférences intergouvernementales relatives à l'union politique et à l'union économique et monétaire européennes. Ce débat devait préciser les enjeux de la réunion du conseil européen des 28 et 29 juin à Luxembourg. Le président de la commission d'information parlementaire sur l'union économique et monétaire, M. Edmond Alphandéry (UDC), avait décidé de profiter de cette occasion pour présenter à l'Assemblée nationale un «rapport d'étape».

« L'objectif de constitution de l'union économique et monétaire apparait (...) comme un moyen particulièrement puissant de renforcement de la cohésion politique de la Communauté européenne et d'affirmation de son identité propre», rappelle M. Alphandéry dans son rapport. Il y souligne également les conséquences symboliques et psychologiques qu'aura l'introduction d'une monnaie unique européenne venant en remplacement des monnaies nationales. *« Les ressortissants des différents pays de la Communauté prendraient alors concrètement conscience qu'ils deviennent des citoyens européens»*, estime-t-il.

Pour mieux percevoir cette réalité à venir, le député centriste, mandaté par la commission des finances de l'Assemblée nationale, a procédé à de nombreuses auditions en France et à l'étranger. Il ne cache rien des obstacles qui pèsent encore sur la voie de l'union économique et monétaire dès lors que la phase du discours laisse place à celle des réalisations concrètes, et à quelques jours du sommet de Luxembourg, il souligne qu'il existe deux écueils principaux : les risques d'enlisement et d'éclatement. M. Alphandéry craint l'enlisement qui résulterait notamment d'un retard de deux ans (1996 au lieu de 1994) de la mise en œuvre du système européen de banques centrales. En outre, les futures banques centrales européennes n'auraient pas les pouvoirs de véritables instituts d'émission si l'on en croit les schémas prévus par la présidence luxembourgeoise. Cette volonté de marquer le pas pour chercher un consensus à douze ferait courir à l'Europe un risque : selon lui, l'Europe monétaire se réalisera *«non pas autour de l'écu mais autour du deutschemark»*. *«Car passé la décennie 90*, explique-t-il, *la réunification aura renforcé le poids de l'économie allemande en Europe. N'aura-t-elle pas alors imposé* de facto *une zone mark dans la Communauté?»*

Le risque d'éclatement n'est pas moins grand. Il résulterait notamment de la mise en place d'une Europe monétaire à plusieurs vitesses. Pour faire face à ces difficultés, le président de la commission d'information suggère que la France *«prenne une initiative hardie»* en proposant *«une Europe monétaire à calendrier variable»*. Pas question de toucher à la date butoir du 1er janvier 1994 pour la création de banques centrales européennes (le principe de l'indépendance de ces banques a été retenu par le rapport Delors puis confirmé par le conseil européen de Rome des 27 et 28 octobre 1990). *«D'ici au 1er janvier 1994 chaque pays doit être en mesure d'accomplir les réformes nécessaires pour prétendre adhérer dès le départ au système européen de banques centrales.»*

Le député centriste relève le caractère *«incitatif»* que cela aurait sur certains pays soucieux d'assainir leurs finances. L'Italie s'est déjà engagée dans cette voie. Pour ne laisser aucun Etat sur le bord de la route, tout devra être entrepris pour aider les pays qui n'auraient pu adhérer dès le 1er janvier 1994 à réorganiser leurs finances publiques tout en assainissant leur économie. Cette voie a, pour M. Alphandéry, un double mérite : celui de conserver à l'union économique et monétaire son élan originel tout en respectant le rythme de chacun des partenaires. Mais la perspective finale est bien que tout le monde se retrouve dans la même union en espérant que l'autre union, l'union politique, aura marché du même pas.

PIERRE SERVENT

A l'Assemblée nationale

Rumeur de changement du mode de scrutin législatif

M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a informé celui-ci, mardi 18 juin, d'une conversation qu'il avait eue la veille, en présence de M. Michel Péricard, député (RPR) des Yvelines, avec M. Jean Auroux, président du groupe socialiste. L'ancien ministre du gouvernement Mauroy lui aurait indiqué que le rétablissement du système de la représentation proportionnelle dans le cadre départemental, pour les prochaines élections législatives, avait été *«décidé»*. Lors de la réunion du groupe UDC, une semblable information a été communiquée.

Les parlementaires de l'opposition se sont interrogés, mais sans pouvoir apporter de réponse, aussi bien sur les motivations d'une telle confidence, faite à l'un des leurs par le président du groupe socialiste, que sur la date de déclenchement d'une telle réforme. M. Méhaignerie, président du groupe UDC, a dénoncé comme un *«tripatouillage»* tout changement de mode de scrutin dans une période proche du renouvellement normal. Interrogé dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux a affirmé qu'une telle réforme *«n'est pas à l'ordre du jour»*.

A. P.

Mort du harpiste Pierre Jamet

Pierre Jamet, qui avait joué de la harpe dans tous les grands orchestres français, est mort lundi 17 juin dans sa maison de Gargilesse à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Il était né à Orléans en 1893, la même année que Lily Laskine, et avait, comme elle, consacré ses longues années d'activité à la défense de la musique française et à la pédagogie : grâce à eux deux, l'école de harpe française a acquis ses lettres de noblesse.

Pierre Jamet avait commencé par étudier le piano, puis s'était formé à la harpe chromatique Pleyel au Conservatoire de Paris, avant de s'initier à la harpe à pédales Erard, sur laquelle il crée, à la demande de Debussy, la *Sonate pour flûte, alto et harpe*, en 1917. Il appartenait à l'époque à l'Orchestre d'Ingelbrecht aux Champs-Elysées. Il passe ensuite à l'orchestre des Concerts Lamoureux, entame une carrière de soliste et se retrouve successivement harpe solo à l'Opéra de Paris (1936-1859) et, simultanément, aux Concerts Pasdeloup et aux Concerts Colonne. Tout de suite après la guerre, il fonde un quintette instrumental qui portera son nom, il est nommé professeur au Conservatoire de Paris et fonde, en 1962, l'Association internationale des harpistes et amis de la harpe. Pierre Jamet dirigeait également, à Gargilesse, des cours d'été, un festival, et avait institué en 1977 le concours Marie-Antoinette Cazala.

A. R.

□ **M. Lang accuse la droite de «faire des risettes» au Front national.** – En marge du conseil des ministres, mercredi 19 juin, M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, a évoqué le problème de l'extrême droite : *«Ce qui alimente le Front national, ce sont les risettes que multiplient en permanence* un certain *nombre de dirigeants de la droite française à son endroit. On peut regretter, une fois de plus, que le fonds commun traditionnel de l'insécurité soit [...] à tout moment exploité par les dirigeants de la droite et, en particulier, par M. Chirac.»*

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Sans voie

ILS poussent un peu, vous trouvez pas, à la SNCF! Faire la grève, encore une, jusqu'à vendredi matin, en signe de solidarité avec leurs copains de la gare Saint-Charles qui foutent le bordel à Marseille depuis bientôt une semaine pour une histoire de panier-repas, franchement, ça ressemble à quoi?

A une sinistre farce pimentée par les arrêts de travail de la RATP sous prétexte d'améliorer la qualité du service public! Remarquez les autonomes ont des scrupules : c'est pas le moment, rapport au bac. Voyez que les candidats puissent pas se présenter! Ce serait quand même un coup vache. Exact. Surtout pour ceux qui prennent les trains de banlieue!

Autre motif invoqué, et alors là, ça devient grandiose, de prétendues menaces sur les retraites. Il ferait beau voir qu'une employée de bureau à la SNCF puisse plus se barrer à 50 balais! Comme me le disait un lecteur, on croit rêver! Parce qu'enfin, nous, dans le privé, c'est plus 37 ans et demi, c'est 42 ans qu'il va falloir bosser. On augmente nos cotisations, et nos pensions on les diminue. Elles seront pas calculées pareil, et les majorations pour nos mômes, terminé!

Bon, d'accord, c'est obligé. N'empêche, ça commence à bien faire! Surtout quand on est pris en otage sur un quai de gare ou de métro par les privilégiés du système, le système des deux poids, deux mesures. Ce qu'il ne s'explique pas, mon correspondant, c'est l'incroyable passivité des usagers. A quoi elles servent, à quoi elles pensent les associations de défense du consommateur?

Qu'est-ce qu'elles attendent pour engager une épreuve de force, puisqu'aussi bien c'est le seul langage qui passe, là, aujourd'hui. Pourquoi ne pas organiser d'énormes sit-in sur les voies de chemin de fer les jours où par miracle il y a un train qui part?

Le nombre dérisoire de leurs adhérents, tout simplement! Ils paument déjà assez de journées de travail comme ça, les gens. Alors une de plus! Et de leur fait! Ils y tiennent pas tellement. Ils ont tort, c'est pas trop cher payé pour ne plus continuer à en perdre jusqu'à la Saint-Glinglin

Au conseil des ministres

• La lutte contre les feux de forêt
• La gestion de l'eau

M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, a rendu compte du conseil des ministres tenu mercredi matin 19 juin, conseil qu'il a qualifié de *«vert»*. Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt, M. Philippe Marchand a indiqué que douze appareils Canadair de la nouvelle génération seront commandés. Le ministre de l'intérieur a précisé qu'aux vingt-sept mille sapeurs-pompiers s'ajouteront des unités de la sécurité civile et des moyens militaires. M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, a insisté sur l'aménagement des espaces forestiers.

Le porte-parole du gouvernement a souligné, à propos de la communication sur la politique de l'eau faite par M. Brice Lalonde, que les actions proposées par les comités et les agences des six bassins hydrographiques s'élèvent à 81 milliards de francs pour les cinq ans à venir, soit un doublement de ce qui avait été engagé au cours des cinq dernières années. Après le projet sur la refonte du régime juridique de la gestion des eaux soumis au conseil des ministres du 29 mai, les objectifs définis sont le traitement des eaux, l'amélioration de la qualité de l'eau potable, la réduction des rejets industriels, la lutte contre les pollutions d'origine agricole par le respect du principe «pollueur-payeur».

M. François Doubin, ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, et le ministre de l'environnement ont évoqué la consommation et la protection de l'environnement. M. Lang a fait état de la future création d'un label «NF Environnement» et de l'engagement d'une concertation entre professionnels et organisations de consommateurs pour réduire l'importance des déchets d'emballage, qui représentent 80 % du volume des ordures ménagères.

Les procès au Koweït

M. Jack Lang a indiqué, d'autre part, que le président de la République avait émis le souhait, à l'intention de M. Roland Dumas, que *«toutes les précautions soient prises pour la protection des populations irakiennes avant tout retrait éventuel des troupes alliées»*.

M. Dumas a aussi évoqué les procès en cours au Koweït : *«La France*, a-t-il dit, *ne souhaite pas se mêler des affaires internes du Koweït. Néanmoins, elle suit avec attention la situation.»* Le ministre a rappelé les interventions de la France pour demander des mesures de grâce et obtenir que les exécutions n'aient pas lieu.

Votre plaisir grimpe quand nos prix baissent, alors
JE VOUS OFFRE "CARREMENT" LES MEILLEURS
SOLDES DE LA MODE!
▶ LE DÉLIRE : la beauté et la qualité des articles, les stocks fabuleux, le chic des dessins et des coloris. ▶ LA MAGIE : des prix souvent dérisoires et combien de merveilleuses surprises ! ▶ AMOUREUX : effectivement, il faut être fou de la mode, pour user de telles performances. ▶ DES SPLENDEURS DE TISSUS... ...DEPUIS 15 F LE MÈTRE!
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Coopération : «Vents de démocratie en Afrique», par Mme Edwige Avice, ministre de la coopération et du développement 2

Nouveau premier ministre en Jordanie
M. Taher Masri, d'origine palestinienne 4

La recherche de la paix en Amérique centrale 8

L'affaire Sarroca à Lyon
L'ancien chef de cabinet de M. Noir se dit victime d'une machination 9

Débat sur la défense au Sénat
M. Joxe confirme son souhait d'une loi de programmation militaire à l'automne 10

La crise de l'audiovisuel public
Les propositions du sénateur Cluzel 11

Les difficultés de la FCPE ... 12

Le traitement du sida
Réunis à Florence, les spécialistes s'interrogent sur l'efficacité de certains médicaments 16

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

• Tableau d'honneur pour les exclus de la réussite • Le désarroi des écoles d'art • Apprentissage : la solide mécanique allemande .... 13 à 15

SECTION B

ARTS ◆ SPECTACLES

• «Hello that jazz» à La Villette : «Miles Davis, l'émotion sardonique», par Philippe Sollers • «Le jour où Miles Davis voulait tuer trois Blancs», un entretien avec Francis Marmande • Milton Nascimento : la traversée des octaves • La sélection cinéma, théâtre, musique, danse, arts, disques .... 17 à 28

SECTION C

Les cinq ans d'Eurêka ... 31
Les difficultés financières d'Angoulême 31
Le 39e Salon du Bourget
Un entretien avec le président de Deutsche Aerospace 34
Supplément : Le pari de la Turquie .... 35 à 38

Services

Abonnements 15
Annonces classées .. 39 à 41
Automobile 44
Carnet 44
Marchés financiers 42-43
Météorologie 45
Mots croisés 44
Radio-Télévision 45

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1991 a été tiré à 492 037 exemplaires.

L'HISTOIRE DES SCIENCES
COMME ON NE VOUS L'A JAMAIS RACONTÉE
N° 3
SCIENCE & VIE vous donne rendez-vous avec l'Histoire des sciences. Découvrez dans LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE les grands sujets scientifiques ayant donné lieu à de vastes et parfois violentes controverses.
Génies, obscurs chercheurs, opportunistes ou fous, les héros de l'Histoire des sciences sont aussi des hommes avec leurs petits et leurs grands côtés. Ce sont leurs découvertes, leurs intuitions, leurs luttes, leurs doutes, que vous racontent LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE. Le N° 3 vous présente un savant méconnu et attachant qui révolutionna la géophysique au début du siècle en élaborant la géniale théorie de la dérive des continents.
WEGENER. LA DÉRIVE DES CONTINENTS
LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE
LES GRANDES CONTROVERSES SCIENTIFIQUES
30 F. CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل